



Rapport annuel révisé
Cleome Index

31 décembre 2023



Cleome Index

SICAV de droit luxembourgeois

Rapport annuel révisé pour l'exercice
du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023



Table des matières

Administration de la SICAV	4
Détails sur la SICAV	5
Rapport du Conseil d'Administration	6
Rapport d'audit	8
État des actifs nets au 31 décembre 2023	11
État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023	14
Statistiques	17
Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	19
Cleome Index EMU Equities	19
Cleome Index Euro Corporate Bonds	24
Cleome Index Euro Government Bonds	43
Cleome Index Euro Long Term Bonds	49
Cleome Index Euro Short Term Bonds	52
Cleome Index Europe Equities	55
Cleome Index USA Equities	64
Cleome Index World Equities	74
Notes aux états financiers - Tableau des instruments dérivés	87
Autres notes aux états financiers	89
Informations supplémentaires non auditées	97
Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)	105



Administration de la SICAV

Président

Tanguy DE VILLENFAGNE
Advisor to the Group Strategic Committee
Candriam

Administrateurs

Isabelle CABIE
Global Head of Corporate Sustainability
Candriam

Thierry BLONDEAU
Independent Director

Catherine DELANGHE
Independent Director

Vincent HAMELINK (jusqu'au 19 avril 2023)
Member of the Group Strategic Committee
Candriam

Aurore PELLE (depuis le 20 avril 2023)
Senior Internal Auditor
Candriam

Myriam VANNESTE
Global Head of Product Management
Candriam

Siège social

5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Dépositaire et Agent Payeur Principal

CACEIS Bank, Luxembourg Branch
5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Société de Gestion

Candriam
SERENITY - Bloc B
19-21, Route d'Arlon
L-8009 Strassen

Les fonctions d'**Agent Administratif**, d'**Agent Domiciliaire** et d'**Agent de Transfert** (en ce compris les activités de **Teneur de Registre**) sont déléguées à :

CACEIS Bank, Luxembourg Branch
5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

La mise en œuvre des activités de **gestion de portefeuille** est assurée par Candriam et/ou une ou plusieurs de ses succursales :

Candriam - Belgian Branch
58, Avenue des Arts
B-1000 Bruxelles

Candriam Succursale française
40, rue Washington
F-75408 Paris Cedex 08

Candriam – UK Establishment
Aldersgate Street 200, London EC1A 4 HD

Réviseur d'entreprises agréé

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
2, Rue Gerhard Mercator
L-2182 Luxembourg



Détails sur la SICAV

La SICAV publie un rapport annuel détaillé sur ses activités et les actifs sous gestion. Le rapport comprend un état de l'actif net consolidé et un état des variations de l'actif net consolidé exprimés en EUR, le portefeuille-titres de chaque compartiment et le rapport d'audit. Ce rapport est disponible au siège de la SICAV ainsi qu'au siège des organismes chargés du service financier dans les pays où la SICAV est commercialisée.

En outre, elle procède, après la fin de chaque semestre, à la publication d'un rapport comprenant notamment la composition du portefeuille-titres, le nombre d'actions en circulation et le nombre d'actions émises et rachetées depuis la dernière publication.

Les actions ne sont disponibles que sous forme nominative.

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires se tient chaque année au siège social de la SICAV, ou à tout autre endroit au Luxembourg qui sera spécifié dans l'avis de convocation. Elle se tiendra dans les six mois après la clôture de l'exercice.

L'avis de convocation pour toutes les assemblées générales est adressé à tous les actionnaires nominatifs par courrier à leur adresse indiquée dans le registre des actions, au moins 8 jours avant l'assemblée générale. Ces avis indiquent l'heure et le lieu de l'assemblée générale et les conditions d'admission, l'ordre du jour et les exigences de la loi luxembourgeoise en matière de quorum et de majorité nécessaires.

De plus, des avis seront publiés dans le Recueil électronique des sociétés et associations (« RESA ») du Grand-Duché de Luxembourg et dans un journal luxembourgeois, le « Luxemburger Wort », ainsi que dans la presse des pays où la SICAV est commercialisée si la législation de ces pays l'exige.

L'exercice de la SICAV se termine le 31 décembre de chaque année.

La valeur nette d'inventaire par action de chaque classe d'actions de chaque compartiment, le prix de souscription, de rachat ou de conversion de chaque classe d'actions de chaque compartiment peuvent être obtenus auprès du siège social de la SICAV et des banques désignées pour fournir des services financiers dans les pays où les actions de la SICAV sont distribuées.

Le prospectus, les Documents d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (PRIIPs KIID), les statuts de la SICAV ainsi que ses rapports financiers sont tenus gratuitement à la disposition du public au siège social de la SICAV.



Rapport du Conseil d'Administration

Contexte économique et financier

Aux **États-Unis**, en janvier et février 2023, les indicateurs économiques sont restés en grande majorité (à l'exception de l'immobilier résidentiel) plutôt positifs, malgré les relèvements précédents de la Réserve fédérale (la Fed). Le 1 février, l'institution a relevé son taux directeur de 25 points à 4,75 %. Plus de 700.000 emplois ont été au cours de ces deux mois. L'indice ISM du secteur des services s'élevait à 55,1 en février. Ces éléments ont fait passer le taux à dix ans au-dessus des 4 % début mars.

Toutefois, la fermeture par les autorités de la 16ème plus grande banque américaine (Silicon Valley Bank) le 10 mars (suite à des sorties excessives de dépôts) et celle, quelques jours plus tard, de Signature Bank, ont suscité des craintes de contagion à d'autres banques de taille moyenne. La FDIC, en consultation avec la Réserve fédérale et le Trésor américain, a pu invoquer une « exception de risque systémique », ce qui lui a permis d'assurer tous les dépôts de ces deux banques (dépôts assurés (< 250.000 USD) et non assurés). Afin d'éviter un problème de liquidité et de contagion, la Fed ouvre une nouvelle facilité d'emprunt (BTFP - Bank Term Funding Program), dont la spécificité est que les obligations gouvernementales utilisées comme garantie sont évaluées au pair et non au prix du marché. Grâce au contrôle exercé par les autorités, le risque de contagion diminue et les tensions sur les marchés financiers s'atténuent. D'autre part, sous l'effet d'une atténuation des tensions au sein des chaînes d'approvisionnement et d'une baisse des prix de l'énergie et des métaux industriels, l'inflation totale enregistre une baisse constante au cours des premiers mois de l'année 2023 (5 % en mars 2023). Quant à l'inflation sous-jacente, elle stagne autour de 5,5 %. En effet, si l'inflation des biens ralentit, ce n'est pas le cas de la composante immobilière de l'inflation (plus de 30 % de l'IPC) et de celle des services non immobiliers. Par ailleurs, la croissance des salaires reste sensible et représente un facteur important dans le prix des services. C'est ce qui explique que malgré les évolutions survenues en mars, la Réserve fédérale a relevé son taux directeur de 25 points de base supplémentaires, le portant à 5 % le 22 mars. Fin mars, le taux à dix ans (à 3,48 %) était de 35 points de base inférieur à celui de fin 2022. Le marché actions a progressé de 7 %.

Au deuxième trimestre, le secteur manufacturier a connu (à l'instar du reste du monde) une croissance timide, tandis que le secteur des services a enregistré une progression soutenue. Plus de 600 000 emplois ont été créés au cours du trimestre, et dans le même temps la croissance des salaires et l'inflation sous-jacente n'ont connu qu'un faible ralentissement. En juin, le taux de chômage s'élevait à 3,6 %. Au deuxième trimestre, la croissance du PIB a été de 0,5 % en glissement trimestriel, contre 0,6 % au premier trimestre. C'est la raison pour laquelle le 3 mai, la Fed a procédé à un nouveau relèvement de son taux directeur de 25 points de base, le portant à 5,25 %.

Néanmoins, au cours de la réunion du FOMC du 14 juin, la Réserve fédérale a annoncé marquer une pause dans son cycle de resserrement monétaire. Cette situation vient soutenir la performance du marché boursier, qui a progressé (en particulier en juin) de 8,3 % au cours du trimestre, sous l'effet de l'engouement autour des entreprises du secteur de l'intelligence artificielle. Quant au taux à dix ans, il a progressé de 33 points de base, à 3,81 %. Au troisième trimestre, malgré un resserrement de 525 points de base (le dernier relèvement de 25 points de base a été décidé le 26 juillet) et l'abaissement de la notation de la dette américaine par Fitch début août, l'économie américaine a continué à créer plus de 650 000 emplois sur le trimestre.

En septembre, le taux de chômage était de 3,8 %, l'indice ISM du secteur des services restait supérieur à 50 et, de manière globale, les autres indicateurs économiques étaient toujours positifs. Toutefois, en dépit de ces bons indicateurs, la Réserve fédérale a maintenu lors de sa réunion du 20 septembre son taux directeur à 5,5 %, l'estimant suffisamment restrictif. Ces évolutions incitent le marché à anticiper le fait que les États-Unis ne tomberont pas en récession, mais que la Fed maintiendra ses taux à un niveau élevé plus longtemps, même si l'inflation sous-jacente est tombée à 4,1 % (en septembre). Sur le trimestre, le cours du pétrole, pris en étau entre l'absence de tout signe de récession aux États-Unis et les baisses de production de l'OPEP+, a continué à grimper. Le baril de Brent et le baril de WTI ont franchi la barre des 90 dollars à la fin du mois de septembre (contre 70 dollars environ début juillet). Tout cela a fait grimper le taux à dix ans à 4,57 % fin septembre, en hausse de 77 points de base par rapport à la fin du mois de juin. Pendant cette même période, le marché boursier a chuté de 3,6 %, en réaction à la forte hausse des taux d'intérêt.

Début octobre, le marché du travail et le secteur des services sont restés dynamiques. À la fin du mois d'octobre, la croissance du PIB au troisième trimestre a été annoncée à 1,2 % en glissement trimestriel (c'est le cinquième trimestre consécutif de croissance supérieure à 2 % en glissement trimestriel sur une base annualisée). Dans ce contexte, et avec une prime de risque sur les obligations en forte hausse, le rendement à dix ans est proche de 5 %. Pourtant, au début du mois de novembre, les marchés avaient été amenés à penser (en raison de créations d'emplois atteignant péniblement 100 000, de taux hypothécaires supérieurs à 8 % et de chiffres ISM un peu plus faibles) que l'activité pourrait ralentir plus fortement que prévu et que la Réserve fédérale pourrait baisser son taux directeur plus rapidement qu'elle ne l'avait envisagé. Le taux à dix ans a ainsi été tiré vers le bas. Ce mouvement s'est amplifié à la mi-décembre à l'occasion de la dernière réunion de la Réserve fédérale, lorsque son gouverneur a délivré un message plus « dovish » (accommodant) et que les projections concernant le taux des fonds fédéraux pour 2024 ont été revues à la baisse par rapport à celles du mois de septembre. Au bout du compte, après ce rebond des obligations, le rendement à dix ans termine l'année à 3,87 %, soit trois points de base de plus que fin 2022. L'indice S&P500 a terminé l'année 2023 à 4770, en hausse de 24,2 % sur l'année, notamment grâce à une hausse de 11,2 % au quatrième trimestre.



Rapport du Conseil d'Administration

Contexte économique et financier (suite)

Dans la zone euro, au premier trimestre 2023, tandis que l'inflation totale (qui s'élevait à 6,9 % en mars) baisse constamment depuis son pic d'octobre 2022, l'inflation sous-jacente augmente progressivement (de 5,7 % en mars), dans un contexte où le marché du travail est toujours tendu. Le taux de chômage est de 6,5 % et la croissance des salaires est forte. En outre, la baisse des prix du gaz se poursuivant, les perspectives de croissance ont été réévaluées à la hausse, tout comme les anticipations de taux terminaux par la Banque centrale européenne (BCE). Le 2 février, l'institution a relevé son taux directeur de 50 points à 3 %. Malgré les évolutions observées au sein du système bancaire américain, la BCE a encore relevé son taux directeur de 50 points de base (à 3,5 %) lors de sa réunion du 16 mars.

Comme le souligne Christine Lagarde, le secteur bancaire européen est résilient, bien capitalisé et ne présente aucun problème de liquidité. L'autre raison est la dernière prévision macroéconomique de la BCE qui montre que l'inflation restera probablement trop élevée pendant trop longtemps. Au cours du week-end des 18 et 19 mars, la Banque nationale suisse et l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers organisent la prise de contrôle du Crédit Suisse par UBS. Finalement, fin mars, le taux à dix ans allemand a baissé de 27 points de base par rapport à fin 2022, pour atteindre 2,3 %. Le marché actions a progressé de 11,9 %. Au cours du deuxième trimestre, bien que l'indice PMI du secteur manufacturier et celui des services se soient détériorés, ce dernier s'est maintenu au-dessus de 50. Par rapport au début de l'année, la confiance des consommateurs s'améliore, mais elle est plus hétérogène parmi les pays de la zone euro. Le marché du travail, quant à lui, reste dynamique. Avec une progression des salaires de l'ordre de 5 %, la hausse de la masse salariale permet d'envisager une hausse du pouvoir d'achat à mesure que l'inflation diminue. Même si le ralentissement de l'inflation totale se poursuit (5,5 % en juin), l'inflation sous-jacente affiche une plus grande rigidité à la baisse (5,5 % en juin). De ce fait, la BCE a relevé son taux directeur deux fois (le 4 mai et le 15 juin, respectivement), à hauteur de 25 points de base chaque fois. Fin juin, le taux directeur de la BCE s'élevait à 4 %, le taux à dix ans allemand était de 2,39 % et le marché boursier avait progressé de 1,0 % sur le trimestre.

Au cours du troisième trimestre, en dépit de différences de dynamiques nationales entre la zone euro et les États-Unis, les taux européens se sont alignés sur les taux américains tout au long du trimestre, mais avec une amplitude moindre. Certes, l'inflation diminue, mais elle reste élevée (4,3 % en septembre) et l'inflation sous-jacente ralentit encore plus lentement (4,5 %). Voilà pourquoi la BCE a encore relevé ses taux à deux reprises ce trimestre (une première fois le 27 juillet, à 4,25 %, et la deuxième le 14 septembre, à 4,5 %). Dans cet environnement de taux d'intérêt plus élevés, l'activité économique est ralentie. Alors que dans la zone euro, l'indice PMI du secteur manufacturier est inférieur à 50 depuis quatorze mois, celui des services est également passé sous ce seuil au mois d'août. Il est de plus en plus clair que la croissance de la zone euro sera au mieux timide, d'autant que les réductions de production des pays de l'OPEP+ pèsent sur le prix du pétrole Brent. En effet, la croissance du PIB au troisième trimestre a enregistré une baisse de 0,1 % en glissement trimestriel. Au final, entre le troisième trimestre 2023 et le troisième trimestre 2022, le PIB de la zone euro a progressé de 0,1 % seulement. Même si elle a été partiellement compensée par des aides publiques, la principale raison de cette faible croissance est le choc énergétique, qui a lourdement pesé sur le pouvoir d'achat des ménages et sur l'activité des entreprises. Seul élément réellement positif de l'économie de la zone euro : un marché du travail qui reste dynamique. En effet, le taux de chômage reste faible (à 6,5 % en septembre) et la progression des salaires reste relativement élevée. Cela permet de préserver la consommation des ménages et de soutenir la croissance. Globalement, le taux à dix ans allemand a progressé de 42 points de base, à 2,81 %. La Bourse a cédé 4,6 % sur la même période.

Le quatrième trimestre a été marqué par des indices PMI qui se sont encore dégradés dans le secteur manufacturier comme dans celui des services (l'indice composite s'est établi à 47 en moyenne sur le trimestre). Mais la baisse de l'inflation et la hausse continue des salaires devraient permettre aux ménages de retrouver du pouvoir d'achat. Fin octobre, les rendements à dix ans allemands ont suivi la tendance des rendements américains, frôlant les 3 %. La faiblesse de la croissance suscite, comme aux États-Unis, une anticipation de baisse plus rapide des taux directeurs de la BCE, en particulier parce que les chiffres de l'inflation et de l'inflation sous-jacente du mois de novembre sont en baisse, à 2,4 % et 3,5 % respectivement. Lors de la dernière réunion de la BCE, sa Présidente a pourtant indiqué que ce n'était pas le moment de baisser les taux directeurs. En fait, le marché du travail reste dynamique et la croissance des salaires est toujours relativement élevée, ce qui se répercute sur les prix des services, notamment. Au bout du compte, après le rebond des obligations, le rendement à dix ans termine l'année à 2 %, soit 56 points de base de moins que fin 2022. Le marché boursier a terminé 2023 en hausse de 16 % sur l'année, grâce à une progression de 7,5 % au quatrième trimestre.

Cleome Bonds

Environnement de marché

Les marchés obligataires ont été très volatils en 2023, alternant entre une période « risk-off » (sans risque) au cours du premier trimestre (sous l'effet des turbulences du secteur bancaire) et la forte exubérance du quatrième trimestre (au moment même où les banques centrales laissent entrevoir des baisses de taux potentielles). D'une manière générale, toutes les classes d'actifs à revenu fixe ont généré une performance positive, avec en tête les classes d'actifs spread (Investment grade, High Yield et Emerging Debt). Les données macroéconomiques semblent témoigner d'une certaine résilience aux États-Unis, mais sont moins positives au niveau de l'Union européenne. Au cours du premier semestre, les marchés ont subi de forts remous dans le secteur bancaire, avec la faillite de SVB et du Crédit Suisse. Malgré la gravité de l'événement, la réaction immédiate de la Banque centrale a permis d'éviter la propagation du risque à l'ensemble du secteur financier. Dans les pays émergents, la croissance a été modeste, celle de la Chine ayant été décevante tout au long de l'année. Le risque géopolitique reste omniprésent, que ce soit avec la guerre entre la Russie et l'Ukraine ou avec le conflit qui secoue le Moyen-Orient. Et malgré tout, les niveaux d'inflation ont continué à baisser (en particulier l'inflation sous-jacente), avec la stabilisation des perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Les banques centrales ont continué à adopter un ton « hawkish » (restrictif) tout au long de l'année, mais face au recul de l'inflation, elles ont annoncé que des baisses de taux étaient envisageables en 2024. Les marchés du crédit ont continué à être soumis à une forte pression tout au long de l'année ; dans le même temps les fondamentaux ont été mitigés et la volatilité a été omniprésente, même si les marchés du crédit « Investment grade » et du « High Yield » ont finalement affiché des rendements positifs importants. La dette émergente a par ailleurs considérablement augmenté durant les deux derniers mois de l'année. De plus, nous avons assisté à une dispersion croissante, la dette émergente notée CCC ayant généré des rendements bien plus élevés que le reste des marchés.



Rapport du Conseil d'Administration

Cleome Bonds (suite)

Obligations d'État

L'année 2023 a commencé par un espoir pour les investisseurs : après une année 2022 éprouvante qui a vu des pertes quasiment sans précédent sur de nombreux marchés d'obligations souveraines, le pire était derrière eux. Des deux côtés de l'Atlantique, l'année a commencé par des taux d'inflation qui étaient certes en baisse par rapport aux sommets atteints mi-2022, mais qui restaient largement supérieurs aux seuils que les banques centrales pouvaient raisonnablement accepter. Finalement, la Réserve fédérale américaine (FED) a été obligée de remonter ses taux quatre fois (de 4,5 % à 5,5 %), tandis que la Banque centrale européenne (BCE), qui a dû faire face à des taux d'inflation globale encore plus élevés, a augmenté ses taux six fois pour un total cumulé de 2 %, ce qui a fait passer le taux principal de refinancement de 2,0 % à 4,0 %. La Bank of England, comme ses homologues d'Europe continentale et des États-Unis, a elle aussi relevé ses taux à cinq reprises, ce qui a porté le taux de base de 3,5 % à 5,25 %. Sans surprise, le Japon a été la grande exception parmi les marchés du G4. En effet, la Bank of Japan a accueilli favorablement les chiffres plus élevés de l'indice IPC, qui ont permis au pays d'échapper à la spirale déflationniste grâce à la croissance des salaires. Avec un taux d'intérêt directeur qui reste obstinément bloqué à -0,10 % depuis 2015, les taux réels du yen sont entrés en territoire très négatif. Pourtant, la BoJ n'est pas restée inactive et a commencé à assouplir en douceur sa politique YCC de contrôle de la courbe des rendements.

La trajectoire des rendements des obligations d'État est restée, comme il fallait s'y attendre, largement tributaire de l'inflation et d'autres données économiques, ainsi que des annonces et discours des banques centrales à ce sujet. Avec un taux à 10 ans américain de 3,74 % en début d'année, les relèvements successifs des taux de la FED ont apparemment eu l'effet escompté, car l'inflation globale a rapidement reculé pour se situer aux alentours de 3,5 % en milieu d'année. Après avoir été essentiellement compris entre 3,5 % et 4,0 % pendant la première moitié de l'année, le taux de référence à 10 ans a franchi cette limite et est resté constamment au-dessus de ce seuil jusqu'aux dernières semaines de décembre. Les taux ont notamment atteint leur sommet après l'annonce, par la Fed, de sa probable dernière hausse du cycle. La rhétorique restrictive de la Fed, son discours « des taux élevés, pendant plus longtemps » et le maintien de résultats économiques étonnamment positifs ont fait bondir les rendements. En octobre, le seuil psychologiquement critique des 5 % a même failli être franchi, avant que les marchés ne prennent peur et ne fassent marche arrière. Ensuite, en novembre et décembre, une remontée impressionnante et rapide des taux a été observée. Le taux à 10 ans a terminé l'année à 3,88 % (soit à peine plus haut qu'en début d'année, mais cela reste un rendement positif grâce à des niveaux de portage décents).

L'évolution des taux en euros a été pratiquement similaire, même si, en l'absence de la même dynamique économique qu'aux États-Unis, les marchés ont réagi de manière plus directe à la dernière hausse de septembre, avec une chute des taux à 2 ans et à 10 ans peu de temps après. La Présidente de la BCE, Christine Lagarde, a clairement évoqué l'affaiblissement des perspectives de croissance dans la zone euro, ce que les marchés n'ont pas hésité à interpréter comme un signe « dovish ». L'inflation a poursuivi sa décélération au cours de l'année, avec l'estimation de novembre qui a surpris à la baisse, confortant ainsi les anticipations de réduction des taux pour 2024. Le taux à 10 ans allemand se situait à 2,44 % au début de l'année et à 2,97 % en octobre, avant d'enregistrer une remontée et une baisse rapides et de terminer l'année à 2,02 %. Parmi les émetteurs de la zone euro, les pays périphériques ont déjoué les craintes de voir des taux plus élevés peser trop lourdement sur les budgets. Bien qu'assez volatile, le spread BTP-Bund était à son plus haut niveau en début d'année, à environ 208 points de base, et a terminé l'année à 166 points de base.

Au Royaume-Uni, en décidant d'augmenter les taux de 25 points de base au-dessous de ceux de la BCE, la BoE s'est rangée dans le camp des « dovish », étant donné que l'inflation britannique a toujours été plus élevée que celle de la zone euro. La prudence relative des décideurs politiques s'explique toutefois, du moins en partie, par la faiblesse persistante de l'économie et par une répercussion plus directe des taux directeurs sur les ménages, à travers des prêts hypothécaires à plus court terme. En définitive, le Gilt de référence à 10 ans a suivi à peu près la même trajectoire que ses équivalents américains et européens. Au départ à 3,65 %, il a atteint un sommet peu après la dernière hausse de la Banque d'Angleterre en août, à 4,74 %. Ensuite, nous avons assisté à un déclin progressif, puis assez rapide à partir d'octobre, pour clôturer l'année à 3,53 %.

Seule à l'avoir fait parmi les banques des grandes économies mondiales, la Banque du Japon a maintenu son taux directeur à -0,10 %, ce qui vaut au Japon d'être la seule économie à continuer d'afficher un taux négatif. La BoJ a toutefois opéré un changement majeur pendant la réunion de juillet, en décidant d'assouplir sa politique YCC de contrôle de la courbe des rendements. Certes, elle a maintenu le rendement cible officiel de 0 % pour les obligations d'État à 10 ans japonaises ; en revanche, la fourchette dans laquelle la banque autorise désormais la négociation de ces instruments constitue le grand changement du programme : en effet, cette fourchette a été assouplie par le biais de plusieurs ajustements de politique. Et ce changement n'a pas manqué de produire l'effet escompté. Alors que le taux de référence à 10 ans s'est négocié dans la fourchette très étroite comprise entre 0,22 % et 0,5 % pendant les sept premiers mois de l'année, il a atteint un niveau record de 0,95 % en novembre, avant de suivre la tendance des taux américains et européens et de se redresser jusqu'à la fin de l'année, où il s'est établi à 0,61 %.



Rapport du Conseil d'Administration

Cleome Bonds (suite)

Investment Grade Corporate

Dans l'ensemble, l'année 2023 a été très positive pour la classe d'actifs Euro Investment Grade, mais elle a aussi été marquée par une forte volatilité, en particulier au cours du premier semestre, au moment où les banques centrales relevaient leurs taux d'intérêt. Par ailleurs, des problèmes spécifiques sont intervenus dans le secteur bancaire, SVB et Crédit Suisse ayant provoqué une forte volatilité sur les marchés, même si les turbulences n'ont été que de courte durée. Au deuxième semestre, cependant, les banques centrales ont semblé marquer une pause (la FED en particulier) et ont déclaré que les niveaux d'inflation avaient atteint leur sommet. Dans ce contexte, les marchés « Investment grade » ont enregistré des performances positives (mais volatiles) et, après la volatilité du mois d'octobre (alimentée en partie par le contexte géopolitique au Moyen-Orient), ils se sont nettement redressés. En effet, les deux derniers mois ont été très positifs pour cette classe d'actifs, grâce à la surprenante attitude « dovish » de la FED, qui a conservé des taux constants, sans pour autant contrecarrer les attentes du marché concernant la fin des hausses de taux. Dans la zone euro, les marchés tablent sur des baisses de taux de la BCE de plus de 160 points de base en 2024 et sur une première baisse dès avril 2024. Les fondamentaux des émetteurs « Investment grade » ont résisté, même si certains bouleversements sont apparus et que la dispersion s'est matérialisée sur divers segments. L'émission est restée forte, avec une entrée importante de sociétés financières sur les marchés au premier semestre de l'année. Globalement, l'indice Euro investment grade Corporate a indiqué une performance de +8,2 %, et des rendements ayant fortement baissé à 3,5 % (contre 4,2 %) au cours de l'année. Les spreads ont été extrêmement volatiles, atteignant 195 points de base en mars (contre 167 points de base au début de l'année), avant de retomber à des niveaux serrés d'environ 135 points de base à la fin de l'année.

La volatilité est restée une constante au cours de ce premier trimestre 2023 : en effet, le mois de janvier a bénéficié de l'exubérance du quatrième trimestre 2022, tandis que les mois de février et mars ont vu le retour des périodes de positionnement « risk-off » (sans risque). Vers la fin du mois de mars 2023, les marchés Investment grade ont à nouveau connu un rebond à la suite d'un discours moins restrictif de la part des banques centrales. Dans l'ensemble, les spreads sont restés stables (à 168 points de base), mais la volatilité a été forte : en effet, le point le plus bas (début février, lorsque les spreads étaient à 140 points de base) contrastait avec le pic enregistré le 20 mars (à 195 points de base). Les rendements se sont comportés de façon similaire, passant de 3,6 % à 4,4 %, avant de s'établir à 4,2 % à la fin du trimestre. Le rebond de janvier a été motivé par la conjonction suivante : baisse de l'inflation aux États-Unis, réouverture inattendue de la Chine et recul des prix de l'énergie en Europe. En mars, les spreads de crédit se sont fortement élargis sous l'effet de la crise financière induite par la faillite de SVB et du Crédit suisse ; les taux sont remontés en mars, les investisseurs se tournant vers des actifs à faible risque. La BCE et la FED ont toutes deux annoncé qu'elles étaient prêtes à injecter des liquidités au moyen de guichets d'escompte, afin de préserver la stabilité financière, même si chacune d'entre elles a réaffirmé son intention de lutter contre l'inflation. Les résultats du quatrième trimestre ont été satisfaisants, alors que les attentes étaient faibles et que les analystes anticipaient déjà des baisses de bénéfices plus importantes pour les résultats suivants. Les entreprises ont pour la plupart réussi à dépasser les attentes, mais la surprise a été de faible ampleur. En revanche, certaines grandes entreprises comme Intel, Microsoft, 3M et Kimberly-Clark ont manqué leurs objectifs et émis des prévisions décevantes. Sur les deux premiers mois du trimestre, le marché primaire a été particulièrement actif : les entreprises ont commencé à concentrer leurs efforts sur la fixation des taux, notamment dans le secteur financier, où l'offre a été dominée par des sociétés financières qui profitaient du resserrement, avec un volume total d'émissions supérieur de plus de 50 % au volume de janvier 2022. L'augmentation de l'offre a été bien absorbée par le marché, puisque la demande des investisseurs a dépassé l'offre et que les émissions à plusieurs tranches de plus courte durée ont été les plus sursouscrites.

La volatilité s'est poursuivie sur les marchés « Investment grade », qui ont réalisé un deuxième trimestre relativement positif (+0,45%) en dépit de la hausse des taux et d'une situation macroéconomique globalement fragile dans le secteur privé. Le mois de juin a été marqué par une forte contraction des spreads après la signature de l'accord sur le plafond de la dette aux États-Unis. Effectivement, le mois a connu un peu de répit, car la Fed a commencé par un « bond » restrictif, indiquant qu'elle pourrait avoir besoin d'augmenter à nouveau les taux lors de la prochaine réunion, tout en précisant qu'il était nécessaire d'attendre que les hausses précédentes produisent leurs effets. En Europe, la BCE a poursuivi ses hausses à un rythme similaire de 25 points de base, faisant passer les taux à 3,5 %.

Dans ce contexte, les actifs à risque se sont bien comportés, aidés en cela par la baisse de la volatilité des taux et de l'inflation partout dans le monde, à l'exception du Royaume-Uni. Pour les banques centrales des marchés développés, le mois de juin a été extrêmement chargé. À Sintra, les dirigeants de la BCE, de la Fed et de la BoE ont partagé le même ton restrictif. À l'inverse, le gouverneur de la BoJ Kazuo Ueda a adopté un ton plus accommodant. Le Président de la Réserve fédérale, Jérôme Powell, a déclaré que la Fed n'écarterait pas le scénario de deux hausses consécutives et qu'il ne voyait pas les niveaux d'inflation aux États-Unis revenir à 2 % en 2023 ou en 2024. Par ailleurs, la Présidente de la BCE, Christine Lagarde, a ajouté que la Banque centrale avait encore beaucoup à faire et devrait très probablement augmenter ses taux en juillet, tandis que Andrew Bailey, le Gouverneur de la BoE (qui avait déjà augmenté ses taux de 0,5 % en juin) a expliqué que l'inflation au Royaume-Uni continuait de se faire durement sentir. Malgré le contexte macroéconomique incertain et la tourmente post-SVB/CSG en mars, la perception du marché s'est progressivement améliorée concernant les banques, comme en témoigne le mois de mai (qui est le deuxième mois le plus chargé de l'année après janvier) et la réouverture du marché AT1 en juin.



Rapport du Conseil d'Administration

Cleome Bonds (suite)

Investment Grade Corporate (Suite)

Les résultats des banques ont été scrutés par le marché, avec une volatilité importante autour des communications actualisées sur leurs dépôts. Le secteur de la consommation a connu un bon trimestre : les hausses de prix des produits alimentaires et des boissons n'ont pas eu d'incidence majeure sur les volumes. D'un autre côté, les importantes lacunes et les prévisions décevantes de certaines grandes entreprises (Maersk, UPS et Estée Lauder) donnent à penser que les estimations de bénéfices des prochains trimestres pourraient être revues à la baisse. Au niveau de l'offre, les banques ont déjà répondu à environ deux tiers des besoins de financement pour 2023. En ce qui concerne les valeurs non financières, l'activité sur le marché primaire a été plus forte en glissement annuel au premier semestre 2023, tant sur le segment Investment Grade (IG) que sur le segment High Yield (HY), et notamment au deuxième trimestre, malgré un démarrage du trimestre en demi-teinte (surtout sur le segment senior EUR). Parallèlement, le marché hybride a de nouveau été dynamique aux mois de mai et juin, grâce aux secteurs des services aux collectivités et des TMT, après trois mois de faible activité. Dans l'ensemble, les spreads se sont un peu contractés (passant de 168 à 161 points de base), mais la volatilité a été importante : le point bas (à la mi-avril, où les spreads étaient de 154 points de base) contrastait fortement avec le pic observé à la mi-mai, à 172 points de base. Mais les rendements ont évolué à la hausse en règle générale (suivant en cela les hausses de taux), pour terminer le mois à 4,4 % .

Les marchés Euro Investment grade ont une fois de plus été ébranlés, parvenant difficilement à dégager un trimestre positif au T3 (+0,3 %) malgré la hausse des taux et la fragilité de la situation macroéconomique générale. Le début du trimestre a été dominé par une situation macroéconomique relativement résistante, en particulier aux États-Unis, avec un scénario d'atterrissage en douceur qui a commencé à prendre de l'importance. Les chiffres de l'inflation ont sensiblement baissé, bien qu'ils soient encore très éloignés des objectifs à long terme de la Banque centrale ; par conséquent, la politique monétaire est restée restrictive, et des hausses de taux ont eu lieu en juillet aux États-Unis et au sein de l'UE. La fin du trimestre a été marquée par une augmentation des taux (le taux américain à 10 ans atteignant 4,5 %) en raison de la hausse des cours des matières premières et du dynamisme du marché du travail aux États-Unis. Alors que les spreads et les taux sont restés relativement stables pendant les deux premiers mois du trimestre, le mois de septembre a connu une forte volatilité. Au départ, les spreads se sont d'abord fortement contractés pour atteindre 144 points de base (contre 154 points de base), en raison du recul de l'inflation et d'un climat généralement plus positif. Toutefois, la menace de paralysie du gouvernement américain et les prises de décisions restrictives des responsables politiques de la FED ont fait remonter les spreads à plus de 150 points de base. En termes de fondamentaux, les rapports montrent que certaines entreprises ont eu plus de mal que d'autres à répercuter la hausse des prix sur les consommateurs (c'est le cas d'Unilever, de LVMH, de Reckitt Benckiser, de Heineken, notamment). La pression sur les prix devrait s'atténuer d'ici la fin de l'année, mais il est probable que la dispersion augmente quand les marchés évalueront quelles sont les entreprises qui disposent réellement d'un pouvoir de fixation des prix et qui sont à même de maintenir leurs marges. Le marché primaire a été calme en raison de la période de blocage (lock-up period) imposée par la saison de publication des résultats, ainsi que par la saison estivale. Toutefois, quelques transactions ont été réalisées sur le marché aux alentours de fin août. Les marchés secondaires sont restés tendus, avec en général une faible liquidité pour les offres du marché monétaire et les offres à court terme. Le mois de septembre a été exceptionnellement actif, les banques et les pays ayant profité de la stabilité de ce contexte et des spreads serrés. Quelque 57 milliards d'Euros ont été émis sous forme de crédit IG, et les primes d'émission ont atteint en moyenne 15 points de base pour des carnets qui ont été sursouscrits plus de deux fois.

Pendant le quatrième trimestre 2023 (en particulier en novembre et décembre), une forte exubérance a gagné les marchés financiers, car ils anticipaient un revirement « dovish » des banques centrales en raison du recul de l'inflation et des résultats du rapport NFP. Au mois d'octobre, les courbes de rendement des bons du Trésor ont poursuivi leur pentification aux États-Unis et en Europe, sous l'effet notamment des résultats économiques plus favorables que prévu aux États-Unis et de la résistance exceptionnelle de leur marché du travail. Les responsables de la FED ont pris note de la hausse constante des taux à long terme, estimant que le resserrement des conditions financières et la forte augmentation des rendements réels à long terme avaient fait une partie du dur labeur pour le compte de la Réserve fédérale. Dans le même ordre d'idées, de l'autre côté de l'Atlantique, alors que l'impact différé du resserrement des conditions financières se répercute de plus en plus sur l'économie et les marchés, la BCE a elle aussi décidé de ne pas modifier ses taux et a affiché une attitude « dovish », Mme Lagarde ayant mentionné à plusieurs reprises et de manière explicite le net ralentissement de la croissance économique. Mais en novembre, la situation a brusquement évolué : les marchés ont commencé à anticiper de manière assez agressive les baisses de taux pour 2024. Une succession de données économiques a révélé que la diffusion de la politique monétaire restrictive restait forte de part et d'autre de l'Atlantique.

Aux États-Unis, l'économie a montré certains signes de ralentissement, malgré une croissance supérieure aux prévisions au troisième trimestre (5,2 %). Les banques ont continué à limiter le crédit commercial, les ménages ont réduit leurs dépenses discrétionnaires et le marché du travail s'est progressivement refroidi. Au sein de l'UE, l'inflation globale a ralenti au-delà des attentes des décideurs politiques (à 2,4 %), même si l'inflation sous-jacente reste largement supérieure à l'objectif de la BCE, à savoir 3,6 %. Au troisième trimestre en Allemagne, l'économie s'est contractée, sous l'effet d'une baisse des dépenses des ménages. La BCE a toutefois laissé entendre qu'elle s'attendait à un rebond temporaire des chiffres de l'inflation en raison d'effets sous-jacents, étant donné que les prix élevés de l'énergie à partir de l'automne 2022 ne sont plus pris en compte dans les données. Elle a ajouté que la zone euro évitera probablement une récession, car l'amélioration du pouvoir d'achat des consommateurs pourra être à l'origine d'un rebond. Les marchés Euro Investment Grade ont enregistré un trimestre positif (+5,5 %), les spreads ayant diminué (passant de 151 points de base à 136 points de base), surtout en novembre et décembre. Les rendements ont subi une compression beaucoup plus forte, puisqu'ils sont passés de niveaux élevés (4,5 %) à 3,6 %, ce qui représente malgré tout un niveau supérieur à celui des 10 dernières années. La saison de publication des résultats s'est caractérisée par une grande dispersion, et une part importante de sociétés (à la fois sur les segments IG et HY) n'a pas répondu aux attentes en matière de résultats. Même si les marges d'exploitation de la majorité d'entre elles ont été supérieures aux attentes, les prévisions sont généralement plus prudentes et les entreprises ont avoué s'inquiéter de plus en plus de leur capacité à préserver leurs marges. Les marchés ont constaté que Walmart, Burberry, Nordstrom et BASF avaient émis des prévisions prudentes et des avertissements sérieux. Les marchés ont aussi constaté que les valeurs cycliques procédaient à des coupes dans les dépenses d'investissement et que les émetteurs des secteurs industriel et manufacturier diminuaient leurs coûts d'exploitation par le biais de licenciements.



Rapport du Conseil d'Administration

Cleome Bonds (suite)

High Yield Corporate

Dans l'ensemble, l'année 2023 a été très positive pour la classe d'actifs High Yield, mais elle a aussi été marquée par une forte volatilité, en particulier au cours du premier semestre, au moment où les banques centrales relevaient leurs taux d'intérêt. Par ailleurs, des problèmes spécifiques sont intervenus dans le secteur bancaire, SVB et Crédit Suisse ayant provoqué une forte volatilité sur les marchés, même si les turbulences n'ont été que de courte durée. Au deuxième semestre, cependant, les banques centrales ont semblé marquer une pause (la FED en particulier) et ont déclaré que les niveaux d'inflation avaient atteint leur sommet. Dans ce contexte, les marchés « High Yield » ont enregistré des performances stables et, après la volatilité du mois d'octobre (alimentée en partie par le contexte géopolitique au Moyen-Orient), ils se sont nettement redressés. En effet, les deux derniers mois ont été très positifs pour cette classe d'actifs, grâce à la surprenante attitude « dovish » de la FED, qui a conservé des taux constants, sans pour autant contrecarrer les attentes du marché concernant la fin des hausses de taux. Dans la zone euro, les marchés tablent sur des baisses de taux de la BCE de plus de 160 points de base en 2024 et sur une première baisse dès avril 2024. Les fondamentaux des émetteurs « High Yields » ont résisté, même si certains bouleversements sont apparus et que la dispersion s'est matérialisée sur divers segments. En effet, nous avons remarqué que sur un marché aux rendements positifs, le secteur de l'immobilier avait beaucoup souffert. Les valeurs techniques ont été plutôt positives, car la faiblesse de l'offre et des marchés primaires (qui constituent une source de soutien) a été renforcée par un grand nombre de valeurs montantes sur le segment Euro High Yield, alors que les fondamentaux ont été plus mitigés sur le segment USD High Yield. Dans l'ensemble, l'indice ICE BofA-Merrill Global High Yield BB/B 3 % Constrained (couvert), excluant les valeurs financières, a affiché une performance de +9,7 %, les rendements s'étendant largement à 7 % (contre 8,2%) au cours de l'année. Les spreads ont été extrêmement volatiles, atteignant 472 points de base en mars, avant de retomber à des niveaux extrêmement serrés d'environ 316 points de base à la fin de l'année.

La volatilité est restée une constante au cours de ce premier trimestre 2023 : en effet, le mois de janvier a bénéficié de l'exubérance du quatrième trimestre 2022, tandis que les mois de février et mars ont vu le retour des périodes de positionnement « risk-off » (sans risque). Vers la fin du mois de mars 2023, les marchés High Yield ont à nouveau connu un rebond à la suite d'un discours moins restrictif de la part des banques centrales. Dans l'ensemble, les spreads ont connu une certaine contraction (de 442 points de base à 412 points de base), mais la volatilité a été forte : en effet, le point le plus bas (le 7 mars, lorsque les spreads étaient à 347 points de base) contrastait avec le pic enregistré le 20 mars (à 485 points de base). Les rendements se sont comportés de façon similaire, passant de 6,1% à 7,1%, avant de s'établir à 6,7% à la fin du trimestre. Le rebond de janvier a été motivé par la conjonction suivante : baisse de l'inflation aux États-Unis, réouverture inattendue de la Chine et recul des prix de l'énergie en Europe. En mars, les spreads de crédit se sont fortement élargis sous l'effet de la crise financière induite par la faillite de SVB et du Crédit suisse ; les taux sont remontés en mars, les investisseurs se tournant vers des actifs à faible risque. La BCE et la FED ont toutes deux annoncé qu'elles étaient prêtes à injecter des liquidités au moyen de guichets d'escompte, afin de préserver la stabilité financière, même si elles ont toutes deux réaffirmé leur intention de lutter contre l'inflation. Sur le plan des fondamentaux, les chiffres du quatrième trimestre 2022 ont été meilleurs que ce que l'on pouvait craindre. Toutefois, des bouleversements apparaissent au niveau des notations les plus basses et les perspectives sont très incertaines. En ce qui concerne les valorisations, les rendements ont conservé une relative attractivité, bien que les spreads ne soient pas encore adéquats pour les risques en présence. Quant aux valeurs techniques, elles restent solides en Europe, où les flux sortants sont limités et l'offre très négative, tandis que la tendance se renverse aux États-Unis (avec des flux sortants importants et une offre qui se redresse lentement). Netflix a finalement été reclassé Investissement grade par Moody's au terme de deux années, avec des perspectives positives. Côté négatif, le secteur de l'immobilier est resté sous pression, puisque les investisseurs s'interrogent sur les valorisations et les profils de liquidité.

Après un début d'année volatile, les marchés Euro High Yield ont affiché un deuxième trimestre positif (+1,6 %) malgré la hausse des taux et une situation macro-économique globalement fragile dans le secteur privé. Les spreads et les taux sont restés relativement stables pendant les deux premiers mois du trimestre, mais juin a été marqué par une forte contraction des spreads après la signature de l'accord sur le plafond de la dette aux États-Unis. Ce mois a connu un peu de répit, car la Fed a commencé par un « bond » restrictif, indiquant qu'elle pourrait avoir besoin d'augmenter à nouveau les taux lors de la prochaine réunion, tout en précisant qu'il était nécessaire d'attendre que les hausses précédentes produisent leurs effets. En Europe, la BCE a poursuivi ses hausses à un rythme similaire de 25 points de base, faisant passer les taux à 3,5 %. Dans ce contexte, les actifs à risque se sont bien comportés, aidés en cela par la baisse de la volatilité des taux et de l'inflation partout dans le monde, à l'exception du Royaume-Uni. Dans l'ensemble, les spreads se sont un peu contractés (passant de 411 à 392 points de base), mais la volatilité a été importante : le point bas (à la mi-juin, où les spreads étaient de 367 points de base) contrastait fortement avec le pic observé à la mi-mai, à 429 points de base. La situation a été similaire pour les rendements, qui sont passés d'un point bas (6,6% fin mai) à 6,9 % à la fin du trimestre.



Rapport du Conseil d'Administration

Cleome Bonds (suite)

High Yield Corporate (suite)

Les fondamentaux ont bien résisté au niveau de la plupart des chiffres du premier trimestre, conformément aux attentes, même si le degré de dispersion a continué d'augmenter. Par exemple, l'opérateur de télécommunications français SFR a affiché des résultats décevants, avec un effet de levier atteignant 6,2x, et a communiqué des prévisions très modestes pour les trimestres suivants. Résultat : les obligations se sont négociées sur un marché en difficulté, alors que la probabilité d'une restructuration de la dette augmentait de manière significative. Aux États-Unis, les taux de défaut ont commencé à augmenter, avec 10 émetteurs en défaut sur des obligations d'une valeur de 7,2 milliards d'USD en mai (ce qui correspond à un taux de défaut annualisé de 7,3 %, alors que le taux de défaut réel sur 12 mois était de 2,3 %). Un nombre croissant de bouleversements a commencé à apparaître sur les marchés High Yield, avec des avertissements répétés sur les bénéfices du secteur de la chimie, la plupart des entreprises étant confrontées à un déstockage incessant de la part de leurs clients. Côté positif, le secteur du divertissement a encore affiché de très bonnes performances, la majorité des croisiéristes publiant des chiffres et des perspectives solides. Les valeurs techniques sont restées fortes, les flux entrants sont restés faibles et l'offre très limitée ; le volume des marchés Euro High Yield s'est contracté du fait de l'apparition de plusieurs nouvelles valeurs montantes.

Les marchés Euro High Yield ont une fois de plus dégagé un trimestre positif au T3 (+1,4 %) malgré la hausse des taux et la fragilité de la situation macroéconomique générale. Le début du trimestre a été dominé par une situation macroéconomique relativement résistante, en particulier aux États-Unis, avec un scénario d'atterrissage en douceur qui a commencé à prendre de l'importance. Les chiffres de l'inflation ont sensiblement baissé, bien qu'ils soient encore très éloignés des objectifs à long terme de la Banque centrale ; par conséquent, la politique monétaire est restée restrictive, et des hausses de taux ont eu lieu en juillet aux États-Unis et au sein de l'UE. La fin du trimestre a été marquée par un rebond des taux (le taux à 10 ans américain atteignant 4,5 %) en raison de la hausse des cours des matières premières et du dynamisme des marchés du travail aux États-Unis. Alors que les spreads et les taux sont restés relativement stables pendant les deux premiers mois du trimestre, le mois de septembre a connu une forte volatilité. Au départ, les spreads se sont contractés, en raison du recul de l'inflation et d'un climat généralement plus positif. Toutefois, la menace de paralysie du gouvernement américain et les prises de décisions restrictives des responsables politiques de la FED ont fait remonter les spreads. Il faut souligner qu'au cours du trimestre, les spreads HY en EUR se sont constamment négociés à des niveaux plus élevés (plus de 50 points de base) que leurs équivalents américains. Sur le front microéconomique, et en l'absence de soutien des banques centrales, nous avons observé une forte disparité entre les secteurs bénéficiant de la réouverture et de la demande latente (tels que l'automobile et les voyages) et d'autres secteurs plus sensibles aux taux, notamment l'immobilier, la construction et les produits chimiques. Aux États-Unis, les taux de défaut ont continué à augmenter, et les prévisions laissent entrevoir un taux supérieur à 4 % (moyenne historique à long terme).

Pendant le quatrième trimestre 2023 (en particulier en novembre et décembre), une forte exubérance a gagné les marchés financiers, car ils anticipaient un revirement « dovish » des banques centrales en raison du recul de l'inflation et des résultats du rapport NFP. Les marchés Euro High Yield ont réalisé un trimestre nettement positif (+5,74 %) avec un rebond de certaines des valeurs les plus faibles de cet univers d'investissement. Au mois d'octobre, les courbes de rendement des bons du Trésor ont poursuivi leur pentification aux États-Unis et en Europe, sous l'effet notamment des résultats économiques plus favorables que prévu aux États-Unis et de la résistance exceptionnelle de leur marché du travail. Les responsables de la FED ont pris note de la hausse constante des taux à long terme, estimant que le resserrement des conditions financières et la forte augmentation des rendements réels à long terme avaient fait une partie du dur labeur pour le compte de la Réserve fédérale. Dans le même ordre d'idées, de l'autre côté de l'Atlantique, alors que l'impact différé du resserrement des conditions financières se répercute de plus en plus sur l'économie et les marchés, la BCE a elle aussi décidé de ne pas modifier ses taux et a affiché une attitude « dovish », Mme Lagarde ayant mentionné à plusieurs reprises et de manière explicite le net ralentissement de la croissance économique. Mais en novembre, la situation a brusquement évolué : les marchés ont commencé à anticiper de manière assez agressive les baisses de taux pour 2024. Une succession de données économiques a révélé que la diffusion de la politique monétaire restrictive restait forte de part et d'autre de l'Atlantique. Aux États-Unis, l'économie a montré certains signes de ralentissement, malgré une croissance supérieure aux prévisions au troisième trimestre (5,2 %). Les banques ont continué à limiter le crédit commercial, les ménages ont réduit leurs dépenses discrétionnaires et le marché du travail s'est progressivement refroidi. Au sein de l'UE, l'inflation globale a ralenti au-delà des attentes des décideurs politiques (à 2,4 %), même si l'inflation sous-jacente reste largement supérieure à l'objectif de la BCE, à savoir 3,6 %. Au troisième trimestre en Allemagne, l'économie s'est contractée, sous l'effet d'une baisse des dépenses des ménages. La BCE a toutefois laissé entendre qu'elle s'attendait à un rebond temporaire des chiffres de l'inflation en raison d'effets sous-jacents, étant donné que les prix élevés de l'énergie à partir de l'automne 2022 ne sont plus pris en compte dans les données. Elle a ajouté que la zone euro évitera probablement une récession, car l'amélioration du pouvoir d'achat des consommateurs pourra être à l'origine d'un rebond.

Du point de vue des fondamentaux, la dispersion est restée élevée entre les valeurs cycliques et non cycliques (et entre les sociétés qui ont le pouvoir de fixer les prix et celles qui ne l'ont pas), car les coûts de l'inflation continuent de réduire les marges. Sur le plan microéconomique, la saison de publication des résultats a été marquée par de fortes disparités et une part importante des entreprises n'a pas réussi à répondre aux attentes en matière de résultats. Même si les marges d'exploitation de la majorité d'entre elles ont été supérieures aux attentes, les prévisions sont généralement plus prudentes et les entreprises ont avoué s'inquiéter de plus en plus de leur capacité à préserver leurs marges. Sur le plan des valeurs techniques, l'offre a de nouveau été assez réduite au cours du trimestre, alors que quelques émetteurs supplémentaires ont été reclassés en catégorie Investissement grade (Ellis, Lufthansa, Ford). En fait, Ford constitue la plus importante valeur montante de tous les temps et a apporté un soutien solide aux marchés High Yield jusqu'à la fin de l'année.



Rapport du Conseil d'Administration

Cleome Bonds (suite)

Obligations convertibles

Janvier s'est caractérisé par une forte hausse des marchés boursiers, et notamment des valeurs cycliques, alors que les craintes de récession s'atténuaient sur fond de baisse du prix de l'essence et de fin des restrictions sanitaires en Chine. En mars, les craintes liées au secteur financier (SVB, Crédit suisse) ont conduit à une correction des marchés boursiers, mais de courte durée grâce aux interventions des autorités de régulation, qui ont permis de limiter la contagion. Grâce à une croissance économique robuste, les marchés ont été soutenus jusqu'au mois d'août. Mais le dynamisme des données macroéconomiques, en déplaçant les attentes sur la fin du cycle de hausse des taux, a pesé sur les principaux indices jusqu'à fin octobre. Début novembre, le discours de bienvenue de la Banque centrale américaine a rassuré les investisseurs sur la fin du cycle de hausse des taux, ce qui a déclenché un fort rebond des marchés boursiers, un assouplissement des taux d'intérêt et un resserrement des spreads de crédit.

Sur le plan sectoriel, les valeurs technologiques ont connu une forte progression cette année, stimulées par l'émergence de l'intelligence artificielle générative.

Notre classe d'actifs a surtout bénéficié du rebond des marchés boursiers et, à un degré moindre, de la baisse des taux d'intérêt et du resserrement des spreads de crédit. Par contre, la forte baisse de la volatilité implicite a pénalisé les obligations convertibles à l'échelle mondiale.

Au terme de l'année 2023, les niveaux des marchés boursiers et le sentiment des investisseurs s'inscrivent à nouveau dans un scénario idéal, caractérisé par des taux d'intérêt directs plus bas aux États-Unis et en Europe, une baisse de l'inflation et une croissance économique solide. Certes, un tel scénario est envisageable, mais en cas d'échec, la sanction pourrait être sévère. C'est pourquoi nous pensons que les obligations convertibles, avec leur profil intrinsèquement convexe, offrent un moyen particulièrement adapté d'aborder les marchés boursiers, d'autant que notre classe d'actifs bénéficie de deux atouts majeurs : un marché primaire durable et diversifié, et une valorisation particulièrement attractive, d'un niveau de volatilité implicite historiquement bas en Europe.

Marchés émergents

Les marchés obligataires mondiaux ont traversé une année en forme de montagnes russes, mais l'ont clôturée sur une note résolument positive. La dette des pays émergents a aussi manifesté une forte volatilité, mais a terminé l'année sur une surperformance nette, avec +11,09 % en 2023 pour l'indice JPM EMBI Global Diversified. Pendant cette année, les principaux moteurs de performance du marché ont été la Fed (avec ses effets sur les taux américains), ainsi que la reprise de plusieurs émetteurs ayant rencontré des difficultés. De ce fait, les taux ont fini l'année pratiquement au même point, le portage et la contraction des spreads ayant joué un rôle prépondérant pour cette classe d'actifs.

Au T1, la classe d'actifs EMD HC (+1,9 %) a progressé principalement en raison des flux « refuges » vers les bons du Trésor américain, tandis que les spreads des pays émergents ont augmenté, donnant lieu à des rendements positifs pour les bons du Trésor (mais négatifs pour les spreads). Les spreads des pays émergents ont clôturé le trimestre sur une hausse de 32 points de base, tandis que les taux d'intérêt à 10 ans du Trésor américain ont reculé.

Chaque mois au cours du trimestre, les thèmes d'investissement ont évolué. Janvier aura été marqué par la réouverture du commerce chinois, ce qui a renforcé les secteurs des matières premières et les actifs risqués en général, et généré des flux dans les classes d'actifs. En février, les bons résultats des États-Unis et l'inflation persistante ont réveillé les craintes d'un resserrement monétaire durable de la part de la Fed. Mars s'est caractérisé par les difficultés financières des banques régionales américaines et du Crédit suisse, ce qui a déclenché une nouvelle réduction des positions optimistes sur les segments High Yield des marchés émergents (EM-HY) et des sorties de classes d'actifs. Mais les autorités ont réagi rapidement et de façon décisive mi-mars, stoppant ainsi la contagion aux marchés à risque.

En Équateur, un référendum constitutionnel proposé par le Président Lasso (favorable aux réformes) a échoué, déclenchant des motions de destitution et entraînant une nouvelle crise politique dans le pays. Les élections présidentielles au Nigéria se sont soldées par la victoire du candidat de l'Establishment (Tinubu).

Le T2 a dégagé une performance similaire à celle du T1 (+2,2 %), mais avec un renversement de tendance entre les taux et les spreads. En effet, les spreads des pays émergents ont diminué de 52 points de base, tandis que les bons du Trésor américain à 10 ans ont augmenté de 37 points de base. Au cours du trimestre, les thèmes d'investissement sont restés volatils d'un mois sur l'autre. La stabilisation du sentiment des marchés après la crise bancaire régionale de mars définit bien le mois d'avril. En mai, les rendements des bons du Trésor américain ont augmenté, car les chiffres du marché du travail restent étonnamment résistants malgré l'augmentation cumulée de 500 points de base du taux des fonds fédéraux. En juin, les taux de base ont continué à augmenter, mais ces mouvements ont été largement compensés par la performance des crédits en difficulté des pays émergents, grâce à l'optimisme suscité par la finalisation des restructurations de la dette des pays émergents et à l'augmentation de l'aide du FMI.

Les écarts de performance entre les pays de la zone euro se sont confirmés, les titres HY - High Yield (4,1 %) surperformant les titres IG - Investment Grade (0,5 %). Les crédits notés CCC ont enregistré une performance de 16,9 % en juin et de 21,2 % sur le trimestre ; le Pakistan, l'Ukraine et l'Argentine ont affiché les rendements les plus élevés, alors que le Koweït, la Pologne et l'Inde ont réalisé les rendements les plus faibles.

Les valorisations équatoriennes ont progressé en avril après l'annonce d'un accord d'échange de dette (dette-nature) destiné à soutenir les efforts de préservation des îles Galápagos. Le Gabon a été le deuxième pays émergent, après l'Équateur en 2023, à annoncer son intention de réaliser un échange de dette (dette-nature) à hauteur de 500 millions d'USD et de remplacer les euro-obligations par un financement concessionnel de l'organisation à but non lucratif The Nature Conservancy (TNC), implantée aux États-Unis, en échange d'un engagement en faveur de la préservation de l'environnement marin.

Note : les informations contenues dans ce rapport sont fournies à titre informatif et ne présagent pas de performances futures.



Rapport du Conseil d'Administration

Cleome Bonds (suite)

Marchés émergents (suite)

En Turquie, l'opposition a perdu face au Président Erdogan et à son parti AK (défaite qui a provoqué une correction des actifs et de la livre turque, puisque certains acteurs du marché s'attendaient à un changement de gouvernement). Les spreads de crédit turcs se sont stabilisés avec la nomination d'un Ministre des Finances et d'un Gouverneur de la Banque Centrale pragmatiques, chargés d'inverser les politiques monétaire et fiscale, qui étaient d'une souplesse insoutenable.

Alors que le FMI a approuvé en mai un mécanisme renforcé de crédit destiné au Ghana, d'un montant de 3 milliards d'USD et d'une durée de 3 ans (levant les incertitudes liées à un accord anticipé de restructuration de la dette), la Zambie a conclu un accord avec ses créanciers du secteur public en juin. D'autres pays en difficulté, qui avaient des restructurations de dette en attente (comme le Sri Lanka) ou qui attendaient l'approbation du Conseil d'administration du FMI (comme le Pakistan et la Tunisie) se sont également redressés à la suite de cette nouvelle.

Les obligations argentines ont rebondi en juin suite au choix surprise du candidat aux élections présidentielles pour le parti péroniste en place, Sergio Massa, homme politique expérimenté et Ministre de l'économie depuis juillet 2022. Il n'était pas parvenu à stabiliser l'inflation ou le taux de change depuis sa nomination au poste de Ministre, mais il était perçu comme un homme politique moins idéologique que les Kirchner.

Le T3 est le seul trimestre durant lequel cette classe d'actifs a enregistré une performance négative, à -2,2 %. La performance positive des spreads, comme au deuxième trimestre, a été insuffisante pour compenser l'effondrement massif des rendements du Trésor américain. La Fed a relevé le taux des fonds fédéraux de 25 points de base en juillet et l'a laissé inchangé en septembre, mais a annoncé une nouvelle hausse d'ici la fin de l'année, ainsi qu'un nombre plus limité de réductions l'année prochaine ; elle a par ailleurs indiqué qu'elle adopterait une approche plus restrictive, avec une extrême dépendance aux données. En septembre, une correction importante des taux de fin de cycle s'est produite sous l'effet conjugué de l'attitude résolument restrictive de la Fed, de la position vendeuse du marché du Trésor américain et des préoccupations concernant l'impact des lourds déficits budgétaires et du resserrement quantitatif sur les conditions de l'offre et de la demande, au niveau des bons du Trésor américain à long terme.

Les investissements souverains en devises fortes ont été globalement plus fragiles en raison de la progression des rendements, à quelques exceptions près. Le Gabon a été le pays le plus vulnérable en raison du coup d'État militaire qui s'est déroulé peu de temps après des élections entachées d'irrégularités. Ce coup d'État a entraîné dans son sillage d'autres pays africains, tandis qu'en Amérique latine, l'Équateur s'est redressé après le premier tour des élections, qui a débouché sur un second tour opposant un candidat de droite à Luisa González, ce qui a atténué le risque d'un retour à un gouvernement dirigé de facto par Rafael Correa. Parmi les autres exceptions, citons le Salvador, qui a poursuivi sa progression grâce à une discipline budgétaire stricte et à une forte baisse de la criminalité, ou le Venezuela, qui s'est ressaisi à la suite de rumeurs sur un éventuel assouplissement des sanctions en contrepartie de la participation de candidats de l'opposition aux prochaines élections, ou encore le Liban, où le Vice-gouverneur de la Banque centrale a repris la direction de la Banque centrale par intérim. L'Argentine a enregistré des baisses de prix en août après la victoire du candidat libertarien Javier Milei lors des primaires.

Les pays où des restructurations sont imminentes (comme le Ghana et la Zambie) ont réussi à préserver leurs récentes avancées, les scénarios de relance étant orientés à la hausse.

Au T4, la dette des pays émergents (EMD) a enregistré des résultats exceptionnels (+9,2 %). C'est le produit de l'effet combiné des taux positifs et des rendements des spreads. La Fed a maintenu le taux des fonds fédéraux en septembre, novembre et décembre, consciente des risques équilibrés en matière de croissance et d'inflation et compte tenu du resserrement des conditions financières au troisième trimestre. Les propos du Président Powell en novembre et décembre ont témoigné d'une position peu à peu plus « dovish » et d'un FOMC en suspens, en l'absence de résilience du marché du travail américain et sur la base d'une persistance des tensions inflationnistes. Au-delà de cette bonne performance, la dette des pays émergents a fait la une de l'actualité pendant ce trimestre.

En Argentine, le premier tour des élections présidentielles du 22 octobre n'a pas désigné de vainqueur. Le 19 novembre, un second tour contesté a eu lieu, remporté à la surprise générale par Javier Milei, populiste libertaire indépendant peu soutenu par le Congrès. Investi le 10 décembre, le Président élu Javier Milei a promis un ajustement macroéconomique rapide et une rupture nette avec les politiques péronistes des quatre années précédentes. Depuis la fin du mois d'octobre, les obligations argentines ont fait un bond de près de 38 %. Nous pensons que les risques de mise en œuvre sont élevés, car le pays n'a jamais réussi à imposer l'austérité budgétaire nécessaire pour sortir de son cycle de croissance en dents de scie, de ses erreurs en matière de gestion budgétaire, de son inflation galopante et de son historique en matière de défaut.

Après plusieurs années d'une politique étrangère très restrictive à l'égard du Venezuela, l'administration américaine a conclu un accord avec le pays en échange d'un assouplissement des sanctions américaines sur la production et les exportations de pétrole vénézuélien (pour une durée de six mois) et de la levée de toutes les restrictions concernant la négociation sur le marché secondaire des obligations souveraines et de l'entreprise publique PDVSA, avec l'assurance donnée par le régime de Maduro que les élections générales de 2024 permettraient aux partis d'opposition d'être représentés. Le jour même de l'annonce, la valeur des obligations vénézuéliennes et de PDVSA a doublé, partant de niveaux très bas. Quelques semaines plus tard, JP Morgan ajoutait la dette du Venezuela et de PDVSA à son indice de surveillance, dans l'optique d'une éventuelle réintégration dans l'indice de référence relatif à la dette souveraine. En novembre, le gouvernement vénézuélien actuel a accordé de nouvelles garanties aux dirigeants de l'opposition, témoignant ainsi de son engagement en faveur de l'accord conclu.



Rapport du Conseil d'Administration

Cleome Bonds (suite)

Marchés émergents (suite)

En octobre, la Zambie, après être parvenue en juin à un accord de restructuration de sa dette à hauteur de 6,3 milliards de dollars avec ses créanciers officiels, a conclu avec un important groupe de créanciers privés un accord de principe sur la restructuration de 3 milliards de dollars d'obligations internationales. Nous pensons que la Zambie a déjà fait une grande partie du travail avec ces deux groupes de créanciers et espérons que l'accord sera finalisé au cours du premier semestre 2024.

Le Sri Lanka est parvenu à conclure un accord de restructuration avec la Chine (son principal créancier bilatéral) et avec d'autres créanciers officiels représentés par l'OCC (Official Creditor Committee), dirigé par le Japon, l'Inde et le Club de Paris. Ce sont là des étapes importantes dans la résolution du défaut du Sri Lanka. Parallèlement, les créanciers privés ont eux aussi progressé dans la restructuration des euro-obligations : ils ont présenté une première proposition au gouvernement sri-lankais en octobre. Elle n'a pas été acceptée par le gouvernement, mais elle constitue une première étape importante dans la résolution du problème de défaut.

Cleome Index EMU Equities

En Europe, malgré l'accroissement rapide des taux d'intérêt et l'agitation dans le secteur bancaire en mars, l'activité économique a également surpris à la hausse pendant le premier trimestre, sur fond de baisse des prix de l'énergie et de résilience de l'activité des services. L'indice PMI composite de la zone euro de mars a atteint 54,1, son niveau le plus élevé depuis dix mois, ce qui est nettement supérieur aux attentes. Sur le front de l'inflation, bien que l'IPC de base ait poursuivi sa baisse pendant tout le trimestre, passant de 9,2 % en glissement annuel en décembre à 8,5 % en février, l'inflation sous-jacente a augmenté, passant de 5,2 % à 5,6 % au cours de la même période. Face à une croissance plus résistante que prévu et à une inflation sous-jacente obstinément élevée, la Banque centrale européenne (BCE) a augmenté son taux de dépôt de 50 points de base en mars, dans un contexte de turbulences bancaires liées à l'effondrement de la Silicon Valley Bank aux États-Unis et aux difficultés qui en ont découlé pour le Crédit suisse en Europe. La BCE a par ailleurs mis à jour ses projections macroéconomiques et anticipe désormais pour cette année une croissance plus forte, assortie d'une baisse de l'inflation. Malgré l'impact sur les actions bancaires en mars, les actions européennes ont surperformé au cours du trimestre, offrant une performance légèrement supérieure à 10 %.

Au deuxième semestre, après une reprise des enquêtes de conjoncture dans la zone euro au début de l'année, la composante « nouvelles commandes » de l'enquête PMI composite auprès des entreprises a de nouveau chuté pour atteindre des niveaux de contraction. Les enquêtes de conjoncture ont dressé des perspectives particulièrement sombres pour le secteur manufacturier, tandis que les perspectives du secteur des services restent positives. Comme c'est le cas aux États-Unis, la demande de prêts aux entreprises dans la zone euro est actuellement en train de s'affaiblir. Une inflation sous-jacente supérieure à 5 % a contraint la Banque centrale européenne à relever ses taux à 3,5 % et à souligner que le chemin à parcourir était encore long.

Il apparaît de plus en plus que l'économie européenne risque de connaître une stagflation au cours du troisième trimestre, car les données relatives à la croissance de la zone se détériorent, et que dans le même temps, les niveaux d'inflation globaux restent élevés. En Europe, diverses publications récentes font état d'une perte de vitesse continue de l'économie dans son ensemble. Par exemple, en septembre, l'indice PMI de l'industrie manufacturière et des services était inférieur à 50 (43,4 et 48,4 respectivement), ce qui laisse supposer une contraction de l'économie. En ce qui concerne l'inflation, même si l'IPC de base de septembre a baissé de 70 points de base, passant de 5,2 % à 4,5 %, il reste bien supérieur aux taux de la BCE (4 %), et la hausse des cours du pétrole et du gaz pose des problèmes supplémentaires dans la région.

Les actions européennes ont dégagé un rendement élevé de 6,7 % sur le dernier trimestre, la composition de l'indice constituant le principal facteur de sous-performance par rapport aux États-Unis (plutôt que la sous-performance au niveau de chaque secteur individuel). La BCE a maintenu ses taux à un niveau inchangé et a annoncé une réduction progressive des réinvestissements PEPP au deuxième semestre 2024. Les commentaires de Mme Lagarde lors de la réunion de décembre étaient restrictifs sur les taux, nourris en cela par les prévisions de ses services concernant la révision à la hausse des salaires, des coûts unitaires de main d'œuvre et de l'inflation sous-jacente. La question de la baisse des taux n'a pas été évoquée et Mme Lagarde a déclaré avec fermeté que la BCE ne pouvait pas encore se montrer moins vigilante.

En 2023, le fonds I-Cap: LU1292953418 a réalisé une performance de 19,29 %*, soit 51 points de base de plus que son indice de référence. L'indice MSCI EMU NR a terminé la période en hausse de 18,78 %**.

La surperformance du fonds est essentiellement imputable à la sous-performance de plusieurs exclusions ISR dans les secteurs de la santé et de la consommation discrétionnaire.

Parmi les exemples, citons Bayer AG et Porsche AG, qui ont tous deux fortement sous-performé l'indice de référence MSCI.

* net de frais en EUR

** rendement net en EUR



Rapport du Conseil d'Administration

Cleome Index Europe Equities

En Europe, malgré l'accroissement rapide des taux d'intérêt et l'agitation dans le secteur bancaire en mars, l'activité économique a également surpris à la hausse pendant le premier trimestre, sur fond de baisse des prix de l'énergie et de résilience de l'activité des services. Sur le front de l'inflation, bien que l'IPC de base ait poursuivi sa baisse pendant tout le trimestre, passant de 9,2 % en glissement annuel en décembre à 8,5 % en février, l'inflation sous-jacente a augmenté, passant de 5,2 % à 5,6 % au cours de la même période. Face à une croissance plus résistante que prévu et à une inflation sous-jacente obstinément élevée, la Banque centrale européenne (BCE) a augmenté son taux de dépôt de 50 points de base en mars, dans un contexte de turbulences bancaires liées à l'effondrement de la Silicon Valley Bank aux États-Unis et aux difficultés qui en ont découlé pour le Crédit suisse en Europe. Malgré l'impact sur les actions bancaires en mars, les actions européennes ont surperformé au cours du premier trimestre, offrant une performance légèrement supérieure à 10 %. Depuis le début de l'année, l'économie britannique a également enregistré de meilleurs résultats que ceux qui étaient anticipés. Les actions britanniques ont sous-performé les actions mondiales au cours du trimestre, mais ont néanmoins généré un peu plus de 3 %. La Bank of England a relevé son taux directeur de 25 points de base en mars, le portant à 4,25 %. Et elle n'exclut pas un nouveau resserrement en cas de besoin, pour faire baisser l'inflation.

Pendant le deuxième semestre, la Bank of England a procédé rapidement à un relèvement des taux d'intérêt à 5 %. La Banque a confirmé sa stratégie prospective, soulignant que « si des tensions persistantes devaient apparaître, un nouveau resserrement de la politique monétaire s'imposerait ». Une inflation sous-jacente supérieure à 5 % a contraint la Banque centrale européenne à relever ses taux à 3,5 % et à souligner que le chemin à parcourir était encore long.

Il apparaît de plus en plus que l'économie européenne risque de connaître une stagflation au cours du troisième trimestre, car les données relatives à la croissance de la zone se détériorent, et que dans le même temps, les niveaux d'inflation globaux restent élevés. Le marché britannique a été le deuxième plus performant au niveau de cette zone géographique, avec un rendement de 1,9 % (obtenu en partie grâce à sa forte présence dans le secteur de l'énergie, qui a bénéficié de la forte hausse des cours du pétrole). Les rendements ont été négatifs dans toutes les autres parties du monde, ce qui a fait passer les rendements depuis le début de l'année aux États-Unis et en Europe (hors Royaume-Uni) à 13,1 % et 10,0 %, respectivement.

Les actions européennes ont dégagé un rendement élevé de 6,7 % sur le dernier trimestre, la composition de l'indice constituant le principal facteur de sous-performance par rapport aux États-Unis (plutôt que la sous-performance au niveau de chaque secteur individuel). Le marché boursier britannique a pris du retard en raison d'une exposition plus importante aux valeurs énergétiques peu performantes et de la force de la livre sterling, qui a terminé le trimestre sur une hausse de 3,2 %. La BCE a maintenu ses taux à un niveau inchangé et a annoncé une réduction progressive des réinvestissements PEPP au deuxième semestre 2024. Les commentaires de Mme Lagarde lors de la réunion de décembre étaient restrictifs sur les taux, nourris en cela par les prévisions de ses services concernant la révision à la hausse des salaires, des coûts unitaires de main d'œuvre et de l'inflation sous-jacente. La question de la baisse des taux n'a pas été évoquée et Mme Lagarde a déclaré avec fermeté que la BCE ne pouvait pas encore se montrer moins vigilante.

En 2023, le fonds I-Cap: LU0461106683 a réalisé une performance de 16,26%*, soit 43 points de base de plus que son indice de référence. L'indice MSCI Europe NR a terminé la période en hausse de 15,83%**.

La surperformance du fonds est essentiellement imputable à la sous-performance de plusieurs exclusions ISR dans les secteurs de la santé, de la consommation discrétionnaire et des produits de consommation de base.

Parmi les exemples, citons Bayer AG, Porsche AG et British American Tobacco, qui ont tous fortement sous-performé l'indice de référence MSCI.

* net de frais en EUR

** rendement net en EUR

Cleome Index USA Equities

Compte tenu des données d'inflation en baisse et des bouleversements autour de la Silicon Valley Bank, le « Federal Open Market Committee » (FOMC) a voté à l'unanimité une augmentation du taux des fonds fédéraux de 25 points de base seulement en mars, pour atteindre une fourchette cible de 4,75 % à 5,00 %. Malgré l'impact sur les actions bancaires, l'indice S&P 500 a progressé en mars, grâce aux rendements élevés des actions de croissance, stimulés par la baisse des rendements obligataires. Au cours du premier trimestre, l'indice S&P 500 a progressé de 7,5 %. Les bons du Trésor américain ont affiché un rendement de 3 % sur le trimestre.

Les actions américaines ont été le deuxième marché le plus performant en termes de devises locales, gagnant 9 % au cours du deuxième trimestre. Ce résultat est presque entièrement dû aux grandes actions de croissance, telles que les « méga-capitalisations technologiques » présentes de manière disproportionnée aux États-Unis (le reste du marché affichant des rendements beaucoup plus modestes depuis le début de l'année). L'inflation américaine a fortement chuté, passant d'un pic de 9 % à 4 %, en grande partie grâce aux effets favorables des cours du pétrole, qui ont atteint un sommet en juin dernier et qui ont baissé de manière significative depuis.

Les chiffres économiques publiés pour le troisième trimestre indiquent une dégradation des perspectives de croissance. Les grandes banques ont maintenu leurs taux (Fed, BoE et BNS) ou annoncé des hausses prévues (BCE) lors de la réunion de politique générale de septembre, mais les messages ont été plutôt restrictifs, les banques centrales réaffirmant toutes que le chemin était encore long et que les taux resteraient élevés tant qu'il n'y aurait pas de signes clairs d'une maîtrise de l'inflation.



Rapport du Conseil d'Administration

Cleome Index USA Equities (suite)

L'indice S&P 500, qui est axé sur la croissance, a été le plus performant des principaux indices boursiers au cours du dernier trimestre 2023, affichant un rendement total de 11,7 % (sa meilleure performance trimestrielle depuis trois ans). Sur l'ensemble de l'année, les rendements ont été dominés par les « Magnificent Seven » (valeurs technologiques et d'intelligence artificielle), qui ont généré environ 80 % des rendements de l'indice. Au dernier trimestre 2023, le marché était convaincu que les banques centrales n'avaient plus besoin d'augmenter leurs taux, mais il restait prudent quant à la durée du maintien de ces taux à des niveaux restrictifs. Or, une série d'indices d'inflation en baisse aux États-Unis et en Europe est venue à bout de ces craintes et les investisseurs ont commencé à anticiper des diminutions de préemption de la part des banques centrales. Ce point de vue a été renforcé lors de la réunion du Federal Open Market Committee (FOMC) de décembre, où les dernières projections prévoyaient trois baisses au cours de l'année 2024. Le sentiment du marché a été encore plus mercuriel que d'habitude en 2023, passant des craintes de récession au début de l'année à une croissance résiliente durant l'été, puis à une croissance plus élevée, durant plus longtemps à l'automne, et pour finir, à une focalisation sur les futures baisses de taux. La baisse de l'inflation et les messages « dovish » de la Réserve fédérale ont dissipé les craintes du trimestre précédent. La corrélation positive entre actions et obligations a joué en faveur des investisseurs, les premières et les secondes augmentant de concert. Mais le marché estime qu'il y aura environ deux fois plus de réductions que ne l'indique le graphique à points de la Réserve fédérale et le consensus actuel est celui d'un atterrissage en douceur ; de nombreux secteurs du marché entament donc l'année 2024 avec un objectif de perfection. Les investisseurs suivront de près l'évolution de cette situation en 2024 pour voir si cet objectif se concrétise dans le courant de l'année.

En 2023, le fonds I-Cap: LU0461105875 a réalisé une performance de 26,34 %*, soit 15 points de base de moins que son indice de référence. L'indice MSCI US NR a terminé la période en hausse de 26,49 %**.

Toutefois, les exclusions ISR ont donné un résultat positif : même si l'exclusion de certaines grandes sociétés financières et pharmaceutiques a conduit à une sous-performance, celle-ci a été amplement compensée par la surperformance due à l'exclusion de certains producteurs d'énergie et de certaines sociétés industrielles. Par exemple, les cinq grandes entreprises industrielles exclues en raison de leur implication dans l'armement nucléaire ou controversé (RTX Corp, Honeywell International, Lockheed Martin, Northrop Grumman et General Dynamics) ont toutes nettement sous-performé en 2023. Et dans le secteur de l'énergie, Chevron (qui a été exclu) a réalisé une performance très négative.

* net de frais en USD

** rendement net en USD

Cleome Index World Equities

De manière générale, la croissance mondiale a surpris positivement au cours du premier trimestre 2023. Cette croissance plus soutenue est sans doute bien illustrée par le rebond des enquêtes de conjoncture de l'indice composite PMI (Purchasing Managers' Index) aux États-Unis et en Europe depuis le début de l'année. La baisse des cours de l'énergie et du pétrole a probablement joué un rôle important dans l'amélioration du climat des affaires, ainsi que la réouverture de la Chine. Dans ce contexte, les actions des marchés développés ont enregistré une performance de près de 8 % au cours du premier trimestre.

Après une année 2022 difficile, le premier semestre 2023 a été plus clément pour les portefeuilles équilibrés. Les actions des marchés développés ont enregistré une performance de 15 % depuis le début de l'année et de 7 % sur le deuxième trimestre. Sur les marchés boursiers, les grandes valeurs de croissance ont fortement progressé, affichant un rendement de 27 % depuis le début de l'année et de 11 % au cours du deuxième trimestre. La bonne performance des actions depuis le début de l'année a été facilitée par le fait que la hausse anticipée du chômage dans les pays développés ne s'est pas encore concrétisée, et par un certain optimisme quant à la possibilité d'une forte baisse de l'inflation américaine, sans augmentation du taux de chômage.

Après une reprise vigoureuse des actions au premier semestre 2023, le troisième trimestre a en quelque sorte été un rappel à la réalité. Les actions des marchés développés ont chuté de 3,4 % sur le trimestre, ce qui a ramené les rendements depuis le début de l'année à un niveau (encore élevé) de 11,6 %. Les tensions sur les actifs à risque sont en partie imputables au repli des marchés obligataires mondiaux, l'indice de référence global des obligations ayant reculé de 3,6 % au troisième trimestre. Les obligations et les actions ont chuté simultanément, et ce sont les matières premières qui ont enregistré la meilleure performance, avec un rendement de 4,7 % au cours du troisième trimestre, reflétant ainsi la dynamique de marché de 2022. En résumé, la période de prospérité des actifs à risque au cours du premier semestre de l'année ne devrait pas se poursuivre plus longtemps dans un contexte de ralentissement de l'économie mondiale. Malgré la résilience de l'activité économique observée depuis le début de l'année, les risques de récession restent élevés et tous les segments du marché ne semblent pas correctement positionnés pour un tel scénario.

Le dernier trimestre 2023 a été un véritable cadeau de fin d'année bienvenu pour les investisseurs. Après un léger rappel à la réalité au troisième trimestre, les trois derniers mois de l'année ont été caractérisés par des rendements élevés dans la plupart des grandes catégories d'actifs. L'enthousiasme croissant suscité par la perspective que les banques centrales réduisent les taux d'intérêt plus tôt que prévu en 2024 s'est traduit par un « rebond de tout ou presque ». Les actions des marchés développés ont généré un rendement total de 11,5 %, et les obligations mondiales un rendement de 8,1 %. En effet, les marchés boursiers mondiaux se sont inversés au troisième trimestre. Les marchés des titres à revenu fixe ont affiché des résultats positifs dans l'ensemble. Les perspectives de baisses anticipées de la part des banques centrales, le resserrement des spreads et l'affaiblissement du dollar ont favorisé les rendements positifs. Enfin, les indices mondiaux ont profité d'un effet de levier supplémentaire : l'affaiblissement du dollar a stimulé les rendements en USD du crédit Investment Grade et des obligations indexées sur l'inflation.

En 2023, le fonds I-Cap: LU1292954903 a réalisé une performance de 19,46 %*, soit 14 points de base de moins que son indice de référence. L'indice MSCI World NR a terminé la période en hausse de 19,60%**.



Rapport du Conseil d'Administration

Cleome Index World Equities (suite)

Les exclusions ISR ont donné un résultat positif : même si l'exclusion de certaines grandes sociétés des secteurs des matières premières et de la finance a conduit à une sous-performance, celle-ci a été amplement compensée par la surperformance due à l'exclusion de certains producteurs d'énergie et de certaines sociétés industrielles. Par exemple, dans le secteur de l'énergie, Chevron (qui a été exclu) a réalisé une performance très négative. Dans le secteur des services aux collectivités, les entreprises exclues (Duke Energy Corp et Dominion Energy Corp) ont également enregistré des performances très négatives.

* net de frais en EUR

** rendement net en EUR

Le Conseil d'administration

Luxembourg, le 28 mars 2024.



Rapport d'audit

Aux Actionnaires de
Cleome Index

Notre opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle et sincère de la situation financière Cleome Index et de chacun de ses compartiments (le « Fonds ») au 31 décembre 2022, ainsi que du résultat de leurs opérations et des variations de leurs actifs nets pour l'exercice clôturé à cette même date, conformément aux prescriptions légales et réglementaires du Luxembourg relatives à la préparation et à la présentation des états financiers.

Champ de l'audit

Les états financiers du Fonds comprennent :

- l'état des actifs nets au 31 décembre 2022 ;
- les états des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2022 ;
- l'état des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé à cette date ; et
- les notes relatives aux états financiers, qui incluent un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de notre opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (Loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la Loi du 23 juillet 2016 et des ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous considérons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit constituent une base suffisante et appropriée pour fonder notre opinion.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément au Code de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable (Code IESBA), tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF, ainsi qu'aux exigences éthiques pertinentes dans le cadre de notre audit des états financiers. Nous avons satisfait à nos responsabilités éthiques en vertu de ces exigences.

*PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg
T: +352 494848 1, F: +352 494848 2900, www.pwc.lu*

*Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation gouvernementale n°10028256)
R.C.S. Luxembourg B 65 477 - TVA LU25482518*



Autres informations

Le Conseil d'administration du Fond est responsable des autres informations. Les autres informations se composent des renseignements repris dans le rapport annuel, à l'exclusion des états financiers et de notre rapport d'audit y afférent.

Notre opinion vis-à-vis des états financiers ne couvre pas les autres informations, à l'égard desquelles nous n'exprimons aucune forme de conclusion d'assurance.

S'agissant de l'audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations mentionnées ci-dessus et, ce faisant, à déterminer si celles-ci sont substantiellement incompatibles avec les états financiers ou avec les connaissances que nous avons obtenues dans le cadre de notre audit, ou si elles semblent autrement comporter des anomalies significatives. Si, au terme de notre travail, nous arrivons à la conclusion que les autres informations comportent des anomalies significatives, nous sommes tenus d'en faire part. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du Conseil d'administration du Fond à l'égard des états financiers

Le Conseil d'administration du Fonds est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux exigences légales et réglementaires du Luxembourg dans ce domaine. Il lui incombe également de procéder au contrôle interne qu'il juge approprié afin de permettre la préparation d'états financiers exempts de toute anomalie significative, qu'elle provienne d'une fraude ou d'une erreur.

Dans le cadre de l'établissement des états financiers, il incombe au Conseil d'administration du Fonds d'évaluer la capacité du Fonds et de chacun de ses compartiments à poursuivre leurs activités, de communiquer, s'il y a lieu, des informations liées à la continuité des activités et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins qu'il n'ait l'intention de liquider le Fonds, de fermer l'un quelconque de ses compartiments ou de mettre un terme à ses activités, ou qu'il ne puisse objectivement faire autrement.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé à l'égard de l'audit des états financiers

Notre audit a pour objectif d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'établir un rapport d'audit dans lequel nous faisons part de notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais non une garantie qu'un audit effectué conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux NIA, telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, permettra toujours de déceler une anomalie significative, le cas échéant. Les anomalies peuvent résulter d'une fraude ou d'une erreur, et elles sont considérées comme significatives si, individuellement ou collectivement, elles sont raisonnablement susceptibles d'influer sur les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base de ces états financiers.

Dans le cadre d'un audit effectué conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux NIA, telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons un jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre, nous :

- identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives dans les états financiers, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, définissons et appliquons des procédures d'audit adaptées à ces risques et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour étayer notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que dans le cas d'une anomalie due à une erreur, car la fraude peut impliquer une collusion, une falsification, des omissions intentionnelles, de fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- appréhendons les aspects du contrôle interne pertinents dans le cadre de l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds ;
- évaluons la pertinence des politiques comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations connexes fournies par le Conseil d'administration du Fonds ;
- formulons une conclusion quant à savoir si l'application du principe comptable de continuité d'exploitation par le Conseil d'administration du Fonds est pertinente et, à la lumière des éléments probants recueillis, s'il existe une incertitude importante quant aux événements ou aux conditions susceptibles de remettre en cause la capacité du Fonds ou de l'un de ses compartiments à poursuivre leurs activités. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude importante, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport d'audit, sur les informations correspondantes figurant dans les états financiers ou, si ces informations ne sont pas pertinentes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date du rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs peuvent amener le Fonds ou l'un de ses compartiments à cesser leurs activités;
- évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies, et déterminons si les états financiers reflètent les opérations et les événements sous-jacents dans le sens d'une présentation fidèle.

Nous communiquons avec les personnes en charge de la gouvernance en ce qui concerne, entre autres, la portée et le calendrier prévus de l'audit ainsi que les constatations importantes en découlant, s'agissant notamment de tout dysfonctionnement important dans le contrôle interne.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative

Luxembourg, le 6 avril 2023

Représenté par

Sébastien Sadzot

Seule la version anglaise du présent rapport annuel a été revue par l'auditeur. Par conséquent, le rapport d'audit ne se réfère qu'à la version anglaise officielle du rapport annuel, les autres versions qui résultent de traduction ont été faites sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV. En cas de différence entre la version anglaise officielle et les versions traduites, la version officielle doit être considérée.



État des actifs nets au 31 décembre 2023

		Cleome Index		
		EMU Equities	Cleome Index Corporate Bonds	Euro Government Bonds
		EUR	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	260,837,233	414,125,583	240,589,732
Liquidités en banque et courtier	10	2,860	1,409,552	1,428,170
A recevoir sur souscriptions		1,815,986	3,731,906	467,076
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		5,953	4,697,709	2,205,043
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	0	0	0
Autres actifs		476,341	0	0
Total des actifs		263,138,373	423,964,750	244,690,021
Passifs				
Découvert bancaire		1,292,552	0	0
Montant dû sur les rachats		104,465	920,659	155,699
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	206,930	0
Commissions de gestion à payer	3	21,340	26,860	15,108
Commissions de distribution à payer	4	0	26,188	0
Charges opérationnelles et administratives à payer	5	21,833	32,560	14,947
Total des passifs		1,440,190	1,213,197	185,754
Total des actifs nets		261,698,183	422,751,553	244,504,267



État des actifs nets au 31 décembre 2023

		Cleome Index Euro Long Term Bonds	Cleome Index Euro Short Term Bonds	Cleome Index Europe Equities
		EUR	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	6,996,160	54,411,195	1,504,906,322
Liquidités en banque et courtier	10	52,472	352,265	3,157,296
A recevoir sur souscriptions		0	0	678,332
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		111,319	388,994	870,320
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	0	0	0
Autres actifs		0	0	260,304
Total des actifs		7,159,951	55,152,454	1,509,872,574
Passifs				
Découvert bancaire		0	0	261,584
Montant dû sur les rachats		7,733	2,019	3,891,750
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	0	0
Commissions de gestion à payer	3	1,806	4,706	63,367
Commissions de distribution à payer	4	29,076	9,790	113,976
Charges opérationnelles et administratives à payer	5	686	2,690	126,324
Total des passifs		39,301	19,205	4,457,001
Total des actifs nets		7,120,650	55,133,249	1,505,415,573



État des actifs nets au 31 décembre 2023

		Cleome Index USA Equities	Cleome Index World Equities	Combinés
		USD	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	1,906,093,575	128,473,851	4,335,858,181
Liquidités en banque et courtier	10	813,330	115,281	7,254,174
A recevoir sur souscriptions		8,321,221	0	14,226,203
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		1,419,399	110,909	9,675,178
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	476,914	0	431,733
Autres actifs		0	60,023	796,668
Total des actifs		1,917,124,439	128,760,064	4,368,242,137
Passifs				
Découvert bancaire		5,325,450	155,557	6,530,632
Montant dû sur les rachats		2,712,263	28,050	7,565,689
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	0	206,930
Commissions de gestion à payer	3	82,021	15,367	222,805
Commissions de distribution à payer	4	50,405	0	224,660
Charges opérationnelles et administratives à payer	5	210,769	10,954	400,796
Total des passifs		8,380,908	209,928	15,151,512
Total des actifs nets		1,908,743,531	128,550,136	4,353,090,625



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023

		Cleome Index EMU Equities	Cleome Index Euro Corporate Bonds	Cleome Index Euro Government Bonds
		EUR	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		180,810,724	232,512,812	118,241,839
Revenus				
Dividendes, nets	2h	5,354,327	0	0
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		0	6,717,477	3,510,217
Intérêts sur prêts de titres	7	26,297	39,119	26,491
Intérêts bancaires		8,123	91,792	24,022
Intérêts versés sur prises en pension	2j	0	0	0
Autres revenus		153	809	111
Total des revenus		5,388,900	6,849,197	3,560,841
Frais				
Dividendes payé, nets	2h	0	918	0
Commissions de gestion	3	232,722	245,803	117,482
Charges opérationnelles et administratives	5	196,573	290,212	106,006
Commissions de distribution	4	0	52,917	0
Commissions de dépositaire	5	9,030	15,178	7,309
Coûts de transaction	2g	169,970	2,942	0
Intérêts bancaires		948	0	0
Autres frais		22	0	0
Total des frais		609,265	607,970	230,797
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		4,779,635	6,241,227	3,330,044
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	5,503,965	(3,145,471)	(3,747,700)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	0	173,775	0
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		234	1,471	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		10,283,834	3,271,002	(417,656)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	27,079,053	24,840,341	14,041,140
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	0	(380,060)	0
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		37,362,887	27,731,283	13,623,484
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		108,565,815	198,762,447	122,850,738
Rachats d'actions		(64,967,917)	(35,225,468)	(10,108,793)
Dividendes versés	8	(73,326)	(1,029,521)	(103,001)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		261,698,183	422,751,553	244,504,267



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023

		Cleome Index Euro Long Term Bonds	Cleome Index Euro Short Term Bonds	Cleome Index Europe Equities
		EUR	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		7,547,273	100,619,204	934,751,146
Revenus				
Dividendes, nets	2h	0	0	33,769,228
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		217,970	1,184,663	0
Intérêts sur prêts de titres	7	487	14,726	138,525
Intérêts bancaires		1,221	12,231	28,201
Intérêts versés sur prises en pension	2j	0	0	366
Autres revenus		8	215	2,466
Total des revenus		219,686	1,211,835	33,938,786
Frais				
Dividendes payé, nets	2h	0	0	0
Commissions de gestion	3	21,540	73,791	643,563
Charges opérationnelles et administratives	5	7,872	39,878	1,154,327
Commissions de distribution	4	60,303	19,904	230,365
Commissions de dépositaire	5	316	3,358	52,036
Coûts de transaction	2g	0	0	1,203,693
Intérêts bancaires		0	0	41,193
Autres frais		0	0	56
Total des frais		90,031	136,931	3,325,233
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		129,655	1,074,904	30,613,553
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	(1,043,329)	(4,220,919)	10,965,575
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	0	0	16
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	0	0	0
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		2	(2)	(649,050)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		(913,672)	(3,146,017)	40,930,094
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	1,526,622	5,384,209	134,294,063
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	0
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		612,950	2,238,192	175,224,157
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		150,780	477,624	675,266,477
Rachats d'actions		(1,190,353)	(48,201,771)	(273,883,248)
Dividendes versés	8	0	0	(5,942,959)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		7,120,650	55,133,249	1,505,415,573



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023

		Cleome Index USA Equities	Cleome Index World Equities	Combined
		USD	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		1,495,356,039	112,003,755	3,087,616,795
Revenus				
Dividendes, nets	2h	20,904,350	2,033,503	60,081,016
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		0	0	11,630,327
Intérêts sur prêts de titres	7	157,550	11,277	399,546
Intérêts bancaires		58,479	3,493	222,022
Intérêts versés sur prises en pension	2j	0	0	366
Autres revenus		0	119	3,881
Total des revenus		21,120,379	2,048,392	72,337,158
Frais				
Dividendes payé, nets	2h	0	0	918
Commissions de gestion	3	929,135	172,184	2,348,198
Charges opérationnelles et administratives	5	1,717,139	115,204	3,464,536
Commissions de distribution	4	204,286	0	548,422
Commissions de dépositaire	5	78,616	5,226	163,621
Coûts de transaction	2g	124,883	20,947	1,510,604
Intérêts bancaires		31,303	2,843	73,321
Autres frais		72	63	206
Total des frais		3,085,434	316,467	8,109,826
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements				
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	56,547,399	4,546,234	60,048,686
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	(541,010)	(4,164)	(493,905)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	0	0	173,775
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		157,328	231,440	(273,483)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		74,198,662	6,505,435	123,682,405
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	338,334,002	14,587,483	528,034,540
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	462,918	0	419,063
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	(380,060)
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		412,995,582	21,092,918	651,755,948
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		512,333,996	22,253,531	1,592,124,991
Rachats d'actions		(511,545,410)	(26,765,407)	(923,426,658)
Dividendes versés	8	(396,676)	(34,661)	(7,542,565)
Différence de change		0	0	(47,437,886)
Actifs nets à la fin de l'exercice		1,908,743,531	128,550,136	4,353,090,625



Statistiques

Cleome Index EMU Equities

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		261,698,183	180,810,724	226,832,123
C	LU1292953335	Capitalisation	EUR	1,436.00	241.12	203.72	236.03
C	LU1365257788	Distribution	EUR	98.00	209.49	180.59	213.33
I	LU1292953418	Capitalisation	EUR	33,899.00	2,575.84	2,159.38	2,476.94
R	LU1292953509	Capitalisation	EUR	207,532.64	216.90	182.16	209.39
R	LU1718421743	Distribution	EUR	21,061.43	188.50	161.49	189.22
Z	LU1292953764	Capitalisation	EUR	48,089.00	2,599.96	2,176.98	2,494.97

Cleome Index Euro Corporate Bonds

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		422,751,553	232,512,812	239,459,876
C	LU1542321093	Capitalisation	EUR	3,575.96	150.49	139.66	162.77
C	LU1542321176	Distribution	EUR	747.51	107.50	100.49	117.58
I	LU1542321259	Capitalisation	EUR	139,617.01	147.84	136.98	159.37
R2	LU1542321416	Capitalisation	EUR	20,639.95	139.20	129.02	150.18
R2	LU1622416649	Distribution	EUR	1,571,394.82	141.38	131.99	154.23
Y	LU1542321689	Capitalisation	EUR	157,178.82	40.00	37.45	44.04
Z	LU1542321762	Capitalisation	EUR	1,117,087.55	152.33	140.92	163.72

Cleome Index Euro Government Bonds

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		244,504,267	118,241,839	167,944,525
C	LU1542321929	Capitalisation	EUR	17.54	146.08	136.84	167.65
C	LU1542322141	Distribution	EUR	-	-	148.21	-
I	LU1542322224	Capitalisation	EUR	48,819.35	1,445.85	1,352.58	1,654.73
R2	LU1542322653	Capitalisation	EUR	12,386.38	142.77	133.63	163.56
R2	LU1622416722	Distribution	EUR	494,285.38	138.20	129.98	159.17
S	LU1933089531	Capitalisation	EUR	49,870.32	1,295.16	1,210.76	1,480.19
Z	LU1542322810	Capitalisation	EUR	26,912.07	1,458.36	1,362.64	1,665.04

Cleome Index Euro Long Term Bonds

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		7,120,650	7,547,273	14,097,944
C	LU1542323032	Capitalisation	EUR	1.00	139.86	126.60	187.27
I	LU1542323206	Capitalisation	EUR	3.00	1,544.23	1,399.96	2,074.94
Y	LU1542323891	Capitalisation	EUR	131,363.38	54.15	49.62	74.33
Z	LU1542324196	Capitalisation	EUR	2.00	1,571.13	1,422.14	2,104.90

Cleome Index Euro Short Term Bonds

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		55,133,249	100,619,204	105,761,278
C	LU1542324352	Capitalisation	EUR	1.00	149.41	144.35	150.92
I	LU1542324519	Capitalisation	EUR	9,604.39	1,087.03	1,052.23	1,102.41
V	LU1542324865	Capitalisation	EUR	37,978.00	1,090.96	1,055.61	1,105.51
Y	LU1542324949	Capitalisation	EUR	103,075.45	31.61	30.85	32.58
Z	LU1542325086	Capitalisation	EUR	2.00	1,199.60	1,159.46	1,212.92



Statistiques

Cleome Index Europe Equities

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		1,505,415,573	934,751,146	905,494,964
C	LU0461106337	Capitalisation	EUR	57,442.03	249.95	216.69	243.50
I	LU0461106683	Capitalisation	EUR	24,525.33	2,674.41	2,300.43	2,560.18
R	LU1006087669	Capitalisation	EUR	827,113.39	176.37	151.98	169.44
R	LU1718421826	Distribution	EUR	9,724.64	190.14	167.87	191.76
V2	LU0438017591	Capitalisation	EUR	43,345.91	2,696.76	2,318.03	2,577.97
Y	LU0102768701	Capitalisation	EUR	404,692.47	55.21	48.09	54.19
Z	LU0479710047	Capitalisation	EUR	356,221.00	2,428.27	2,086.20	2,318.98
Z	LU1379319319	Distribution	EUR	124,848.02	2,190.71	1,928.20	2,195.82

Cleome Index USA Equities (Voir la Note 1)

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			USD		1,908,743,531	1,495,356,039	1,532,065,889*
C	LU1006087313	Capitalisation	USD	1,935.35	372.38	297.07	375.75
C	LU1365257515	Distribution	USD	84.00	321.92	259.58	332.27
C - EUR - Hedged	LU2403432581	Capitalisation	EUR	137.37	158.55	129.25	-
C - EUR - Unhedged	LU0461105529	Capitalisation	EUR	3,234.21	552.78	456.44	541.82
I	LU0461105875	Capitalisation	USD	22,881.56	4,444.00	3,517.51	4,406.36
I - EUR - Hedged	LU2197357408	Capitalisation	EUR	1.00	1,713.20	-	-
I - EUR - Unhedged	LU2197357747	Capitalisation	EUR	1,475.00	1,881.69	1,541.59	1,812.73
R	LU1718422477	Capitalisation	USD	39,344.21	291.25	230.95	289.83
R	LU1718422550	Distribution	USD	5,549.90	260.41	208.69	265.00
R - EUR - Hedged	LU2403432748	Capitalisation	EUR	10.00	171.29	-	-
R - EUR - Unhedged	LU1006087586	Capitalisation	EUR	717,083.04	287.65	236.08	278.05
R - EUR - Unhedged	LU1718422394	Distribution	EUR	1,745.00	297.83	246.95	293.82
V	LU0438016601	Capitalisation	USD	126.00	2,653.47	2,099.43	2,628.89
V - EUR - Hedged	LU2403432821	Capitalisation	EUR	11,191.65	1,783.32	1,445.59	-
V - EUR - Unhedged	LU2197358042	Capitalisation	EUR	16,043.51	1,910.87	1,564.86	1,838.98
Y - EUR - Unhedged	LU0102768370	Capitalisation	EUR	210,987.91	87.13	72.31	86.05
Z	LU0644256330	Capitalisation	USD	343,218.33	3,816.70	3,017.36	3,775.29
Z - EUR - Unhedged	LU0479709973	Capitalisation	EUR	19,075.51	6,289.11	5,146.20	6,042.81
Z - EUR - Unhedged	LU1379320085	Distribution	EUR	12,711.00	2,910.65	2,406.19	2,854.17

Cleome Index World Equities

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		128,550,136	112,003,755	169,772,857
C	LU1365257945	Distribution	EUR	4,708.40	274.55	235.30	277.05
I	LU1292954903	Capitalisation	EUR	29,572.70	3,335.07	2,791.91	3,207.61
R	LU1292955033	Capitalisation	EUR	74,510.36	226.30	189.78	218.43
R	LU1718422634	Distribution	EUR	3,707.24	213.20	181.54	208.95
Z	LU1292955207	Capitalisation	EUR	3,259.87	3,367.78	2,815.92	3,231.31

*Actif net Global en EUR - voir la Note 1



Cleome Index EMU Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Autriche				
ERSTE GROUP BANK AG	17,855	EUR	655,814	0.25
OMV AG	6,841	EUR	272,067	0.10
VERBUND AG	5,572	EUR	468,327	0.18
VOESTALPINE AG	9,590	EUR	273,890	0.10
			1,670,098	0.64
Belgique				
AGEAS NOM	10,697	EUR	420,499	0.16
ANHEUSER-BUSCH INBEV	43,632	EUR	2,548,982	0.97
ELIA SYSTEM OPERATOR SA	2,616	EUR	296,393	0.11
GROUPE BRUXELLES LAMBERT GBL	2,926	EUR	208,390	0.08
KBC GROUPE SA	14,124	EUR	829,361	0.32
SYENSQO SA	4,314	EUR	406,638	0.16
UCB	9,360	EUR	738,504	0.28
UMICORE SA	14,950	EUR	372,256	0.14
			5,821,023	2.22
Finlande				
ELISA CORPORATION -A-	7,770	EUR	325,330	0.12
FORTUM CORP	11,131	EUR	145,371	0.06
KESKO CORP	13,546	EUR	242,812	0.09
KONE OYJ -B-	21,908	EUR	989,365	0.38
NESTE	23,022	EUR	741,539	0.28
NOKIA OYJ	343,680	EUR	1,048,911	0.40
NORDEA BANK	166,136	EUR	1,865,043	0.71
ORION CORPORATION (NEW) -B-	8,424	EUR	330,810	0.13
SAMPO	22,769	EUR	901,880	0.34
STORA ENSO -R-	37,962	EUR	475,474	0.18
UPM KYMMENE CORP	30,526	EUR	1,039,716	0.40
WARTSILA CORPORATION -B-	37,948	EUR	498,068	0.19
			8,604,319	3.29
France				
ACCOR SA	11,547	EUR	399,526	0.15
AEROPORTS DE PARIS-ADP-	1,248	EUR	146,266	0.06
AIR LIQUIDE SA	29,188	EUR	5,140,590	1.96
ALSTOM SA	22,561	EUR	274,793	0.11
AMUNDI SA	2,948	EUR	181,597	0.07
ARKEMA SA	3,203	EUR	329,909	0.13
AXA SA	97,884	EUR	2,886,600	1.10
BIOMERIEUX SA	4,783	EUR	481,170	0.18
BNP PARIBAS SA	59,427	EUR	3,719,536	1.42
BOUYGUES SA	14,767	EUR	503,850	0.19
BUREAU VERITAS SA	27,533	EUR	629,680	0.24
CAPGEMINI SE	8,485	EUR	1,601,544	0.61
CARREFOUR SA	31,700	EUR	525,110	0.20
CIE DE SAINT-GOBAIN	37,379	EUR	2,491,684	0.95
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN	40,679	EUR	1,320,440	0.50
COVIVIO SA	5,849	EUR	284,729	0.11
CREDIT AGRICOLE SA	63,852	EUR	820,626	0.31
DANONE SA	39,839	EUR	2,337,752	0.89
DASSAULT SYST.	36,910	EUR	1,632,714	0.62
EDENRED SA	16,143	EUR	873,982	0.33
EIFFAGE	4,292	EUR	416,410	0.16
ENGIE SA	96,304	EUR	1,532,967	0.59
ESSILORLUXOTTICA SA	15,316	EUR	2,781,386	1.06
EURAZEO	3,291	EUR	236,458	0.09

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index EMU Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
GECINA	4,455	EUR	490,496	0.19
GETLINK ACT	28,105	EUR	465,559	0.18
HERMES INTERNATIONAL SA	1,776	EUR	3,407,789	1.30
IPSEN	3,217	EUR	347,114	0.13
KERING	3,943	EUR	1,573,257	0.60
KLEPIERRE SA	17,471	EUR	431,184	0.16
LA FRANCAISE DES JEUX SA	4,616	EUR	151,589	0.06
LEGRAND SA	28,968	EUR	2,725,889	1.04
L'OREAL SA	12,737	EUR	5,739,929	2.19
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	14,644	EUR	10,742,837	4.11
ORANGE	114,698	EUR	1,181,848	0.45
PERNOD RICARD SA	10,422	EUR	1,664,914	0.64
PUBLICIS GROUPE	16,817	EUR	1,412,628	0.54
REMY COINTREAU	687	EUR	79,005	0.03
RENAULT SA	10,751	EUR	396,766	0.15
SANOFI	64,212	EUR	5,763,668	2.20
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	1,637	EUR	392,062	0.15
SCHNEIDER ELECTRIC SE	36,827	EUR	6,694,411	2.56
SOCIETE GENERALE SA	39,233	EUR	942,573	0.36
SODEXO SA	6,762	EUR	673,631	0.26
TELEPERFORMANCE SE	3,115	EUR	411,335	0.16
TOTALENERGIES SE	125,902	EUR	7,755,562	2.96
UNIBAIL RODAMCO	8,038	EUR	537,903	0.21
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	32,276	EUR	921,803	0.35
VINCI SA	26,674	EUR	3,032,834	1.16
VIVENDI SA	61,414	EUR	594,242	0.23
WORLDLINE SA	17,635	EUR	276,340	0.11
			90,356,487	34.53
Allemagne				
ADIDAS AG - REG SHS	8,992	EUR	1,655,966	0.63
ALLIANZ SE PREFERENTIAL SHARE	20,205	EUR	4,888,599	1.87
BASF SE PREFERENTIAL SHARE	44,902	EUR	2,190,320	0.84
BECHTLE	5,040	EUR	228,766	0.09
BEIERSDORF AG	6,112	EUR	829,398	0.32
BMW AG	21,619	EUR	2,178,762	0.83
BRENNTAG - REG SHS	13,561	EUR	1,128,546	0.43
CARL ZEISS MEDITEC AG	2,755	EUR	272,304	0.10
COMMERZBK	61,100	EUR	657,436	0.25
CONTINENTAL AG	5,841	EUR	449,290	0.17
COVESTRO AG	11,221	EUR	591,123	0.23
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	32,753	EUR	1,114,257	0.43
DELIVERY HERO	8,192	EUR	204,882	0.08
DEUTSCHE BANK AG PREFERENTIAL SHARE	109,842	EUR	1,358,086	0.52
DEUTSCHE BOERSE AG - REG SHS	12,115	EUR	2,259,448	0.86
DEUTSCHE LUFTHANSA AG - REG SHS	30,708	EUR	247,138	0.09
DEUTSCHE POST AG - REG SHS	52,304	EUR	2,346,096	0.90
DEUTSCHE TELEKOM AG - REG SHS	176,255	EUR	3,833,546	1.46
E.ON SE	143,174	EUR	1,739,564	0.66
FRESENIUS MEDICAL CARE AG	12,918	EUR	490,367	0.19
FRESENIUS SE	23,021	EUR	646,199	0.25
GEA GROUP AG	18,039	EUR	679,890	0.26
HANNOVER RUECK SE	4,105	EUR	887,912	0.34
HELLOFRESH SE	7,782	EUR	111,361	0.04
HENKEL AG & CO KGAA	8,932	EUR	580,401	0.22
HENKEL AG & CO KGAA PREFERENTIAL SHARE	8,108	EUR	590,749	0.23
INFINEON TECHNOLOGIES - REG SHS	73,148	EUR	2,764,994	1.06
KNORR-BREMSE - BEARER SHS	7,283	EUR	428,240	0.16
LEG IMMOBILIEN - REG SHS	3,834	EUR	304,112	0.12

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index EMU Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
MERCEDES-BENZ GROUP	44,774	EUR	2,800,614	1.07
MERCK KGAA	7,994	EUR	1,151,935	0.44
MTU AERO ENGINES HOLDING AG	4,529	EUR	884,287	0.34
MUENCHENER RUECK - REG SHS	8,775	EUR	3,291,503	1.26
NEMETSCHEK	3,655	EUR	286,844	0.11
PUMA AG	6,781	EUR	342,576	0.13
RATIONAL NAMEN	459	EUR	321,071	0.12
SAP AG	57,243	EUR	7,984,253	3.05
SARTORIUS VORZ.OHNE STIMMRECHT.	1,375	EUR	458,150	0.18
SCOUT24	5,204	EUR	333,889	0.13
SIEMENS AG PREFERENTIAL SHARE	44,455	EUR	7,553,795	2.89
SIEMENS ENERGY - REG SHS	45,105	EUR	541,260	0.21
SIEMENS HEALTHINEERS	14,247	EUR	749,392	0.29
SYMRISE AG	8,748	EUR	871,651	0.33
VOLKSWAGEN AG	2,181	EUR	258,339	0.10
VOLKSWAGEN AG VORZ.AKT	11,283	EUR	1,261,440	0.48
VONOVIA SE	38,001	EUR	1,084,549	0.41
ZALANDO SE	11,240	EUR	241,098	0.09
			66,074,398	25.25
Irlande				
BANK OF IRELAND - REGISTERED	72,337	EUR	594,465	0.23
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC	9,869	EUR	1,579,040	0.60
KERRY GROUP -A-	8,446	EUR	664,363	0.25
KINGSPAN GROUP	11,877	EUR	931,157	0.36
SMURFIT KAPPA PLC	17,914	EUR	642,754	0.25
			4,411,779	1.69
Italie				
AMPLIFON SPA	6,576	EUR	206,092	0.08
ASSICURAZIONI GENERALI SPA	63,749	EUR	1,217,925	0.47
DIASORIN	888	EUR	82,797	0.03
ENEL SPA	448,827	EUR	3,020,606	1.15
ENI SPA	121,074	EUR	1,858,244	0.71
FINCOBANK	38,242	EUR	519,518	0.20
INTESA SANPAOLO	802,939	EUR	2,122,569	0.81
MONCLER SPA	10,285	EUR	572,875	0.22
NEXI SPA	36,585	EUR	270,949	0.10
PRYSMIAN SPA	28,555	EUR	1,175,609	0.45
RECORDATI SPA	6,716	EUR	327,942	0.13
SNAM SPA	98,044	EUR	456,395	0.17
TELECOM ITALIA	285,914	EUR	84,117	0.03
TERNA SPA	88,438	EUR	668,061	0.26
UNICREDIT SPA - REG SHS	94,778	EUR	2,328,222	0.89
			14,911,921	5.70
Luxembourg				
EUROFINS SCIENTIFIC SE	6,754	EUR	398,352	0.15
TENARIS - REG SHS	32,974	EUR	519,176	0.20
			917,528	0.35
Pays-Bas				
ABN AMRO GROUP DEP RECEIPT	27,651	EUR	375,777	0.14
ADYEN	1,153	EUR	1,345,090	0.51
AKZO NOBEL NV	12,800	EUR	957,696	0.37
ARGENX SE	3,443	EUR	1,182,671	0.45
ASM INTERNATIONAL NV	2,824	EUR	1,327,139	0.51
ASML HOLDING NV	21,838	EUR	14,886,964	5.69
ASR NEDERLAND NV	10,067	EUR	429,861	0.16
DAVIDE CAMPARI-MILANO N.V.	20,590	EUR	210,327	0.08
EXOR NV	7,010	EUR	634,405	0.24
FERRARI NV	6,413	EUR	1,957,248	0.75

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index EMU Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
FERROVIAL INTERNATIONAL SE	22,867	EUR	755,068	0.29
HEINEKEN HOLDING	6,944	EUR	531,910	0.20
HEINEKEN NV	15,969	EUR	1,468,190	0.56
ING GROUP NV	196,808	EUR	2,662,025	1.02
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	57,920	EUR	1,506,789	0.58
KONINKLIJKE KPN NV	268,524	EUR	837,258	0.32
NN GROUP NV	17,820	EUR	637,065	0.24
PROSUS NV	76,414	EUR	2,062,032	0.79
QIAGEN - REG SHS	18,211	EUR	717,513	0.27
RANDSTAD BR	11,312	EUR	641,616	0.25
ROYAL PHILIPS NV	43,474	EUR	916,649	0.35
STELLANTIS NV-BEARER AND REGISTERED SHS	127,328	EUR	2,692,987	1.03
STMICROELECTRONICS NV	40,023	EUR	1,810,840	0.69
WOLTERS KLUWER NV	16,979	EUR	2,185,197	0.84
			42,732,317	16.33
Portugal				
EDP ENERGIAS DE PORTUGAL SA - REG SHS	213,735	EUR	973,563	0.37
GALP ENERGIA SA REG SHS -B-	33,676	EUR	449,238	0.17
JERONIMO MARTINS SGPS SA	15,089	EUR	347,651	0.13
			1,770,452	0.68
Espagne				
ACS	16,596	EUR	666,495	0.25
AENA SME SA	3,619	EUR	593,878	0.23
AMADEUS IT GROUP SA -A-	25,503	EUR	1,654,635	0.63
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	333,669	EUR	2,744,761	1.05
BANCO SANTANDER SA - REG SHS	834,944	EUR	3,155,671	1.21
CAIXABANK SA	245,026	EUR	912,967	0.35
CELLNEX TELECOM SA	26,261	EUR	936,467	0.36
EDP RENOVAVEIS SA	37,009	EUR	685,591	0.26
ENAGAS	12,007	EUR	183,287	0.07
GRIFOLS SA -A-	13,672	EUR	211,301	0.08
IBERDROLA SA	364,046	EUR	4,321,225	1.65
INDITEX SHARE FROM SPLIT	59,294	EUR	2,337,962	0.89
NATURGY ENERGY GROUP SA	9,757	EUR	263,439	0.10
REDEIA CORPORACION SA	38,162	EUR	568,995	0.22
REPSOL SA	71,095	EUR	956,228	0.37
TELEFONICA SA	242,620	EUR	857,419	0.33
			21,050,321	8.04
Suisse				
DSM FIRMENICH	11,752	EUR	1,081,184	0.41
			1,081,184	0.41
Royaume-Uni				
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNERS	13,854	EUR	834,011	0.32
			834,011	0.32
États-Unis d'Amérique				
AEGON - REGISTERED SHS	114,595	EUR	601,395	0.23
			601,395	0.23
Total des actions			260,837,233	99.67
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			260,837,233	99.67
Total du portefeuille-titres			260,837,233	99.67
Coût d'acquisition			222,622,329	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index EMU Equities

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	34.53
Allemagne	25.25
Pays-Bas	16.33
Espagne	8.04
Italie	5.70
Finlande	3.29
Belgique	2.22
Irlande	1.69
Portugal	0.68
Autriche	0.64
Suisse	0.41
Luxembourg	0.35
Royaume-Uni	0.32
États-Unis d'Amérique	0.23
	99.67

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	13.61
Électronique et semi-conducteurs	8.74
Industrie pharmaceutique	8.30
Électrotechnique	6.71
Textile et habillement	6.48
Assurance	6.02
Internet et services d'Internet	6.01
Énergie et eau	5.89
Industrie automobile	4.84
Pétrole	4.65
Chimie	4.28
Télécommunication	3.64
Matériaux de construction	3.07
Distribution, commerce de détail	2.50
Tabac et boissons alcoolisées	2.49
Art graphique, maison d'édition	1.60
Industrie agro-alimentaire	1.51
Transport	1.45
Construction de machines et appareils	1.37
Immobilier	1.20
Papier et bois	0.82
Biotechnologie	0.81
Restauration, industrie hôtelière	0.81
Services divers	0.69
Pneus et caoutchouc	0.68
Biens de consommation divers	0.45
Industrie aéronautique et spatiale	0.34
Industrie minière et sidérurgie & chimie	0.30
Services environnementaux et recyclage	0.26
Métaux non ferreux	0.14
	99.67



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Australie				
AUSNET SERVICES HOLDI 1.50 15-27 26/02A	300,000	EUR	282,876	0.07
MACQUARIE GROUP LTD 0.35 20-28 03/12A	400,000	EUR	355,028	0.08
NATL AUSTRALIA BANK 1.125 19-31 20/05A	100,000	EUR	90,371	0.02
NATL AUSTRALIA BANK 1.375 18-28 30/08A	1,100,000	EUR	1,020,667	0.24
SCENTRE GROUP 1.75 18-28 11/04A	1,200,000	EUR	1,097,207	0.26
SCENTRE MGMT LTD 2.25 14-24 16/07A	300,000	EUR	296,258	0.07
TELSTRA CORP LTD 1.125 16-26 14/04A	300,000	EUR	288,029	0.07
TELSTRA CORPORATION 1 20-30 23/04A	278,000	EUR	248,956	0.06
TRANSURBAN FINANCE 4.225 23-33 26/04A	1,000,000	EUR	1,061,105	0.25
TRANSURBAN FINANCE 1.45 19-29 16/05A	400,000	EUR	366,210	0.09
WESTPAC BANKING 1.125 17-27 05/09A	100,000	EUR	93,189	0.02
WESTPAC BANKING 1.45 18-28 17/07A	500,000	EUR	467,755	0.11
WESTPAC BANKING CORP 0.766 21-31 13/05A	1,000,000	EUR	918,450	0.22
			6,586,101	1.56
Autriche				
ERSTE GROUP BAN 0.8750 19-26 22/05A	1,200,000	EUR	1,138,301	0.27
ERSTE GROUP BANK AG 0.05 20-25 16/09A	200,000	EUR	189,188	0.04
ERSTE GROUP BANK AG 0.875 20 27 13/05A	300,000	EUR	278,490	0.07
OMV AG 0.75 20-30 16/06A	770,000	EUR	670,289	0.16
OMV AG 1.875 18-28 04/12A	300,000	EUR	286,071	0.07
VIENNA INSURANCE GRO 1 21-36 26/03A	500,000	EUR	402,135	0.10
			2,964,474	0.70
Belgique				
ANHEUSER BUSCH INBEV 2.70 04-26 31/03A	600,000	EUR	597,918	0.14
ANHEUSER-BUSCH INBEV 1.50 15-30 18/04A	500,000	EUR	460,390	0.11
ANHEUSER-BUSCH INBEV 1.6500 19-31 28/03A	800,000	EUR	735,324	0.17
ANHEUSER-BUSCH INBEV 2.00 16-28 17/03A	900,000	EUR	875,619	0.21
ANHEUSER-BUSCH INBEV 2.875 20-32 02/04A	800,000	EUR	793,508	0.19
BELFIUS BANQUE SA 0.00 19-26 28/08U	500,000	EUR	458,460	0.11
BELFIUS BANQUE SA/NV 0.01 20-25 15/10A	1,800,000	EUR	1,695,266	0.40
BPOST BANK NV 1.25 18-26 11/07A	100,000	EUR	95,465	0.02
ELIA SYSTEM OP SA/NV 3.25 13-28 04/04A	300,000	EUR	303,420	0.07
ELIA SYSTEM OPERATOR 1.375 19-26 14/01A	100,000	EUR	96,235	0.02
ELIA TRANSMISSION BE 0.875 20-30 28/04A	200,000	EUR	174,656	0.04
FLUVIUS SYSTEM 0.2500 21-28 14/06A	1,300,000	EUR	1,151,546	0.27
KBC GROUPE SA 0.6250 19-25 10/04A	200,000	EUR	193,194	0.05
KBC GROUPE SA 3 22-30 25/08A	600,000	EUR	585,666	0.14
SOLVAY SA 2.75 15-27 02/12A 15-27 02/12A	1,200,000	EUR	1,180,559	0.28
VGP SA 2.25 22-30 17/01A	100,000	EUR	79,032	0.02
			9,476,258	2.24
Canada				
CANADIAN IMPERIAL BA 0.375 19-24 03/05A	347,000	EUR	342,888	0.08
MAGNA INTL 1.500 17-27 25/09A	100,000	EUR	95,490	0.02
MAGNA INTL 4.375 23-32 17/03A	800,000	EUR	854,392	0.20
TORONTO DOMINION BANK 3.129 22-32 03/08A	400,000	EUR	392,012	0.09
TORONTO DOMINION BK 1.952 22-30 08/04A	300,000	EUR	275,738	0.07
TOTALENERGIES 2.125 14-29 18/09A	200,000	EUR	191,678	0.05
			2,152,198	0.51
Îles Caïman				
CK HUTCHINSON E 0.7500 21-29 02/11A	500,000	EUR	424,505	0.10
CK HUTCHINSON FINANCE 0.875 16-24 03/10A	300,000	EUR	292,478	0.07
CK HUTCHINSON TCOM FIN 0.75 19-26 17/04A	500,000	EUR	471,495	0.11
CKE HUTCHINSON FINANCE 2.00 16-28 06/04A	200,000	EUR	190,122	0.04
CKH GRP TELECOM FIN 1.125 19-28 17/10A	800,000	EUR	723,196	0.17

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
			2,101,796	0.50
Danemark				
AP MOLLER MAERSK 1.75 18-26 16/03A	200,000	EUR	193,743	0.05
DANSKE BANK A/S 0.625 20-25 12/05A	200,000	EUR	192,265	0.05
DANSKE BANK A/S 4.0000 23-27 12/01A	1,000,000	EUR	1,007,979	0.24
NYKREDIT REALKREDIT 0.875 21-31 28/04A	900,000	EUR	821,894	0.19
NYKREDIT REALKREDIT 0.1250 19-24 10/07A	519,000	EUR	509,040	0.12
ORSTED 3.25 22-31 13/09A	600,000	EUR	595,743	0.14
			3,320,664	0.79
Finlande				
BALDER FINLAND OYJ 1.375 21-30 24/05A	400,000	EUR	291,748	0.07
FORTUM CORP 1.625 19-26 27/02A	1,500,000	EUR	1,446,457	0.34
NORDEA BANK ABP 0.50 21-28 02/11A	800,000	EUR	703,568	0.17
OP CORPORATE BA 1.0000 18-25 22/05A	100,000	EUR	96,696	0.02
OP CORPORATE BANK 0.625 19-29 12/11U	300,000	EUR	257,486	0.06
OP CORPORATE BANK PLC 0.375 21-28 08/12A	500,000	EUR	432,970	0.10
			3,228,925	0.76
France				
AEROPORTS DE PARIS 1.125 19-34 18/06A	100,000	EUR	81,795	0.02
AEROPORTS DE PARIS A 1 20-29 02/07A	600,000	EUR	544,479	0.13
AEROPORTS DE PARIS A 1.5 20-32 02/07A	1,300,000	EUR	1,144,110	0.27
AEROPORTS DE PARIS-ADP- 1 17-27 13/12A	400,000	EUR	374,447	0.09
AIR LIQUIDE FINANCE 0.375 21-33 20/09A	800,000	EUR	634,840	0.15
APRR SA 0.125 20-29 18/09A	300,000	EUR	262,487	0.06
APRR SA 1.25 20-27 14/04A	300,000	EUR	286,050	0.07
APRR SA 1.625 17-32 13/01A	100,000	EUR	90,610	0.02
ARKEMA SA 0.75 19-29 03/12A	200,000	EUR	175,258	0.04
ARKEMA SA 1.50 17-27 20/04A	500,000	EUR	476,873	0.11
ARVAL SERVICE LEASE 4.0 22-26 22/09A	1,500,000	EUR	1,521,082	0.36
AUCHAN HOLDING SA 2.625 19-24 30/01A	500,000	EUR	499,135	0.12
AUCHAN HOLDING SA 3.25 20-27 23/07A	1,300,000	EUR	1,263,920	0.30
AUTOROUTES DU SUD 1.375 18-30 22/01A	100,000	EUR	92,083	0.02
AUTOROUTES DU SUD FRA 1.125 17-26 20/04A	300,000	EUR	288,218	0.07
AXA 3.625 23-33 10/01A	500,000	EUR	530,823	0.13
AXA 3.75 22-30 12/10A	1,000,000	EUR	1,056,884	0.25
BANQUE FEDERATIVE DU 0.1 20-27 08/10A	200,000	EUR	179,330	0.04
BFCM 0.01 21-26 11/05A	800,000	EUR	743,960	0.18
BFCM 0.25 21-28 19/01A	200,000	EUR	173,396	0.04
BFCM 1.25 15-25 14/01A	1,200,000	EUR	1,170,125	0.28
BFCM 1.25 20-30 03/06A 1.25 20-30 03/06A	500,000	EUR	433,038	0.10
BFCM 1.75 19-29 15/03A	1,600,000	EUR	1,466,231	0.35
BFCM 1.875 16-26 04/11A	100,000	EUR	95,888	0.02
BFCM 2.5 18-28 25/05A	200,000	EUR	192,146	0.05
BFCM 3.625 22-32 14/09A	1,000,000	EUR	1,015,019	0.24
BFCM 4.524 22-25 13/07S	400,000	EUR	375,530	0.09
BFCM BANQUE FEDERATI 3.75 22-33 01/02A	1,300,000	EUR	1,329,100	0.31
BNP PARIBAS 1.00 17-24 29/11A	100,000	EUR	97,209	0.02
BNP PARIBAS 1.50 16-28 25/05A	300,000	EUR	284,439	0.07
BNP PARIBAS 1.625 16-26 23/03A	800,000	EUR	776,560	0.18
BNP PARIBAS 2.1 22-32 07/04A	1,000,000	EUR	894,930	0.21
BNP PARIBAS FL.R 19-27 23/01A	700,000	EUR	680,561	0.16
BNP PARIBAS FL.R 20-29 17/04A	600,000	EUR	542,484	0.13
BNP PARIBAS SA 1.125 18-26 11/06A	200,000	EUR	190,564	0.05
BNP PARIBAS SA 2.875 16-26 01/10A	350,000	EUR	346,917	0.08
BNP PARIBAS SA FL.R 20-27 14/10A	200,000	EUR	184,647	0.04
BOUYGUES 1.125 20-28 14/04A	100,000	EUR	93,288	0.02
BOUYGUES 2.25 22-29 29/06A	800,000	EUR	774,920	0.18
BOUYGUES 5.375 22-42 30/06A	600,000	EUR	715,107	0.17

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
BPCE 0.5 20-27 15/09A	700,000	EUR	646,293	0.15
BPCE 0.625 20-25 28/04A	400,000	EUR	385,230	0.09
BPCE 1.0 19-25 01/04A	1,400,000	EUR	1,357,061	0.32
BPCE 1.00 16-28 05/10A	500,000	EUR	457,595	0.11
BPCE 2.375 22-32 26/04A	2,300,000	EUR	2,141,564	0.51
BPCE 2.875 16-26 22/04A	100,000	EUR	99,094	0.02
BPCE SA 1.75 22-34 02/02A	500,000	EUR	441,383	0.10
CA 2.5 22-34 22/04A	1,200,000	EUR	1,106,435	0.26
CA 3.875 22-34 28/11A	700,000	EUR	734,878	0.17
CA ASSURANCES SA 1.5 21-31 06/10A 06/10A	500,000	EUR	409,275	0.10
CA ASSURANCES SA 2 20-30 17/07A	1,400,000	EUR	1,229,913	0.29
CAPGEMINI SE 0.625 20-25 23/06A	200,000	EUR	192,139	0.05
CAPGEMINI SE 1.125 20-30 23/06A	100,000	EUR	89,392	0.02
CAPGEMINI SE 1.625 20-26 15/04A	100,000	EUR	96,924	0.02
CAPGEMINI SE 2.375 20-32 15/04A	700,000	EUR	664,871	0.16
CARREFOUR SA 1.7500 18-26 04/05A	200,000	EUR	194,211	0.05
CARREFOUR SA 2.375 22-29 30/10A	500,000	EUR	480,408	0.11
CARREFOUR SA 2.625 20-27 01/04A	500,000	EUR	490,945	0.12
CIE DE SAINT GOBAIN 1.125 18-26 23/03A	300,000	EUR	287,742	0.07
CIE DE SAINT GOBAIN 1.875 19-31 15/03A	300,000	EUR	277,529	0.07
CIE DE SAINT-GOBAIN 2.625 22-32 10/08A	300,000	EUR	288,750	0.07
CNP ASSURANCES 1.25 22-29 27/01A	500,000	EUR	441,960	0.10
COFIROUTE SA 1 20-31 19/05A	300,000	EUR	260,286	0.06
COVIVIO SA 1.625 20-30 23/06A	700,000	EUR	622,150	0.15
COVIVIO SA 1.875 16-26 20/05A	100,000	EUR	96,427	0.02
CREDIT AGRICOLE 0.125 20-27 09/12A	300,000	EUR	266,406	0.06
CREDIT AGRICOLE 0.375 19-25 21/10A	400,000	EUR	381,428	0.09
CREDIT AGRICOLE 0.375 21-28 20/04A	200,000	EUR	176,911	0.04
CREDIT AGRICOLE 1.75 19-29 05/03A	1,300,000	EUR	1,202,512	0.28
CREDIT AGRICOLE 2.70 15-25 14/04Q	100,000	EUR	98,467	0.02
CREDIT AGRICOLE LDN 3.125 14-26 05/02AA	100,000	EUR	100,256	0.02
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.01 20-26 28/10A	300,000	EUR	281,286	0.07
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.875 21-33 11/03A	100,000	EUR	79,681	0.02
CREDIT MUTUEL ARKEA 1.125 19-29 23/05A	100,000	EUR	89,667	0.02
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.25 16-26 01/06A	100,000	EUR	100,324	0.02
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.375 19-31 11/03A	100,000	EUR	96,743	0.02
CREDIT MUTUEL ARKEA 4.25 22-32 01/12A	500,000	EUR	526,738	0.12
CTE CO TRANSP ELEC 2.125 17-32 29/07A	900,000	EUR	816,593	0.19
DASSAULT SYSTEM 0.1250 19-26 16/09A	300,000	EUR	279,885	0.07
EDENRED SA 1.375 15-25 10/03A	200,000	EUR	195,078	0.05
EDENRED SA 1.875 17-27 30/03A	100,000	EUR	96,583	0.02
EDENRED SA 1.875 18-26 06/03A	300,000	EUR	292,406	0.07
EDF 1.00 16-26 13/10A	500,000	EUR	474,043	0.11
EDF 2.0019-49 09/12A	500,000	EUR	332,673	0.08
EDF ENERGY EMTN 4.625 10-30 26/04A	300,000	EUR	322,653	0.08
EDF SA 2.00 18-30 02/10A	500,000	EUR	461,810	0.11
EDF SA 4.50 10-40 12/11A	100,000	EUR	110,064	0.03
ELECTRICITE DE FRANCE 4.75 22-34 12/10A	800,000	EUR	864,688	0.20
ENGIE SA 0.375 19-27 21/06A	300,000	EUR	274,274	0.06
ENGIE SA 0.5 19-30 24/10A	300,000	EUR	251,198	0.06
ENGIE SA 1.00 15-26 13/03A	200,000	EUR	190,354	0.05
ENGIE SA 1.25 19-41 24/10A	200,000	EUR	134,056	0.03
ENGIE SA 1.375 17-29 28/02A	100,000	EUR	92,240	0.02
ENGIE SA 1.50 15-35 13/03A	100,000	EUR	81,648	0.02
ENGIE SA 1.875 18-33 19/09A	300,000	EUR	265,845	0.06
ENGIE SA 3.625 23-30 11/01A	300,000	EUR	308,441	0.07
ENGIE SA FL.R 20-XX 30/11A	400,000	EUR	353,084	0.08

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ENGIE SPA 4.25 23-43 11/01A	1,200,000	EUR	1,260,011	0.30
GECINA 1.00 16-29 30/01A	100,000	EUR	91,147	0.02
GECINA 1.375 17-28 26/01A	800,000	EUR	750,908	0.18
GECINA 1.625 18-30 14/03A	100,000	EUR	92,786	0.02
GECINA 1.625 19-34 29/05A	400,000	EUR	348,384	0.08
GIE PSA TRESORERIE 6 03-33 19/09A 19/09A	100,000	EUR	118,569	0.03
GROUPAMA SA 3.375 18-28 24/09A	100,000	EUR	99,567	0.02
GROUPAMA SA 6.00 17-27 23/01A	200,000	EUR	215,260	0.05
HLDG INFRA TRANSPORT 1.475 22-31 18/01A	1,300,000	EUR	1,115,835	0.26
HLDG INFRA TRANSPORT 2.25 14-25 24/03A	500,000	EUR	490,610	0.12
HOLDING D'INFRASTRUC 0.625 21-28 14/05A	500,000	EUR	442,273	0.10
HSBC CONTINENTAL EUR 1.3750 18-28 04/09A	1,000,000	EUR	923,549	0.22
ICADE SA 0.625 21-31 18/01A	200,000	EUR	158,200	0.04
ICADE SA 1.50 17-27 13/09A	100,000	EUR	93,220	0.02
ICADE SA 1.625 18-28 28/02A	200,000	EUR	186,200	0.04
JC DECAUX SE 5.0 3-29 11/01A	1,400,000	EUR	1,473,877	0.35
JCDECAUX SE 1.6250 22-30 07/02A	300,000	EUR	262,052	0.06
KLEPIERRE (EX-COMPAG 0.875 20-31 17/11A	500,000	EUR	416,738	0.10
KLEPIERRE 1.25 16-31 29/09A	100,000	EUR	84,752	0.02
KLEPIERRE 1.375 17-27 16/02A	400,000	EUR	379,508	0.09
KLEPIERRE 1.875 16-26 19/02A	100,000	EUR	97,402	0.02
LA BANQUE POSTALE 2.00 18-28 13/07A	100,000	EUR	94,644	0.02
LA POSTE 0.625 20-26 21/04A	500,000	EUR	468,788	0.11
LA POSTE 1.375 20-32 21/04A	800,000	EUR	695,592	0.16
LA POSTE 4.00 23-35 12/06A	1,000,000	EUR	1,071,364	0.25
LEGRAND SA 0.75 20-30 20/05A	200,000	EUR	175,443	0.04
LEGRAND SA 1.875 17-32 06/07A	200,000	EUR	187,869	0.04
MMA USA HOLDINGS INC 1.75 19-31 13/06A6A	100,000	EUR	90,708	0.02
ORANGE SA 0.00 19-26 04/09U	400,000	EUR	371,092	0.09
ORANGE SA 0.125 20-29 16/09A	200,000	EUR	172,727	0.04
ORANGE SA 0.5 19-32 04/09A	200,000	EUR	163,624	0.04
ORANGE SA 1.00 18-25 12/09A	200,000	EUR	192,942	0.05
ORANGE SA 1.25 20-27 07/04A	200,000	EUR	189,764	0.04
ORANGE SA 1.375 18-28 20/03A	1,400,000	EUR	1,322,012	0.31
ORANGE SA 1.625 20-32 07/04A	100,000	EUR	90,723	0.02
ORANGE SA 8.125 03-33 28/01AA	400,000	EUR	562,420	0.13
PERNOD RICARD 3.75 22-32 02/11A	700,000	EUR	734,713	0.17
PERNOD RICARD SA 0.50 19-27 24/10A	400,000	EUR	368,406	0.09
PERNOD RICARD SA 0.875 19-31 24/10A	200,000	EUR	171,227	0.04
PERNOD RICARD SA 1.125 20-25 06/04A	500,000	EUR	486,160	0.11
PEUGEOT SA 2 18-25 20/03A	200,000	EUR	196,265	0.05
PRAEMIA HEALTHCARE 0.875 19-29 04/11A	500,000	EUR	414,465	0.10
PRAEMIA HEALTHCARE 375 20-30 17/09A	100,000	EUR	82,564	0.02
RCI BANQUE SA 1.625 18-26 24/05A	200,000	EUR	191,556	0.05
RCI BANQUE SA 2.0 19-24 11/07A	600,000	EUR	593,943	0.14
RCI BANQUE SA 4.75 22-27 06/07A	1,000,000	EUR	1,045,289	0.25
RCI BANQUE SA 4.875 22-28 21/09A	300,000	EUR	317,886	0.08
RCI BANQUE SA 4.875 23-29 02/10A	1,300,000	EUR	1,368,808	0.32
RTE EDF TRANSPORT 1.125 19-49 09/09A	700,000	EUR	459,197	0.11
RTE RESEAU DE T 0.6250 20-32 08/07A	400,000	EUR	329,660	0.08
SANEF SA 1.875 15-26 16/03A	100,000	EUR	97,007	0.02
SANOFI SA 1.375 18-30 21/03A	100,000	EUR	92,511	0.02
SANOFI SA 1.875 18-38 21/03A	1,000,000	EUR	885,760	0.21
SCHNEIDER ELECTRIC 1.5000 19-28 15/01A	100,000	EUR	95,456	0.02
SCHNEIDER ELECTRIC 3.5 22-32 09/11A	500,000	EUR	522,465	0.12
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.375 18-27 21/06A	200,000	EUR	190,931	0.05
SOCIETE DES AUTOROUTE 1.375 19-31 21/02A	100,000	EUR	90,032	0.02

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
SOCIETE GENERALE SA 0.125 21-28 18/02A	400,000	EUR	353,658	0.08
SOCIETE GENERALE SA 0.75 20-27 23/01A	200,000	EUR	184,151	0.04
SOCIETE GENERALE SA 0.875 19-26 01/07A	100,000	EUR	94,067	0.02
SOCIETE GENERALE SA 1.125 18-25 23/01A	300,000	EUR	291,737	0.07
SOCIETE GENERALE SA 1.25 20-30 12/06A	400,000	EUR	344,824	0.08
SOCIETE GENERALE SA 1.375 17-28 13/01A	100,000	EUR	92,894	0.02
SOCIETE GENERALE SA 2.125 18-28 27/09A	100,000	EUR	94,597	0.02
SOCIETE GENERALE SA 2.625 15-25 27/02A	400,000	EUR	394,476	0.09
SOCIETE GENERALE SA 4.25 22-32 16/11A	2,200,000	EUR	2,341,041	0.55
SODEXO 0.75 20-25 27/04A	625,000	EUR	604,094	0.14
SODEXO 2.50 14-26 24/06A	300,000	EUR	296,066	0.07
STE AUTORPARRHI 1.5 18-30 25/01A	300,000	EUR	276,783	0.07
STELLANTIS 2.75 20-26 15/05A	200,000	EUR	198,007	0.05
SUEZ 1.25 16-28 19/05A	100,000	EUR	93,225	0.02
SUEZ 1.625 18-30 17/09A	100,000	EUR	91,403	0.02
SUEZ 1.875 22-27 24/05A	1,000,000	EUR	957,414	0.23
SUEZ 5.0000 22-32 03/11A	300,000	EUR	332,267	0.08
SUEZ ENVIRONNEMENT 1.75 15-25 10/09A	100,000	EUR	97,632	0.02
TOTALENERGIES CAP 1.491 18-30 04/09A	200,000	EUR	183,017	0.04
TOTALENERGIES CAPIT 1.535 19-39 31/05A	500,000	EUR	398,433	0.09
TOTALENERGIES CAPITA 0.952 20-31 18/05A	400,000	EUR	348,496	0.08
TOTALENERGIES CAPITA 1.994 20-32 08/04A	1,400,000	EUR	1,297,386	0.31
UNIBAIL RODAMCO 1.00 15-25 14/03A	200,000	EUR	193,715	0.05
UNIBAIL-RODAMCO 1.375 15-30 15/04A	300,000	EUR	264,543	0.06
UNIBAIL-RODAMCO 1.375 16-26 09/03A	200,000	EUR	192,015	0.05
UNIBAIL-RODAMCO 1.8750 18-31 15/01A	1,700,000	EUR	1,530,492	0.36
UNIBAIL-RODAMCO-WEST 0.625 20-27 04/12A	100,000	EUR	91,600	0.02
UNIBAIL-RODAMCO-WEST 1.375 21-33 25/05A	1,300,000	EUR	1,072,260	0.25
UNIBAIL-RODAMCO-WEST 2.125 20-25 09/04A	900,000	EUR	882,819	0.21
VEOLIA ENVIRONNEMENT 0.8 20-32 15/06A	200,000	EUR	167,290	0.04
VEOLIA ENVIRONNEMENT 1.59 15-28 10/01A	200,000	EUR	188,747	0.04
VEOLIA ENVIRONNEMENT 1.94 18-30 07/01A	200,000	EUR	187,479	0.04
VEOLIA ENVIRONNEMENT 4.625 12-27 30/03A	200,000	EUR	210,432	0.05
VEOLIA ENVIRONNEMENT 6.125 03-33 25/11A	300,000	EUR	374,220	0.09
VINCI SA 1.625 19-29 18/01A	1,200,000	EUR	1,133,417	0.27
VINCI SA 1.7500 18-30 26/09A	400,000	EUR	372,530	0.09
VIVENDI SA 0.6250 19-25 11/06A	300,000	EUR	288,890	0.07
WENDEL SE 2.5 15-27 09/02A	200,000	EUR	193,849	0.05
WPP FINANCE 4.125 23-28 30/05A	1,000,000	EUR	1,032,619	0.24
WPP FINANCE SA 2.25 14-26 22/09A6 22/09A	300,000	EUR	294,459	0.07
			86,890,878	20.55
Allemagne				
ADIDAS AG 0.6250 20-35 10/09A	200,000	EUR	154,922	0.04
BASF 4.5 23-35 08/03A	800,000	EUR	871,884	0.21
BASF SE 0.875 16-31 06/10A	300,000	EUR	259,665	0.06
BASF SE 3.75 22-32 29/06A	300,000	EUR	311,340	0.07
COMMERZBANK AG 0.625 19-24 28/08A	367,000	EUR	359,454	0.09
COMMERZBANK AG 0.875 20-27 22/01A	800,000	EUR	744,196	0.18
COMMERZBANK AG 4.00 16-26 23/03A	200,000	EUR	201,022	0.05
DEUTSCHE BAHN FIN 0.75 20-35 16/07A/01A	200,000	EUR	154,403	0.04
DEUTSCHE BAHN FIN 1.625 18-33 16/08A	300,000	EUR	267,306	0.06
DEUTSCHE BAHN FIN 3.875 22-42 13/10A	500,000	EUR	540,823	0.13
DEUTSCHE BAHN FINANC 0.625 20-50 08/12A	400,000	EUR	221,232	0.05
DEUTSCHE BAHN FINANC 0.625 21-36 15/04A	550,000	EUR	411,881	0.10
DEUTSCHE BANK AG 1.625 20-27 20/01A	400,000	EUR	376,106	0.09
DEUTSCHE BANK AG 4 22-27 29/11A	1,900,000	EUR	1,954,852	0.46
DEUTSCHE TELEKOM AG 1.75 19-49 09/12A	500,000	EUR	396,378	0.09
E.ON SE 0.35 19-30 28/02A	300,000	EUR	255,162	0.06

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
E.ON SE 0.8750 20-31 20/08A	1,500,000	EUR	1,281,134	0.30
FRES ME 3.875 22-27 20/09A	800,000	EUR	815,316	0.19
FRESENIUS MEDICAL CA 1 20-26 29/05A	343,000	EUR	323,171	0.08
FRESENIUS MEDICAL CARE 1.50 18-25 11/07A	261,000	EUR	252,264	0.06
FRESENIUS SE CO. KG 1.125 20-33 28/09A	350,000	EUR	286,326	0.07
FRESENIUS SE CO. KG 1.625 20-27 08/04A	201,000	EUR	190,456	0.05
HEIDELBERGCEMENT AG 3.75 23-32 31/05A	500,000	EUR	506,288	0.12
HOCHTIEF AG 0.5 19-27 03/09A	200,000	EUR	182,400	0.04
HOCHTIEF AG 0.625 21-29 26/04A	800,000	EUR	694,220	0.16
INFINEON TECHNO 1.1250 20-26 24/06A	400,000	EUR	380,902	0.09
INFINEON TECHNO 1.625 20-29 24/06A	300,000	EUR	278,555	0.07
INNOGY FINANCE BV 5.75 03-33 14/02A	300,000	EUR	358,326	0.08
LANDESBANK BADEN-WUER 2.2 19-29 09/05A	500,000	EUR	441,914	0.10
LBBW 0.25 21-28 21/07A0.25 21-28 21/07A	300,000	EUR	257,693	0.06
LEG IMMOBILIEN 0.3750 22-26 17/01A	400,000	EUR	374,610	0.09
LEG IMMOBILIEN SE 1.5 22-34 17/01A	500,000	EUR	393,490	0.09
MERCEDES-BENZ 1.125 19-31 06/11A	400,000	EUR	350,378	0.08
MERCEDES-BENZ GROUP 0.75 19-30 08/02A	200,000	EUR	175,735	0.04
MERCEDES-BENZ GROUP 0.75 20-30 10/09A	100,000	EUR	86,897	0.02
MERCEDES-BENZ GROUP 1.1250 19-34 08/08A	1,000,000	EUR	830,895	0.20
MERCEDES-BENZ GROUP 1.375 16-28 11/05A	300,000	EUR	283,698	0.07
MERCEDES-BENZ GROUP 1.50 17-29 03/07A	1,000,000	EUR	937,199	0.22
MERCEDES-BENZ GROUP 2.375 20-30 22/05A	100,000	EUR	96,644	0.02
MERCEDES-BENZ INTL FIN 1.5 16-26 09/03A	600,000	EUR	580,485	0.14
MERCK FIN SERVI 0.1250 20-25 16/07A	300,000	EUR	285,654	0.07
MERCK FINANCIAL SERVI 0.375 19-27 05/07A	200,000	EUR	183,884	0.04
MUENCHENER RUECK FL.R 20-41 26/05A	800,000	EUR	665,524	0.16
SANTANDER CONS BK 0.2500 19-24 15/10A	400,000	EUR	389,504	0.09
TALANX AG 2.50 14-26 23/07A	100,000	EUR	98,290	0.02
VOLKSWAGEN FIN 1.5 19-24 01/10A	100,000	EUR	98,312	0.02
VOLKSWAGEN FIN 2.2500 19-27 01/10A	500,000	EUR	487,793	0.12
VOLKSWAGEN FINANCIAL 3 20-25 06/04A	400,000	EUR	397,860	0.09
VOLKSWAGEN LEASING G 0.25 21-26 12/01A	300,000	EUR	281,436	0.07
VOLKSWAGEN LEASING G 0.5 21-29 12/01A	743,000	EUR	645,664	0.15
VOLKSWAGEN LEASING GMB 1.50 19-26 19/06A	100,000	EUR	95,797	0.02
VONOVIA FINANCE BV 2.25 20-30 07/04A	600,000	EUR	540,234	0.13
VONOVIA SE 1 21-33 16/06A	400,000	EUR	305,018	0.07
VONOVIA SE 1.625 21-51 01/09A	100,000	EUR	58,251	0.01
VONOVIA SE 1.8750 22-28 28/06A	1,000,000	EUR	925,349	0.22
			23,298,192	5.51
Indonésie				
REPSOL INTL FINANCE 0.25 19-27 02/08A	300,000	EUR	272,103	0.06
			272,103	0.06
Irlande				
AIB GROUP PLC 2.25 18-25 03/07A	100,000	EUR	98,320	0.02
CRH SMW FINANCE DAC 4.25 23-35 11/07A	800,000	EUR	842,928	0.20
ESB FINANCE LIMITED 2.125 18-33 05/11A	200,000	EUR	182,009	0.04
ESB FINANCE LIMITED 4.25 23-36 03/03A	500,000	EUR	539,410	0.13
FRESENIUS FIN IRL 1.50 17-24 30/01A	500,000	EUR	499,015	0.12
FRESENIUS FINANCE IR 0.875 21-31 01/04A	1,000,000	EUR	811,750	0.19
JOHNSON CONTROLS INT 4.25 23-35 01/06A	600,000	EUR	637,131	0.15
JOHNSON CONTROLS INTL 1.375 16-25 25/02A	200,000	EUR	194,524	0.05
KERRY GROUP FIN SERV 0.625 19-29 20/09A	300,000	EUR	265,053	0.06
			4,070,140	0.96
Italie				
A2A EX AEM 2.5 22-26 15/06A	1,000,000	EUR	983,014	0.23
A2A SPA 4.5000 22-30 19/09A	300,000	EUR	315,947	0.07
ACEA SPA 0.00 21-25 28/09U	177,000	EUR	166,963	0.04

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ACEA SPA 0.25 21-30 28/07A	159,000	EUR	130,995	0.03
ACEA SPA 1 16-26 24/10A	200,000	EUR	188,805	0.04
ACEA SPA 1.50 18-27 08/06	100,000	EUR	94,570	0.02
ACEA SPA 1.7500 19-28 23/05A	102,000	EUR	96,336	0.02
ASSICURAZ GENERALI 4.125 14-26 04/05A	300,000	EUR	303,768	0.07
AUTOSTRADE ITALIA 2 21-30 15/01A/01A	200,000	EUR	177,857	0.04
AUTOSTRADE ITALIA SPA 2 20-28 08/03A	1,250,000	EUR	1,150,718	0.27
AUTOSTRADE PER L ITA 5.125 23-33 14/06A	600,000	EUR	629,691	0.15
ENEL SOCIETA -EMTN- 5.625 07-27 21/06A	400,000	EUR	431,678	0.10
ENI S.P.A. 0.625 20-30 23/01A	500,000	EUR	431,650	0.10
ENI SPA 0.375 21-28 14/06A	1,000,000	EUR	892,265	0.21
ENI SPA 1.0000 19-34 11/10A	600,000	EUR	466,455	0.11
ENI SPA 1.125 16-28 19/09A	250,000	EUR	230,409	0.05
ENI SPA 3.625 14-29 29/01A	400,000	EUR	411,902	0.10
ERG SPA 0.875 21-31 15/09A	100,000	EUR	80,602	0.02
HERA SPA 4.25 23-33 20/04A	200,000	EUR	207,951	0.05
INTE 5.25 22-30 13/01A	500,000	EUR	536,598	0.13
INTESA SANPAOLO 0.75 19-24 04/12A	275,000	EUR	267,730	0.06
INTESA SANPAOLO 1.00 19-26 19/11A	100,000	EUR	93,780	0.02
INTESA SANPAOLO 1.75 19-29 04/07A	518,000	EUR	472,706	0.11
INTESA SANPAOLO SPA 1.75 18-28 20/03A	1,800,000	EUR	1,682,972	0.40
INTESA SANPAOLO SPA 5.625 23-33 08/03A	500,000	EUR	539,085	0.13
IREN SPA 1.50 17-27 24/10A	800,000	EUR	756,592	0.18
ITALGAS SPA 0.875 19-30 24/04A	500,000	EUR	431,268	0.10
ITALGAS SPA 1.0 19-31 11/12A	100,000	EUR	83,310	0.02
ITALGAS SPA 1.625 17-29 18/01A	300,000	EUR	281,223	0.07
MEDIOBANCA 0.875 19-26 15/01A	467,000	EUR	444,738	0.11
MEDIOBANCA 1 20-27 08/09A8/09A	194,000	EUR	178,992	0.04
POSTE ITALIANE SPA 0.0 20-24 10/12A	428,000	EUR	413,422	0.10
POSTE ITALIANE SPA 0.50 20-28 10/12A	129,000	EUR	111,235	0.03
SNAM SPA 0.625 21-31 30/06A	400,000	EUR	328,696	0.08
SNAM SPA 0.875 16-26 25/10A	300,000	EUR	282,996	0.07
SNAM SPA 1.25 22-34 20/06A	200,000	EUR	162,208	0.04
SNAM SPA 1.2500 19-25 28/08A	106,000	EUR	102,642	0.02
TERNA SPA 0.75 20-32 24/07A	1,200,000	EUR	981,845	0.23
TERNA SPA 1.00 16-28 11/10U	100,000	EUR	91,457	0.02
TERNA SPA 1.0000 19-26 10/04A	350,000	EUR	334,290	0.08
TERNA SPA 1.375 17-27 26/07A	200,000	EUR	188,802	0.04
UNICREDIT FL.R 22-28 18/01A	3,000,000	EUR	2,788,724	0.66
UNICREDIT SPA 0.85 21-31 19/01A	1,500,000	EUR	1,238,594	0.29
UNICREDIT SPA 2.125 16-26 24/10A	400,000	EUR	390,198	0.09
			20,575,679	4.87
Japon				
MITSUBISHI UFJ FIN 0.848 19-29 19/07A	400,000	EUR	360,434	0.09
MITSUBISHI UFJ FINA 3.556 22-32 15/06A	400,000	EUR	411,742	0.10
MIZUHO FINA 1.5980 18-28 10/04A	200,000	EUR	188,619	0.04
MIZUHO FINANCIAL GRO 0.797 20-30 14/01A	2,000,000	EUR	1,708,229	0.40
MIZUHO FINANCIAL GRP 0.118 19-24 06/09A	300,000	EUR	292,701	0.07
MIZUHO FINANCIAL GRP 0.214 20-25 07/10A	208,000	EUR	197,703	0.05
NISSAN MOTOR CO 3.2010 20-28 17/09A	200,000	EUR	192,577	0.05
SUMITOMO MITSUI FIN 0.632 19-29 23/10A	300,000	EUR	258,132	0.06
SUMITOMO MITSUI FIN 0.934 17-24 11/10A	200,000	EUR	195,623	0.05
SUMITOMO MITSUI FIN 1.546 16-26 15/06A	100,000	EUR	96,033	0.02
TAKEDA PHARMA 0.75 20-27 09/07A	2,077,000	EUR	1,929,304	0.46
TAKEDA PHARMA 2.25 18-26 21/11A	496,000	EUR	485,567	0.11
			6,316,664	1.49
Luxembourg				
AMERICAN MEDIC SYS EU 1.875 22-34 08/03A	1,000,000	EUR	871,730	0.21

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
AROUNDTOWN SA 0.3750 21-27 15/04A	200,000	EUR	161,357	0.04
BECTON DICKINSON 1.208 19-26 04/06A	799,000	EUR	763,536	0.18
BECTON DICKINSON EUR 1.213 21-36 12/02A	700,000	EUR	543,519	0.13
BLACKSTONE PROPERTY 1.25 20-27 26/10A	150,000	EUR	131,918	0.03
BLACKSTONE PROPERTY P 3.625 22-29 29/10A	700,000	EUR	644,004	0.15
CNH INDUSTRIAL FINAN 0 20-24 01/12A	800,000	EUR	792,048	0.19
DH EUROPE FIN 0.20 19-26 18/03A	200,000	EUR	187,896	0.04
DH EUROPE FIN 0.45 19-28 18/03A	275,000	EUR	248,753	0.06
ENEL FINANCE INTL 1.125 18-26 16/09A	201,000	EUR	191,286	0.05
HEIDELBERG MATERIALS 1.75 18-28 24/04A	100,000	EUR	95,523	0.02
JOHN DEERE CASH MANA 1.85 20-28 02/04A	300,000	EUR	290,085	0.07
JOHN DEERE CASH MGT 2.2 20-32 02/04A4A	300,000	EUR	283,646	0.07
LOGICOR FINANCI 2.0000 22-34 17/01A	300,000	EUR	235,556	0.06
LOGICOR FINANCING 1.625 22-30 17/01A/01A	400,000	EUR	342,492	0.08
MEDTRONIC GLOBAL HLDG 0.375 20-28 15/10A	200,000	EUR	178,077	0.04
MEDTRONIC GLOBAL HLDG 1.375 20-40 15/10A	1,000,000	EUR	735,980	0.17
MEDTRONIC GLOBAL HLDG 1.50 19-39 02/07A	200,000	EUR	153,078	0.04
MEDTRONIC GLOBAL HLDG 2.25 19-39 07/03A	300,000	EUR	256,302	0.06
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 0.25 19-25 02/07A	200,000	EUR	190,899	0.05
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 1.00 19-31 02/07A	450,000	EUR	389,671	0.09
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 1.125 19-27 07/03A	1,500,000	EUR	1,418,918	0.34
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 1.625 19-31 07/03A	500,000	EUR	453,893	0.11
NESTLE FINANCE INTER 0.875 21-41 14/06A	800,000	EUR	577,076	0.14
NESTLE FINANCE INTER 3.375 22-34 15/11A	800,000	EUR	829,760	0.20
NESTLE FINANCE INTL 1.75 17-37 02/11A	300,000	EUR	260,238	0.06
NOVARTIS FINANCE 1.70 18-38 14/08A	100,000	EUR	86,482	0.02
RELAX CAPITAL INC 1.30 15-25 12/05A	300,000	EUR	291,585	0.07
REPSOL EUROPE FINANC 0.375 21-29 06/07A	1,300,000	EUR	1,126,898	0.27
RICHEMONT INTL 2.0 18-38 26/03A	1,160,000	EUR	1,008,196	0.24
SIMON INTERNATIONAL 1.125 21-33 19/03A	400,000	EUR	324,530	0.08
SIMON INTL FINANCE 1.25 16-25 13/05A	400,000	EUR	386,352	0.09
TRATON FINANCE LUXEM 1.25 21-33 24/03A	500,000	EUR	402,033	0.10
WHIRLPOOL FINANCE 1.25 06-16 15/06A	400,000	EUR	378,364	0.09
ZURICH FINANCE 1.6250 19-39 17/06A	300,000	EUR	243,660	0.06
			15,475,341	3.66
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK 0.5 19-26 15/04A	302,000	EUR	286,030	0.07
ABN AMRO BANK 1.25 22-34 20/01A	200,000	EUR	162,503	0.04
ABN AMRO BANK 4.375 23-28 20/10A	1,000,000	EUR	1,038,284	0.25
ABN AMRO BANK NV 1 21-33 02/06A	400,000	EUR	331,954	0.08
ABN AMRO BANK NV 4.5 22-34 21/11A	500,000	EUR	538,103	0.13
AKZO NOBEL NV 2.0 22-32 28/03A	600,000	EUR	539,676	0.13
ASML HOLDING NV 0.625 20-29 07/05A	459,000	EUR	411,223	0.10
ASML HOLDING NV 1.375 16-26 07/07S	100,000	EUR	96,532	0.02
BMW FINANCE NV 0.2 21-33 11/01A	286,000	EUR	225,571	0.05
BMW FINANCE NV 1.5000 19-29 06/02A	1,292,000	EUR	1,210,500	0.29
CNH INDUSTRIAL 1.625 19-29 03/07A	500,000	EUR	455,843	0.11
CNH INDUSTRIAL 1.875 18-26 19/01A	200,000	EUR	194,424	0.05
CRH FINANCE 1.375 16-28 18/10A	400,000	EUR	370,250	0.09
CRH FUNDING B.V. 1.625 20-30 05/05A	111,000	EUR	101,279	0.02
DEUT TELEKOM INT FIN 1.50 16-28 03/04A	300,000	EUR	285,203	0.07
DEUTSCHE TEL INTL FIN 7.5 03-33 24/01A	200,000	EUR	269,485	0.06
DIAGEO CAPITAL BV 0.125 20-28 28/09A	300,000	EUR	264,566	0.06
DIAGEO CAPITAL BV 1.875 22-34 08/06A	500,000	EUR	444,903	0.11
DIGITAL DUTCH FINCO 1.5 20-30 17/01A	300,000	EUR	261,633	0.06
DIGITAL DUTCH FINCO 1 20-32 23/09A	325,000	EUR	259,478	0.06
DIGITAL DUTCH FINCO 1.25 20-31 26/06A	100,000	EUR	83,802	0.02
EASYJET FINCO BV 1.875 21-28 03/03A	500,000	EUR	468,242	0.11

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
EDP FINANCE BV 1.5 17-27 22/11A	500,000	EUR	473,110	0.11
EDP FINANCE BV 1.625 18-26 26/01A	217,000	EUR	210,089	0.05
ENEL FIN INTL 0.8750 21-34 28/09A	800,000	EUR	604,152	0.14
ENEL FINANCE IN 0.00 21-26 28/05U	1,000,000	EUR	928,389	0.22
ENEL FINANCE INTL 0.375 19-27 17/06A	520,000	EUR	474,370	0.11
ENEL FINANCE INTL 0.5 21-30 17/06A	300,000	EUR	251,966	0.06
ENEL FINANCE INTL 1.125 19-34 17/10A	700,000	EUR	544,261	0.13
EURONEXT NV 0.125 21-26 17/05A	700,000	EUR	651,588	0.15
EURONEXT NV 1 18-25 18/04A	100,000	EUR	96,640	0.02
EURONEXT NV 1.1250 19-29 12/06A	500,000	EUR	457,500	0.11
EURONEXT NV 1.5 21-41 17/05A	100,000	EUR	75,554	0.02
GIVAUDAN FINANCE EUR 1.625 20-32 22/04A	1,000,000	EUR	895,990	0.21
HEIMSTADEN BOSTAD TSY 0.25 21-24 13/10A	200,000	EUR	188,750	0.04
HEIMSTADEN BOSTAD TSY 1 21-28 13/04A	400,000	EUR	287,992	0.07
HEINEKEN 1.50 17-29 03/10A	700,000	EUR	647,623	0.15
HEINEKEN NV 1.25 20-33 07/05A	400,000	EUR	339,836	0.08
HEINEKEN NV 2.25 20-30 30/03A	800,000	EUR	767,944	0.18
HEINEKEN NV 2.875 12-25 04/08A	240,000	EUR	238,942	0.06
IBERDROLA INTL BV FL.R 20-XX 28/04A	500,000	EUR	471,843	0.11
IBERDROLA INTL BV FL.R 21-XX 09/02A	300,000	EUR	273,590	0.06
ING GROEP NV FL.R 20-29 18/02A	300,000	EUR	260,702	0.06
ING GROUP NV 0.25 21-30 11/01A	500,000	EUR	422,253	0.10
ING GROUP NV 1.125 18-25 14/02A	600,000	EUR	584,523	0.14
ING GROUP NV 2.125 19-26 10/01A	1,000,000	EUR	980,419	0.23
ING GROUP NV 2.5 18-30 15/11A	200,000	EUR	191,896	0.05
JAB HOLDINGS B.V. 2.25 19-39 19/12A	500,000	EUR	390,460	0.09
JAB HOLDINGS B.V. 3.375 20-35 17/04A	200,000	EUR	191,010	0.05
JAB HOLDINGS BV 2 17-28 18/05A	500,000	EUR	476,475	0.11
KONINKLIJKE AHOLD 1.125 18-26 19/03A	113,000	EUR	108,982	0.03
KONINKLIJKE AHOLD 3.5 23-28 04/04A	300,000	EUR	306,521	0.07
KONINKLIJKE AHOLD DE 0.375 21-30 18/03A	500,000	EUR	423,973	0.10
KONINKLIJKE DSM NV 0.625 20-32 23/06A	800,000	EUR	662,256	0.16
KONINKLIJKE KPN NV 0.875 20-32 14/09A	300,000	EUR	245,094	0.06
KONINKLIJKE PHILIPS 2.125 22-29 05/11A	1,300,000	EUR	1,197,684	0.28
LINDE FINANCE BV 0.55 20-32 19/05A	800,000	EUR	664,461	0.16
MONDELEZ INTERNATION 0.375 20-29 22/09A	1,000,000	EUR	863,890	0.20
MYLAN INC 2.125 18/25 23/05A	400,000	EUR	390,564	0.09
NATURGY FINANCE B.V. 1.25 20-26 15/04A	100,000	EUR	95,939	0.02
NATURGY FINANCE BV 1.375 17-27 19/01A	500,000	EUR	474,495	0.11
NN BANK NV NETH 0.5000 21-28 21/09A	1,000,000	EUR	883,585	0.21
PROSUS NV 2.031 20-32 03/08A	600,000	EUR	460,266	0.11
RABOBANK 1.125 19-31 07/05A	300,000	EUR	258,341	0.06
RABOBANK 1.25 16-27 23/03A 16-26 23/03A	200,000	EUR	192,963	0.05
RELX FINANCE BV 0.875 20-32 10/03A	500,000	EUR	423,128	0.10
RELX FINANCE BV 1.375 16-26 12/05A	350,000	EUR	338,382	0.08
RENTOKIL INITIAL FIN 3.875 22-27 27/06A	500,000	EUR	510,155	0.12
RENTOKIL INITIAL FIN 4.375 22-30 27/06AA	600,000	EUR	635,244	0.15
REPSOL INTL FINANCE 2.6250 20-30 15/04A	200,000	EUR	196,872	0.05
ROYAL PHILIPS NV 0.50 19-26 22/05A	292,000	EUR	272,551	0.06
SCHLUMBERGER FINANCE 0.25 19-27 15/10A	546,000	EUR	494,532	0.12
SCHLUMBERGER FINANCE 1.375 20-26 06/05A	650,000	EUR	621,504	0.15
SHELL INT FIN 0.75 16-28 15/08A	300,000	EUR	273,582	0.06
SHELL INTL FINANCE 1.625 14-27 10/01A	300,000	EUR	289,685	0.07
SHELL INTL FINANCE 1.875 20-32 07/04A	500,000	EUR	458,780	0.11
SHELL INTL FINANCE BV 0.875 19-39 08/11A	200,000	EUR	138,575	0.03
SIEM FI 3.625 23-43 24/02A	1,300,000	EUR	1,355,132	0.32
SIEMENS FIN NV 0.375 20-26 05/06A	200,000	EUR	188,893	0.04

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
SIEMENS FIN NV 1.3750 18-30 06/09A	600,000	EUR	551,574	0.13
SIEMENS FINANCIERING 1.25 19-31 28/02A	300,000	EUR	271,671	0.06
STEDIN HOLDING NV 0.50 19-29 14/11A	400,000	EUR	345,156	0.08
STELLANTIS N.V. 1.25 21-33 18/06A	700,000	EUR	565,695	0.13
STELLANTIS NV 4.2500 23-31 16/06A	1,000,000	EUR	1,039,255	0.25
TELEFONICA EUROPE BV 5.875 03-33 14/02A	500,000	EUR	602,900	0.14
TENNET HOLDING BV 4.75 22-42 28/10A	200,000	EUR	233,139	0.06
UNILEVER 1.625 18-33 12/02A	700,000	EUR	630,690	0.15
UNILEVER FINANCE NET 3.5 23-35 23/02A	1,000,000	EUR	1,046,389	0.25
UNILEVER NV 1.125 16-28 29/04A	200,000	EUR	187,273	0.04
UPJOHN FINANCE 1.908 20-32 23/06A06A	500,000	EUR	421,215	0.10
VIATRIS INC 2.25 16-24 22/11A	200,000	EUR	196,653	0.05
VIATRIS INC 3.125 16-28 22/11	300,000	EUR	292,592	0.07
VOLKSWAGEN INTL FIN 0.875 20-28 22/09A	1,400,000	EUR	1,253,811	0.30
VOLKSWAGEN INTL FIN 1.25 20-32 23/09A	2,200,000	EUR	1,836,152	0.43
VONOVIA FINANCE B.V. 1 21-41 28/01A	300,000	EUR	180,032	0.04
VONOVIA FINANCE BV 1.625 19-39 07/10A	500,000	EUR	346,745	0.08
VONOVIA FINANCE BV 2.125 18-30 22/03A	100,000	EUR	89,688	0.02
VW INTL FINANCE 1.625 15-30 16/01A	500,000	EUR	452,028	0.11
WINTERSHALL DEA FIN 1.823 19-31 25/09A	300,000	EUR	258,356	0.06
WOLTERS KLUWER 1.50 17-27 22/03A	200,000	EUR	191,447	0.05
WOLTERS KLUWER N.V. 0.75 20-30 03/07A	500,000	EUR	434,685	0.10
			45,530,526	10.77
Norvège				
SANTANDER CONS BK 0.125 19-24 11/09A	200,000	EUR	194,963	0.05
STATOIL ASA 1.625 15-35 17/02A	200,000	EUR	172,221	0.04
STATOIL ASA 1.625 16-36 09/11A	200,000	EUR	168,668	0.04
TELENOR AS 4.25 23-35 03/10A	500,000	EUR	544,260	0.13
TELENOR ASA 0.25 20-28 14/02A	147,000	EUR	131,938	0.03
TELENOR ASA 0.2500 19-27 25/09A	254,000	EUR	230,746	0.05
TELENOR ASA 1.75 19-34 31/05A	200,000	EUR	176,340	0.04
			1,619,136	0.38
Portugal				
ENERGIAS DE PORTUGAL 1.625 20-27 15/04A	100,000	EUR	95,793	0.02
			95,793	0.02
Espagne				
ABERTIS INFRASTRUCT 0.625 19-25 15/07A	500,000	EUR	479,113	0.11
ABERTIS INFRASTRUCT 1.00 16-27 27/02A	200,000	EUR	188,276	0.04
ABERTIS INFRASTRUCT 1.125 19-28 26/03A	200,000	EUR	183,496	0.04
ABERTIS INFRASTRUCT 1.625 19-29 15/07A	1,100,000	EUR	1,000,449	0.24
ABERTIS INFRASTRUCT 3.0000 19-31 27/03A	200,000	EUR	191,164	0.05
AMADEUS IT GROUP SA 1.875 20-28 24/09A	1,000,000	EUR	956,074	0.23
BANCO BILBAO VI 0.3750 19-26 15/11A	200,000	EUR	185,378	0.04
BANCO BILBAO VIZCAYA 0.5 20-27 14/01A	200,000	EUR	184,681	0.04
BANCO BILBAO VIZCAYA 0.75 20-25 04/06A	200,000	EUR	192,808	0.05
BANCO BILBAO VIZCAYA 1.00 19-26 21/06A	100,000	EUR	95,045	0.02
BANCO BILBAO VIZCAYA 3.50 17-27 10/02A	200,000	EUR	200,611	0.05
BANCO SANTANDER 3.875 23-28 16/01A	800,000	EUR	819,664	0.19
BANCO SANTANDER 4.25 23-30 12/06A	1,500,000	EUR	1,569,899	0.37
BANCO SANTANDER SA 0.2 21-28 11/02A	1,200,000	EUR	1,062,833	0.25
BANCO SANTANDER SA 0.30 19-26 04/10A	300,000	EUR	278,949	0.07
BANCO SANTANDER SA 0.5 21-27 24/03A	100,000	EUR	93,382	0.02
BANCO SANTANDER SA 1.125 18-25 17/01A	400,000	EUR	389,354	0.09
BANCO SANTANDER SA 1.125 20-27 23/06A	400,000	EUR	373,846	0.09
BANCO SANTANDER SA 1.375 20-26 05/05A	300,000	EUR	287,847	0.07
BANCO SANTANDER SA 2.125 18-28 08/02A	400,000	EUR	379,536	0.09
BANCO SANTANDER SA 2.50 15-25 18/03A	300,000	EUR	295,980	0.07
BANKINTER SA 0.8750 19-26 08/07A	300,000	EUR	282,636	0.07

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
BBVA 4.375 22-29 14/10A	800,000	EUR	850,952	0.20
CAIXABANK SA 0.625 19-24 01/10A	300,000	EUR	293,079	0.07
CAIXABANK SA 0.75 19-26 09/07A	200,000	EUR	188,057	0.04
CAIXABANK SA 0.75 21-28 26/05A	300,000	EUR	273,725	0.06
CAIXABANK SA 1.125 19-26 27/03A	200,000	EUR	190,650	0.05
CAIXABANK SA 3.75 22-29 07/09A	500,000	EUR	513,770	0.12
CAIXABANK SA 4.375 23-33 29/11A	1,000,000	EUR	1,052,684	0.25
CRITERIA CAIXA SAU 0.875 20-27 28/10A	300,000	EUR	274,649	0.06
EDP SERVICIOS FINANCIEROS 4.375 23-32 04/04A	1,000,000	EUR	1,067,079	0.25
ENAGAS FIN REGS 1.25 15-25 06/02A	1,300,000	EUR	1,267,753	0.30
IBERDROLA FINANZAS 1.25 18-26 28/10A	200,000	EUR	192,223	0.05
IBERDROLA FINANZAS 3.125 22-28 22/11A	1,000,000	EUR	1,014,620	0.24
IBERDROLA FINANZAS 3.375 22-32 22/11A	500,000	EUR	510,948	0.12
NATURGY FINANCE 0.7500 19-29 28/11A	200,000	EUR	176,511	0.04
SANTANDER CONS FIN 0 21-26 23/02A	100,000	EUR	93,398	0.02
SANTANDER CONS FIN 0.00 19-22 06/05A	200,000	EUR	185,207	0.04
SANTANDER CONSUMER F 0.375 20-25 17/01A	400,000	EUR	387,030	0.09
TELEFONICA EMISIONES 1.447 18-27 22/01A	500,000	EUR	477,540	0.11
TELEFONICA EMISIONES 1.788 19-29 12/03A	200,000	EUR	188,684	0.04
TELEFONICA EMISIONES 1.807 20-32 21/05A	200,000	EUR	179,952	0.04
TELEFONICA EMISIONES 1.864 20-40 13/07A	300,000	EUR	235,233	0.06
TELEFONICA EMISIONES 1.93 16-31 17/10A	100,000	EUR	91,508	0.02
TELEFONICA EMISIONES 2.318 17-28 17/10A	100,000	EUR	96,580	0.02
TELEFONICA EMISIONES 2.592 22-31 25/05A	1,000,000	EUR	963,699	0.23
TELEFONICA EMISIONES 2.932 14-29 17/10A	300,000	EUR	297,308	0.07
			20,753,860	4.91
Suède				
INVESTOR AB 0.375 20-35 29/10A	500,000	EUR	363,750	0.09
INVESTOR AB 1.5000 18-30 12/09A	200,000	EUR	182,266	0.04
MOLNLYCKE HOLDING AB 0.875 19-29 05/09AA	800,000	EUR	690,116	0.16
MOLNLYCKE HOLDING AB 1.875 17-25 28/02AA	1,200,000	EUR	1,172,765	0.28
NORDEA BANK ABP 0.5 20-27 14/05A	1,000,000	EUR	924,079	0.22
SBAB BANK AB 0.5 20-25 13/05A	200,000	EUR	191,882	0.05
SKANDINAVISKA ENSKIL 0.625 19-29 12/11A	1,400,000	EUR	1,195,718	0.28
SVENSKA HANDELSBANKEN 0.010 20-27 02/12A	1,000,000	EUR	885,640	0.21
SVENSKA HANDELSBANKEN 0.05 19-26 03/09A	200,000	EUR	184,122	0.04
TELIA COMPANY AB 2.125 19-34 20/02A	400,000	EUR	361,922	0.09
TELIASONERA EMTN 3.875 10-25 01/10A	200,000	EUR	202,463	0.05
			6,354,723	1.50
Suisse				
UBS GROUP SA 0.25 20-28 05/11A	600,000	EUR	528,792	0.13
UBS GROUP SA 0.625 21-33 24/02A	1,000,000	EUR	769,815	0.18
			1,298,607	0.31
Royaume-Uni				
ANZ NEW ZEALAND INTL 0.375 19-29 17/09A	500,000	EUR	431,415	0.10
ASTRAZENECA PLC 1.25 16-28 12/05A	200,000	EUR	188,528	0.04
ASTRAZENECA PLC 3.75 23-32 03/03A	500,000	EUR	527,160	0.12
AVIVA PLC 3.375 15-45 04/12A	100,000	EUR	97,682	0.02
BARCLAYS PLC 0.577 21-29 09/08A	400,000	EUR	344,686	0.08
BARCLAYS PLC 1.375 18-26 24/01A	300,000	EUR	291,494	0.07
BP CAPITAL MARKETS 1.00 14-26 25/09A	100,000	EUR	98,072	0.02
BP CAPITAL MARKETS 1.231 19-31 08/05A	300,000	EUR	262,283	0.06
BP CAPITAL MARKETS 1.573 15-27 16/02A	100,000	EUR	95,550	0.02
BP CAPITAL MARKETS 1.637 17-29 26/06A	700,000	EUR	650,993	0.15
BP CAPITAL MARKETS 2.822 20-32 07/04A	250,000	EUR	243,409	0.06
BP CAPITAL MARKETS FL.R 20-XX 22/06A	300,000	EUR	290,475	0.07
BP CAPITAL MARKETS FL.R 20-XX 22/06A	800,000	EUR	750,620	0.18
BRITISH TEL 3.375 22-32 30/08A	2,000,000	EUR	2,004,499	0.47

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
BRITISH TELECOM 1.75 16-26 10/03A	500,000	EUR	485,485	0.11
COCA-COLA EUROPACIFIC 1.125 19-29 12/04A	628,000	EUR	570,485	0.13
COCA-COLA EUROPEAN 1.75 16-28 26/05A	100,000	EUR	95,112	0.02
CREDIT AGRICOLE LDN 1.875 16-26 20/12A	300,000	EUR	289,089	0.07
DIAGEO FINANCE PLC 2.375 14-26 20/05A	400,000	EUR	393,992	0.09
DS SMITH PLC 0.8750 19-26 12/09A	500,000	EUR	467,315	0.11
DS SMITH PLC 08750 1 4.375 23-27 27/07A	500,000	EUR	514,813	0.12
DS SMITH PLC 1.375 17-24 26/07A	400,000	EUR	394,312	0.09
GLAXOSMITHKLINE 1.2500 18-26 21/05A	300,000	EUR	289,056	0.07
GLAXOSMITHKLINE 1.375 17-29 12/09A	600,000	EUR	556,971	0.13
HSBC HOLDINGS PLC 3.125 16-28 07/06A/06A	400,000	EUR	394,208	0.09
INFORMA PLC 1.2500 19-28 22/04A	200,000	EUR	183,333	0.04
LLOYDS BANKING GROUP 1.50 17-27 12/09A	100,000	EUR	94,618	0.02
LLOYDS BK CORP MKTS 0.375 20-25 28/01A	1,000,000	EUR	966,064	0.23
LONDON STOCK EX 1.7500 18-27 06/12A	500,000	EUR	479,385	0.11
LSE GROUP 1.75 17-29 19/09A	200,000	EUR	187,214	0.04
NATIONAL GRID ELEC 0.823 20-32 07/07A	300,000	EUR	243,875	0.06
NATIONAL GRID PLC 0.75 21-33 01/09A1/09A	500,000	EUR	383,583	0.09
NATIONAL GRID PLC 2.949 22-30 30/03A	300,000	EUR	292,464	0.07
NATIONAL GRID PLC 3.245 22-34 30/03A	500,000	EUR	476,475	0.11
NATIONWIDE BUILDING 2.00 22-27 28/04A	1,000,000	EUR	962,395	0.23
NATWEST MARKETS PLC 2.75 20-25 02/04A	300,000	EUR	297,290	0.07
STANDARD CHARTERED 0.9 19-27 02/07A	1,800,000	EUR	1,683,593	0.40
UBS AG LONDON 0.5 21-31 31/03A	400,000	EUR	327,694	0.08
VODAFONE GROUP 0.90 19-26 24/11A	100,000	EUR	94,940	0.02
VODAFONE GROUP 1.50 17-27 24/07A	100,000	EUR	95,573	0.02
VODAFONE GROUP 2.875 17-37 20/11A	100,000	EUR	92,780	0.02
VODAFONE GROUP PLC 1.125 17-25 20/11A	100,000	EUR	96,347	0.02
VODAFONE GROUP PLC 1.60 16-31 29/07A	1,170,000	EUR	1,051,425	0.25
VODAFONE GROUP PLC 1.875 14-25 11/09A	100,000	EUR	97,567	0.02
VODAFONE GROUP PLC 2.2 16-26 28/02A	400,000	EUR	392,874	0.09
			19,227,193	4.55
États-Unis d'Amérique				
3M CO 1.50 16-31 02/06A	1,100,000	EUR	938,904	0.22
ABBVIE INC 0.75 19-27 18/11A	200,000	EUR	184,764	0.04
ABBVIE INC 1.25 19-31 18/11A	1,000,000	EUR	875,685	0.21
ABBVIE INC 2.125 16-28 17/11A	100,000	EUR	96,515	0.02
AMERICAN HONDA FINAN 0.3 21-28 09/07A	300,000	EUR	265,959	0.06
AMERICAN INTL GRP 1.875 17-27 21/06A	200,000	EUR	191,570	0.05
AMERICAN TOWER 0.45 21-27 21/05A	400,000	EUR	366,222	0.09
AMERICAN TOWER 0.5 20-28 10/09A	400,000	EUR	357,178	0.08
AMERICAN TOWER 4.125 23-27 16/05A	300,000	EUR	306,843	0.07
AMERICAN TOWER CORP 0.875 21-29 21/05A	800,000	EUR	698,612	0.17
AMERICAN TOWER CORP 1 20-32 10/09A	400,000	EUR	328,086	0.08
AMERICAN TOWER CORP 1.25 21-33 21/05A	300,000	EUR	242,633	0.06
AMGEN INC 2.00 16-26 25/02A	200,000	EUR	195,506	0.05
ARCHER DANIELS MIDLAND 1% 18-25 12/09A	100,000	EUR	96,427	0.02
AT T INC 1.80 18-26 05/09A	100,000	EUR	96,607	0.02
AT T INC 2.45 15-35 15/03S	100,000	EUR	89,308	0.02
AT&T INC 0.8000 19-30 04/03A	100,000	EUR	87,087	0.02
AT&T INC 1.6 20-28 27/05A	2,388,000	EUR	2,244,874	0.53
AT&T INC 2.60 14-29 17/12A	1,100,000	EUR	1,061,725	0.25
AT&T INC 3.375 14-34 15/03A	400,000	EUR	393,072	0.09
AT&T INC 3.55 12-32 17/12A	200,000	EUR	201,162	0.05
BANK OF AMERICA CORP 1.102 21-32 24/05A	400,000	EUR	333,900	0.08
BANK OF AMERICA CORP 1.375 15-25 26/03A	200,000	EUR	195,073	0.05
BANK OF AMERICA CORP FL.R 22-33 27/04A	600,000	EUR	564,102	0.13
BAXTER INTL INC 1.3 17-25 30/05A	200,000	EUR	193,310	0.05

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
BAXTER INTL INC 1.3 19-29 15/05A	200,000	EUR	179,809	0.04
BOOKING 4.125 23-33 12/05A	800,000	EUR	855,644	0.20
BOOKING HOLDING 4.7500 22-34 15/11A	500,000	EUR	565,295	0.13
BOSTON SCIENTIF CORP 0.6250 19-27 01/12A	832,000	EUR	761,222	0.18
BRISTOL-MYERS SQUIBB 1.75 15-35 15/05A	100,000	EUR	88,639	0.02
CHUBB INA HOLDINGS 0.875 19-27 15/06A	200,000	EUR	187,408	0.04
CHUBB INA HOLDINGS 0.875 19-29 15/12A	400,000	EUR	354,824	0.08
CHUBB INA HOLDINGS 1.55 18-28 15/03A	100,000	EUR	94,500	0.02
CITIGROUP INC 1.50 16-28 26/10A	200,000	EUR	184,466	0.04
CITIGROUP INC 1.75 15-25 28/01A	100,000	EUR	97,887	0.02
COCA COLA 1.625 15-35 09/09A	300,000	EUR	260,196	0.06
COCA-COLA CO 0.5 21-33 09/03A	1,200,000	EUR	966,701	0.23
COCA-COLA CO 0.8 20-40 18/09A	300,000	EUR	209,628	0.05
COCA-COLA CO 1.875 14-26 22/09A	100,000	EUR	97,434	0.02
COCA-COLA EUROPEAN 1.875 15-30 18/03A	400,000	EUR	371,284	0.09
COMCAST CORP 0.25 20-27 20/05A	386,000	EUR	354,307	0.08
COMCAST CORP 0.7500 20-32 20/02A	500,000	EUR	421,373	0.10
DANAHER CORP 2.5 20-30 30/03A	1,000,000	EUR	971,859	0.23
DIGITAL EURO FINCO 1.125 19-28 09/10A	751,000	EUR	679,895	0.16
DIGITAL EURO FINCO 2.5 19-26 16/01A	500,000	EUR	487,433	0.12
DOW CHEMICAL CO 0.5 20-27 25/02A	200,000	EUR	183,384	0.04
DOW CHEMICAL CO 1.125 20-32 25/02A	900,000	EUR	751,694	0.18
ELI LILLY & CO 1.625 15-26 02/06A	200,000	EUR	194,372	0.05
EQUINIX INC 0.2500 21-27 15/03A	730,000	EUR	664,913	0.16
EQUINIX INC 1 21-33 10/03A	400,000	EUR	323,986	0.08
EXXON MOBIL CORP 0.524 20-28 26/06A	1,000,000	EUR	906,786	0.21
EXXON MOBIL CORP 0.835 20-32 26/06A	300,000	EUR	248,981	0.06
FEDEX CORP 0.95 21-33 04/05A	200,000	EUR	158,271	0.04
FEDEX CORP 1.30 19-31 05/08A	100,000	EUR	88,545	0.02
FIDELITY NATIONAL INF 0.625 19-25 03/12A	300,000	EUR	285,303	0.07
FIDELITY NATIONAL INF 1.1 17-24 15/07A	100,000	EUR	98,482	0.02
FIDELITY NATIONAL INF 1.5 19-27 21/05A	1,200,000	EUR	1,137,113	0.27
FIDELITY NATIONAL INF 2 19-30 21/05A	150,000	EUR	139,438	0.03
FISERV INC 1.125 19-27 01/07A	200,000	EUR	187,803	0.04
FISERV INC 1.625 19-30 01/07A	200,000	EUR	181,173	0.04
GENERAL ELECTRIC CO 0.875 17-25 17/05A	500,000	EUR	483,470	0.11
GENERAL ELECTRIC CO 4.125 05-35 19/09A	250,000	EUR	268,449	0.06
GENERAL MOTORS 0.6500 21-28 07/09A	200,000	EUR	176,224	0.04
GENERAL MOTORS FINAN 1.694 18-25 26/03A	200,000	EUR	195,047	0.05
GENERAL MOTORS FINAN 4.3 23-29 15/02A	800,000	EUR	825,076	0.20
IBM CORP 0.875 19-25 31/01A	393,000	EUR	382,051	0.09
IBM CORP 1.25 19-27 29/01A	300,000	EUR	285,306	0.07
IBM CORP 1.5 17-29 23/05A	100,000	EUR	93,297	0.02
IBM CORP 1.75 16-28 07/03A	100,000	EUR	95,941	0.02
IBM CORP 1.75 19-31 31/01A	300,000	EUR	275,801	0.07
IBM INTL BUSINESS MA 3.375 23-27 06/02A	1,000,000	EUR	1,012,894	0.24
IBM INTL BUSINESS MA 4.0 23-43 06/02A	300,000	EUR	312,780	0.07
ILLINOIS TOOL WORKS 2.125 15-30 22/05A	200,000	EUR	191,982	0.05
ILLINOIS TOOL WORKS 3.00 14-34 19/05A	100,000	EUR	99,591	0.02
INTERNATIONAL BUSINE 0.3 20-28 11/02A	772,000	EUR	696,464	0.16
JOHNSON CONTROLS INT 0.375 20-27 15/09A	355,000	EUR	320,707	0.08
JPMORGAN CHASE & CO 1.5 15-25 27/01A	600,000	EUR	586,713	0.14
JPMORGAN CHASE & CO 1.5 16-26 29/10A	200,000	EUR	191,901	0.05
JPMORGAN CHASE & CO 3 14-26 19/02A	300,000	EUR	299,291	0.07
MANPOWERGROUP INC 1.75 18-26 22/06A	600,000	EUR	581,268	0.14
MC DONALD S 2.375 22-29 31/05A	1,000,000	EUR	970,794	0.23
MCDONALD S CORP 0.9 19-26 15/06A	200,000	EUR	190,512	0.05

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
MCDONALD'S CORP 0.2500 21-28 04/10A	500,000	EUR	441,483	0.10
MCDONALD'S CORP 1.875 15-27 26/05A	700,000	EUR	673,925	0.16
MCKESSON CORP 1.50 17-25 17/11A	200,000	EUR	193,808	0.05
MERCK & CO 2.50 14-34 15/10A	200,000	EUR	194,348	0.05
MERCK & CO INC 1.875 14-26 15/10A	100,000	EUR	97,387	0.02
MMS USA INVESTMENTS 1.25 19-28 13/06A	1,000,000	EUR	925,374	0.22
MONDELEZ INTERNATIONAL 0.75 21-33 17/03A	400,000	EUR	323,982	0.08
MONDELEZ INTERNATIONAL 1.625 15-27 08/03	200,000	EUR	191,318	0.05
MOODY'S CORPORATION 0.95 19-30 25/02A	480,000	EUR	426,626	0.10
MOODY'S CORPORATION 1.75 15-27 09/03A	1,000,000	EUR	963,014	0.23
MORGAN STANLEY 0.497 21-31 08/02A	900,000	EUR	746,582	0.18
MORGAN STANLEY 1.375 16-26 27/10	100,000	EUR	95,088	0.02
MORGAN STANLEY 1.75 15-25 30/01A	300,000	EUR	293,937	0.07
NASDAQ INC 0.9 21-33 30/07A	300,000	EUR	238,620	0.06
NASDAQ INC 1.7500 19-29 28/03A	400,000	EUR	371,950	0.09
NETFLIX INC 3.6250 19-30 15/06S	1,500,000	EUR	1,527,959	0.36
PEPSICO INC 0.5 20-28 06/05A	617,000	EUR	562,291	0.13
PEPSICO INC 0.75 21-33 14/10A	800,000	EUR	655,816	0.16
PEPSICO INC 1.125 19-31 18/03A	100,000	EUR	89,290	0.02
PPG INDUSTRIES 1.40 15-27 13/03A	1,200,000	EUR	1,133,237	0.27
PROCTER & GAMBLE 1.875 18-38 30/10A	500,000	EUR	440,888	0.10
PROLOGIS 3.00 14-26 02/06A	100,000	EUR	99,036	0.02
PROLOGIS EURO FINANCE 0.25 19-27 10/09A	200,000	EUR	180,205	0.04
PROLOGIS EURO FINANCE 0.375 20-28 06/02A	174,000	EUR	155,499	0.04
PROLOGIS EURO FINANCE 0.625 19-31 10/09A	300,000	EUR	245,730	0.06
PROLOGIS EURO FINANCE 1.875 18-29 05/01A	400,000	EUR	372,247	0.09
PROLOGIS EURO FINANCE L 1.5 19-49 10/09A	700,000	EUR	429,723	0.10
PROLOGIS INTL FDG II 1.625 20-32 17/06A	700,000	EUR	588,074	0.14
STRYKER CORP 0.75 19-29 01/03A	232,000	EUR	206,577	0.05
STRYKER CORP 1.00 19-31 03/12A	100,000	EUR	84,708	0.02
STRYKER CORP 2.125 18-27 30/11A	100,000	EUR	96,855	0.02
STRYKER CORP 2.6250 18-30 30/11A	100,000	EUR	96,994	0.02
SUMITOMO MITSUI FINL 1.143 17-27 14/06A	100,000	EUR	94,130	0.02
THERMO FISHER SCIEN 1.95 17-29 24/07A	100,000	EUR	95,060	0.02
THERMO FISHER SCIEN 0.50 19-28 01/03A	100,000	EUR	91,001	0.02
THERMO FISHER SCIEN 0.75 16-24 12/09A	200,000	EUR	195,786	0.05
THERMO FISHER SCIEN 0.875 19-31 01/10A	1,100,000	EUR	940,274	0.22
THERMO FISHER SCIEN 1.40 17-26 23/01A	112,000	EUR	108,147	0.03
THERMO FISHER SCIEN 1.45 17-27 16/03A	1,000,000	EUR	956,200	0.23
THERMO FISHER SCIEN 1.75 20-27 02/04A	400,000	EUR	386,272	0.09
THERMO FISHER SCIEN 1.875 19-49 01/10A	800,000	EUR	574,324	0.14
THERMO FISHER SCIEN 2.00 14-25 15/04A	400,000	EUR	392,062	0.09
TOYOTA MOTOR CREDIT 0.125 21-27 06/05A	800,000	EUR	718,792	0.17
TOYOTA MOTOR CREDIT 0.25 20-26 16/01A	200,000	EUR	186,877	0.04
UNITED PARCEL 1.00 16-28 28/11A	100,000	EUR	92,191	0.02
VERIZON COMM 0.875 19-27 08/04A	151,000	EUR	141,314	0.03
VERIZON COMM 1.125 21-35 19/09A	500,000	EUR	388,105	0.09
VERIZON COMM 2.625 14-31 01/12A31 01/12A	200,000	EUR	191,268	0.05
VERIZON COMMUNICATIO 0.375 21-29 22/03A	1,000,000	EUR	870,355	0.21
VERIZON COMMUNICATIO 1.85 20-40 18/05A	500,000	EUR	393,625	0.09
VERIZON COMMUNICATION 1.375 16-28 02/11A	100,000	EUR	92,820	0.02
VERIZON COMMUNICATION 1.50 19-39 19/09A	200,000	EUR	150,616	0.04
VERIZON COMMUNICATION 1.875 17-29 26/10A	500,000	EUR	467,473	0.11
VERIZON COMMUNICATION 3.25 14-26 17/02A	200,000	EUR	201,349	0.05
VF CORP 0.25 20-28 25/02A	400,000	EUR	337,196	0.08
ZIMMER BIOMET HLDG 1.164 19-27 15/11A	100,000	EUR	92,879	0.02
ZIMMER BIOMET HOLDING 2.425 16-26 13/12A	500,000	EUR	491,063	0.12

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
			54,672,481	12.93
Total des obligations			336,281,732	79.55
Obligations à taux variables				
Australie				
CWTH BANK AUSTRALIA FL.R 17-29 03/10A	100,000	EUR	97,540	0.02
			97,540	0.02
Autriche				
ERSTE GROUP BANK AG FL.R 20-31 08/09	400,000	EUR	373,536	0.09
OMV AG FL.R 20-XX 01/09A	800,000	EUR	709,724	0.17
VIENNA INSURANCE GRP FL.R 15-XX 02/03A	100,000	EUR	99,233	0.02
			1,182,493	0.28
Belgique				
AGEAS NV FL.R 19-XX 02/07A	100,000	EUR	93,544	0.02
AGEAS NV FL.R 20-51 24/11A	400,000	EUR	320,348	0.08
KBC GROUPE FL.R 22-28 21/01A	500,000	EUR	460,570	0.11
KBC GROUPE FL.R 23-33 25/04A	1,200,000	EUR	1,228,601	0.29
KBC GROUPE SA FL.R 19-29 03/12A	400,000	EUR	383,662	0.09
			2,486,725	0.59
Danemark				
DANSKE BANK A/S FL.R 19-30 12/02A	800,000	EUR	771,636	0.18
DANSKE BK FL.R 23-31 10/01A	1,000,000	EUR	1,037,189	0.25
ORSTED FL.R 19-XX 09/12A	400,000	EUR	351,470	0.08
			2,160,295	0.51
France				
AXA FL.R 22-43 10/03A	200,000	EUR	198,026	0.05
AXA SA FL.R 14-XX 07/11A	100,000	EUR	99,121	0.02
AXA SA FL.R 16-47 06/07A	300,000	EUR	294,237	0.07
AXA SA FL.R 18-49 28/05A	500,000	EUR	481,105	0.11
BNP PARIBAS CARDIF FL.R 14-XX 25/11A	200,000	EUR	197,711	0.05
BNP PARIBAS SA FL.R 19-25 15/07A	400,000	EUR	392,720	0.09
BNP PARIBAS SA FL.R 19-26 04/06A	200,000	EUR	191,321	0.05
BNP PARIBAS SA FL.R 20-32 15/01A	2,900,000	EUR	2,648,120	0.63
CNP ASSURANCES FL.R 14-45 05/06A	400,000	EUR	399,632	0.09
CNP ASSURANCES FL.R 14-XX 18/11A	200,000	EUR	199,147	0.05
CNP ASSURANCES FL.R 15-47 10/06A	500,000	EUR	505,668	0.12
CREDIT AGRICOLE FL.R 16-48 27/09A	100,000	EUR	101,209	0.02
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 20-30 05/06A	500,000	EUR	483,515	0.11
CREDIT MUTUEL ARKEA FL.R 17-29 25/10A	100,000	EUR	97,430	0.02
CREDIT MUTUEL ARKEA FL.R 20-29 11/06A	200,000	EUR	181,753	0.04
DANONE SA FL.R 21-XX 16/12A	700,000	EUR	641,760	0.15
ENGIE SA FL.R 19-XX 08/07A	100,000	EUR	96,384	0.02
GROUPAMA SA FL.R 14-XX 28/05A	100,000	EUR	100,498	0.02
LA BANQUE POSTALE FL.R 20-26 17/06A	1,100,000	EUR	1,051,159	0.25
LA BANQUE POSTALE FL.R 21-32 02/02A	500,000	EUR	440,503	0.10
LA BANQUE POSTALE FL.R 22-28 09/02A	1,000,000	EUR	921,465	0.22
LA MONDIALE FL.R 14-XX 17/12A	500,000	EUR	501,638	0.12
ORANGE SA FL.R 14-26 01/10AA	400,000	EUR	409,484	0.10
ORANGE SA FL.R 20-XX 15/10A	500,000	EUR	444,343	0.11
SCOR FL.R 15-XX 05/06A	100,000	EUR	95,379	0.02
SCOR SE FL.R 16-48 27/05A	100,000	EUR	98,798	0.02
SOCIETE GENERALE SA FL.R 21-29 12/06A	200,000	EUR	173,745	0.04
SOGECAP FL.R 23-44 16/05A	500,000	EUR	540,708	0.13
SOGECAP SA FL.R 14-XX 18/02A14-49 29/12A	500,000	EUR	494,505	0.12
TOTALENERGIES SE FL.R 15-XX 26/02A	650,000	EUR	636,262	0.15
TOTALENERGIES SE FL.R 16-XX 06/10A	400,000	EUR	390,792	0.09
TOTALENERGIES SE FL.R 19-XX 04/04A	761,000	EUR	755,091	0.18
TOTALENERGIES SE FL.R 20-XX 04/09A	300,000	EUR	253,784	0.06

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
TOTALENERGIES SE FL.R 21-XX 25/01A	300,000	EUR	240,914	0.06
VIGIE FL.R 19-XX 12/09A	1,100,000	EUR	1,017,510	0.24
			15,775,437	3.73
Allemagne				
ALLIANZ SE FL.R 19-49 25/09A	200,000	EUR	172,961	0.04
ALLIANZ SE FL.R 20-50 22/05A	1,900,000	EUR	1,676,654	0.40
COMMERZBANK AG FL.R 20-26 24/03A	100,000	EUR	96,070	0.02
DEUTSCHE BAHN FINANCE FL.R 19-XX 22/04A	1,000,000	EUR	956,464	0.23
DEUTSCHE BANK AG FL.R 20-25 19/11A	200,000	EUR	194,588	0.05
DEUTSCHE BANK AG FL.R 20-30 19/11A	100,000	EUR	87,037	0.02
DEUTSCHE BANK FL. 22-30 05/09A	1,000,000	EUR	1,034,024	0.24
DEUTSCHE BOERSE AG FL.R 20-47 16/06A	1,000,000	EUR	907,050	0.21
DEUTSCHE BOERSE AG FL.R 22-48 23/06A	500,000	EUR	453,840	0.11
HANNOVER RUCKVERSICH FL.R 22-43 26/08A	300,000	EUR	335,574	0.08
MERCK KGAA FL.R 19-79 25/06A	100,000	EUR	97,597	0.02
MERCK KGAA FL.R 20-80 09/09A	500,000	EUR	465,633	0.11
MUNICH REINSURANCE FL.R 18-49 26/05A/05A	200,000	EUR	194,115	0.05
TALANX AG FL.R 17-47 05/12A	600,000	EUR	560,475	0.13
TALANX AG FL.R 21-42 01/12A	300,000	EUR	248,693	0.06
			7,480,775	1.77
Irlande				
AIB GROUP PLC FL.R 22-28 04/04A	500,000	EUR	479,883	0.11
AIB GROUP PLC FL.R 23-29 23/07A	500,000	EUR	516,608	0.12
BANK OF IRELAND GROUP FL.R 23-29 13/11A	1,000,000	EUR	1,040,354	0.25
BANK OF IRELAND GRP FL.R 21-27 10/03A	500,000	EUR	465,123	0.11
BANK OF IRELAND GRP FL.R 22-26 05/06A	1,000,000	EUR	972,714	0.23
			3,474,682	0.82
Italie				
ASSICURAZ GENERALI FL.R 15-47 27/10A	800,000	EUR	833,696	0.20
ASSICURAZ GENERALI FL.R 16-48 08/06A	500,000	EUR	517,017	0.12
ENEL SPA FL.R 20-XX 10/03A	402,000	EUR	368,807	0.09
ENEL SPA FL.R 21-XX 08/09A	400,000	EUR	317,628	0.08
ENI SPA FL.R 20-XX 13/01A	577,000	EUR	554,635	0.13
ENI SPA FL.R 21-99 31/12A	1,083,000	EUR	990,462	0.23
MEDIOBANCA FL.R 22-29 07/02A	500,000	EUR	520,888	0.12
UNICREDIT SPA FL.R 19-25 25/06A	700,000	EUR	690,095	0.16
UNICREDIT SPA FL.R 19-29 23/09A	200,000	EUR	195,554	0.05
UNICREDIT SPA FL.R 20-27 22/07A	500,000	EUR	483,510	0.11
			5,472,292	1.29
Luxembourg				
HANNOVER RUECK SE FL.R 14-XX 26/06A	900,000	EUR	886,586	0.21
			886,586	0.21
Pays-Bas				
ACHMEA BV FL.R 15-XX 04/02AA	100,000	EUR	99,363	0.02
AEGON NV FL.R 14-44 25/04A	100,000	EUR	99,654	0.02
ASR NEDERLAND NV FL.R 15-45 29/09A	2,100,000	EUR	2,128,517	0.50
ASSICURAZ GENERALI FL.R 14-XX 21/11A	1,600,000	EUR	1,598,583	0.38
COOPERATIEVE RABOBANK FL.R 20-28 05/05A	900,000	EUR	830,597	0.20
COOPERATIEVE RABOBANK FL.R 22-32 30/11A	500,000	EUR	500,900	0.12
ELM BV FL.R 15-XX 01/09A	1,400,000	EUR	1,355,780	0.32
IBERDROLA INTL BV FL.R 19-XX 12/02A	200,000	EUR	198,055	0.05
IBERDROLA INTL BV FL.R 21-XX 09/02A12A	500,000	EUR	426,603	0.10
ING GROEP NV FL.R 23-34 23/05A	800,000	EUR	852,788	0.20
ING GROEP NV FL.R 23-35 20/02A	500,000	EUR	517,388	0.12
ING GROUP NV FL.R 17-29 15/02A	100,000	EUR	99,759	0.02
ING GROUP NV FL.R 17-29 26/09A	500,000	EUR	487,878	0.12
ING GROUP NV FL.R 19-25 03/09A	400,000	EUR	389,944	0.09
ING GROUP NV FL.R 19-30 13/11A	300,000	EUR	281,430	0.07

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ING GROUP NV FL.R 20-31 26/05A	1,100,000	EUR	1,050,703	0.25
ING GROUP NV FL.R 22-33 14/11A	300,000	EUR	330,204	0.08
NN GROUP NV FL.R 14-XX 15/07A	700,000	EUR	699,223	0.17
NN GROUP NV FL.R 17-48 13/01A	100,000	EUR	100,604	0.02
TENNET HOLDING BV FL.R 17-XX 01/06A	1,113,000	EUR	1,110,283	0.26
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 18-XX 27/06A	1,000,000	EUR	971,189	0.23
			14,129,445	3.34
Norvège				
DNB BANK ASA 4.625 22-33 28/02A	800,000	EUR	820,596	0.19
			820,596	0.19
Espagne				
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 19-29 22/02A	400,000	EUR	398,688	0.09
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 20-30 16/01A	500,000	EUR	481,310	0.11
BANCO DE SABADELL SA FL.R 19-25 07/11A	100,000	EUR	97,216	0.02
BANCO DE SABADELL SA FL.R 20-27 11/09A	100,000	EUR	94,977	0.02
BANKINTER SA FL.R 23-30 03/05A	1,000,000	EUR	1,039,089	0.25
CAIXABANK SA FL.R 18-30 17/04A	100,000	EUR	96,620	0.02
CAIXABANK SA FL.R 20-26 10/07A	900,000	EUR	864,707	0.20
CAIXABANK SA FL.R 20-26 18/11A11A	100,000	EUR	94,144	0.02
CAIXABANK SA FL.R 22-28 21/01A	1,000,000	EUR	923,439	0.22
CAIXABANK SA FL.R 22-33 23/02A	800,000	EUR	845,328	0.20
REDELA CORPORACION 23-XX 07/08A	700,000	EUR	714,343	0.17
			5,649,861	1.34
Suède				
SVENSKA HANDELSBANKEN 3.25 22-33 01/06A	500,000	EUR	488,745	0.12
SVENSKA HANDELSBANKEN FL.R 18-29 05/03A	1,000,000	EUR	995,489	0.24
SWEDBANK AB FL.R 22-32 23/08A	800,000	EUR	783,700	0.19
TELI CO FL.R 22-82 21/12A	1,200,000	EUR	1,199,039	0.28
			3,466,973	0.82
Suisse				
UBS GROUP AG FL.R 22-30 15/06A	700,000	EUR	682,178	0.16
			682,178	0.16
Royaume-Uni				
AVIVA PLC FL.R 14-44 03/07A	100,000	EUR	99,208	0.02
BANCO DE SABADELL FL.R 22-28 10/11A	800,000	EUR	842,157	0.20
BARCLAYS PLC FL.R 19-25 09/06A	174,000	EUR	171,407	0.04
BARCLAYS PLC FL.R 21-32 12/05A	800,000	EUR	653,420	0.15
CREDIT SUISSE GROUP FL.R 22-32 02/04A	1,200,000	EUR	1,123,625	0.27
HSBC FL.R 23-32 10/03A	500,000	EUR	529,653	0.13
HSBC HOLDINGS PLC FL.R 20-26 13/11A	799,000	EUR	753,181	0.18
HSBC HOLDINGS PLC FL.R 20-31 13/11A	200,000	EUR	167,894	0.04
LLOYDS BANKING GROUP FL.R 22-30 24/08A	700,000	EUR	682,917	0.16
NATIONWIDE BUILDING FL.R 17-29 25/07A	400,000	EUR	392,668	0.09
NATIONWIDE BUILDING FL.R 18-26 08/03A	500,000	EUR	486,755	0.12
NATWEST GROUP FL.R 23-28 14/03A	1,300,000	EUR	1,339,441	0.32
NATWEST GROUP PLC FL.R 18-25 04/03A	200,000	EUR	199,275	0.05
NATWEST GROUP PLC FL.R 18-26 02/03A	200,000	EUR	194,794	0.05
NATWEST GROUP PLC FL.R 21-30 26/02A	800,000	EUR	690,380	0.16
STANDARD CHARTERED FL.R 20-28 16/01A	200,000	EUR	183,394	0.04
			8,510,169	2.01
États-Unis d'Amérique				
BANK OF AMERICA CORP FL.R 19-29 08/08A	300,000	EUR	263,670	0.06
BANK OF AMERICA CORP FL.R 20-31 26/10A	600,000	EUR	492,225	0.12
CITIGROUP INC FL.R 19-27 08/10A	400,000	EUR	369,944	0.09
CITIGROUP INC FL.R 20-26 06/05A	489,000	EUR	470,934	0.11
CITIGROUP INC FL.R 22-33 22/09A	300,000	EUR	310,035	0.07
JPMORGAN CHASE & CO FL.R 19-32 04/11A	400,000	EUR	335,540	0.08
JPMORGAN CHASE CO FL.R 19-27 11/03A	224,000	EUR	212,983	0.05
JPMORGAN CHASE CO FL.R 19-31 25/07A	1,000,000	EUR	854,585	0.20

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
JPMORGAN CHASE CO FL.R 22-30 23/03A	1,000,000	EUR	932,149	0.22
MORGAN STANLEY CAPITAL FL.R 22-34 25/01A	900,000	EUR	990,238	0.23
MORGAN STANLEY FL.R 17-26 23/10A	200,000	EUR	192,057	0.05
MORGAN STANLEY FL.R 20-29 26/10A	166,000	EUR	143,444	0.03
			5,567,804	1.32
Total des obligations à taux variables			77,843,851	18.41
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			414,125,583	97.96
Total du portefeuille-titres			414,125,583	97.96
Coût d'acquisition			424,283,972	



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	24.29
États-Unis d'Amérique	14.25
Pays-Bas	14.11
Allemagne	7.28
Royaume-Uni	6.56
Espagne	6.25
Italie	6.16
Luxembourg	3.87
Belgique	2.83
Suède	2.32
Irlande	1.78
Australie	1.58
Japon	1.49
Danemark	1.30
Autriche	0.98
Finlande	0.76
Norvège	0.58
Canada	0.51
Îles Caïman	0.50
Suisse	0.47
Indonésie	0.06
Portugal	0.02
	97.96

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	51.45
Énergie et eau	5.71
Télécommunication	5.34
Assurance	4.78
Immobilier	4.05
Industrie pharmaceutique	3.97
Pétrole	3.09
Transport	2.44
Internet et services d'Internet	1.83
Chimie	1.79
Tabac et boissons alcoolisées	1.71
Industrie automobile	1.67
Électronique et semi-conducteurs	1.51
Matériaux de construction	1.26
Industrie agro-alimentaire	1.21
Distribution, commerce de détail	0.87
Art graphique, maison d'édition	0.85
Électrotechnique	0.84
Articles de bureaux et ordinateurs	0.75
Biens de consommation divers	0.66
Services divers	0.55
Restauration, industrie hôtelière	0.54
Industries d'emballage	0.33
Construction de machines et appareils	0.30
Soins de santé	0.24
Banques et autres institutions financières	0.12
Textile et habillement	0.12
	97.96



Cleome Index Euro Government Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Autriche				
AUSTRIA 0.9 22-32 20/02A	1,500,000	EUR	1,319,940	0.54
AUSTRIA 0.00 20-40 20/10U	500,000	EUR	313,423	0.13
AUSTRIA 0.00 21-25 20/04U	500,000	EUR	483,205	0.20
AUSTRIA 0.5 19-29 20/02A	1,200,000	EUR	1,095,810	0.45
AUSTRIA 0.50 17-27 20/04A	600,000	EUR	566,463	0.23
AUSTRIA 0.75 16-26 20/10A	400,000	EUR	383,190	0.16
AUSTRIA 1.20 15-25 20/10A	500,000	EUR	489,147	0.20
AUSTRIA 1.50 16-47 20/02A	1,000,000	EUR	768,650	0.31
AUSTRIA 1.65 14-24 21/10A	500,000	EUR	493,833	0.20
AUSTRIA 2.10 17-17 20/09A	550,000	EUR	431,514	0.18
AUSTRIA 2.40 13-34 23/05A	1,000,000	EUR	979,584	0.40
AUSTRIA 3.80 12-62 26/01A	300,000	EUR	359,712	0.15
AUSTRIA 4.85 09-26 15/03A	500,000	EUR	525,633	0.21
AUSTRIA 6.25 97-27 15/07A	1,000,000	EUR	1,132,680	0.46
			9,342,784	3.82
Belgique				
BELGIUM 0.00 21-31 22/10U	800,000	EUR	661,752	0.27
BELGIUM 0.0000 20-27 22/10U	200,000	EUR	184,020	0.08
BELGIUM 0.1000 20-30 22/06A	1,200,000	EUR	1,040,628	0.43
BELGIUM 0.35 22-32 22/06A	1,050,000	EUR	877,769	0.36
BELGIUM 0.80 15-25 22/06A	1,400,000	EUR	1,362,403	0.56
BELGIUM 0.80 17-27 22/06A	1,000,000	EUR	952,530	0.39
BELGIUM 0.80 18-28 22/06A	1,050,000	EUR	987,599	0.40
BELGIUM 1.00 16-26 22/06A	1,050,000	EUR	1,016,631	0.42
BELGIUM 1.60 16-47 22/06A	1,000,000	EUR	753,070	0.31
BELGIUM 1.90 15-38 22/06A	850,000	EUR	749,921	0.31
BELGIUM 2.25 17-57 22/06A	1,000,000	EUR	820,830	0.34
BELGIUM 3 23-33 22/06A	1,100,000	EUR	1,135,992	0.46
BELGIUM 3.00 14-34 22/06A	300,000	EUR	308,853	0.13
BELGIUM 3.75 13-45 22/06A	700,000	EUR	774,357	0.32
BELGIUM 4.25 10-41 28/03A	850,000	EUR	993,255	0.41
BELGIUM 5.00 04-35 28/03A	600,000	EUR	730,551	0.30
			13,350,161	5.46
Finlande				
FINLAND 0.000 20-30 15/09U	650,000	EUR	555,350	0.23
FINLAND 0.125 20-36 15/04A	450,000	EUR	329,283	0.13
FINLAND 0.5 18-28 15/09A	550,000	EUR	506,308	0.21
FINLAND 0.50 16-26 15/04A	250,000	EUR	239,595	0.10
FINLAND 0.50 17-27 15/09A	250,000	EUR	234,740	0.10
FINLAND 0.75 15-31 15/04A	1,000,000	EUR	891,025	0.36
FINLAND 0.875 15-25 15/09A	500,000	EUR	486,430	0.20
FINLAND 1.375 17-47 15/04A	350,000	EUR	265,927	0.11
FINLAND 2.625 12-42 04/07A	500,000	EUR	486,783	0.20
			3,995,441	1.63
France				
FRANCE 0.00 19-25 25/03U	1,500,000	EUR	1,448,580	0.59
FRANCE 0.00 19-29 25/11U	1,400,000	EUR	1,228,346	0.50
FRANCE 0.00 20-26 25/02U	1,700,000	EUR	1,617,185	0.66
FRANCE 0.00 21-27 25/02U	1,750,000	EUR	1,630,554	0.67
FRANCE 0.00 21-31 25/11U	1,600,000	EUR	1,329,072	0.54
FRANCE 0.00 22-25 25/02U	1,500,000	EUR	1,451,243	0.59
FRANCE 0.00 22-32 25/05U	1,250,000	EUR	1,022,719	0.42
FRANCE 0.0000 20-30 25/11U	1,300,000	EUR	1,111,520	0.45
FRANCE 0.25 15-26 25/11A	1,800,000	EUR	1,700,316	0.70

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Government Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
FRANCE 0.5 18-29 25/05A	1,600,000	EUR	1,460,743	0.60
FRANCE 0.5 20-44 25/06A	1,000,000	EUR	626,125	0.26
FRANCE 0.5 20-72 25/05A	750,000	EUR	314,310	0.13
FRANCE 0.50 14-25 25/05A	1,700,000	EUR	1,649,476	0.67
FRANCE 0.50 15-26 25/05A	2,000,000	EUR	1,915,230	0.78
FRANCE 0.50 20-40 25/05A	1,000,000	EUR	692,520	0.28
FRANCE 0.75 17-28 25/05A	1,700,000	EUR	1,596,410	0.65
FRANCE 0.75 17-28 25/11A	1,750,000	EUR	1,631,998	0.67
FRANCE 0.75 19-52 25/05A	1,000,000	EUR	572,765	0.23
FRANCE 0.75 21-53 25/05A	1,550,000	EUR	870,410	0.36
FRANCE 0.7500 22-28 25/02A	2,200,000	EUR	2,072,917	0.85
FRANCE 1 14-25 25/11A	1,500,000	EUR	1,460,393	0.60
FRANCE 1.00 16-27 25/05A	2,100,000	EUR	2,015,969	0.82
FRANCE 1.25 15-36 25/05A	1,500,000	EUR	1,269,795	0.52
FRANCE 1.25 17-34 25/04A	1,500,000	EUR	1,318,372	0.54
FRANCE 1.25 21-38 25/05A	1,500,000	EUR	1,220,798	0.50
FRANCE 1.50 15-31 25/05A	2,000,000	EUR	1,888,490	0.77
FRANCE 1.50 18-50 25/05A	1,600,000	EUR	1,162,688	0.48
FRANCE 1.75 13-24 25/11A	1,500,000	EUR	1,481,213	0.61
FRANCE 1.75 15-66 25/05A	300,000	EUR	214,719	0.09
FRANCE 1.75 16-39 25/06A	1,200,000	EUR	1,043,544	0.43
FRANCE 2 21-32 25/11A	1,600,000	EUR	1,540,608	0.63
FRANCE 2.00 17-48 25/05A	700,000	EUR	579,453	0.24
FRANCE 2.5 22-43 25/05A	800,000	EUR	743,980	0.30
FRANCE 2.5 23-26 24/09A	1,600,000	EUR	1,606,464	0.66
FRANCE 2.50 13-30 25/05A	2,000,000	EUR	2,025,740	0.83
FRANCE 2.75 11-27 25/10A	1,300,000	EUR	1,324,258	0.54
FRANCE 2.75 23-29 25/02A	2,500,000	EUR	2,559,437	1.05
FRANCE 3 22-54 25/05A	700,000	EUR	687,327	0.28
FRANCE 3.0 23-33 25/05A	1,800,000	EUR	1,872,369	0.77
FRANCE 3.25 12-45 25/05A	1,200,000	EUR	1,252,380	0.51
FRANCE 3.50 10-26 25/04A	750,000	EUR	769,384	0.31
FRANCE 4 05-38 25/10A	1,000,000	EUR	1,144,585	0.47
FRANCE 4.00 04-55 25/04A	200,000	EUR	236,196	0.10
FRANCE 4.00 09-60 25/04A	700,000	EUR	837,249	0.34
FRANCE 4.75 03-35 25/04A	1,350,000	EUR	1,625,366	0.66
FRANCE 5.5 97-29 25/04A	1,500,000	EUR	1,738,620	0.71
FRANCE 5.75 00-32 25/10A	1,400,000	EUR	1,759,289	0.72
FRANCE 6.00 94-25 25/10A	650,000	EUR	689,764	0.28
ITALY 2.50 22-32 01/12S	2,000,000	EUR	1,848,730	0.76
			63,859,619	26.12
Allemagne				
GERMANY 0.00 16-26 15/08U	2,000,000	EUR	1,893,260	0.77
GERMANY 0.00 19-24 18/10U	1,200,000	EUR	1,170,156	0.48
GERMANY 0.00 19-29 15/08U	2,300,000	EUR	2,072,542	0.85
GERMANY 0.00 19-50 15/08U	1,400,000	EUR	779,779	0.32
GERMANY 0.00 20-25 10/10U	2,500,000	EUR	2,396,299	0.98
GERMANY 0.00 20-30 15/02U	1,700,000	EUR	1,516,060	0.62
GERMANY 0.00 20-30 15/08U	2,000,000	EUR	1,767,620	0.72
GERMANY 0.00 20-35 15/05U	1,350,000	EUR	1,064,083	0.44
GERMANY 0.00 20-49 15/11U	1,800,000	EUR	1,669,500	0.68
GERMANY 0.00 21-28 15/11U	1,700,000	EUR	1,551,590	0.63
GERMANY 0.00 21-31 15/02U	2,400,000	EUR	2,099,064	0.86
GERMANY 0.00 21-31 15/08U	2,000,000	EUR	1,732,170	0.71
GERMANY 0.00 21-50 15/08U	900,000	EUR	503,595	0.21
GERMANY 0.00 21-52 15/08U	900,000	EUR	479,052	0.20
GERMANY 0.25 17-27 15/02A	1,000,000	EUR	947,030	0.39
GERMANY 0.50 16-26 15/02A	1,500,000	EUR	1,445,542	0.59

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Government Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
GERMANY 1 22-38 15/05A	400,000	EUR	340,274	0.14
GERMANY 1.00 14-24 15/08A	1,000,000	EUR	985,620	0.40
GERMANY 1.00 15-25 15/08A	2,500,000	EUR	2,439,950	1.00
GERMANY 1.25 17-48 15/08A	1,000,000	EUR	811,535	0.33
GERMANY 1.70 22-32 15/08A	2,700,000	EUR	2,643,461	1.08
GERMANY 1.8 22-53 15/08A	500,000	EUR	450,678	0.18
GERMANY 1.8 23-53 15/08A	400,000	EUR	361,338	0.15
GERMANY 2.20 23-28 13/04A	1,000,000	EUR	1,009,595	0.41
GERMANY 2.4 23-28 19/10A	1,000,000	EUR	1,020,615	0.42
GERMANY 2.5 23-25 13/03A	1,200,000	EUR	1,195,260	0.49
GERMANY 2.50 12-44 04/07A	900,000	EUR	930,200	0.38
GERMANY 2.50 14-46 15/08A	1,250,000	EUR	1,297,475	0.53
GERMANY 2.6 23-33 15/08A	750,000	EUR	787,504	0.32
GERMANY 4.00 05-37 04/01A	1,100,000	EUR	1,324,373	0.54
GERMANY 4.25 07-39 04/07A	1,200,000	EUR	1,510,302	0.62
GERMANY 4.75 08-40 04/07A	1,100,000	EUR	1,472,125	0.60
GERMANY 4.75 98-28 04/07A	1,300,000	EUR	1,454,557	0.59
GERMANY 6.5 97-27 04/07A	2,000,000	EUR	2,298,619	0.94
			45,420,823	18.58
Irlande				
IRELAND 0.00 21-31 18/10U	850,000	EUR	713,006	0.29
IRELAND 0.20 20-27 15/05A	400,000	EUR	374,870	0.15
IRELAND 0.20 20-30 18/10A	250,000	EUR	217,809	0.09
IRELAND 0.9 18-28 15/02A	200,000	EUR	189,918	0.08
IRELAND 1.00 16-26 15/05A	450,000	EUR	437,402	0.18
IRELAND 1.1 19-29 15/05A	200,000	EUR	189,166	0.08
IRELAND 1.30 18-33 15/05A	300,000	EUR	273,063	0.11
IRELAND 1.50 19-50 15/05A	400,000	EUR	301,186	0.12
IRELAND 1.70 17-37 15/05A	1,000,000	EUR	893,115	0.37
IRELAND 2.00 15-45 18/02A	300,000	EUR	259,538	0.11
IRELAND 2.40 14-30 15/05A	400,000	EUR	404,366	0.17
IRELAND 5.40 09-25 13/03A	200,000	EUR	205,700	0.08
			4,459,139	1.82
Italie				
BUONI POLIENNAL 1.50 21-45 30/04S	1,100,000	EUR	697,609	0.29
ITALY 0.00 21-26 01/08U	1,400,000	EUR	1,304,653	0.53
ITALY 0.60 21-31 01/08S	2,000,000	EUR	1,636,280	0.67
ITALY 0.85 19-27 15/01S	1,400,000	EUR	1,322,860	0.54
ITALY 0.95 20-30 01/08S	2,450,000	EUR	2,120,879	0.87
ITALY 1.45 20-36 01/03S	1,000,000	EUR	770,735	0.32
ITALY 1.50 15-25 01/06S	2,000,000	EUR	1,958,020	0.80
ITALY 1.60 16-26 01/06S	3,000,000	EUR	2,919,600	1.19
ITALY 1.65 15-32 01/03S	3,000,000	EUR	2,626,559	1.07
ITALY 2.05 17-27 01/08S	1,400,000	EUR	1,364,489	0.56
ITALY 2.15 22-52 01/09S	1,300,000	EUR	867,783	0.35
ITALY 2.20 17-27 01/06S	1,500,000	EUR	1,472,048	0.60
ITALY 2.50 14-24 01/12S	3,000,000	EUR	2,978,474	1.22
ITALY 2.8 22-29 15/06S	1,300,000	EUR	1,282,307	0.52
ITALY 2.80 16-67 01/03S	1,700,000	EUR	1,247,086	0.51
ITALY 3.4 22-28 01/04S	900,000	EUR	917,465	0.38
ITALY 3.45 17-48 01/03S	1,600,000	EUR	1,433,648	0.59
ITALY 3.50 14-30 01/03S	2,000,000	EUR	2,039,430	0.83
ITALY 3.75 14-24 01/09S	1,000,000	EUR	1,001,655	0.41
ITALY 4.00 05-37 01/02S	2,300,000	EUR	2,333,132	0.95
ITALY 4.75 13-28 01/09S	1,500,000	EUR	1,616,588	0.66
ITALY 5 07-39 01/08S	1,700,000	EUR	1,878,976	0.77
ITALY 5.00 03-34 01/08S	1,350,000	EUR	1,505,007	0.62
ITALY 5.00 09-25 01/03S	2,500,000	EUR	2,551,224	1.04

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Government Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ITALY 5.00 09-40 01/09S	1,800,000	EUR	1,993,356	0.82
ITALY 5.25 98-29 01/11S	1,500,000	EUR	1,672,440	0.68
ITALY 5.75 02-33 01/02S	2,000,000	EUR	2,336,449	0.96
ITALY 7.25 96-26 01/11S	1,300,000	EUR	1,457,281	0.60
ITALY BTP 6.50 97-27 01/11S	2,250,000	EUR	2,546,898	1.04
			49,852,931	20.39
Pays-Bas				
NETHERLANDS 0.00 20-30 15/07U	1,150,000	EUR	1,000,547	0.41
NETHERLANDS 0.25 15-25 15/07A	1,000,000	EUR	965,800	0.40
NETHERLANDS 0.25 19-29 15/07A	400,000	EUR	361,164	0.15
NETHERLANDS 0.5 22-32 15/07A	1,100,000	EUR	950,164	0.39
NETHERLANDS 0.50 16-26 15/07A	700,000	EUR	670,460	0.27
NETHERLANDS 0.50 19-40 15/01A	1,200,000	EUR	889,488	0.36
NETHERLANDS 0.75 17-27 15/07A	1,200,000	EUR	1,144,188	0.47
NETHERLANDS 0.75 18-28 15/07A	1,000,000	EUR	941,115	0.38
NETHERLANDS 2.00 14-24 15/07A	750,000	EUR	744,619	0.30
NETHERLANDS 2.5 23-33 15/07A	400,000	EUR	405,990	0.17
NETHERLANDS 2.50 12-33 15/01A	300,000	EUR	305,373	0.12
NETHERLANDS 2.75 14-47 15/01A	1,750,000	EUR	1,832,513	0.75
NETHERLANDS 3.75 10-42 15/01A	900,000	EUR	1,061,433	0.43
			11,272,854	4.61
Portugal				
OBRIGACOES DO T 1.1500 22-42 11/04A	400,000	EUR	289,288	0.12
PORTUGAL 0.30 21-31 17/10A	600,000	EUR	506,127	0.21
PORTUGAL 2.125 18-28 17/10A	500,000	EUR	497,680	0.20
PORTUGAL 2.25 18-34 18/04A	350,000	EUR	334,339	0.14
PORTUGAL 2.875 15-25 15/10A	1,000,000	EUR	1,008,035	0.41
PORTUGAL 3.875 14-30 15/02A	850,000	EUR	922,658	0.38
PORTUGAL 4.10 06-37 15/04A	300,000	EUR	336,414	0.14
PORTUGAL 4.10 15-45 15/02A	200,000	EUR	227,407	0.09
PORTUGAL 4.125 17-27 14/04A	300,000	EUR	317,721	0.13
			4,439,669	1.82
Espagne				
SPAIN 0.5 21-31 31/10A	2,900,000	EUR	2,440,610	1.00
SPAIN 0.60 19-29 31/10A	1,900,000	EUR	1,695,740	0.69
SPAIN 0.8 22-29 30/07A	1,800,000	EUR	1,632,879	0.67
SPAIN 0.80 20-27 30/07A	500,000	EUR	470,925	0.19
SPAIN 1.00 20-50 31/10A	1,000,000	EUR	563,205	0.23
SPAIN 1.40 18-28 30/07A	1,700,000	EUR	1,617,813	0.66
SPAIN 1.45 17-27 31/10A	1,700,000	EUR	1,635,273	0.67
SPAIN 1.45 19-29 30/04A	1,200,000	EUR	1,134,384	0.46
SPAIN 1.50 17-27 30/04A	1,800,000	EUR	1,741,959	0.71
SPAIN 1.60 5-25 30/04A	2,600,000	EUR	2,554,031	1.04
SPAIN 1.85 19-35 30/07A	1,100,000	EUR	967,010	0.40
SPAIN 1.95 15-30 30/07A	1,440,000	EUR	1,377,892	0.56
SPAIN 2.15 15-25 31/10A	1,900,000	EUR	1,881,608	0.77
SPAIN 2.55 22-32 31/10A	3,000,000	EUR	2,925,150	1.20
SPAIN 2.8 23-26 31/05A	1,000,000	EUR	1,004,265	0.41
SPAIN 2.90 16-46 31/10A	1,200,000	EUR	1,086,042	0.44
SPAIN 3.15 23-33 30/04A	750,000	EUR	762,656	0.31
SPAIN 3.45 16-66 30/07A	1,000,000	EUR	936,490	0.38
SPAIN 3.9 23-39 30/07A	1,050,000	EUR	1,112,748	0.46
SPAIN 4.20 05-37 31/01A	1,300,000	EUR	1,438,820	0.59
SPAIN 4.70 09-41 30/07A	1,600,000	EUR	1,872,352	0.77
SPAIN 5.15 13-28 31/10A	700,000	EUR	782,362	0.32
SPAIN 5.15 13-44 31/10A	600,000	EUR	746,232	0.31
SPAIN 5.90 11-26 30/07A	2,050,000	EUR	2,215,865	0.91
			34,596,311	14.15

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Government Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Total des obligations			240,589,732	98.40
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			240,589,732	98.40
Total du portefeuille-titres			240,589,732	98.40
Coût d'acquisition			253,380,127	



Cleome Index Euro Government Bonds

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	26.12
Italie	20.39
Allemagne	18.58
Espagne	14.15
Belgique	5.46
Pays-Bas	4.61
Autriche	3.82
Irlande	1.82
Portugal	1.82
Finlande	1.63
	98.40

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	98.28
Fonds d'investissement	0.12
	98.40



Cleome Index Euro Long Term Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Autriche				
AUSTRIA 0.00 20-40 20/10U	20,000	EUR	12,537	0.18
AUSTRIA 0.25 21-36 20/10A	50,000	EUR	36,732	0.52
AUSTRIA 2.10 17-17 20/09A	50,000	EUR	39,229	0.55
AUSTRIA 2.40 13-34 23/05A	15,000	EUR	14,694	0.21
AUSTRIA 3.15 12-44 20/06A	40,000	EUR	41,731	0.59
AUSTRIA 3.80 12-62 26/01A	80,000	EUR	95,923	1.35
AUSTRIA 4.15 06-37 15/03A	60,000	EUR	68,810	0.97
			309,656	4.35
Belgique				
BELGIUM 1.4 22-53 22/06A	50,000	EUR	33,524	0.47
BELGIUM 1.60 16-47 22/06A	50,000	EUR	37,653	0.53
BELGIUM 1.90 15-38 22/06A	90,000	EUR	79,403	1.12
BELGIUM 2.15 16-66 22/06A	100,000	EUR	79,298	1.11
BELGIUM 3.75 13-45 22/06A	80,000	EUR	88,498	1.24
BELGIUM 4.25 10-41 28/03A	120,000	EUR	140,224	1.97
BELGIUM 5.00 04-35 28/03A	75,000	EUR	91,319	1.28
			549,919	7.72
Finlande				
FINLAND 0.125 20-36 15/04A	95,000	EUR	69,515	0.98
FINLAND 0.125 21-52 15/04A	15,000	EUR	7,390	0.10
FINLAND 1.375 17-47 15/04A	25,000	EUR	18,995	0.27
FINLAND 2.625 12-42 04/07A	25,000	EUR	24,339	0.34
			120,239	1.69
France				
FRANCE 0.5 20-44 25/06A	90,000	EUR	56,352	0.79
FRANCE 0.75 19-52 25/05A	100,000	EUR	57,277	0.80
FRANCE 0.75 21-53 25/05A	110,000	EUR	61,771	0.87
FRANCE 1.25 21-38 25/05A	280,000	EUR	227,881	3.20
FRANCE 1.50 18-50 25/05A	100,000	EUR	72,668	1.02
FRANCE 1.75 15-66 25/05A	135,000	EUR	96,624	1.36
FRANCE 1.75 16-39 25/06A	300,000	EUR	260,885	3.66
FRANCE 2.00 17-48 25/05A	105,000	EUR	86,918	1.22
FRANCE 3.25 12-45 25/05A	120,000	EUR	125,238	1.76
FRANCE 4.00 04-55 25/04A	110,000	EUR	129,908	1.82
FRANCE 4.00 09-60 25/04A	120,000	EUR	143,528	2.02
FRANCE 4.50 09-41 25/04A	180,000	EUR	219,485	3.08
FRANCE 4.75 03-35 25/04A	215,000	EUR	258,854	3.64
			1,797,389	25.24
Allemagne				
GERMANY 0.00 19-50 15/08U	140,000	EUR	77,978	1.10
GERMANY 0.00 20-35 15/05U	80,000	EUR	63,057	0.89
GERMANY 0.00 21-36 15/05U	90,000	EUR	69,045	0.97
GERMANY 0.00 21-50 15/08U	55,000	EUR	30,775	0.43
GERMANY 0.00 21-52 15/08U	115,000	EUR	61,212	0.86
GERMANY 1 22-38 15/05A	80,000	EUR	68,055	0.96
GERMANY 1.25 17-48 15/08A	140,000	EUR	113,615	1.60
GERMANY 1.8 22-53 15/08A	85,000	EUR	76,615	1.08
GERMANY 1.8 23-53 15/08A	30,000	EUR	27,100	0.38
GERMANY 2.50 12-44 04/07A	120,000	EUR	124,027	1.74
GERMANY 2.50 14-46 15/08A	110,000	EUR	114,178	1.60
GERMANY 3.25 10-42 04/07A	60,000	EUR	68,560	0.96
GERMANY 4.00 05-37 04/01A	90,000	EUR	108,358	1.52
GERMANY 4.25 07-39 04/07A	65,000	EUR	81,808	1.15
GERMANY 4.75 03-34 04/07A	70,000	EUR	87,599	1.23

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Long Term Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
GERMANY 4.75 08-40 04/07A	60,000	EUR	80,298	1.13
			1,252,280	17.59
Irlande				
IRELAND 1.50 19-50 15/05A	40,000	EUR	30,119	0.42
IRELAND 1.70 17-37 15/05A	60,000	EUR	53,587	0.75
IRELAND 2.00 15-45 18/02A	40,000	EUR	34,605	0.49
IRELAND 3 23-43 18/10A	15,000	EUR	15,573	0.22
			133,884	1.88
Italie				
BUONI POLIENNAL 2.15 21-72 01/03S	35,000	EUR	21,431	0.30
BUONI POLIENNAL 3.8500 18-49 01/09S	170,000	EUR	161,035	2.26
ITALY 1.80 20-41 01/03S	175,000	EUR	126,443	1.78
ITALY 2.80 16-67 01/03S	205,000	EUR	150,384	2.11
ITALY 3.25 14-46 01/09S	65,000	EUR	56,464	0.79
ITALY 3.45 17-48 01/03S	100,000	EUR	89,603	1.26
ITALY 4.00 05-37 01/02S	190,000	EUR	192,736	2.71
ITALY 5 07-39 01/08S	220,000	EUR	243,162	3.41
ITALY 5.00 03-34 01/08S	150,000	EUR	167,223	2.35
ITALY 5.00 09-40 01/09S	165,000	EUR	182,724	2.57
			1,391,205	19.54
Pays-Bas				
NETHERLANDS 0.00 20-52 15/01U	70,000	EUR	36,039	0.51
NETHERLANDS 0.50 19-40 15/01A	140,000	EUR	103,773	1.46
NETHERLANDS 2 22-54 15/01A	40,000	EUR	36,073	0.51
NETHERLANDS 2.75 14-47 15/01A	85,000	EUR	89,008	1.25
NETHERLANDS 4.00 05-37 15/01A	120,000	EUR	140,060	1.97
			404,953	5.69
Portugal				
OBRIGACOES DO T 1.1500 22-42 11/04A	10,000	EUR	7,232	0.10
PORTUGAL 1.00 21-52 12/04A	45,000	EUR	26,163	0.37
PORTUGAL 4.10 06-37 15/04A	90,000	EUR	100,924	1.42
			134,319	1.89
Espagne				
SPAIN 1 21-42 30/07A	65,000	EUR	43,537	0.61
SPAIN 1.9 22-52 31/10A	25,000	EUR	17,308	0.24
SPAIN 2.70 18-48 31/10A	80,000	EUR	68,869	0.97
SPAIN 2.90 16-46 31/10A	90,000	EUR	81,454	1.14
SPAIN 3.45 16-66 30/07A	160,000	EUR	149,838	2.10
SPAIN 3.45 22-43 30/07A	15,000	EUR	14,870	0.21
SPAIN 4.20 05-37 31/01A	70,000	EUR	77,475	1.09
SPAIN 4.70 09-41 30/07A	210,000	EUR	245,745	3.45
SPAIN 4.90 07-40 30/07A	140,000	EUR	165,908	2.33
SPAIN 5.15 13-44 31/10A	30,000	EUR	37,312	0.52
			902,316	12.67
Total des obligations			6,996,160	98.25
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			6,996,160	98.25
Total du portefeuille-titres			6,996,160	98.25
Coût d'acquisition			8,478,584	



Cleome Index Euro Long Term Bonds

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	25.24
Italie	19.54
Allemagne	17.59
Espagne	12.67
Belgique	7.72
Pays-Bas	5.69
Autriche	4.35
Portugal	1.89
Irlande	1.88
Finlande	1.69
	98.25

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	98.15
Fonds d'investissement	0.10
	98.25



Cleome Index Euro Short Term Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Autriche				
AUSTRIA 0.00 21-25 20/04U	450,000	EUR	434,884	0.79
AUSTRIA 0.75 16-26 20/10A	600,000	EUR	574,785	1.04
AUSTRIA 1.20 15-25 20/10A	450,000	EUR	440,233	0.80
AUSTRIA 1.65 14-24 21/10A	750,000	EUR	740,748	1.34
AUSTRIA 4.85 09-26 15/03A	400,000	EUR	420,506	0.76
			2,611,156	4.74
Belgique				
BELGIUM 0.50 17-24 22/10A	700,000	EUR	685,335	1.24
BELGIUM 0.80 15-25 22/06A	800,000	EUR	778,516	1.41
BELGIUM 1.00 16-26 22/06A	550,000	EUR	532,521	0.97
BELGIUM 4.50 11-26 28/03A	400,000	EUR	418,178	0.76
			2,414,550	4.38
Finlande				
FINLAND 0 21-26 15/09A	300,000	EUR	281,676	0.51
FINLAND 0.875 15-25 15/09A	300,000	EUR	291,858	0.53
FINLAND 4.00 09-25 04/07A	500,000	EUR	509,800	0.92
			1,083,334	1.96
France				
FRANCE 0.00 19-25 25/03U	1,000,000	EUR	965,720	1.75
FRANCE 0.00 20-26 25/02U	1,450,000	EUR	1,379,363	2.50
FRANCE 0.00 22-25 25/02U	1,000,000	EUR	967,495	1.75
FRANCE 0.25 15-26 25/11A	500,000	EUR	472,310	0.86
FRANCE 0.50 14-25 25/05A	1,450,000	EUR	1,406,906	2.55
FRANCE 0.50 15-26 25/05A	1,600,000	EUR	1,532,184	2.78
FRANCE 1 14-25 25/11A	1,500,000	EUR	1,460,393	2.65
FRANCE 1.75 13-24 25/11A	1,200,000	EUR	1,184,970	2.15
FRANCE 2.5 23-26 24/09A	1,850,000	EUR	1,857,473	3.37
FRANCE 3.50 10-26 25/04A	1,400,000	EUR	1,436,183	2.60
FRANCE 6.00 94-25 25/10A	1,200,000	EUR	1,273,410	2.31
			13,936,407	25.28
Allemagne				
BUNDESSCHATZANWEISUN 2.85 23-25 12/06A	550,000	EUR	550,996	1.00
BUNDESSCHATZANWEISUN 3.1 23-25 18/09A	500,000	EUR	504,805	0.92
GERMANY 0.00 16-26 15/08U	1,000,000	EUR	946,630	1.72
GERMANY 0.00 19-24 18/10U	700,000	EUR	682,591	1.24
GERMANY 0.00 20-25 10/10U	350,000	EUR	336,131	0.61
GERMANY 0.00 20-25 10/10U	850,000	EUR	814,742	1.48
GERMANY 0.00 20-25 11/04U	600,000	EUR	579,504	1.05
GERMANY 0.00 21-26 09/10U	750,000	EUR	707,801	1.28
GERMANY 0.00 21-26 10/04U	800,000	EUR	761,348	1.38
GERMANY 0.4 22-24 13/09A	500,000	EUR	490,082	0.89
GERMANY 0.5 15-25 15/02A	800,000	EUR	779,264	1.41
GERMANY 0.50 16-26 15/02A	1,000,000	EUR	963,695	1.75
GERMANY 1.00 14-24 15/08A	850,000	EUR	837,777	1.52
GERMANY 1.00 15-25 15/08A	800,000	EUR	780,784	1.42
GERMANY 2.20 22-24 12/12A	600,000	EUR	595,131	1.08
GERMANY 2.5 23-25 13/03A	600,000	EUR	597,630	1.08
			10,928,911	19.82
Irlande				
IRELAND 1.00 16-26 15/05A	400,000	EUR	388,802	0.71
IRELAND 5.40 09-25 13/03A	600,000	EUR	617,100	1.12
			1,005,902	1.82
Italie				
BUONI POLIENNAL 0.5000 20-26 01/02S	1,000,000	EUR	953,340	1.73

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Short Term Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ITALY 0.00 21-26 01/04U	1,500,000	EUR	1,409,040	2.56
ITALY 1.60 16-26 01/06S	1,000,000	EUR	973,200	1.77
ITALY 1.85 20-25 01/07S	1,000,000	EUR	983,250	1.78
ITALY 2.00 15-25 01/12S	1,800,000	EUR	1,772,315	3.21
ITALY 2.50 14-24 01/12S	1,000,000	EUR	992,825	1.80
ITALY 3.75 14-24 01/09S	1,200,000	EUR	1,201,986	2.18
ITALY 4.50 10-26 01/03S	1,500,000	EUR	1,552,545	2.82
ITALY 5.00 09-25 01/03S	1,300,000	EUR	1,326,637	2.41
ITALY 7.25 96-26 01/11S	500,000	EUR	560,493	1.02
ITALY BUONI POL TESO 3.5 22-26 15/01S	1,000,000	EUR	1,013,100	1.84
			12,738,731	23.11
Pays-Bas				
NETHERLANDS 0 22-26 15/01A	500,000	EUR	476,503	0.86
NETHERLANDS 0.25 15-25 15/07A	650,000	EUR	627,770	1.14
NETHERLANDS 0.50 16-26 15/07A	750,000	EUR	718,350	1.30
NETHERLANDS 2.00 14-24 15/07A	500,000	EUR	496,413	0.90
			2,319,036	4.21
Portugal				
PORTUGAL 2.875 15-25 15/10A	300,000	EUR	302,411	0.55
PORTUGAL 2.875 16-26 21/07A	200,000	EUR	203,696	0.37
			506,107	0.92
Espagne				
SPAIN 0 22-25 31/05A	1,000,000	EUR	959,850	1.74
SPAIN 0.00 20-26 31/01U	800,000	EUR	757,440	1.37
SPAIN 1.30 16-26 31/10A	500,000	EUR	483,348	0.88
SPAIN 1.60 5-25 30/04A	500,000	EUR	491,160	0.89
SPAIN 1.95 16-26 30/04A	1,000,000	EUR	985,100	1.79
SPAIN 2.15 15-25 31/10A	800,000	EUR	792,256	1.44
SPAIN 2.8 23-26 31/05A	800,000	EUR	803,412	1.46
SPAIN 4.65 10-25 30/07A	500,000	EUR	513,585	0.93
SPAIN 5.90 11-26 30/07A	1,000,000	EUR	1,080,910	1.96
			6,867,061	12.46
Total des obligations			54,411,195	98.69
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			54,411,195	98.69
Total du portefeuille-titres			54,411,195	98.69
Coût d'acquisition			54,443,302	



Cleome Index Euro Short Term Bonds

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	25.28
Italie	23.11
Allemagne	19.82
Espagne	12.46
Autriche	4.74
Belgique	4.38
Pays-Bas	4.21
Finlande	1.96
Irlande	1.82
Portugal	0.92
	98.69

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	98.69
	98.69



Cleome Index Europe Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Autriche				
ERSTE GROUP BANK AG	59,322	EUR	2,178,897	0.14
VERBUND AG	17,607	EUR	1,479,868	0.10
VOESTALPINE AG	19,584	EUR	559,319	0.04
			4,218,084	0.28
Belgique				
AGEAS NOM	42,262	EUR	1,661,319	0.11
ANHEUSER-BUSCH INBEV	145,737	EUR	8,513,956	0.57
ELIA SYSTEM OPERATOR SA	6,285	EUR	712,090	0.05
GROUPE BRUXELLES LAMBERT GBL	10,479	EUR	746,314	0.05
KBC GROUPE SA	37,110	EUR	2,179,099	0.14
SYENSQO SA	13,521	EUR	1,274,489	0.08
UCB	23,763	EUR	1,874,901	0.12
UMICORE SA	54,652	EUR	1,360,834	0.09
			18,323,002	1.22
Danemark				
A.P. MOELLER-MAERSK -A-	724	DKK	1,163,520	0.08
A.P. MOELLER-MAERSK A/S -B-	414	DKK	674,214	0.04
CARLSBERG AS -B-	16,220	DKK	1,842,512	0.12
CHRISTIAN HANSEN	23,602	DKK	1,792,657	0.12
COLOPLAST -B-	20,361	DKK	2,108,604	0.14
DANSKE BANK	101,456	DKK	2,455,234	0.16
DEMANT A/S	16,633	DKK	660,451	0.04
DSV A/S	28,080	DKK	4,465,573	0.30
GENMAB AS	10,970	DKK	3,171,265	0.21
NOVO NORDISK - BEARER AND/OR - REG SHS	516,482	DKK	48,367,249	3.21
NOVOZYMES -B-	37,982	DKK	1,890,808	0.13
ORSTED	30,982	DKK	1,555,636	0.10
PANDORA	13,394	DKK	1,676,732	0.11
ROCKWOOL SHS -B-	2,982	DKK	790,448	0.05
TRYG A/S	40,250	DKK	793,170	0.05
VESTAS WIND SYSTEMS - BEARER AND/OR SHS	180,631	DKK	5,192,698	0.34
			78,600,771	5.22
Finlande				
ELISA CORPORATION -A-	16,580	EUR	694,205	0.05
KONE OYJ -B-	64,172	EUR	2,898,007	0.19
NESTE	63,628	EUR	2,049,458	0.14
NOKIA OYJ	1,113,326	EUR	3,397,871	0.23
NORDEA BANK	568,864	EUR	6,386,067	0.42
ORION CORPORATION (NEW) -B-	20,483	EUR	804,368	0.05
SAMPO	51,275	EUR	2,031,003	0.13
STORA ENSO -R-	113,135	EUR	1,417,016	0.09
UPM KYMMENE CORP	88,180	EUR	3,003,410	0.20
WARTSILA CORPORATION -B-	97,787	EUR	1,283,454	0.09
			23,964,859	1.59
France				
ACCOR SA	30,960	EUR	1,071,216	0.07
AEROPORTS DE PARIS-ADP-	3,769	EUR	441,727	0.03
AIR LIQUIDE SA	86,511	EUR	15,236,317	1.01
ALSTOM SA	82,876	EUR	1,009,430	0.07
ARKEMA SA	12,783	EUR	1,316,649	0.09
AXA SA	290,944	EUR	8,579,939	0.57
BIOMERIEUX SA	12,185	EUR	1,225,811	0.08
BNP PARIBAS SA	165,297	EUR	10,345,939	0.69
BOLLORE - ACT	134,647	EUR	761,429	0.05
BOUYGUES SA	56,100	EUR	1,914,131	0.13

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Europe Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
BUREAU VERITAS SA	58,748	EUR	1,343,567	0.09
CAPGEMINI SE	24,632	EUR	4,649,290	0.31
CARREFOUR SA	144,755	EUR	2,397,866	0.16
CIE DE SAINT-GOBAIN	99,851	EUR	6,656,067	0.44
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN	108,110	EUR	3,509,251	0.23
COVIVIO SA	28,007	EUR	1,363,381	0.09
CREDIT AGRICOLE SA	179,598	EUR	2,308,193	0.15
DANONE SA	136,553	EUR	8,012,930	0.53
DASSAULT SYST.	104,399	EUR	4,618,090	0.31
EDENRED SA	40,685	EUR	2,202,686	0.15
EIFFAGE	16,836	EUR	1,633,429	0.11
ENGIE SA	286,264	EUR	4,556,750	0.30
ESSILORLUXOTTICA SA	45,429	EUR	8,249,906	0.55
GECINA	11,752	EUR	1,293,895	0.09
GETLINK ACT	76,368	EUR	1,265,036	0.08
HERMES INTERNATIONAL SA	5,177	EUR	9,933,628	0.66
IPSEN	8,133	EUR	877,550	0.06
KERING	11,952	EUR	4,768,848	0.32
KLEPIERRE SA	54,982	EUR	1,356,956	0.09
LEGRAND SA	73,955	EUR	6,959,166	0.46
L'OREAL SA	38,070	EUR	17,156,245	1.14
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	43,326	EUR	31,783,953	2.11
ORANGE	359,773	EUR	3,707,101	0.25
PERNOD RICARD SA	34,319	EUR	5,482,460	0.36
PUBLICIS GROUPE	41,213	EUR	3,461,892	0.23
REMY COINTREAU	3,990	EUR	458,850	0.03
RENAULT SA	36,178	EUR	1,335,149	0.09
SANOFI	188,705	EUR	16,938,160	1.13
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	4,462	EUR	1,068,649	0.07
SCHNEIDER ELECTRIC SE	107,123	EUR	19,472,818	1.29
SOCIETE GENERALE SA	128,186	EUR	3,079,669	0.20
SODEXO SA	20,003	EUR	1,992,699	0.13
TELEPERFORMANCE SE	10,681	EUR	1,410,426	0.09
TOTALENERGIES SE	370,100	EUR	22,798,160	1.51
UNIBAIL RODAMCO	27,152	EUR	1,817,012	0.12
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	73,262	EUR	2,092,363	0.14
VINCI SA	81,968	EUR	9,319,762	0.62
VIVENDI SA	165,888	EUR	1,605,132	0.11
WORLDLINE SA	66,844	EUR	1,047,445	0.07
			265,887,018	17.66
Allemagne				
ADIDAS AG - REG SHS	25,752	EUR	4,742,488	0.32
ALLIANZ SE PREFERENTIAL SHARE	61,489	EUR	14,877,264	0.99
BASF SE PREFERENTIAL SHARE	139,708	EUR	6,814,956	0.45
BECHTLE	12,367	EUR	561,338	0.04
BEIERSDORF AG	14,489	EUR	1,966,157	0.13
BMW AG	50,229	EUR	5,062,079	0.34
BMW VORZUG - STIMMRECHTSLOS	16,339	EUR	1,469,693	0.10
BRENNTAG - REG SHS	35,600	EUR	2,962,632	0.20
CARL ZEISS MEDITEC AG	9,404	EUR	929,491	0.06
COMMERZBK	169,455	EUR	1,823,336	0.12
CONTINENTAL AG	12,800	EUR	984,576	0.07
COVESTRO AG	30,961	EUR	1,631,025	0.11
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	94,980	EUR	3,231,220	0.21
DELIVERY HERO	25,267	EUR	631,928	0.04
DEUTSCHE BANK AG PREFERENTIAL SHARE	338,539	EUR	4,185,696	0.28
DEUTSCHE BOERSE AG - REG SHS	32,278	EUR	6,019,848	0.40
DEUTSCHE POST AG - REG SHS	159,141	EUR	7,138,270	0.47

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Europe Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
DEUTSCHE TELEKOM AG - REG SHS	514,257	EUR	11,185,090	0.74
E.ON SE	411,001	EUR	4,993,662	0.33
EVONIK INDUSTRIES	44,867	EUR	830,040	0.06
FRESENIUS MEDICAL CARE AG	37,476	EUR	1,422,589	0.09
FRESENIUS SE	73,448	EUR	2,061,685	0.14
GEA GROUP AG	46,750	EUR	1,762,008	0.12
HANNOVER RUECK SE	12,869	EUR	2,783,565	0.18
HELLOFRESH SE	27,996	EUR	400,622	0.03
HENKEL AG & CO KGAA	18,864	EUR	1,225,783	0.08
HENKEL AG & CO KGAA PREFERENTIAL SHARE	27,579	EUR	2,009,406	0.13
INFINEON TECHNOLOGIES - REG SHS	213,236	EUR	8,060,321	0.54
KNORR-BREMSE - BEARER SHS	18,485	EUR	1,086,918	0.07
LEG IMMOBILIEN - REG SHS	10,831	EUR	859,115	0.06
MERCEDES-BENZ GROUP	144,983	EUR	9,068,687	0.60
MERCK KGAA	22,023	EUR	3,173,514	0.21
MTU AERO ENGINES HOLDING AG	12,475	EUR	2,435,744	0.16
MUENCHENER RUECK - REG SHS	25,325	EUR	9,499,408	0.63
NEMETSCHKE	10,027	EUR	786,919	0.05
PUMA AG	19,429	EUR	981,553	0.07
RATIONAL NAMEN	1,111	EUR	777,145	0.05
SAP AG	168,266	EUR	23,469,742	1.56
SARTORIUS VORZ.OHNE STIMMRECHT.	3,985	EUR	1,327,803	0.09
SCOUT24	13,464	EUR	863,850	0.06
SIEMENS AG PREFERENTIAL SHARE	130,146	EUR	22,114,409	1.47
SIEMENS ENERGY - REG SHS	104,522	EUR	1,254,264	0.08
SIEMENS HEALTHINEERS	41,744	EUR	2,195,734	0.15
SYMRISE AG	26,523	EUR	2,642,752	0.18
TALANX AG NAM AKT	18,080	EUR	1,168,872	0.08
VOLKSWAGEN AG	9,958	EUR	1,179,525	0.08
VOLKSWAGEN AG VORZ.AKT	38,429	EUR	4,296,362	0.29
VONOVIA SE	117,848	EUR	3,363,382	0.22
ZALANDO SE	39,077	EUR	838,203	0.06
			195,150,669	12.96
Irlande				
AIB GRP - REGISTERED	289,463	EUR	1,123,116	0.07
BANK OF IRELAND - REGISTERED	210,894	EUR	1,733,127	0.12
CRH PLC	106,090	GBP	6,623,356	0.44
DCC PLC	35,790	GBP	2,386,414	0.16
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC	26,097	EUR	4,175,520	0.28
KERRY GROUP -A-	28,530	EUR	2,244,170	0.15
KINGSPAN GROUP	30,588	EUR	2,398,099	0.16
SMURFIT KAPPA PLC	50,792	EUR	1,822,417	0.12
			22,506,219	1.50
Italie				
AMPLIFON SPA	21,637	EUR	678,104	0.05
ASSICURAZIONI GENERALI SPA	194,232	EUR	3,710,803	0.25
ENEL SPA	1,365,059	EUR	9,186,847	0.61
ENI SPA	345,102	EUR	5,296,625	0.35
FINCOBANK	71,925	EUR	977,101	0.06
INTESA SANPAOLO	2,549,504	EUR	6,739,614	0.45
MEDIOBANCA	50,482	EUR	565,651	0.04
MONCLER SPA	30,197	EUR	1,681,973	0.11
NEXI SPA	106,920	EUR	791,849	0.05
POSTE ITALIANE SPA	64,970	EUR	667,567	0.04
PRYSMIAN SPA	70,922	EUR	2,919,859	0.19
RECORDATI SPA	15,622	EUR	762,822	0.05
TELECOM ITALIA	965,839	EUR	284,151	0.02
TERNA SPA	245,601	EUR	1,855,270	0.12
UNICREDIT SPA - REG SHS	268,139	EUR	6,586,835	0.44

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Europe Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
			42,705,071	2.84
Jersey				
WPP PLC	201,032	GBP	1,746,893	0.12
			1,746,893	0.12
Luxembourg				
EUROFINS SCIENTIFIC SE	21,335	EUR	1,258,338	0.08
TENARIS - REG SHS	104,787	EUR	1,649,871	0.11
			2,908,209	0.19
Pays-Bas				
ABN AMRO GROUP DEP RECEIPT	85,854	EUR	1,166,756	0.08
ADYEN	3,372	EUR	3,933,776	0.26
AKZO NOBEL NV	38,231	EUR	2,860,444	0.19
ARGENX SE	9,518	EUR	3,269,434	0.22
ASM INTERNATIONAL NV	7,479	EUR	3,514,756	0.23
ASML HOLDING NV	63,504	EUR	43,290,675	2.88
BESI - REG SHS	12,402	EUR	1,692,253	0.11
DAVIDE CAMPARI-MILANO N.V.	91,183	EUR	931,434	0.06
EURONEXT NV	14,995	EUR	1,179,357	0.08
EXOR NV	9,164	EUR	829,342	0.06
FERRARI NV	17,611	EUR	5,374,877	0.36
FERROVIAL INTERNATIONAL SE	52,555	EUR	1,735,366	0.12
HEINEKEN HOLDING	24,488	EUR	1,875,781	0.12
HEINEKEN NV	48,324	EUR	4,442,909	0.30
IMCD	17,166	EUR	2,704,504	0.18
ING GROUP NV	538,478	EUR	7,283,453	0.48
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	185,325	EUR	4,821,230	0.32
KONINKLIJKE KPN NV	531,606	EUR	1,657,548	0.11
NN GROUP NV	55,917	EUR	1,999,033	0.13
PROSUS NV	220,398	EUR	5,947,441	0.40
QIAGEN - REG SHS	40,087	EUR	1,579,428	0.10
RANDSTAD BR	21,409	EUR	1,214,318	0.08
ROYAL PHILIPS NV	120,703	EUR	2,545,023	0.17
STELLANTIS NV-BEARER AND REGISTERED SHS	398,210	EUR	8,422,142	0.56
STMICROELECTRONICS NV	112,934	EUR	5,109,699	0.34
UNIVERSAL MUSIC GROUP N.V.	127,334	EUR	3,286,490	0.22
WOLTERS KLUWER NV	43,057	EUR	5,541,436	0.37
			128,208,905	8.52
Norvège				
AKER BP SHS	56,511	NOK	1,488,524	0.10
DNB BANK ASA	156,509	NOK	3,013,411	0.20
EQUINOR ASA	178,576	NOK	5,127,982	0.34
MOWI ASA	86,960	NOK	1,410,770	0.09
NORSK HYDRO ASA	429,511	NOK	2,618,759	0.17
ORKLA ASA	233,623	NOK	1,641,827	0.11
TELENOR ASA	139,209	NOK	1,446,875	0.10
			16,748,148	1.11
Portugal				
EDP ENERGIAS DE PORTUGAL SA - REG SHS	570,455	EUR	2,598,423	0.17
GALP ENERGIA SA REG SHS -B-	81,441	EUR	1,086,423	0.07
JERONIMO MARTINS SGPS SA	56,614	EUR	1,304,387	0.09
			4,989,233	0.33
Espagne				
ACS	49,747	EUR	1,997,839	0.13
AENA SME SA	11,650	EUR	1,911,765	0.13
AMADEUS IT GROUP SA -A-	73,987	EUR	4,800,277	0.32
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	956,163	EUR	7,865,397	0.52
BANCO SANTANDER SA - REG SHS	2,460,262	EUR	9,298,560	0.62
CAIXABANK SA	829,944	EUR	3,092,371	0.21
CELLNEX TELECOM SA	75,634	EUR	2,697,108	0.18

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Europe Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
EDP RENOVAVEIS SA	81,881	EUR	1,516,846	0.10
GRIFOLS SA -A-	36,211	EUR	559,641	0.04
IBERDROLA SA	1,089,116	EUR	12,927,807	0.86
INDITEX SHARE FROM SPLIT	172,715	EUR	6,810,152	0.45
NATURGY ENERGY GROUP SA	14,976	EUR	404,352	0.03
REDEIA CORPORACION SA	103,930	EUR	1,549,596	0.10
REPSOL SA	198,575	EUR	2,670,834	0.18
TELEFONICA SA	815,499	EUR	2,881,973	0.19
			60,984,518	4.05
Suède				
ALFA LAVAL	56,705	SEK	2,054,776	0.14
ASSA ABLOY -B- NEW I	218,115	SEK	5,687,742	0.38
ATLAS COPCO AB -A-	397,199	SEK	6,192,130	0.41
ATLAS COPCO AB -B-	292,004	SEK	3,918,742	0.26
BOLIDEN - REG SHS	99,054	SEK	2,798,337	0.19
EPIROC - REG SHS -A-	145,195	SEK	2,637,182	0.18
EQT AB	53,449	SEK	1,368,333	0.09
ESSITY AB REGISTERED -B-	109,175	SEK	2,451,718	0.16
EVOLUTION AB	25,404	SEK	2,743,381	0.18
FASTIGHETS-B SHS SHARES	67,561	SEK	434,041	0.03
GETINGE -B-	30,284	SEK	610,169	0.04
HENNES AND MAURITZ AB	100,768	SEK	1,598,711	0.11
HEXAGON - REG SHS -B-	352,613	SEK	3,830,994	0.25
HUSQVARNA -B-	73,039	SEK	544,422	0.04
INVESTOR - REG SHS -B-	260,849	SEK	5,471,210	0.36
LATOUR INVESTMENT REGISTERED B	91,351	SEK	2,152,379	0.14
LIFCO AB	81,700	SEK	1,814,169	0.12
NIBE INDUSTRIER	320,093	SEK	2,035,714	0.14
SAAB AB -SHS-B-	26,916	SEK	1,469,047	0.10
SANDVIK AB	181,386	SEK	3,553,585	0.24
SECURITAS -B- FREE	83,238	SEK	737,086	0.05
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN -A-	221,394	SEK	2,760,340	0.18
SKANSKA -B- FREE	46,865	SEK	767,647	0.05
SKF AB -B-	60,509	SEK	1,094,136	0.07
SVENSKA CELLULOSA SCA AB-SHS-B-	123,778	SEK	1,680,023	0.11
SVENSKA HANDELSBANKEN AB-A-	211,805	SEK	2,082,377	0.14
SWEDBANK -A-	126,263	SEK	2,305,795	0.15
TELE2 AB	82,043	SEK	637,772	0.04
TELIA COMPANY AB	463,011	SEK	1,070,135	0.07
VOLVO AB -B-	319,090	SEK	7,501,087	0.50
			74,003,180	4.92
Suisse				
ABB LTD PREFERENTIAL SHARE	335,528	CHF	13,461,541	0.89
ADECCO REG.SHS	34,590	CHF	1,535,472	0.10
ALCON - REG SHS	82,300	CHF	5,810,662	0.39
BACHEM HOLDING LTD SHARES	4,060	CHF	283,855	0.02
BALOISE HOLDING - REG SHS	8,601	CHF	1,219,331	0.08
BARRY CALLEBAUT - NAMEN-AKT	779	CHF	1,188,987	0.08
CHOCOLADEFABRIKEN LINDT & SP - REG SHS	21	CHF	2,303,969	0.15
CHOCOLADEFABRIKEN LINDT & SP PARTIZIPSCH	90	CHF	976,767	0.06
CIE FINANCIERE RICHEMONT - REG SHS	78,939	CHF	9,828,105	0.65
CLARIANT - REG SHS	69,382	CHF	926,884	0.06
COCA COLA HBC - REG SHS	55,303	GBP	1,471,045	0.10
DSM FIRMENICH	33,497	EUR	3,081,724	0.20
GEBERIT AG	7,351	CHF	4,261,793	0.28
GIVAUDAN SA - REG SHS	1,622	CHF	6,078,356	0.40
JULIUS BAER GROUP - REG SHS	41,521	CHF	2,105,750	0.14
KUEHNE + NAGEL INTERNATIONAL AG	9,031	CHF	2,815,084	0.19
LOGITECH - REG SHS	30,219	CHF	2,592,522	0.17

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Europe Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
LONZA GROUP	11,612	CHF	4,417,731	0.29
NESTLE SA PREFERENTIAL SHARE	426,778	CHF	44,761,882	2.97
NOVARTIS AG PREFERENTIAL SHARE	330,995	CHF	30,215,709	2.01
PARTNERS GROUP HLDG - REG SHS	3,275	CHF	4,272,964	0.28
ROCHE HOLDING AG	5,268	CHF	1,481,182	0.10
ROCHE HOLDING LTD	112,351	CHF	29,546,971	1.96
SANDOZ GROUP AG	69,983	CHF	2,036,937	0.14
SCHINDLER HOLDING SA	9,726	CHF	2,200,041	0.15
SGS LTD	21,380	CHF	1,668,178	0.11
SIKA - REGISTERED SHS	24,752	CHF	7,286,891	0.48
SONOVA HOLDING NAM-AKT	7,521	CHF	2,219,815	0.15
STRAUMANN HOLDING LTD	16,119	CHF	2,351,012	0.16
SWISS LIFE HOLDING - REG SHS	4,711	CHF	2,959,259	0.20
SWISS PRIME SITE AG-NAMEN AKT	6,761	CHF	653,411	0.04
SWISS RE - REG SHS	63,576	CHF	6,466,329	0.43
SWISSCOM SHS NOM	4,437	CHF	2,414,889	0.16
TEMENOS AG NAM.AKT	7,216	CHF	607,116	0.04
THE SWATCH GROUP	7,220	CHF	1,775,295	0.12
UBS GROUP SA	516,923	CHF	14,511,875	0.96
VAT GROUP SA	4,255	CHF	1,929,098	0.13
ZURICH INSURANCE GROUP - REG SHS	23,969	CHF	11,333,520	0.75
			235,051,952	15.61
Royaume-Uni				
3I GROUP PLC	201,243	GBP	5,622,403	0.37
ABRDN PLC	345,661	GBP	712,623	0.05
ADMIRAL GROUP PLC	43,921	GBP	1,360,381	0.09
ANGLO AMERICAN PLC	248,739	GBP	5,656,512	0.38
ANTOFAGASTA PLC	146,917	GBP	2,847,465	0.19
ASHTREAD GROUP	85,436	GBP	5,385,165	0.36
ASSOCIATED BRITISH FOODS PLC	78,276	GBP	2,138,126	0.14
ASTRAZENECA PLC	249,400	GBP	30,507,644	2.03
AUTO TRADER GROUP PLC	132,766	GBP	1,105,273	0.07
AVIVA PLC	461,312	GBP	2,314,146	0.15
BARCLAYS PLC	2,579,867	GBP	4,578,293	0.30
BARRATT DEVELOPMENTS PLC	240,228	GBP	1,559,659	0.10
BP PLC	2,679,592	GBP	14,414,538	0.96
BT GROUP PLC	1,128,018	GBP	1,608,942	0.11
BUNZL PLC	106,759	GBP	3,930,082	0.26
BURBERRY GROUP PLC	66,233	GBP	1,082,291	0.07
CENTRICA	1,256,071	GBP	2,038,733	0.14
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNERS	44,449	EUR	2,675,830	0.18
COMPASS GROUP	317,718	GBP	7,868,246	0.52
CRODA INTL - REG SHS	29,721	GBP	1,732,053	0.12
DIAGEO PLC	370,296	GBP	12,204,320	0.81
EXPERIAN GROUP	141,972	GBP	5,246,026	0.35
GSK REG SHS	697,578	GBP	11,674,198	0.78
HALEON PLC REGISTERED SHARE	928,636	GBP	3,446,954	0.23
HALMA PLC	74,619	GBP	1,966,762	0.13
HARGREAVES LANS - REGISTERED SHS	47,327	GBP	400,878	0.03
HIKMA PHARMACEUTICALS PLC	35,597	GBP	734,903	0.05
HSBC HOLDINGS PLC	3,065,787	GBP	22,483,498	1.49
INFORMA PLC	243,358	GBP	2,193,887	0.15
INTERCONTINENTAL HOTELS GROUP PLC	27,649	GBP	2,262,205	0.15
INTERTEK GROUP PLC	27,724	GBP	1,358,446	0.09
J SAINSBURY PLC	598,653	GBP	2,090,501	0.14
JD SPORTS FASHION PLC	461,041	GBP	882,923	0.06
KINGFISHER PLC	569,956	GBP	1,600,257	0.11
LAND SEC R.E.I.T	156,224	GBP	1,270,632	0.08

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Europe Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
LEGAL & GENERAL GROUP PLC	923,909	GBP	2,677,210	0.18
LLOYDS BANKING GROUP PLC	10,858,452	GBP	5,978,383	0.40
LSE GROUP	73,265	GBP	7,840,974	0.52
M AND G REGISTERED SHS	396,635	GBP	1,017,964	0.07
MELROSE IND - REGISTERED SHS	295,363	GBP	1,933,979	0.13
MONDI PLC	91,020	GBP	1,614,947	0.11
NATIONAL GRID PLC	727,882	GBP	8,886,956	0.59
NATWEST GROUP PLC	988,647	GBP	2,503,135	0.17
NEXT PLC	21,364	GBP	2,001,419	0.13
OCADO GROUP PLC	75,231	GBP	658,418	0.04
PEARSON PLC	172,404	GBP	1,918,319	0.13
PERSIMMON PLC	42,526	GBP	681,652	0.05
PHOENIX GROUP HOLDINGS PLC - REG SHS	91,003	GBP	562,054	0.04
PRUDENTIAL PLC	399,283	GBP	4,087,980	0.27
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	121,127	GBP	7,576,116	0.50
RELX PLC	340,145	GBP	12,207,616	0.81
RENTOKIL INITIAL PLC	433,942	GBP	2,207,393	0.15
RIO TINTO PLC	232,611	GBP	15,681,882	1.04
SAGE GROUP	178,484	GBP	2,415,008	0.16
SCHRODERS PLC	107,370	GBP	532,669	0.04
SEGRO (REIT)	194,325	GBP	1,987,764	0.13
SEVERN TRENT PLC	68,525	GBP	2,039,420	0.14
SHELL PLC	449,871	GBP	13,406,156	0.89
SHELL PLC	598,518	GBP	17,761,110	1.18
SMITH AND NEPHEW PLC	144,231	GBP	1,795,085	0.12
SPIRAX-SARCO ENGIN	15,464	GBP	1,874,668	0.12
SSE PLC	198,524	GBP	4,252,040	0.28
ST JAME'S PLACE CAPITAL	97,733	GBP	770,992	0.05
STANDARD CHARTERED PLC	362,361	GBP	2,787,489	0.19
TAYLOR WIMPEY PLC	838,025	GBP	1,422,094	0.09
THE BERKELEY GROUP HOLDINGS	20,356	GBP	1,101,251	0.07
UNILEVER	191,480	GBP	8,397,355	0.56
UNILEVER	215,741	GBP	9,460,686	0.63
UNITED UTILITIES GROUP PLC	159,140	GBP	1,945,748	0.13
VODAFONE GROUP PLC	5,201,902	GBP	4,115,659	0.27
WHITBREAD	37,426	GBP	1,579,014	0.10
WISE PLC	94,940	GBP	957,562	0.06
			327,592,962	21.76
États-Unis d'Amérique				
AEGON - REGISTERED SHS	250,882	EUR	1,316,629	0.09
			1,316,629	0.09
Total des actions			1,504,906,322	99.97
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			1,504,906,322	99.97
Autres valeurs mobilières				
Actions				
Portugal				
BANCO ESPIRIT SANTO	548,704	EUR	0	0.00
			0	0.00
Royaume-Uni				
NMC HEALTH PLC	14,075	GBP	0	0.00
			0	0.00
Total des actions			0	0.00
Total des autres valeurs mobilières			0	0.00
Total du portefeuille-titres			1,504,906,322	99.97

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Europe Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Coût d'acquisition			1,295,960,675	



Cleome Index Europe Equities

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

Royaume-Uni	21.76
France	17.66
Suisse	15.61
Allemagne	12.96
Pays-Bas	8.52
Danemark	5.22
Suède	4.92
Espagne	4.05
Italie	2.84
Finlande	1.59
Irlande	1.50
Belgique	1.22
Norvège	1.11
Portugal	0.33
Autriche	0.28
Luxembourg	0.19
Jersey	0.12
États-Unis d'Amérique	0.09
	99.97

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	15.35
Industrie pharmaceutique	15.24
Pétrole	5.72
Industrie agro-alimentaire	5.69
Assurance	5.40
Énergie et eau	4.71
Électronique et semi-conducteurs	4.59
Électrotechnique	4.24
Chimie	3.76
Construction de machines et appareils	3.49
Textile et habillement	3.48
Internet et services d'Internet	3.21
Industrie automobile	3.12
Matériaux de construction	2.73
Télécommunication	2.60
Tabac et boissons alcoolisées	2.37
Distribution, commerce de détail	1.92
Art graphique, maison d'édition	1.90
Métaux non ferreux	1.70
Transport	1.37
Restauration, industrie hôtelière	1.13
Immobilier	0.96
Services divers	0.91
Papier et bois	0.89
Biens de consommation divers	0.83
Biotechnologie	0.69
Soins de santé	0.51
Industrie minière et sidérurgie & chimie	0.33
Pneus et caoutchouc	0.30
Industrie aéronautique et spatiale	0.26
Articles de bureaux et ordinateurs	0.17
Horlogerie et bijouterie	0.12
Services environnementaux et recyclage	0.10
Agriculture et pêche	0.09
Banques et autres institutions financières	0.07
	99.97

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Bermudes				
ARCH CAPITAL GROUP LTD	24,243	USD	1,800,528	0.09
EVEREST GROUP LTD	2,672	USD	944,766	0.05
			2,745,294	0.14
Canada				
WASTE CONNECTIONS	14,393	USD	2,148,443	0.11
			2,148,443	0.11
Irlande				
ACCENTURE - SHS CLASS A	29,953	USD	10,510,807	0.55
ALLEGION PLC	4,841	USD	613,306	0.03
AON PREFERENTIAL SHARE	8,845	USD	2,574,072	0.13
JAZZ PHARMACEUTICALS PLC	4,580	USD	563,340	0.03
JOHNSON CONTROLS INTL	48,525	USD	2,796,981	0.15
LINDE PLC	25,915	EUR	10,617,116	0.56
MEDTRONIC HLD	66,715	USD	5,495,982	0.29
PENTAIR PLC	25,065	USD	1,822,476	0.10
TRANE TECH - REG SHS	14,168	USD	3,455,575	0.18
WILLIS TOWERS WATSON PLC	7,481	USD	1,804,417	0.09
			40,254,072	2.11
Jersey				
APTIV PLC	16,847	USD	1,511,513	0.08
FERGUSON NEWCO PLC	15,340	USD	2,961,694	0.16
			4,473,207	0.23
Libéria				
ROYAL CARIBBEAN CRUISES	12,169	USD	1,575,764	0.08
			1,575,764	0.08
Luxembourg				
CLOUDFLARE INC	10,512	USD	875,229	0.05
PINTEREST PREFERENTIAL SHARE -A-	21,130	USD	782,655	0.04
SNOWFLAKE INC-CLASS A	12,231	USD	2,433,969	0.13
THE TRADE DESK -A-	18,481	USD	1,329,893	0.07
ZOOM VIDEO COMMUNICATIONS INC	7,268	USD	522,642	0.03
			5,944,388	0.31
Antilles Néerlandaises				
SLB	78,558	USD	4,088,158	0.21
			4,088,158	0.21
Pays-Bas				
LYONDELLBASELL -A-	10,554	USD	1,003,474	0.05
NXP SEMICONDUCTORS	15,054	USD	3,457,603	0.18
			4,461,077	0.23
Suisse				
BUNGE GLOBAL LT	8,067	USD	814,364	0.04
CHUBB - REG SHS	20,122	USD	4,547,572	0.24
TE CONNECTIVITY LTD - REG SHS	15,459	USD	2,171,990	0.11
			7,533,926	0.39
Royaume-Uni				
ATLISSIAN CORPORATION PL	7,118	USD	1,693,087	0.09
LIBERTY GLOBAL LTD-C	16,066	USD	299,470	0.02
			1,992,557	0.10
États-Unis d'Amérique				
3M CO	31,690	USD	3,464,351	0.18
ABBOTT LABORATORIES	81,362	USD	8,955,515	0.47
ABBVIE INC	78,191	USD	12,117,259	0.63
ADOBE INC	21,281	USD	12,696,245	0.67
ADVANCED MICRO DEVICES INC	75,384	USD	11,112,355	0.58
AFLAC INC	29,347	USD	2,421,128	0.13

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
AGILENT TECHNOLOGIES	11,861	USD	1,649,035	0.09
AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	12,033	USD	3,294,635	0.17
AIRBNB INC	19,152	USD	2,607,353	0.14
AKAMAI TECHNOLOGIES	8,832	USD	1,045,267	0.05
ALBEMARLE - REGISTERED SHS	6,325	USD	913,836	0.05
ALEXANDRIA REAL ESTATE	12,287	USD	1,557,623	0.08
ALIGN TECHNOLOGY INC	2,751	USD	753,774	0.04
ALLSTATE CORP	14,346	USD	2,008,153	0.11
ALNYLAM PHARMACEUTICALS INC	6,078	USD	1,163,390	0.06
ALPHABET INC -A-	242,933	USD	33,935,310	1.78
ALPHABET INC -C-	261,307	USD	36,825,995	1.93
AMAZON.COM INC	420,612	USD	63,907,786	3.35
AMERICAN WATER WORKS CO INC	22,964	USD	3,031,018	0.16
AMERICAN EXPRESS	31,797	USD	5,956,850	0.31
AMERICAN INTL	39,405	USD	2,669,689	0.14
AMERICAN TOWER CORP	23,606	USD	5,096,063	0.27
AMERIPRISE FINANCIAL INC	6,273	USD	2,382,674	0.12
AMETEK INC	16,168	USD	2,665,942	0.14
AMGEN INC	24,270	USD	6,990,245	0.37
AMPHENOL -A-	19,887	USD	1,971,398	0.10
ANALOG DEVICES INC	26,880	USD	5,337,293	0.28
ANNALY CAPITAL MANAGEMENT INC	43,514	USD	842,866	0.04
ANSYS INC	3,975	USD	1,442,448	0.08
APOLLO GLB MGMT - REG SHS	22,972	USD	2,140,761	0.11
APPLE INC	712,033	USD	137,087,712	7.18
APPLIED MATERIALS INC	41,640	USD	6,748,595	0.35
AQUA AMERICA - REGISTERED SHS	64,775	USD	2,419,346	0.13
ARCHER-DANIELS MIDLAND CO	25,643	USD	1,851,937	0.10
ARISTA NETWORKS INC	11,521	USD	2,713,311	0.14
ARTHUR J.GALLAGHER AN CO	11,572	USD	2,602,311	0.14
ASSURANT INC	3,976	USD	669,916	0.04
AT&T INC	349,079	USD	5,857,546	0.31
ATMOS ENERGY CORP	12,887	USD	1,493,604	0.08
AUTODESK INC	13,431	USD	3,270,180	0.17
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	26,848	USD	6,254,779	0.33
AUTOZONE INC	1,035	USD	2,676,106	0.14
AVALONBAY COMMUN	12,796	USD	2,395,667	0.13
AVANTOR - REG SHS	38,542	USD	879,914	0.05
AXON ENTERPRISE - REGISTERED	3,403	USD	879,097	0.05
BAKER HUGHES - REG SHS -A-	63,225	USD	2,161,031	0.11
BALL CORP	23,380	USD	1,344,818	0.07
BANK OF AMERICA CORP	366,604	USD	12,343,557	0.65
BANK OF NY MELLON	76,160	USD	3,964,128	0.21
BAXTER INTERNATIONAL INC	25,121	USD	971,178	0.05
BECTON DICKINSON	12,804	USD	3,121,999	0.16
BEST BUY CO INC	13,970	USD	1,093,571	0.06
BILL HOLDINGS INC	3,640	USD	296,988	0.02
BIOGEN IDEC INC	9,339	USD	2,416,653	0.13
BIOMARIN PHARMACEUTICAL INC	7,132	USD	687,667	0.04
BLACKROCK INC	7,988	USD	6,484,658	0.34
BLACKSTONE INC - REGISTERED SHS	32,432	USD	4,245,997	0.22
BLOCK INC -A-	21,641	USD	1,673,932	0.09
BOOKING HOLDINGS INC	1,621	USD	5,750,044	0.30
BOOZ ALLEN HAMILTON -A-	8,524	USD	1,090,305	0.06
BOSTON PROPERTIES INC	12,753	USD	894,878	0.05
BOSTON SCIENTIF CORP	51,139	USD	2,956,346	0.15
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	104,236	USD	5,348,349	0.28

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
BROADCOM INC - REGISTERED SHS	20,074	USD	22,407,603	1.17
BROADRIDGE FINANCIAL SOL	8,995	USD	1,850,721	0.10
BUILDERS FIRSTSOURCE	7,281	USD	1,215,490	0.06
BURLINGTON STORES INC	3,410	USD	663,177	0.03
C.H.ROBINSON WORLWIDE INC	19,500	USD	1,684,605	0.09
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	14,226	USD	3,874,736	0.20
CAPITAL ONE FINANCIAL CORP	20,873	USD	2,736,868	0.14
CARDINAL HEALTH	16,030	USD	1,615,824	0.08
CARLISLE COS INC	2,840	USD	887,301	0.05
CARMAX INC	8,620	USD	661,499	0.03
CARRIER GLOBAL CORP-WI	52,047	USD	2,990,100	0.16
CATALENT	11,868	USD	533,229	0.03
CATERPILLAR - REG SHS	24,859	USD	7,350,061	0.39
CBOE HOLDINGS INC	10,691	USD	1,908,985	0.10
CBRE GROUP	19,816	USD	1,844,671	0.10
CDW	7,913	USD	1,798,783	0.09
CENCORA INC	4,781	USD	981,922	0.05
CENTENE CORP	25,315	USD	1,878,626	0.10
CF INDUSTRIES HOLDINGS INC	8,863	USD	704,609	0.04
CHARLES SCHWAB CORP/THE	69,495	USD	4,781,256	0.25
CHARTER COMM -A-	4,869	USD	1,892,483	0.10
CHENIERE ENERGY INC	17,929	USD	3,060,660	0.16
CHIPOTLE MEXICAN GRILL -A-	1,300	USD	2,973,048	0.16
CHURCH AND DWIGHT CO	15,011	USD	1,419,440	0.07
CINCINNATI FINANCIAL CORP	7,390	USD	764,569	0.04
CINTAS	7,720	USD	4,652,535	0.24
CISCO SYSTEMS INC	201,562	USD	10,182,912	0.53
CITIGROUP INC	119,161	USD	6,129,642	0.32
CITIZENS FINANCIAL GROUP INC	44,810	USD	1,485,003	0.08
CLOROX CO	8,889	USD	1,267,483	0.07
CME GROUP -A-	17,426	USD	3,669,916	0.19
COCA-COLA CO	196,174	USD	11,560,534	0.61
COGNIZANT TECHNOLOGY SOLUTIONS -A-	27,387	USD	2,068,540	0.11
COINBASE GLOBAL - REG SHS -A-	7,262	USD	1,263,007	0.07
COLGATE-PALMOLIVE CO	47,877	USD	3,816,276	0.20
COMCAST CORP	204,193	USD	8,953,863	0.47
CONAGRA BRANDS INC	68,032	USD	1,949,797	0.10
CONOCOPHILLIPS CO	53,958	USD	6,262,905	0.33
CONSOLIDATED EDISON INC	52,238	USD	4,752,090	0.25
CONSTELLATION BRANDS INC -A-	7,125	USD	1,722,469	0.09
CONSTELLATION ENERGY	20,033	USD	2,341,657	0.12
COPART INC	37,372	USD	1,831,228	0.10
CORNING INC	35,759	USD	1,088,862	0.06
CORTEVA - REG SHS	25,081	USD	1,201,882	0.06
COSTAR GROUP INC	13,281	USD	1,160,627	0.06
COSTCO WHOLESALE CORP	20,675	USD	13,647,154	0.71
COTERRA ENERGY INC	37,303	USD	951,973	0.05
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC	9,624	USD	2,457,200	0.13
CROWN CASTLE INC	22,972	USD	2,646,145	0.14
CUMMINS - REGISTERED	8,015	USD	1,920,154	0.10
CVS HEALTH	64,366	USD	5,082,339	0.27
DANAHER CORP	32,112	USD	7,428,790	0.39
DARDEN RESTAURANTS INC	7,108	USD	1,167,844	0.06
DARLING INGREDIENT INC	10,871	USD	541,811	0.03
DATADOG INC	9,852	USD	1,195,836	0.06
DEERE AND CO	14,263	USD	5,703,346	0.30
DELL TECHNOLOGIES PREFERENTIAL SHARE	16,617	USD	1,271,201	0.07

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
DEVON ENERGY CORP	35,660	USD	1,615,398	0.08
DEXCOM INC	19,016	USD	2,359,695	0.12
DIAMONDBACK ENERGY	9,632	USD	1,493,731	0.08
DIGITAL REALTY TRUST INC	14,022	USD	1,887,081	0.10
DISCOVER FINANCIAL SERVICES - SHS	14,673	USD	1,649,245	0.09
DOLLAR GENERAL	10,018	USD	1,361,947	0.07
DOLLAR TREE INC	8,318	USD	1,181,572	0.06
DOMINO PIZZA INC	1,345	USD	554,449	0.03
DOVER CORP	16,834	USD	2,589,238	0.14
DOW - REG SHS	19,372	USD	1,062,360	0.06
DOWDUPONT - REG SHS	24,391	USD	1,876,400	0.10
DR HORTON	13,381	USD	2,033,644	0.11
EBAY INC	29,689	USD	1,295,034	0.07
ECOLAB INC	19,100	USD	3,788,485	0.20
EDISON INTERNATIONAL	38,648	USD	2,762,946	0.14
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	34,598	USD	2,638,098	0.14
ELECTRONIC ARTS - REGSHS	14,263	USD	1,951,321	0.10
ELEVANCE HEALTH	12,135	USD	5,722,381	0.30
ELI LILLY & CO	37,291	USD	21,737,670	1.14
EMERSON ELECTRIC CO	40,975	USD	3,988,097	0.21
ENPHASE ENERGY	7,141	USD	943,612	0.05
EOG RESOURCES INC	31,575	USD	3,818,996	0.20
EPAM SYSTEMS	2,707	USD	804,899	0.04
EQT	25,479	USD	985,018	0.05
EQTY RESIDENTIAL PPTYS TR SHS BEN.INT.	24,168	USD	1,478,115	0.08
EQUIFAX INC	6,537	USD	1,616,535	0.08
EQUINIX INC	4,508	USD	3,630,699	0.19
EQUITABLE HOLDINGS INC	21,825	USD	726,773	0.04
ESSEX PROPERTY TRUST	3,223	USD	799,111	0.04
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	10,750	USD	1,572,188	0.08
ETSY	5,442	USD	441,074	0.02
EVERSOURCE ENERGY	60,343	USD	3,724,370	0.20
EXACT SCIENCES CORP	8,660	USD	640,667	0.03
EXELON CORP	96,647	USD	3,469,627	0.18
EXPEDITORS INTERNATIONAL OF WASHINGTON	22,380	USD	2,846,736	0.15
EXTRA SPACE STORAGE INC	9,855	USD	1,580,052	0.08
EXXON MOBIL CORP	186,459	USD	18,642,171	0.98
FACTSET RESEARCH SYSTEMS INC	3,474	USD	1,657,272	0.09
FAIR ISAAC CORP	1,354	USD	1,576,070	0.08
FASTENAL CO	38,967	USD	2,523,892	0.13
FEDEX CORP	15,368	USD	3,887,643	0.20
FIDELITY NATIONAL INFO SERVICES INC	37,292	USD	2,240,130	0.12
FIFTH THIRD BANCORP	47,207	USD	1,628,169	0.09
FIRST CITIZENS BANCSHARES INC	385	USD	546,303	0.03
FIRST SOLAR INC	6,270	USD	1,080,196	0.06
FISERV INC	37,950	USD	5,041,278	0.26
FLEETCOR TECHNOLOGIES	3,685	USD	1,041,418	0.05
FORD MOTOR	202,026	USD	2,462,697	0.13
FORTINET	32,579	USD	1,906,849	0.10
FORTIVE CORP	42,956	USD	3,162,850	0.17
FRANKLIN RESOURCES INC	33,948	USD	1,011,311	0.05
FREPORT MCMORAN COPPER AND GOLD INC	76,771	USD	3,268,141	0.17
GARTNER INC	5,138	USD	2,317,803	0.12
GE HEALTHCARE TECHNOLOGIES INC	17,935	USD	1,386,734	0.07
GEN DIGITAL INC	37,925	USD	865,449	0.05
GENERAL ELECTRI	54,254	USD	6,924,438	0.36
GENERAL MILLS INC	40,839	USD	2,660,252	0.14

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
GENERAL MOTORS CO	71,813	USD	2,579,523	0.14
GENUINE PARTS CO	1,457	USD	201,795	0.01
GILEAD SCIENCES INC	63,078	USD	5,109,949	0.27
GLOBAL PAYMENTS INC	14,917	USD	1,894,459	0.10
GODADDY -A-	11,164	USD	1,185,170	0.06
HALLIBURTON	47,504	USD	1,717,270	0.09
HCA INC	9,471	USD	2,563,610	0.13
HEALTHPEAK PROPERTIES INC	73,123	USD	1,447,835	0.08
HEICO -A-	3,818	USD	543,836	0.03
HERSHEY	7,461	USD	1,391,029	0.07
HESS CORP	17,235	USD	2,484,598	0.13
HILTON WORLDWIDE HLDGS INC - REG SHS	21,110	USD	3,843,920	0.20
HOLOGIC INC	15,108	USD	1,079,467	0.06
HOME DEPOT INC	49,687	USD	17,219,030	0.90
HORMEL FOODS CORP	29,841	USD	958,195	0.05
HOST HOTELS & RESORTS - SHS	37,690	USD	733,824	0.04
HOWMET AEROSPC - REGISTERED SHS	32,197	USD	1,742,502	0.09
HP ENTERPRISE CO	98,822	USD	1,677,998	0.09
HP INC	68,694	USD	2,067,002	0.11
HUBBELL	5,621	USD	1,848,916	0.10
HUBSPOT INC	2,109	USD	1,224,359	0.06
HUMANA INC	6,395	USD	2,927,695	0.15
HUNTINGTON BANCSHARES INC	109,948	USD	1,398,539	0.07
IBM CORP	42,680	USD	6,980,314	0.37
IDEX CORP	9,338	USD	2,027,373	0.11
IDEXX LABS CORP	4,279	USD	2,375,059	0.12
ILLINOIS TOOL WORKS	21,829	USD	5,717,888	0.30
ILLUMINA INC	5,693	USD	792,693	0.04
INCYTE CORP	8,099	USD	508,536	0.03
INGERSOLL RAND INC	39,453	USD	3,051,295	0.16
INSULET	2,726	USD	591,487	0.03
INTEL CORP	194,424	USD	9,769,806	0.51
INTERCONTINENTAL EXCHANGE INC	41,952	USD	5,387,895	0.28
INTL FLAVORS & FRAG	16,480	USD	1,334,386	0.07
INTUIT	13,011	USD	8,132,265	0.43
INTUITIVE SURGICAL	16,477	USD	5,558,681	0.29
INVITATION HOMES - REG SHS	25,409	USD	866,701	0.05
IQVIA HOLDINGS INC	7,663	USD	1,773,065	0.09
IRON MOUNTAIN INC REIT	22,215	USD	1,554,606	0.08
J.B. HUNT TRANSPORT SERVICES INC	8,903	USD	1,778,285	0.09
J.M. SMUCKER CO SHS	7,661	USD	968,197	0.05
JOHNSON & JOHNSON	103,673	USD	16,249,706	0.85
JPMORGAN CHASE CO	130,863	USD	22,259,796	1.17
KELLANOVA	29,621	USD	1,656,110	0.09
KENVUE INC	80,209	USD	1,726,900	0.09
KEURIG DR PEPPER - REG SHS	87,624	USD	2,919,632	0.15
KEYCORP	46,638	USD	671,587	0.04
KEYSIGHT TECHNOLOGIES	10,825	USD	1,722,149	0.09
KIMBERLY-CLARK CORP	20,128	USD	2,445,753	0.13
KINDER MORGAN INC	226,581	USD	3,996,889	0.21
KKR & CO - REG SHS	33,517	USD	2,776,883	0.15
KLA CORPORATION	6,619	USD	3,847,625	0.20
KROGER CO	43,085	USD	1,969,416	0.10
LABORATORY CORP OF AMERICA HOLDINGS	8,459	USD	1,922,646	0.10
LAM RESEARCH CORP	6,514	USD	5,102,156	0.27
LAS VEGAS SANDS CORP	21,154	USD	1,040,988	0.05
LENNAR CORP -A-	9,333	USD	1,390,990	0.07

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
LIBERTY MEDI CORP-LIBERTY-C	10,603	USD	669,367	0.04
LIVE NATION ENT	6,219	USD	582,099	0.03
LOWE'S CO INC	30,902	USD	6,877,240	0.36
LPL FINANCIAL HOLDINGS INC	5,186	USD	1,180,437	0.06
LUCID GROUP PREFERENTIAL SHARE	62,728	USD	264,084	0.01
LULULEMON ATHLETICA INC SHS WHEN ISSUED	6,163	USD	3,151,080	0.17
M&T BANK CORPORATION	9,293	USD	1,273,884	0.07
MARATHON OIL CORP	31,299	USD	756,184	0.04
MARATHON PETROLEUM	21,224	USD	3,148,793	0.16
MARKEL GROUP INC	909	USD	1,290,689	0.07
MARKETAXESS HOLDING INC	2,166	USD	634,313	0.03
MARRIOTT INTERNATIONAL -A-	11,937	USD	2,691,913	0.14
MARSH MCLENNAN COS	29,396	USD	5,569,660	0.29
MARTIN MARIETTA	3,102	USD	1,547,619	0.08
MARVELL TECH - REGISTERED SHS	46,138	USD	2,782,583	0.15
MASCO CORP	23,169	USD	1,551,860	0.08
MASTERCARD INC -A-	40,514	USD	17,279,626	0.91
MCCORMICK & CO INC NON VOTING	16,187	USD	1,107,515	0.06
MCDONALD'S CORP	35,237	USD	10,448,123	0.55
MCKESSON CORP	5,203	USD	2,408,885	0.13
MERCADOLIBRE	2,080	USD	3,268,803	0.17
MERCK & CO INC	122,800	USD	13,387,656	0.70
META PLATFORMS INC A	99,796	USD	35,323,791	1.85
METLIFE INC	30,175	USD	1,995,473	0.10
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL	1,397	USD	1,694,505	0.09
MICROCHIP TECHNOLOGY	5,536	USD	499,236	0.03
MICRON TECHNOLOGY INC	55,774	USD	4,759,753	0.25
MICROSOFT CORP	322,164	USD	121,146,550	6.35
MID-AMER APARTMENT COMMUNITIES INC	4,232	USD	569,035	0.03
MODERNA INC	12,862	USD	1,279,126	0.07
MOLINA HEALTHCARE	2,801	USD	1,012,029	0.05
MOLSON COORS - REG SHS -B-	11,274	USD	690,082	0.04
MONDELEZ INTERNATIONAL INC	66,234	USD	4,797,329	0.25
MONGODB INC	3,109	USD	1,271,115	0.07
MONOLITHIC POWER	1,487	USD	937,970	0.05
MONSTER BEVERAGE CORP	29,573	USD	1,703,701	0.09
MOODY S CORP	11,360	USD	4,436,762	0.23
MORGAN STANLEY	74,362	USD	6,934,257	0.36
MOSAIC	19,191	USD	685,694	0.04
MOTOROLA SOLUTIONS INC	8,938	USD	2,798,398	0.15
MSCI INC -A-	4,997	USD	2,826,553	0.15
NASDAQ INC	33,891	USD	1,970,423	0.10
NETAPP	9,265	USD	816,802	0.04
NETFLIX INC	19,945	USD	9,710,822	0.51
NEWMONT CORPORATION	48,834	USD	2,021,239	0.11
NEXTERA ENERGY	109,558	USD	6,654,553	0.35
NIKE INC	61,816	USD	6,711,363	0.35
NORDSON	5,673	USD	1,498,580	0.08
NORTHERN TRUST CORP	17,647	USD	1,489,054	0.08
NUCOR CORP	12,401	USD	2,158,270	0.11
NVIDIA CORP	111,780	USD	55,355,691	2.90
O REILLY AUTO	2,497	USD	2,372,350	0.12
OCCIDENTAL PETROLEUM CORP	44,439	USD	2,653,452	0.14
OKTA -A-	7,033	USD	636,697	0.03
OLD DOMINION FREIGHT LINES INC	5,386	USD	2,183,108	0.11
OMNICOM GROUP INC	13,357	USD	1,155,514	0.06
ON SEMICONDUCTOR CORP	19,495	USD	1,628,418	0.09

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
ONEOK INC (NEW)	47,653	USD	3,346,194	0.18
ORACLE CORP	74,059	USD	7,808,040	0.41
OTIS WORLDWIDE CORPORATION	49,038	USD	4,387,430	0.23
PACCAR INC	30,104	USD	2,939,656	0.15
PACKAGING CORP OF AMERICA	5,609	USD	913,762	0.05
PALANTIR TCHNLG - REGISTERED SHS -A-	70,835	USD	1,216,237	0.06
PALO ALTO NETWORKS	14,734	USD	4,344,762	0.23
PARKER-HANNIFIN CORP	8,049	USD	3,708,174	0.19
PAYCHEX INC	16,700	USD	1,989,137	0.10
PAYCOM SOFTWARE INC	2,914	USD	602,382	0.03
PAYPAL HOLDINGS	53,502	USD	3,285,558	0.17
PEPSICO INC	69,489	USD	11,802,012	0.62
PFIZER INC	262,911	USD	7,569,208	0.40
PHILLIPS 66	19,909	USD	2,650,684	0.14
PIONEER NATURAL RESOURCES COMPANY	12,847	USD	2,889,033	0.15
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP INC	28,664	USD	4,438,620	0.23
PPG INDUSTRIES INC	14,167	USD	2,118,675	0.11
PRINCIPAL FINANCIAL GROUP INC	14,477	USD	1,138,906	0.06
PROCTER & GAMBLE CO	110,374	USD	16,174,206	0.85
PROGRESSIVE CORP	29,887	USD	4,760,401	0.25
PROLOGIS	51,497	USD	6,864,550	0.36
PRUDENTIAL FINANCIAL INC	27,527	USD	2,854,825	0.15
PTC INC	6,470	USD	1,131,991	0.06
PUBLIC SERVICE ENTERPRISE GROUP INC	54,855	USD	3,354,383	0.18
PUBLIC STORAGE INC	8,023	USD	2,447,015	0.13
QUALCOMM INC	52,522	USD	7,596,257	0.40
QUANTA SERVICES - REG SHS	8,620	USD	1,860,196	0.10
QUEST DIAGNOSTICS	13,041	USD	1,798,093	0.09
RAYMOND JAMES FINANCIAL INC	10,679	USD	1,190,709	0.06
REALTY INCOME CORP	26,022	USD	1,494,183	0.08
REGENERON PHARMACEUTICALS INC	4,836	USD	4,247,410	0.22
REGIONS FINANCIAL CORP	78,277	USD	1,517,008	0.08
RELIANCE STEEL ALUMINIUM CO	4,380	USD	1,224,998	0.06
RESMED	6,754	USD	1,161,823	0.06
REVVITY	7,280	USD	795,777	0.04
RIVIAN AUTOMOTIVE INC	37,797	USD	886,718	0.05
ROBERT HALF INC	12,808	USD	1,126,079	0.06
ROCKWELL AUTOMATION	8,121	USD	2,521,408	0.13
ROKU	3,598	USD	329,793	0.02
ROPER TECHNOLOGIES	4,899	USD	2,670,788	0.14
ROSS STORES INC	13,189	USD	1,825,226	0.10
S&P GLOBAL INC	18,655	USD	8,217,901	0.43
SALESFORCE INC	44,986	USD	11,837,616	0.62
SBA COMMUNICATIONS -A	6,896	USD	1,749,446	0.09
SEAGATE TECHNOLOGY HOLDINGS	12,334	USD	1,052,954	0.06
SEMPRA ENERGY	64,039	USD	4,785,634	0.25
SERVICENOW INC	9,777	USD	6,907,353	0.36
SHERWIN WILLIAMS CO	13,459	USD	4,197,862	0.22
SIMON PROPERTY GROUP - REG SHS	14,686	USD	2,094,811	0.11
SKYWORKS SOLUTIONS INC	7,850	USD	882,497	0.05
SNAP ON INC	5,102	USD	1,473,661	0.08
SPLUNK INC	7,990	USD	1,217,277	0.06
STANLEY BLACK & DECKER INC	10,907	USD	1,069,977	0.06
STARBUCKS CORP	57,410	USD	5,511,934	0.29
STATE STREET CORP	28,323	USD	2,193,900	0.11
STEEL DYNAMICS	8,679	USD	1,024,990	0.05
STRYKER CORP	15,918	USD	4,766,804	0.25

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
SUN COMMUNITIES	5,053	USD	675,333	0.04
SYNCHRONY FINANCIAL	34,380	USD	1,312,972	0.07
SYNOPSIS	7,200	USD	3,707,352	0.19
SYSCO CORP	29,905	USD	2,186,953	0.11
T MOBILE USA INC	24,606	USD	3,945,080	0.21
T ROWE PRICE GROUP INC	18,752	USD	2,019,403	0.11
TAKE TWO INTERACTIVE SOFTWARE INC	7,630	USD	1,228,049	0.06
TARGET CORP	27,022	USD	3,848,473	0.20
TELEDYNE TECHNOLOGIES	2,434	USD	1,086,270	0.06
TELEFLEX INC	2,332	USD	581,461	0.03
TESLA MOTORS INC	130,004	USD	32,303,393	1.69
TEXAS INSTRUMENTS INC	39,691	USD	6,765,728	0.35
THE CIGNA GROUP - REG SHS	15,327	USD	4,589,670	0.24
THE HARTFORD FINANCIAL SERVICES GROUP	33,925	USD	2,726,892	0.14
THE KRAFT HEINZ	65,943	USD	2,438,572	0.13
THERMO FISHER SCIENT SHS	17,689	USD	9,389,144	0.49
TJX COS INC	56,738	USD	5,322,592	0.28
TRACTOR SUPPLY CO	4,791	USD	1,030,209	0.05
TRADEWEB MKTS/REGSH	10,771	USD	978,868	0.05
TRANSUNION	12,961	USD	890,550	0.05
TRAVELERS COS INC/THE	15,780	USD	3,005,932	0.16
TRIMBLE	15,816	USD	841,411	0.04
TRUIST FINANCIAL CORP	76,549	USD	2,826,189	0.15
TWILIO INC	8,923	USD	676,988	0.04
TYLER TECHNOLOGIES INC	2,086	USD	872,198	0.05
ULTA BEAUTY RG PREFERENTIAL SHARE	2,575	USD	1,261,724	0.07
UNITED PARCEL SERVICE INC	46,605	USD	7,327,704	0.38
UNITED RENTALS INC	4,144	USD	2,376,252	0.12
UNITED THERAPEUTICS CORP	3,373	USD	741,689	0.04
UNITEDHEALTH GROUP INC	43,735	USD	23,025,164	1.21
US BANCORP	79,962	USD	3,460,755	0.18
VALERO ENERGY CORP	20,161	USD	2,620,930	0.14
VEEVA SYSTEMS -A-	6,909	USD	1,330,121	0.07
VENTAS INC	37,857	USD	1,886,793	0.10
VERALTO CORPORATION	13,578	USD	1,116,926	0.06
VERISIGN INC	4,796	USD	987,784	0.05
VERISK ANALYTICS	10,635	USD	2,540,276	0.13
VERIZON COMMUNICATIONS INC	222,274	USD	8,379,730	0.44
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	13,383	USD	5,445,409	0.29
VIATRIS INC - REG SHS	87,793	USD	950,798	0.05
VISA INC -A-	78,611	USD	20,466,375	1.07
VMWARE INC -A-	11,887	USD	1,693,660	0.09
VULCAN MATERIALS CO	6,209	USD	1,409,505	0.07
W.P. CAREY	8,490	USD	550,237	0.03
WABTEC CORP	24,535	USD	3,113,492	0.16
WALGREENS BOOTS	53,020	USD	1,384,352	0.07
WALMART INC	67,454	USD	10,634,123	0.56
WALT DISNEY CO	92,209	USD	8,325,551	0.44
WARNER BROS DISCOVERY INC	125,832	USD	1,431,968	0.08
WASTE MANAGEMENT	21,983	USD	3,937,155	0.21
WATERS	4,036	USD	1,328,772	0.07
WELLTOWER OP - REG SHS	34,468	USD	3,107,979	0.16
WEST PHARMACEUTICAL SERVICES INC	3,521	USD	1,239,815	0.06
WESTERN DIGITAL CORP	21,742	USD	1,138,629	0.06
WEYERHAEUSER CO	42,031	USD	1,461,418	0.08
WILLIAMS COS INC	94,870	USD	3,304,322	0.17
WORKDAY INC -A-	10,439	USD	2,881,790	0.15

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
WW GRAINGER INC	3,391	USD	2,810,088	0.15
WYNN RESORTS LTD	5,911	USD	538,551	0.03
XYLEM INC	27,364	USD	3,129,347	0.16
YUM BRANDS INC	21,288	USD	2,781,490	0.15
ZEBRA TECHNOLOGIES -A-	3,001	USD	820,263	0.04
ZIMMER BIOMET HLDGS SHS	11,695	USD	1,423,282	0.07
ZOETIS INC -A-	22,402	USD	4,421,483	0.23
Total des actions			1,830,876,689	95.92
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			1,906,093,575	99.86
Autres valeurs mobilières				
Droits				
États-Unis d'Amérique				
JOHNSON AND JOHNSON	2,058	USD	0	0.00
			0	0.00
Total des droits			0	0.00
Total des autres valeurs mobilières			0	0.00
Total du portefeuille-titres			1,906,093,575	99.86
Coût d'acquisition			1,296,606,239	



Cleome Index USA Equities

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	95.92
Irlande	2.11
Suisse	0.39
Luxembourg	0.31
Jersey	0.23
Pays-Bas	0.23
Antilles Néerlandaises	0.21
Bermudes	0.14
Canada	0.11
Royaume-Uni	0.10
Libéria	0.08
	99.86

Répartition économique (en % des actifs nets)

Internet et services d'Internet	19.70
Banques et autres institutions financières	11.04
Articles de bureaux et ordinateurs	9.76
Industrie pharmaceutique	8.18
Électronique et semi-conducteurs	7.39
Distribution, commerce de détail	7.34
Pétrole	3.29
Construction de machines et appareils	3.22
Industrie agro-alimentaire	2.60
Énergie et eau	2.55
Immobilier	2.44
Assurance	2.29
Industrie automobile	2.20
Services divers	2.14
Soins de santé	2.02
Télécommunication	1.77
Biens de consommation divers	1.69
Restauration, industrie hôtelière	1.58
Art graphique, maison d'édition	1.43
Électrotechnique	1.33
Biotechnologie	1.22
Transport	1.03
Chimie	0.86
Textile et habillement	0.76
Matériaux de construction	0.70
Services environnementaux et recyclage	0.32
Pierres et métaux précieux	0.28
Industrie minière et sidérurgie & chimie	0.17
Papier et bois	0.13
Tabac et boissons alcoolisées	0.13
Industries d'emballage	0.12
Métaux non ferreux	0.09
Agriculture et pêche	0.06
Industrie aéronautique et spatiale	0.03
	99.86



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Australie				
ANZ BANKING GROUP LTD	9,848	AUD	157,675	0.12
BRAMBLES	15,853	AUD	133,177	0.10
COMMONWEALTH BANK OF AUSTRALIA	4,569	AUD	315,532	0.25
CSL LTD	1,355	AUD	239,923	0.19
FORTESCUE LTD	6,894	AUD	123,580	0.10
GOODMAN GROUP - STAPLED SECURITY	9,209	AUD	143,917	0.11
IGO NL	9,904	AUD	55,366	0.04
MACQUARIE GROUP	1,327	AUD	150,520	0.12
MINERAL RESOURCES	2,023	AUD	87,473	0.07
NAT. AUSTRALIA BANK	9,379	AUD	177,859	0.14
RIO TINTO	1,752	AUD	146,813	0.11
SCENTRE GRP - STAPLED SECURITY	79,773	AUD	147,335	0.11
SUNCORP GROUP	11,077	AUD	94,766	0.07
TRANSURBAN GROUP	21,380	AUD	181,061	0.14
WESFARMERS	4,387	AUD	154,571	0.12
WESTPAC BANKING CORP	10,241	AUD	144,863	0.11
WOODSIDE ENERGY SHARES	5,453	AUD	104,621	0.08
WOOLWORTHS GRP - REGISTERED	4,565	AUD	104,897	0.08
			2,663,949	2.07
Belgique				
ANHEUSER-BUSCH INBEV	2,460	EUR	143,713	0.11
UCB	953	EUR	75,192	0.06
			218,905	0.17
Canada				
AGNICO EAGLE MINES LTD	2,761	CAD	137,709	0.11
BANK OF MONTREAL	2,633	CAD	236,999	0.18
BANK OF NOVA SCOTIA	4,314	CAD	191,029	0.15
BROOKFIELD PREFERENTIAL SHARE	4,880	CAD	178,067	0.14
CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE	4,233	CAD	185,408	0.14
CANADIAN NATIONAL RAILWAY	2,724	CAD	311,467	0.24
CANADIAN NATURAL RESOURCES	3,414	CAD	203,467	0.16
ENBRIDGE INC	7,268	CAD	238,009	0.19
FAIRFAX FINANCIAL HOLDINGS SUB.VTG	159	CAD	133,447	0.10
FRANCO-NEVADA CORP	773	CAD	77,889	0.06
KINROSS GOLD CORP	14,097	CAD	77,618	0.06
MAGNA INTL SHS -A- SUB.VTG	1,970	CAD	105,884	0.08
MANULIFE FINANCIAL REGISTERED	7,299	CAD	146,722	0.11
NATIONAL BK CANADA	2,787	CAD	193,249	0.15
NORTHLAND POWER INC	7,677	CAD	126,861	0.10
NUTRIEN - REGISTERED	1,812	CAD	92,864	0.07
ROYAL BANK OF CANADA	3,801	CAD	349,673	0.27
SHOPIFY -A- SUBORD VOTING	3,358	CAD	237,822	0.19
SUN LIFE FINANCIAL INC	3,090	CAD	145,781	0.11
SUNCOR ENERGY INC	5,408	CAD	157,606	0.12
TC ENERGY - REG SHS	4,123	CAD	146,510	0.11
TECK RESOURCES LTD -B-	2,411	CAD	92,709	0.07
TORONTO DOMINION BANK	5,258	CAD	309,069	0.24
			4,075,859	3.17
Îles Caïman				
CK HUTCHISON	18,500	HKD	89,757	0.07
			89,757	0.07
Danemark				
DANSKE BANK	3,521	DKK	85,208	0.07
DSV A/S	639	DKK	101,620	0.08

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
GENMAB AS	319	DKK	92,218	0.07
NOVO NORDISK - BEARER AND/OR - REG SHS	8,150	DKK	763,227	0.59
NOVOZYMES -B-	1,416	DKK	70,491	0.05
ORSTED	1,531	DKK	76,873	0.06
VESTAS WIND SYSTEMS - BEARER AND/OR SHS	4,755	DKK	136,695	0.11
			1,326,332	1.03
Finlande				
KONE OYJ -B-	2,740	EUR	123,738	0.10
NOKIA OYJ	32,544	EUR	99,324	0.08
			223,062	0.17
France				
ACCOR SA	2,718	EUR	94,043	0.07
AIR LIQUIDE SA	1,481	EUR	260,834	0.20
AXA SA	4,176	EUR	123,151	0.10
BNP PARIBAS SA	3,191	EUR	199,725	0.16
CAPGEMINI SE	689	EUR	130,049	0.10
CARREFOUR SA	4,363	EUR	72,273	0.06
CIE DE SAINT-GOBAIN	2,217	EUR	147,785	0.11
DANONE SA	3,770	EUR	221,223	0.17
ENGIE SA	5,589	EUR	88,966	0.07
ESSILORLUXOTTICA SA	626	EUR	113,682	0.09
HERMES INTERNATIONAL SA	107	EUR	205,312	0.16
KERING	239	EUR	95,361	0.07
LEGRAND SA	2,090	EUR	196,669	0.15
L'OREAL SA	599	EUR	269,939	0.21
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	690	EUR	506,184	0.39
ORANGE	7,667	EUR	79,001	0.06
PERNOD RICARD SA	627	EUR	100,163	0.08
SANOFI	2,996	EUR	268,921	0.21
SCHNEIDER ELECTRIC SE	2,365	EUR	429,910	0.33
SOCIETE GENERALE SA	2,966	EUR	71,258	0.06
TOTALENERGIES SE	6,942	EUR	427,627	0.33
VINCI SA	1,404	EUR	159,635	0.12
VIVENDI SA	8,630	EUR	83,504	0.06
			4,345,215	3.38
Allemagne				
ADIDAS AG - REG SHS	605	EUR	111,417	0.09
ALLIANZ SE PREFERENTIAL SHARE	719	EUR	173,962	0.14
BASF SE PREFERENTIAL SHARE	2,087	EUR	101,804	0.08
BMW AG	1,051	EUR	105,920	0.08
DEUTSCHE BANK AG PREFERENTIAL SHARE	6,728	EUR	83,185	0.06
DEUTSCHE BOERSE AG - REG SHS	788	EUR	146,962	0.11
DEUTSCHE POST AG - REG SHS	3,589	EUR	160,985	0.13
DEUTSCHE TELEKOM AG - REG SHS	8,960	EUR	194,880	0.15
E.ON SE	13,377	EUR	162,531	0.13
HENKEL AG & CO KGAA PREFERENTIAL SHARE	1,054	EUR	76,794	0.06
INFINEON TECHNOLOGIES - REG SHS	4,065	EUR	153,657	0.12
MERCEDES-BENZ GROUP	1,913	EUR	119,658	0.09
MUENCHENER RUECK - REG SHS	532	EUR	199,553	0.16
SAP AG	3,007	EUR	419,417	0.33
SIEMENS AG PREFERENTIAL SHARE	2,172	EUR	369,065	0.29
SIEMENS ENERGY - REG SHS	5,084	EUR	61,008	0.05
VONOVIA SE	3,456	EUR	98,635	0.08
			2,739,433	2.13
Hong Kong				
AIA GROUP LTD	27,800	HKD	219,319	0.17
HANG SENG BANK LTD	5,900	HKD	62,278	0.05
HONG KONG CHINA GAS	110,623	HKD	76,692	0.06

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
HONG KONG EXCHANGES AND CLEARING LTD	4,500	HKD	139,814	0.11
SUN HUNG KAI PROPERTIES LTD	7,500	HKD	73,428	0.06
THE LINK REIT UNITS	17,600	HKD	89,472	0.07
			661,003	0.51
Irlande				
ACCENTURE - SHS CLASS A	1,585	USD	503,501	0.39
AON PREFERENTIAL SHARE	571	USD	150,430	0.12
BANK OF IRELAND - REGISTERED	7,816	EUR	64,232	0.05
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC	640	EUR	102,400	0.08
JOHNSON CONTROLS INTL	2,731	USD	142,502	0.11
KERRY GROUP -A-	1,032	EUR	81,179	0.06
LINDE PLC	1,333	EUR	494,380	0.38
MEDTRONIC HLD	3,091	USD	230,513	0.18
TRANE TECH - REG SHS	853	USD	188,337	0.15
			1,957,474	1.52
Israël				
CHECK POINT SOFTWARE TECHNOLOGIES	807	USD	111,620	0.09
			111,620	0.09
Italie				
ASSICURAZIONI GENERALI SPA	5,538	EUR	105,804	0.08
ENEL SPA	31,428	EUR	211,510	0.16
ENI SPA	8,734	EUR	134,049	0.10
INTESA SANPAOLO	54,193	EUR	143,259	0.11
SNAM SPA	24,452	EUR	113,824	0.09
UNICREDIT SPA - REG SHS	6,159	EUR	151,296	0.12
			859,742	0.67
Japon				
ADVANTEST CORP	3,500	JPY	107,809	0.08
ASTELLAS PHARMA	6,500	JPY	70,370	0.05
BRIDGESTONE CORP	3,200	JPY	120,000	0.09
CANON INC	4,900	JPY	113,900	0.09
CENTRAL JAPAN RAILWAY CO	7,500	JPY	172,603	0.13
DAI-ICHI LIFE HOLDINGS INC	2,800	JPY	53,794	0.04
DAIICHI SANKYO CO LTD	5,000	JPY	124,315	0.10
DAIWA SECURITIES GROUP INC	29,200	JPY	177,956	0.14
DENSO CORP	9,600	JPY	131,116	0.10
EAST JAPAN RAILWAY CO	3,200	JPY	167,034	0.13
FANUC CORP SHS	4,500	JPY	119,830	0.09
FAST RETAILING CO LTD	500	JPY	112,339	0.09
FUJIFILM HOLDINGS CORP	2,600	JPY	141,458	0.11
HITACHI LTD	4,000	JPY	261,215	0.20
HONDA MOTOR CO LTD	20,657	JPY	194,455	0.15
HOYA CORP	1,000	JPY	113,174	0.09
KAO CORP	2,100	JPY	78,211	0.06
KDDI CORP	5,000	JPY	144,028	0.11
KEYENCE CORP	500	JPY	199,443	0.16
KIRIN HOLDINGS CO LTD	7,300	JPY	96,844	0.08
KOMATSU LTD	5,200	JPY	123,144	0.10
KUBOTA CORP	7,000	JPY	95,403	0.07
KYOCERA CORP	11,600	JPY	153,293	0.12
MITSUBISHI ELECTRIC CORP	10,700	JPY	137,345	0.11
MITSUBISHI ESTATE	11,100	JPY	138,488	0.11
MITSUBISHI HEAVY INDUSTRIES LTD	2,200	JPY	116,418	0.09
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP INC	32,061	JPY	249,413	0.19
MITSUMI AND CO LTD	5,200	JPY	176,902	0.14
MITSUMI FUDOSAN CO LTD	6,700	JPY	148,771	0.12
MS&AD INSURANCE GROUP HOLDING	2,300	JPY	81,908	0.06
MURATA MANUFACTURING CO LTD	5,800	JPY	111,469	0.09

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
NIDEC CORP	1,500	JPY	54,853	0.04
NINTENDO CO LTD	3,500	JPY	165,388	0.13
NIPPON TELEGRAPH AND TELEPHONE CORP	114,200	JPY	126,348	0.10
NISSAN CHEMICAL CORP	2,200	JPY	77,782	0.06
NOMURA HOLDINGS INC	26,100	JPY	106,875	0.08
ONO PHARMACEUTICAL CO LTD	4,000	JPY	64,623	0.05
ORIX CORP	8,600	JPY	146,671	0.11
OTSUKA HOLDINGS	2,800	JPY	95,093	0.07
PANASONIC HLDGS - REG SHS	9,400	JPY	84,292	0.07
RECRUIT HOLDINGS CO LTD	4,300	JPY	164,646	0.13
SECOM CO LTD	2,400	JPY	156,498	0.12
SEKISUI HOUSE LTD	7,200	JPY	144,801	0.11
SHIN-ETSU CHEM. CO LTD	5,500	JPY	208,969	0.16
SHISEIDO	1,600	JPY	43,685	0.03
SMC CORP	300	JPY	145,942	0.11
SOFTBANK GROUP	2,500	JPY	101,022	0.08
SONY CORP	3,600	JPY	309,991	0.24
SUMITOMO ELECTRIC INDUSTRIES LTD	7,800	JPY	89,929	0.07
TOKIO MARINE HOLDINGS INC	5,500	JPY	124,633	0.10
TOKYO ELECTRON LTD	1,500	JPY	243,252	0.19
TOKYO GAS CO LTD	3,900	JPY	81,089	0.06
TOKYU CORP	11,800	JPY	130,401	0.10
TOYOTA MOTOR CORP	29,600	JPY	492,372	0.38
WEST JAPAN RAILWAY COMPANY	4,200	JPY	158,606	0.12
YASKAWA ELECTRIC CORP	3,000	JPY	113,463	0.09
			7,863,672	6.12
Jersey				
APTIV PLC	1,374	USD	111,597	0.09
FERGUSON NEWCO PLC	1,032	USD	180,372	0.14
WPP PLC	8,040	GBP	69,864	0.05
			361,833	0.28
Luxembourg				
SNOWFLAKE INC-CLASS A	847	USD	152,585	0.12
THE TRADE DESK -A-	1,274	USD	82,992	0.06
ZOOM VIDEO COMMUNICATIONS INC	1,182	USD	76,945	0.06
			312,522	0.24
Antilles Néerlandaises				
SLB	4,812	USD	226,693	0.18
			226,693	0.18
Pays-Bas				
ADYEN	62	EUR	72,329	0.06
AKZO NOBEL NV	1,715	EUR	128,316	0.10
ASML HOLDING NV	974	EUR	663,976	0.52
HEINEKEN NV	966	EUR	88,814	0.07
ING GROUP NV	11,131	EUR	150,558	0.12
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	4,535	EUR	117,978	0.09
LYONDELLBASELL -A-	888	USD	76,432	0.06
NXP SEMICONDUCTORS	1,040	USD	216,238	0.17
PROSUS NV	3,957	EUR	106,780	0.08
QIAGEN - REG SHS	1,975	EUR	77,815	0.06
ROYAL PHILIPS NV	2,718	EUR	57,309	0.04
WOLTERS KLUWER NV	1,375	EUR	176,963	0.14
			1,933,508	1.50
Nouvelle-Zélande				
MERCURY NZ	38,619	NZD	146,091	0.11
			146,091	0.11
Norvège				
AKER BP SHS	3,049	NOK	80,312	0.06
EQUINOR ASA	6,236	NOK	179,073	0.14

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
			259,385	0.20
Singapour				
KEPPEL LTD	32,500	SGD	157,688	0.12
SINGAPORE TELECOM - SH BOARD LOT 1000	90,400	SGD	153,236	0.12
			310,924	0.24
Espagne				
AMADEUS IT GROUP SA -A-	1,908	EUR	123,791	0.10
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	20,884	EUR	171,792	0.13
BANCO SANTANDER SA - REG SHS	34,949	EUR	132,090	0.10
CELLNEX TELECOM SA	1,848	EUR	65,900	0.05
EDP RENOVAVEIS SA	6,670	EUR	123,562	0.10
IBERDROLA SA	21,109	EUR	250,564	0.19
INDITEX SHARE FROM SPLIT	2,985	EUR	117,698	0.09
REPSOL SA	6,074	EUR	81,695	0.06
TELEFONICA SA	14,160	EUR	50,041	0.04
			1,117,133	0.87
Suède				
ASSA ABLOY -B- NEW I	6,527	SEK	170,203	0.13
ATLAS COPCO AB -A-	14,514	SEK	226,266	0.18
BOLIDEN - REG SHS	3,611	SEK	102,013	0.08
EPIROC - REG SHS -A-	7,105	SEK	129,048	0.10
EVOLUTION AB	719	SEK	77,645	0.06
INVESTOR - REG SHS -B-	6,660	SEK	139,691	0.11
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN -A-	11,358	SEK	141,611	0.11
SWEDBANK -A-	4,980	SEK	90,944	0.07
			1,077,421	0.84
Suisse				
ABB LTD PREFERENTIAL SHARE	8,555	CHF	343,231	0.27
ADECCO REG.SHS	1,636	CHF	72,624	0.06
ALCON - REG SHS	1,896	CHF	133,864	0.10
CHOCOLADEFABRIKEN LINDT & SP - REG SHS	1	CHF	109,713	0.09
CHUBB - REG SHS	1,252	USD	256,146	0.20
CIE FINANCIERE RICHEMONT - REG SHS	1,497	CHF	186,380	0.14
GEBERIT AG	260	CHF	150,737	0.12
GIVAUDAN SA - REG SHS	43	CHF	161,140	0.13
LONZA GROUP	279	CHF	106,144	0.08
NESTLE SA PREFERENTIAL SHARE	6,277	CHF	658,352	0.51
NOVARTIS AG PREFERENTIAL SHARE	5,036	CHF	459,724	0.36
ROCHE HOLDING LTD	1,618	CHF	425,515	0.33
SANDOZ GROUP AG	2,005	CHF	58,358	0.05
TE CONNECTIVITY LTD - REG SHS	1,372	USD	174,504	0.14
THE SWATCH GROUP	264	CHF	64,914	0.05
UBS GROUP SA	9,236	CHF	259,288	0.20
ZURICH INSURANCE GROUP - REG SHS	395	CHF	186,772	0.15
			3,807,406	2.96
Royaume-Uni				
3I GROUP PLC	6,279	GBP	175,425	0.14
ABRDN PLC	23,640	GBP	48,737	0.04
ANGLO AMERICAN PLC	5,566	GBP	126,575	0.10
ASTRAZENECA PLC	3,821	GBP	467,400	0.36
ATLISSIAN CORPORATION PL	472	USD	101,634	0.08
AVIVA PLC	16,955	GBP	85,054	0.07
BARCLAYS PLC	41,777	GBP	74,139	0.06
BP PLC	47,231	GBP	254,074	0.20
BT GROUP PLC	22,789	GBP	32,505	0.03
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNERS	1,467	EUR	88,313	0.07
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNERS	225	USD	13,594	0.01
COMPASS GROUP	7,720	GBP	191,185	0.15

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
DIAGEO PLC	5,636	GBP	185,753	0.14
EXPERIAN GROUP	3,255	GBP	120,276	0.09
GSK REG SHS	10,778	GBP	180,373	0.14
HALEON PLC REGISTERED SHARE	18,022	GBP	66,895	0.05
HSBC HOLDINGS PLC	44,728	GBP	328,021	0.26
LAND SEC R.E.I.T	15,129	GBP	123,050	0.10
LEGAL & GENERAL GROUP PLC	21,737	GBP	62,987	0.05
LIBERTY GLOBAL LTD-C	4,205	USD	70,956	0.06
LLOYDS BANKING GROUP PLC	273,418	GBP	150,538	0.12
LSE GROUP	1,777	GBP	190,178	0.15
M AND G REGISTERED SHS	38,828	GBP	99,652	0.08
NATIONAL GRID PLC	16,949	GBP	206,936	0.16
PRUDENTIAL PLC	7,389	GBP	75,651	0.06
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	1,969	GBP	123,155	0.10
RELX PLC	7,958	GBP	285,608	0.22
RIO TINTO PLC	3,549	GBP	239,262	0.19
SEVERN TRENT PLC	4,614	GBP	137,320	0.11
SHELL PLC	11,036	EUR	328,872	0.26
SHELL PLC	6,293	GBP	186,746	0.15
STANDARD CHARTERED PLC	8,138	GBP	62,602	0.05
UNILEVER	4,503	GBP	197,479	0.15
UNILEVER	805	GBP	35,301	0.03
VODAFONE GROUP PLC	93,856	GBP	74,257	0.06
WHITBREAD	3,416	GBP	144,122	0.11
			5,334,625	4.15
États-Unis d'Amérique				
3M CO	1,625	USD	160,816	0.13
ABBOTT LABORATORIES	4,167	USD	415,210	0.32
ABBVIE INC	4,182	USD	586,688	0.46
ADOBE INC	1,159	USD	625,953	0.49
ADVANCED MICRO DEVICES INC	4,101	USD	547,258	0.43
AFLAC INC	2,254	USD	168,338	0.13
AGILENT TECHNOLOGIES	1,059	USD	133,285	0.10
AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	707	USD	175,238	0.14
AIRBNB INC	1,236	USD	152,328	0.12
ALBEMARLE - REGISTERED SHS	441	USD	57,680	0.04
ALIGN TECHNOLOGY INC	193	USD	47,872	0.04
ALLSTATE CORP	997	USD	126,339	0.10
ALPHABET INC -A-	13,979	USD	1,767,732	1.38
ALPHABET INC -C-	12,735	USD	1,624,716	1.26
AMAZON.COM INC	22,094	USD	3,038,937	2.36
AMERICAN WATER WORKS CO INC	1,238	USD	147,923	0.12
AMERICAN EXPRESS	1,629	USD	276,266	0.21
AMERICAN INTL	2,625	USD	160,996	0.13
AMERICAN TOWER CORP	1,367	USD	267,151	0.21
AMERIPRISE FINANCIAL INC	497	USD	170,892	0.13
AMETEK INC	1,412	USD	210,768	0.16
AMGEN INC	1,347	USD	351,209	0.27
AMPHENOL -A-	2,374	USD	213,040	0.17
ANALOG DEVICES INC	1,365	USD	245,358	0.19
APPLE INC	37,130	USD	6,471,405	5.03
APPLIED MATERIALS INC	2,414	USD	354,173	0.28
ARCHER-DANIELS MIDLAND CO	1,820	USD	118,988	0.09
ARISTA NETWORKS INC	723	USD	154,143	0.12
AT&T INC	17,172	USD	260,848	0.20
ATMOS ENERGY CORP	1,317	USD	138,180	0.11
AUTODESK INC	950	USD	209,393	0.16
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	1,415	USD	298,423	0.23

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
AUTOZONE INC	71	USD	166,187	0.13
BALL CORP	2,002	USD	104,246	0.08
BANK OF AMERICA CORP	17,453	USD	531,972	0.41
BANK OF NY MELLON	3,848	USD	181,314	0.14
BAXTER INTERNATIONAL INC	1,931	USD	67,580	0.05
BECTON DICKINSON	749	USD	165,327	0.13
BIOGEN IDEC INC	522	USD	122,281	0.10
BLACKROCK INC	402	USD	295,427	0.23
BLACKSTONE INC - REGISTERED SHS	2,041	USD	241,894	0.19
BLOCK INC -A-	1,630	USD	114,137	0.09
BOOKING HOLDINGS INC	104	USD	333,962	0.26
BOSTON PROPERTIES INC	1,522	USD	96,681	0.08
BOSTON SCIENTIF CORP	3,925	USD	205,408	0.16
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	5,564	USD	258,443	0.20
BROADCOM INC - REGISTERED SHS	1,088	USD	1,099,424	0.86
BROWN-FORMAN CORP -B- NON VOTING	1,694	USD	87,564	0.07
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	957	USD	235,964	0.18
CAESARS ENTERTAINMENT - REGISTERED SHS	1,257	USD	53,346	0.04
CAPITAL ONE FINANCIAL CORP	1,185	USD	140,657	0.11
CARDINAL HEALTH	1,324	USD	120,816	0.09
CARRIER GLOBAL CORP-WI	3,311	USD	172,197	0.13
CATALENT	910	USD	37,013	0.03
CATERPILLAR - REG SHS	1,334	USD	357,058	0.28
CENCORA INC	764	USD	142,045	0.11
CENTENE CORP	1,806	USD	121,326	0.09
CHARLES SCHWAB CORP/THE	3,722	USD	231,814	0.18
CHARTER COMM -A-	307	USD	108,020	0.08
CHENIERE ENERGY INC	1,090	USD	168,446	0.13
CHIPOTLE MEXICAN GRILL -A-	89	USD	184,257	0.14
CHURCH AND DWIGHT CO	1,418	USD	121,383	0.09
CISCO SYSTEMS INC	10,066	USD	460,358	0.36
CITIGROUP INC	5,022	USD	233,858	0.18
CITIZENS FINANCIAL GROUP INC	3,272	USD	98,161	0.08
CLOROX CO	599	USD	77,320	0.06
CME GROUP -A-	1,202	USD	229,160	0.18
COCA-COLA CO	9,846	USD	525,257	0.41
COGNIZANT TECHNOLOGY SOLUTIONS -A-	2,343	USD	160,202	0.12
COINBASE GLOBAL - REG SHS -A-	485	USD	76,360	0.06
COLGATE-PALMOLIVE CO	2,466	USD	177,943	0.14
COMCAST CORP	10,481	USD	416,052	0.32
CONAGRA BRANDS INC	5,261	USD	136,496	0.11
CONOCOPHILLIPS CO	3,108	USD	326,570	0.25
CONSOLIDATED EDISON INC	2,506	USD	206,374	0.16
CONSTELLATION BRANDS INC -A-	599	USD	131,090	0.10
CONSTELLATION ENERGY	1,448	USD	153,222	0.12
CORNING INC	3,745	USD	103,232	0.08
COSTCO WHOLESALE CORP	1,085	USD	648,338	0.50
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC	710	USD	164,104	0.13
CROWN CASTLE INC	1,571	USD	163,820	0.13
CUMMINS - REGISTERED	730	USD	158,318	0.12
CVS HEALTH	3,443	USD	246,104	0.19
DANAHER CORP	1,711	USD	358,324	0.28
DATADOG INC	785	USD	86,257	0.07
DEERE AND CO	767	USD	277,645	0.22
DEVON ENERGY CORP	2,821	USD	115,685	0.09
DEXCOM INC	1,226	USD	137,722	0.11
DIGITAL REALTY TRUST INC	1,055	USD	128,531	0.10

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
DISCOVER FINANCIAL SERVICES - SHS	1,017	USD	103,481	0.08
DOLLAR GENERAL	624	USD	76,796	0.06
DOLLAR TREE INC	602	USD	77,413	0.06
DOVER CORP	1,437	USD	200,086	0.16
DOW - REG SHS	2,054	USD	101,970	0.08
DOWDUPONT - REG SHS	2,059	USD	143,393	0.11
EBAY INC	2,488	USD	98,245	0.08
ECOLAB INC	1,008	USD	180,996	0.14
EDISON INTERNATIONAL	2,231	USD	144,384	0.11
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	2,117	USD	146,129	0.11
ELECTRONIC ARTS - REGSHS	1,073	USD	132,890	0.10
ELEVANCE HEALTH	638	USD	272,353	0.21
ELI LILLY & CO	1,987	USD	1,048,532	0.82
EMERSON ELECTRIC CO	2,259	USD	199,039	0.15
ENPHASE ENERGY	477	USD	57,060	0.04
EOG RESOURCES INC	1,972	USD	215,918	0.17
EQTY RESIDENTIAL PPTYS TR SHS BEN.INT.	2,351	USD	130,165	0.10
EQUIFAX INC	460	USD	102,977	0.08
EQUINIX INC	311	USD	226,747	0.18
ESSEX PROPERTY TRUST	518	USD	116,266	0.09
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	600	USD	79,437	0.06
EXPEDITORS INTERNATIONAL OF WASHINGTON	1,250	USD	143,937	0.11
EXXON MOBIL CORP	9,630	USD	871,595	0.68
FASTENAL CO	3,179	USD	186,398	0.15
FEDEX CORP	899	USD	205,875	0.16
FIDELITY NATIONAL INFO SERVICES INC	2,046	USD	111,260	0.09
FIFTH THIRD BANCORP	3,587	USD	111,995	0.09
FIRST SOLAR INC	354	USD	55,209	0.04
FISERV INC	2,125	USD	255,543	0.20
FORD MOTOR	12,030	USD	132,753	0.10
FORTINET	2,377	USD	125,946	0.10
FORTIVE CORP	3,053	USD	203,496	0.16
FOX CORP -A-	2,474	USD	66,450	0.05
FRANKLIN RESOURCES INC	3,380	USD	91,151	0.07
FREEMPORT MCMORAN COPPER AND GOLD INC	5,960	USD	229,681	0.18
GE HEALTHCARE TECHNOLOGIES INC	1,240	USD	86,794	0.07
GENERAL ELECTRI	3,210	USD	370,880	0.29
GENERAL MILLS INC	2,668	USD	157,329	0.12
GENERAL MOTORS CO	4,184	USD	136,051	0.11
GENUINE PARTS CO	799	USD	100,178	0.08
GILEAD SCIENCES INC	3,324	USD	243,767	0.19
HALLIBURTON	3,801	USD	124,389	0.10
HCA INC	588	USD	144,082	0.11
HENRY SCHEIN INC	1,217	USD	83,410	0.06
HESS CORP	1,226	USD	159,997	0.12
HOME DEPOT INC	2,432	USD	762,965	0.59
HP ENTERPRISE CO	7,630	USD	117,284	0.09
HP INC	4,277	USD	116,503	0.09
HUBBELL	464	USD	138,165	0.11
HUBSPOT INC	229	USD	120,349	0.09
HUMANA INC	395	USD	163,703	0.13
HUNTINGTON BANCSHARES INC	7,812	USD	89,955	0.07
IBM CORP	2,430	USD	359,775	0.28
IDEXX LABS CORP	293	USD	147,223	0.11
ILLINOIS TOOL WORKS	1,225	USD	290,478	0.23
ILLUMINA INC	508	USD	64,033	0.05
INCYTE CORP	1,272	USD	72,302	0.06

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
INGERSOLL RAND INC	2,670	USD	186,935	0.15
INTEL CORP	10,516	USD	478,368	0.37
INTERCONTINENTAL EXCHANGE INC	2,350	USD	273,218	0.21
INTERNATIONAL PAPER CO	2,646	USD	86,591	0.07
INTL FLAVORS & FRAG	1,159	USD	84,954	0.07
INTUIT	766	USD	433,416	0.34
INTUITIVE SURGICAL	885	USD	270,279	0.21
IQVIA HOLDINGS INC	639	USD	133,845	0.10
J.M. SMUCKER CO SHS	749	USD	85,691	0.07
JOHNSON & JOHNSON	5,490	USD	778,982	0.61
JPMORGAN CHASE CO	6,706	USD	1,032,625	0.80
KELLANOVA	2,568	USD	129,975	0.10
KENVUE INC	2,962	USD	57,730	0.04
KEYCORP	5,660	USD	73,783	0.06
KIMBERLY-CLARK CORP	1,152	USD	126,718	0.10
KINDER MORGAN INC	9,897	USD	158,044	0.12
KLA CORPORATION	404	USD	212,597	0.17
KROGER CO	3,055	USD	126,415	0.10
LABORATORY CORP OF AMERICA HOLDINGS	626	USD	128,804	0.10
LAM RESEARCH CORP	371	USD	263,060	0.20
LOEWS CORP	2,043	USD	128,704	0.10
LOWE'S CO INC	1,571	USD	316,504	0.25
LULULEMON ATHLETICA INC SHS WHEN ISSUED	377	USD	174,495	0.14
M&T BANK CORPORATION	711	USD	88,231	0.07
MARATHON PETROLEUM	1,408	USD	189,101	0.15
MARRIOTT INTERNATIONAL -A-	1,043	USD	212,924	0.17
MARSH MCLENNAN COS	1,586	USD	272,031	0.21
MARVELL TECH - REGISTERED SHS	2,522	USD	137,692	0.11
MASTERCARD INC -A-	2,082	USD	803,869	0.63
MCCORMICK & CO INC NON VOTING	1,309	USD	81,077	0.06
MCDONALD'S CORP	1,837	USD	493,087	0.38
MCKESSON CORP	435	USD	182,317	0.14
MERCADOLIBRE	129	USD	183,523	0.14
MERCK & CO INC	6,335	USD	625,213	0.49
META PLATFORMS INC A	5,379	USD	1,723,577	1.34
METLIFE INC	1,959	USD	117,276	0.09
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL	110	USD	120,785	0.09
MICRON TECHNOLOGY INC	3,055	USD	236,015	0.18
MICROSOFT CORP	16,825	USD	5,727,490	4.46
MODERNA INC	958	USD	86,247	0.07
MONDELEZ INTERNATIONAL INC	3,904	USD	255,979	0.20
MONGODB INC	245	USD	90,679	0.07
MONSTER BEVERAGE CORP	2,610	USD	136,117	0.11
MOODY S CORP	679	USD	240,067	0.19
MORGAN STANLEY	3,279	USD	276,800	0.22
MOTOROLA SOLUTIONS INC	542	USD	153,619	0.12
MSCI INC -A-	307	USD	157,203	0.12
NETFLIX INC	1,070	USD	471,608	0.37
NEWMONT CORPORATION	2,858	USD	107,086	0.08
NEXTERA ENERGY	5,406	USD	297,253	0.23
NIKE INC	3,370	USD	331,219	0.26
NORTHERN TRUST CORP	1,354	USD	103,427	0.08
NUCOR CORP	945	USD	148,887	0.12
NVIDIA CORP	5,874	USD	2,633,342	2.05
O REILLY AUTO	234	USD	201,257	0.16
OCCIDENTAL PETROLEUM CORP	2,643	USD	142,863	0.11
OLD DOMINION FREIGHT LINES INC	380	USD	139,434	0.11

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
OMNICOM GROUP INC	1,323	USD	103,610	0.08
ON SEMICONDUCTOR CORP	1,296	USD	98,000	0.08
ORACLE CORP	4,131	USD	394,271	0.31
OTIS WORLDWIDE CORPORATION	2,540	USD	205,725	0.16
PACCAR INC	2,176	USD	192,356	0.15
PALANTIR TCHNLG - REGISTERED SHS -A-	5,335	USD	82,924	0.06
PALO ALTO NETWORKS	874	USD	233,309	0.18
PARKER-HANNIFIN CORP	544	USD	226,878	0.18
PAYCHEX INC	1,359	USD	146,536	0.11
PAYCOM SOFTWARE INC	439	USD	82,153	0.06
PAYPAL HOLDINGS	2,889	USD	160,606	0.12
PEPSICO INC	3,399	USD	522,596	0.41
PFIZER INC	13,310	USD	346,893	0.27
PIONEER NATURAL RESOURCES COMPANY	816	USD	166,118	0.13
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP INC	1,370	USD	192,047	0.15
PPG INDUSTRIES INC	1,053	USD	142,558	0.11
PRINCIPAL FINANCIAL GROUP INC	1,215	USD	86,529	0.07
PROCTER & GAMBLE CO	5,426	USD	719,799	0.56
PROGRESSIVE CORP	1,920	USD	276,846	0.22
PROLOGIS	2,779	USD	335,347	0.26
PRUDENTIAL FINANCIAL INC	1,447	USD	135,852	0.11
PUBLIC STORAGE INC	599	USD	165,387	0.13
QUALCOMM INC	2,767	USD	362,279	0.28
QUEST DIAGNOSTICS	968	USD	120,824	0.09
RAYMOND JAMES FINANCIAL INC	1,038	USD	104,773	0.08
REGENERON PHARMACEUTICALS INC	285	USD	226,599	0.18
REGIONS FINANCIAL CORP	5,618	USD	98,562	0.08
ROCKWELL AUTOMATION	591	USD	166,110	0.13
ROPER TECHNOLOGIES	418	USD	206,293	0.16
ROSS STORES INC	1,148	USD	143,821	0.11
S&P GLOBAL INC	939	USD	374,461	0.29
SALESFORCE INC	2,475	USD	589,573	0.46
SBA COMMUNICATIONS -A	569	USD	130,675	0.10
SEMPRA ENERGY	3,266	USD	220,946	0.17
SERVICENOW INC	572	USD	365,828	0.28
SHERWIN WILLIAMS CO	834	USD	235,481	0.18
SIMON PROPERTY GROUP - REG SHS	1,243	USD	160,505	0.12
SNAP ON INC	657	USD	171,790	0.13
SPLUNK INC	616	USD	84,957	0.07
STANLEY BLACK & DECKER INC	911	USD	80,903	0.06
STARBUCKS CORP	3,242	USD	281,777	0.22
STATE STREET CORP	1,579	USD	110,722	0.09
STEEL DYNAMICS	857	USD	91,623	0.07
STRYKER CORP	886	USD	240,186	0.19
SYNOPSIS	502	USD	233,997	0.18
SYSCO CORP	2,017	USD	133,529	0.10
T MOBILE USA INC	1,449	USD	210,309	0.16
T ROWE PRICE GROUP INC	1,123	USD	109,479	0.09
TARGET CORP	1,427	USD	183,980	0.14
TESLA MOTORS INC	6,849	USD	1,540,613	1.20
TEXAS INSTRUMENTS INC	1,984	USD	306,154	0.24
THE CIGNA GROUP - REG SHS	860	USD	233,130	0.18
THE HARTFORD FINANCIAL SERVICES GROUP	2,247	USD	163,503	0.13
THE KRAFT HEINZ	3,750	USD	125,538	0.10
THERMO FISHER SCIENT SHS	907	USD	435,818	0.34
TJX COS INC	3,646	USD	309,629	0.24
TRAVELERS COS INC/THE	1,011	USD	174,341	0.14

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
TRUIST FINANCIAL CORP	3,986	USD	133,221	0.10
TWILIO INC	842	USD	57,831	0.04
UNITED PARCEL SERVICE INC	2,093	USD	297,906	0.23
UNITEDHEALTH GROUP INC	2,246	USD	1,070,430	0.83
US BANCORP	4,799	USD	188,024	0.15
VALERO ENERGY CORP	1,234	USD	145,222	0.11
VEEVA SYSTEMS -A-	431	USD	75,115	0.06
VERALTO CORPORATION	1,361	USD	101,350	0.08
VERISK ANALYTICS	784	USD	169,525	0.13
VERIZON COMMUNICATIONS INC	10,502	USD	358,417	0.28
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	829	USD	305,356	0.24
VISA INC -A-	3,951	USD	931,194	0.72
VMWARE INC -A-	762	USD	98,284	0.08
VULCAN MATERIALS CO	892	USD	183,310	0.14
WABTEC CORP	1,851	USD	212,639	0.17
WALGREENS BOOTS	3,191	USD	75,424	0.06
WALMART INC	3,533	USD	504,212	0.39
WALT DISNEY CO	4,733	USD	386,858	0.30
WARNER BROS DISCOVERY INC	8,001	USD	82,425	0.06
WASTE MANAGEMENT	1,452	USD	235,417	0.18
WATERS	424	USD	126,369	0.10
WELLTOWER OP - REG SHS	2,140	USD	174,683	0.14
WEYERHAEUSER CO	4,283	USD	134,812	0.10
WILLIAMS COS INC	6,203	USD	195,583	0.15
WORKDAY INC -A-	680	USD	169,937	0.13
WW GRAINGER INC	235	USD	176,293	0.14
XYLEM INC	1,533	USD	158,705	0.12
YUM BRANDS INC	1,576	USD	186,412	0.15
ZOETIS INC -A-	1,264	USD	225,841	0.18
			86,450,287	67.25
Total des actions			128,473,851	99.94
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			128,473,851	99.94
Total du portefeuille-titres			128,473,851	99.94
Coût d'acquisition			91,037,230	



Cleome Index World Equities

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	67.25
Japon	6.12
Royaume-Uni	4.15
France	3.38
Canada	3.17
Suisse	2.96
Allemagne	2.13
Australie	2.07
Irlande	1.52
Pays-Bas	1.50
Danemark	1.03
Espagne	0.87
Suède	0.84
Italie	0.67
Hong Kong	0.51
Jersey	0.28
Luxembourg	0.24
Singapour	0.24
Norvège	0.20
Antilles Néerlandaises	0.18
Belgique	0.17
Finlande	0.17
Nouvelle-Zélande	0.11
Israël	0.09
Îles Caïman	0.07
	99.94

Répartition économique (en % des actifs nets)

Internet et services d'Internet	15.06
Banques et autres institutions financières	14.17
Industrie pharmaceutique	8.67
Électronique et semi-conducteurs	7.51
Articles de bureaux et ordinateurs	6.71
Distribution, commerce de détail	5.56
Pétrole	4.12
Construction de machines et appareils	3.44
Industrie agro-alimentaire	2.90
Assurance	2.76
Énergie et eau	2.70
Électrotechnique	2.54
Industrie automobile	2.47
Immobilier	2.21
Télécommunication	2.18
Services divers	1.77
Art graphique, maison d'édition	1.66
Chimie	1.62
Soins de santé	1.55
Transport	1.55
Restauration, industrie hôtelière	1.47
Biens de consommation divers	1.43
Biotechnologie	1.29
Textile et habillement	1.03
Matériaux de construction	0.86
Tabac et boissons alcoolisées	0.57
Pierres et métaux précieux	0.51
Métaux non ferreux	0.46
Industrie minière et sidérurgie & chimie	0.40
Services environnementaux et recyclage	0.28
Industries d'emballage	0.18

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition économique (en % des actifs nets)

Papier et bois	0.17
Pneus et caoutchouc	0.09
Horlogerie et bijouterie	0.05
	99.94



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats de change à terme

Au 31 décembre 2023, les contrats de change à terme ouverts sont les suivants :

Cleome Index USA Equities

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en USD)
EUR	20,619,043	USD	22,309,269	16/01/2024	CACEIS Bank, Luxembourg Branch	480,444
USD	799,287	EUR	726,352	16/01/2024	CACEIS Bank, Luxembourg Branch	(3,530)
						476,914

Veuillez vous référer à la Note 11 concernant les garanties reçues/constituées pour les contrats de change à terme. Ces opérations sur contrats de change à terme sont principalement affectées aux catégories d'actions couvertes contre le risque de change.



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Futures

Au 31 décembre 2023, les contrats futures ouverts sont les suivants :

Cleome Index Euro Corporate Bonds

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
330	EURO SCHATZ 202403	EUR	J.P. Morgan SE	33,433,950	102,250
(188)	FGBL BUND 10A 0324	EUR	J.P. Morgan SE	19,279,964	(309,180)
					(206,930)

Veuillez vous référer à la Note 10 concernant les liquidités auprès du courtier se rapportant aux futures.



Autres notes aux états financiers

Note 1 - Généralité

Cleome Index (ci-après dénommée la « SICAV ») a été constituée pour une durée indéterminée le 28 octobre 1999 sous la forme d'une Société d'investissement à capital variable (SICAV) conformément aux dispositions de la partie I de la loi du 17 décembre 2010, dans sa version modifiée, relative aux organismes de placement collectif et à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, dans sa version modifiée. Son capital minimum est de 1.250.000. EUR

Les statuts de la SICAV ont été publiés au « Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations » le 8 décembre 1999. Ils ont été modifiés à plusieurs reprises et notamment le 6 avril 2020 pour la dernière fois. Les modifications correspondantes ont été publiées au Recueil Électronique des Sociétés et Associations (RESA). La SICAV est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B-72234.

La SICAV se présente comme une SICAV à compartiments multiples dont chacun est régi par une politique d'investissement spécifique.

Les compartiments suivants sont actuellement disponibles aux investisseurs :

<u>Compartiments</u>	<u>Devise de référence</u>
Cleome Index EMU Equities	EUR
Cleome Index Euro Corporate Bonds	EUR
Cleome Index Euro Government Bonds	EUR
Cleome Index Euro Long Term Bonds	EUR
Cleome Index Euro Short Term Bonds	EUR
Cleome Index Europe Equities	EUR
Cleome Index USA Equities	USD
Cleome Index World Equities	EUR

À compter du 24 janvier 2022, la devise de référence du compartiment Cleome Index USA Equities a été modifiée de l'EUR à l'USD.

Les classes qui sont émises sont les suivantes :

- La classe **C** est offerte aux personnes physiques et aux personnes morales.
- La classe **I** est réservée exclusivement aux investisseurs institutionnels.
- La classe **R** est réservée aux intermédiaires financiers (incluant les distributeurs et plateformes) qui :
 - ont des accords différents avec leurs clients aux fins de la fourniture de services d'investissement en rapport avec le compartiment, et
 - n'ont pas le droit d'accepter et conserver de la Société de Gestion, en raison de leurs lois et règlements applicables ou suite à des conventions avec leurs clients, des droits, commissions ou autres avantages monétaires en rapport avec la fourniture des services d'investissement susmentionnés.
- La classe **R2** est réservée :
 - aux distributeurs et/ou intermédiaires approuvés par la Société de Gestion qui ne percevront, pour les investissements dans cette classe, aucune forme de rémunération d'une entité du groupe Candriam, lorsque les investissements finaux dans les actions ont lieu dans le cadre d'un mandat.
 - aux OPC approuvés par la Société de Gestion.
- La classe **S** est réservée aux investisseurs institutionnels spécialement approuvés par la Société de Gestion dont la souscription initiale minimale est de 50.000.000 EUR (ou sur décision du Conseil d'administration, son équivalent dans toute autre devise) ou son équivalent en devise pour les classes libellées en devises étrangères. Ce minimum peut être modifié à la discrétion du Conseil d'administration de la SICAV, pourvu que le traitement égalitaire des actionnaires soit assuré un même Jour d'évaluation.
- La classe **V** est réservée exclusivement aux investisseurs institutionnels qui souscrivent pour un montant minimum tel que spécifié dans les Fiches Techniques.
- La classe **V2** qui est une classe d'actions sans commission de performance, réservée à des investisseurs institutionnels/professionnels, des distributeurs et/ou des intermédiaires, approuvés par la Société de Gestion, dont la souscription initiale minimale est de 30.000.000 EUR ou son équivalent en devises pour les classes libellées en devises (ce montant peut être revu à la discrétion des administrateurs ; dans ce cas, le traitement égalitaire des actionnaires doit être assuré un même jour d'évaluation).
- La classe **Y** est réservée exclusivement aux investisseurs institutionnels spécialement agréés par la Société de Gestion.
- La classe **Z** est réservée :
 - aux investisseurs institutionnels/professionnels approuvés par la Société de Gestion. L'activité de gestion de portefeuille pour cette classe étant directement rémunérée via le contrat conclu avec l'investisseur, aucune commission de gestion de portefeuille ne sera prélevée sur les actifs de cette classe.
 - aux OPC approuvés par la Société de Gestion et gérés par une entité du groupe Candriam.



Autres notes aux états financiers

Note 1 - Informations générales (suite)

En outre, un processus de couverture de change peut être appliqué aux classes d'actions :

- Classes d'actions couvertes en devises de référence :

Ces classes d'actions couvertes visent à réduire l'effet des fluctuations de taux de change entre la devise de référence du compartiment et la devise dans laquelle est libellée la classe d'actions couverte.

Ce type de couverture a pour but de garantir que la performance de la classe d'actions couverte est raisonnablement comparable (après ajustement pour tenir compte de la différence de taux d'intérêt entre les deux devises) à celle d'une classe d'actions libellée dans la devise de référence du compartiment. Ce type de couverture est identifié au moyen du suffixe H ajouté dans la dénomination de la classe d'actions.

- Classes d'actions couvertes contre les fluctuations des actifs :

Ces classes d'actions couvertes visent à réduire l'effet des fluctuations de taux de change entre les devises dans lesquelles sont détenus les actifs d'un compartiment et la devise de la classe d'actions couverte. Ce type de couverture est identifié au moyen du suffixe AH ajouté dans la dénomination de la classe d'actions.

Les actions émises sont décrites en détail dans la section « Statistiques » des différents compartiments.

Dans le cadre du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR), des informations sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales et/ou les investissements durables sont disponibles dans les annexes pertinentes sous la section (non audité) du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Note 2 - Principales méthodes comptables

Les états financiers de la SICAV sont préparés conformément à la réglementation en vigueur au Luxembourg concernant les Organismes de Placement Collectif. Des petits écarts peuvent apparaître dans certains totaux ou sous-totaux des états financiers en raison des règles d'arrondi. Ce rapport annuel a été préparé sur la base des dernières valeurs nettes d'inventaire techniques non officielles, calculées pour les besoins des états financiers au 31 décembre 2023. La valeur nette d'inventaire de chaque compartiment a été calculée le 2 janvier 2024 sur la base des derniers cours connus au moment de l'évaluation.

a) Évaluation du portefeuille-titres de chaque compartiment

L'évaluation de toute valeur admise à une cote officielle ou sur tout autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public est basée sur le dernier cours connu à Luxembourg, le jour d'évaluation, ou, si cette valeur est traitée sur plusieurs marchés, sur le dernier cours connu du marché principal de cette valeur. Si le dernier cours connu n'est pas représentatif, l'évaluation se basera sur la valeur probable de réalisation que le Conseil d'Administration estimera avec prudence et bonne foi. Les valeurs mobilières qui ne sont ni cotées ni négociées sur un marché d'actions ou tout autre marché en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public seront évaluées sur la base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi. Tous les autres avoirs seront évalués par les administrateurs sur base de la valeur probable de réalisation, laquelle doit être estimée de bonne foi et selon des principes et procédures généralement admis.

b) Bénéfices ou pertes net(te)s réalisé(e)s sur ventes d'investissements

Les bénéfices ou pertes réalisées sur les ventes d'investissements de chaque compartiment sont calculées sur la base du coût moyen des investissements vendus.

c) Différence de change

Les valeurs exprimées dans une devise autre que la devise de référence de chaque compartiment sont converties dans cette devise au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les produits et charges dans une devise autre que la devise de référence de chaque compartiment sont convertis dans cette devise aux taux de change en vigueur à la date de transaction.

Le coût d'acquisition des titres de chaque compartiment exprimé dans une devise autre que la devise de référence du compartiment est converti dans cette devise aux taux de change en vigueur au jour de l'achat.

Taux de change utilisés au 31 décembre 2023 :

1 EUR =	1.618900	AUD	1 EUR =	0.866550	GBP	1 EUR =	1.744700	NZD	1 EUR =	20.201300	ZAR
1 EUR =	1.456600	CAD	1 EUR =	8.625750	HKD	1 EUR =	11.132500	SEK			
1 EUR =	0.929700	CHF	1 EUR =	155.733550	JPY	1 EUR =	1.457150	SGD			
1 EUR =	7.454550	DKK	1 EUR =	11.218500	NOK	1 EUR =	1.104650	USD			

d) États financiers combinés de la SICAV

L'état combiné des actifs nets de la SICAV et l'état combiné des variations des actifs nets qui sont exprimés en EUR sont la somme de l'état des actifs nets et de l'état des variations des actifs nets de chaque compartiment.

e) Évaluation des options et futures



Autres notes aux états financiers

Note 2 - Principales méthodes comptables (suite)

L'évaluation des options et futures admis à une cote officielle ou sur tout autre marché organisé est basée sur le dernier cours connu ou, si cette option est traitée sur plusieurs marchés, sur le dernier cours connu du marché sur lequel le contrat a été conclu par la SICAV.

Les options et futures non négociés sur un marché boursier ou tout autre marché organisé seront évalués sur la base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi. La valeur d'évaluation des options est incluse dans l'état des actifs nets sous la rubrique « Options (position longue) / (position courte) à la valeur d'évaluation ».

Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de la plus-value / moins-value non réalisée sur options sont présentées dans l'état des variations des actifs nets respectivement sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options » et « Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur options ».

La plus-value / (moins-value) non réalisée sur futures est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur futures ». Les variations de valeur d'évaluation des futures sont comptabilisées en tant que plus-value / moins-value non réalisée à l'état des variations des actifs nets, au poste « Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures ». Les plus-values ou moins-values réalisées, représentant la différence entre la valeur du contrat au moment de son ouverture et sa valeur au moment de sa clôture, sont comptabilisées à la clôture ou à l'expiration des futures dans l'état des variations des actifs nets, au poste « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures ».

Pour les détails concernant les options ou contrats à terme financiers en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».

f) Évaluation des contrats de change à terme

Les contrats de change à terme sont évalués aux cours de change à terme à la date de clôture applicables pour la période restante jusqu'à l'échéance. La plus-value / (moins-value) non réalisée sur contrats de change à terme est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur contrats de change à terme ».

Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de plus-value / (moins-value) nette non réalisée en découlant figurent à l'état des variations des actifs nets respectivement, sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme » et « Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur contrats de change à terme ».

Pour les détails concernant les contrats de change à terme en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».

g) Coûts de transaction

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023, la SICAV a encouru des frais de transaction et des frais de courtage liés à l'achat et à la vente de valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, autres actifs éligibles et instruments dérivés. Ces charges sont présentées dans l'état des variations des actifs nets au poste « Coûts de transaction ».

h) Revenus

Les produits d'intérêts sont comptabilisés conformément aux conditions de l'investissement sous-jacent. Les produits sont enregistrés nets des retenues à la source respectives, le cas échéant. Les dividendes sont comptabilisés à l'ex-date.

i) Abréviations utilisées dans les portefeuilles-titres

A : Annuel
FL.R : Floating Rate Notes
Q : Trimestriel
S : Semestriel
XX : Obligations perpétuelles
ZCP ou U : Zéro coupon

j) Prises en pension :

Un contrat de prise en pension est un contrat par lequel, en échange d'une somme, la SICAV reçoit (achète) des valeurs mobilières d'une contrepartie qui s'engage à les racheter à un prix et à un terme fixés entre les deux parties lors de la conclusion du contrat. Un contrat de prise en pension est similaire dans ses effets à un prêt de la SICAV à la contrepartie qui est garanti par des valeurs mobilières. La SICAV comptabilise la prise en pension comme s'il s'agissait d'un prêt et la fait apparaître dans l'état des actifs nets sous la rubrique « Créance sur les prises en pension / Montant dû sur les prises en pension ». Tout intérêt à recevoir / à payer (en cas de taux d'intérêt négatif) sur cette opération est comptabilisé en autres actifs / autres passifs dans l'État des actifs nets. Un contrat de prise en pension n'est généralement que de courte durée et n'est pas transférable. La SICAV évalue ce type de contrat au coût, qui, combiné aux intérêts courus, donne une valeur approximative de la valeur de reprise des titres par la contrepartie. Les intérêts perçus ou payés (en cas de taux d'intérêt négatifs) sont enregistrés dans l'état des variations des actifs nets sous la rubrique « Intérêts sur les accords de prise en pension ».

Note 3 - Commissions de gestion

Candriam, société en commandite par actions de droit luxembourgeois ayant son siège social au SERENITY - Bloc B, 19-21, Route d'Arlon à L-8009 Strassen, a été désignée comme Société de Gestion. À cet effet, un contrat a été signé pour une durée indéterminée. Une dénonciation du contrat par l'une ou l'autre des parties peut intervenir à tout moment et sera faite par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à l'autre partie, moyennant un préavis de 90 jours.

Candriam est une filiale de Candriam Group, une entité du Groupe New York Life Insurance Company.



Autres notes aux états financiers

Note 3 - Commissions de gestion (suite)

Elle a reçu l'agrément de Société de Gestion au sens du chapitre 15 de la loi du 17 décembre 2010 concernant les OPCVM et est autorisée à exercer les activités de gestion collective de portefeuilles, de gestion de portefeuilles d'investissement et de conseil en investissements.

La Société de Gestion est investie des pouvoirs les plus étendus pour accomplir, dans le cadre de son objet, tous actes de gestion et d'administration de la SICAV. Elle est responsable des activités de gestion de portefeuille, d'administration (Agent Administratif, Agent de Transfert, y compris les activités de Teneur de Registre) et des activités de commercialisation (distribution).

La fonction de gestion de portefeuille est assurée directement par Candriam et/ou une ou plusieurs de ses succursales : Candriam - Belgian Branch, Candriam - Succursale française, Candriam - UK Establishment.

La Société de Gestion reçoit, en rémunération de ses services, des commissions de gestion exprimées en pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire moyenne. Ces commissions sont payables par la SICAV à la fin de chaque mois.

Les taux en vigueur au 31 décembre 2023 sont les suivants :

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Commission de gestion
Cleome Index EMU Equities	C	Capitalisation	LU1292953335	1.00%
	C	Distribution	LU1365257788	1.00%
	I	Capitalisation	LU1292953418	0.12%
	R	Capitalisation	LU1292953509	0.30%
	R	Distribution	LU1718421743	0.30%
Cleome Index Euro Corporate Bonds	Z	Capitalisation	LU1292953764	0.00%
	C	Capitalisation	LU1542321093	0.25%
	C	Distribution	LU1542321176	0.25%
	I	Capitalisation	LU1542321259	0.15%
	R2	Capitalisation	LU1542321416	0.12%
Cleome Index Euro Government Bonds	R2	Distribution	LU1622416649	0.12%
	Y	Capitalisation	LU1542321689	0.30%
	Z	Capitalisation	LU1542321762	0.00%
	C	Capitalisation	LU1542321929	0.20%
	C	Distribution	LU1542322141	0.20%
Cleome Index Euro Long Term Bonds	I	Capitalisation	LU1542322224	0.12%
	R2	Capitalisation	LU1542322653	0.10%
	R2	Distribution	LU1622416722	0.10%
	S	Capitalisation	LU1933089531	0.05%
	Z	Capitalisation	LU1542322810	0.00%
Cleome Index Euro Short Term Bonds	C	Capitalisation	LU1542323032	0.20%
	I	Capitalisation	LU1542323206	0.12%
	Y	Capitalisation	LU1542323891	0.30%
	Z	Capitalisation	LU1542324196	0.00%
Cleome Index Europe Equities	C	Capitalisation	LU1542324352	0.20%
	I	Capitalisation	LU1542324519	0.12%
	V	Capitalisation	LU1542324865	0.08%
	Y	Capitalisation	LU1542324949	0.30%
	Z	Capitalisation	LU1542325086	0.00%
Cleome Index USA Equities	C	Capitalisation	LU0461106337	1.00%
	I	Capitalisation	LU0461106683	0.12%
	R	Capitalisation	LU1006087669	0.30%
	R	Distribution	LU1718421826	0.30%
	V2	Capitalisation	LU0438017591	0.05%
	Y	Capitalisation	LU0102768701	0.30%
	Z	Capitalisation	LU0479710047	0.00%
	Z	Distribution	LU1379319319	0.00%
	C	Distribution	LU1365257515	1.00%
	C	Capitalisation	LU1006087313	1.00%
C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2403432581	1.00%	
C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0461105529	1.00%	
I	Capitalisation	LU0461105875	0.12%	
I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2197357408	0.12%	
I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2197357747	0.12%	
R	Capitalisation	LU1718422477	0.30%	
R	Distribution	LU1718422550	0.30%	
R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2403432748	0.30%	
R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1006087586	0.30%	
R - EUR - Unhedged	Distribution	LU1718422394	0.30%	
V	Capitalisation	LU0438016601	0.08%	
V - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2403432821	0.08%	
V - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2197358042	0.08%	
Y - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0102768370	0.30%	
Z	Capitalisation	LU0644256330	0.00%	
Z - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0479709973	0.00%	
Z - EUR - Unhedged	Distribution	LU1379320085	0.00%	
Cleome Index World Equities	C	Distribution	LU1365257945	1.00%
	I	Capitalisation	LU1292954903	0.12%



Autres notes aux états financiers

Note 3 - Commissions de gestion (suite)

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Commission de gestion
Cleome Index World Equities (suite)	R	Capitalisation	LU1292955033	0.30%
	R	Distribution	LU1718422634	0.30%
	Z	Capitalisation	LU1292955207	0.00%

Note 4 - Commissions de distribution

Les compartiments suivants paient une commission de distribution à la Société de Gestion, pour la classe d'actions Y uniquement. Cette commission est payable trimestriellement et est calculée sur la base de l'actif net moyen de la classe d'actions concernée, proportionnellement à l'encours apporté

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux annuel
Cleome Index Euro Corporate Bonds	Y	Capitalisation	LU1542321689	0.84%
Cleome Index Euro Long Term Bonds	Y	Capitalisation	LU1542323891	0.84%
Cleome Index Euro Short Term Bonds	Y	Capitalisation	LU1542324949	0.58%
Cleome Index Europe Equities	Y	Capitalisation	LU0102768701	1.04%
Cleome Index USA Equities	Y	Capitalisation	LU0102768370	1.04%

Note 5 - Charges opérationnelles et administratives

La SICAV supporte les charges opérationnelles et administratives courantes engagées pour couvrir tous les frais fixes et variables, charges, commissions et autres dépenses, telles que définies ci-après (les « Charges Opérationnelles et Administratives »).

Les Charges Opérationnelles et Administratives couvrent les frais suivants, sans que cette liste soit limitative :

a) les dépenses directement engagées par la SICAV, y compris, entre autres, les commissions et charges de la Banque Dépositaire, les commissions et frais des réviseurs d'entreprises agréés, les frais de couverture des actions (« share class hedging »), y compris ceux facturés par la Société de Gestion, les honoraires versés aux Administrateurs ainsi que les frais et débours raisonnables encourus par ou pour les Administrateurs ;

b) une « commission de service » versée à la Société de Gestion comprenant la somme restante des Charges Opérationnelles et Administratives après déduction des dépenses détaillées à la section (a) ci-dessus, soit, entre autres, les commissions et frais de l'Agent Domiciliaire, de l'Agent Administratif, de l'Agent de Transfert et Teneur de Registre, de l'agent payeur principal, les coûts liés à l'enregistrement et au maintien dudit enregistrement dans toutes les juridictions (tels que les commissions prélevées par les autorités de surveillance concernées, les frais de traduction et la rémunération des Représentants à l'étranger et des agents payeurs locaux), les frais d'inscription et de maintien en Bourse, les coûts de publication des prix d'actions, les frais postaux, les frais de télécommunication, les frais de préparation, d'impression, de traduction et de distribution des prospectus, des documents d'informations clés pour l'investisseur, des avis aux actionnaires, des rapports financiers ou de tout autre document destiné aux actionnaires, les honoraires et frais juridiques, les charges et frais liés à la souscription de tout abonnement/toute licence ou tout autre recours à des informations ou des données payantes, les frais engendrés par l'utilisation d'une marque déposée par la SICAV, les frais et commissions revenant à la Société de Gestion et/ou à ses délégataires et/ou à tout autre agent nommé par la SICAV elle-même et/ou aux experts indépendants.

Les Charges Opérationnelles et Administratives sont exprimées en pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire moyenne de chaque classe d'actions et sont payables mensuellement.

À la fin d'une période donnée, si les charges et dépenses réelles devaient être supérieures au pourcentage de Charges Opérationnelles et Administratives fixé pour une classe d'actions, alors, la Société de Gestion prendrait la différence à sa charge. Inversement, si les charges et dépenses réelles s'avéraient inférieures au pourcentage de Charges Opérationnelles et Administratives fixé pour une classe d'Actions, alors la Société de Gestion conserverait la différence.

La Société de Gestion pourra donner instruction à la SICAV de procéder au règlement de tout ou partie des dépenses telles qu'énumérées ci-avant directement sur ses actifs.

Dans pareil cas, le montant des Charges Opérationnelles et Administratives serait réduit en conséquence.

Les taux maximaux en vigueur au 31 décembre 2023 sont les suivants :

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux maximal
Cleome Index EMU Equities	C	Distribution	LU1365257788	0.40%
	C	Capitalisation	LU1292953335	0.40%
	I	Capitalisation	LU1292953418	0.30%
	R	Distribution	LU1718421743	0.40%
	R	Capitalisation	LU1292953509	0.40%
	Z	Capitalisation	LU1292953764	0.30%
Cleome Index Euro Corporate Bonds	C	Distribution	LU1542321176	0.33%
	C	Capitalisation	LU1542321093	0.33%
	I	Capitalisation	LU1542321259	0.25%
	R2	Distribution	LU1622416649	0.33%
	R2	Capitalisation	LU1542321416	0.33%
	Y	Capitalisation	LU1542321689	0.25%
	Z	Capitalisation	LU1542321762	0.25%
Cleome Index Euro Government Bonds	C	Distribution	LU1542322141	0.33%
	C	Capitalisation	LU1542321929	0.33%



Autres notes aux états financiers

Note 5 - Charges Opérationnelles et Administratives (suite)

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux maximal
Cleome Index Euro Government Bonds (suite)	I	Capitalisation	LU1542322224	0.25%
	R2	Distribution	LU1622416722	0.33%
	R2	Capitalisation	LU1542322653	0.33%
	S	Capitalisation	LU1933089531	0.25%
	Z	Capitalisation	LU1542322810	0.25%
Cleome Index Euro Long Term Bonds	C	Capitalisation	LU1542323032	0.33%
	I	Capitalisation	LU1542323206	0.25%
	Y	Capitalisation	LU1542323891	0.25%
Cleome Index Euro Short Term Bonds	Z	Capitalisation	LU1542324196	0.25%
	C	Capitalisation	LU1542324352	0.33%
	I	Capitalisation	LU1542324519	0.25%
Cleome Index Europe Equities	V	Capitalisation	LU1542324865	0.25%
	Y	Capitalisation	LU1542324949	0.25%
	Z	Capitalisation	LU1542325086	0.25%
	C	Capitalisation	LU0461106337	0.40%
Cleome Index USA Equities	I	Capitalisation	LU0461106683	0.30%
	R	Distribution	LU1718421826	0.40%
	R	Capitalisation	LU1006087669	0.40%
	V2	Capitalisation	LU0438017591	0.30%
	Y	Capitalisation	LU0102768701	0.40%
	Z	Distribution	LU1379319319	0.30%
	Z	Capitalisation	LU0479710047	0.30%
	C	Distribution	LU1365257515	0.40%
	C	Capitalisation	LU1006087313	0.40%
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2403432581	0.40%
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0461105529	0.40%
	I	Capitalisation	LU0461105875	0.23%
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2197357408	0.23%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2197357747	0.23%
R	Distribution	LU1718422550	0.40%	
R	Capitalisation	LU1718422477	0.40%	
R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2403432748	0.40%	
R - EUR - Unhedged	Distribution	LU1718422394	0.40%	
R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1006087586	0.40%	
V	Capitalisation	LU0438016601	0.23%	
V - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2403432821	0.23%	
V - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2197358042	0.23%	
Y - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0102768370	0.40%	
Z	Capitalisation	LU0644256330	0.23%	
Z - EUR - Unhedged	Distribution	LU1379320085	0.23%	
Z - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0479709973	0.23%	
Cleome Index World Equities	C	Distribution	LU1365257945	0.40%
	I	Capitalisation	LU1292954903	0.30%
	R	Distribution	LU1718422634	0.40%
	R	Capitalisation	LU1292955033	0.40%
	Z	Capitalisation	LU1292955207	0.30%

Note 6 - Taxe d'abonnement

La SICAV est régie par les lois fiscales luxembourgeoises.

En vertu de la législation et des règlements en vigueur actuellement, la SICAV est soumise au Luxembourg à une taxe annuelle de 0,05 % de la valeur de l'actif net de la SICAV ; ce taux est réduit à 0,01 % pour les classes réservées aux investisseurs institutionnels. Cette taxe est payable trimestriellement sur la base de la valeur des actifs nets de la SICAV calculés à la fin du trimestre auquel la taxe se rapporte.

Le gouvernement belge a promulgué une loi visant à imposer une fois par an la valeur nette d'inventaire des fonds d'investissements étrangers enregistrés en Belgique. Cette taxe annuelle est calculée sur les montants nets placés en Belgique par des intermédiaires financiers belges. En l'absence de déclaration suffisante relative à ces chiffres, l'administration fiscale pourra calculer la taxe sur la totalité des actifs de ces compartiments. La loi belge du 17 juin 2013 portant des dispositions fiscales et financières et des dispositions relatives au développement durable porte le taux de la taxe annuelle pour les Organismes de Placement Collectif à 0,0925 % avec effet au 1 janvier 2014.

Note 7 - Prêt de titres

Par un contrat de délégation en date du 18 février 2014, la Société de Gestion a délégué la mise en œuvre des opérations de prêt et emprunt de titres, sous son contrôle et sa responsabilité, à Candriam France, une société par actions simplifiées, dont le siège est situé 40, rue Washington, F-75408 Paris Cedex 08. Ce contrat peut être dénoncé par chaque partie moyennant un préavis écrit de 90 jours.

Au 31 décembre 2023, les prêts sur titres étaient composés comme suit :

Compartiments	Devise	Valeur d'évaluation des titres prêtés	Titres en garantie
Cleome Index EMU Equities	EUR	7,042,333	9,056,732
Cleome Index Euro Corporate Bonds	EUR	9,155,439	9,049,407
Cleome Index Euro Government Bonds	EUR	57,162,716	60,276,633



Autres notes aux états financiers

Note 7 - Opérations de prêt sur titres (suite)

Compartiments	Devise	Valeur d'évaluation des titres prêtés	Titres en garantie
Cleome Index Euro Long Term Bonds	EUR	613,144	595,462
Cleome Index Euro Short Term Bonds	EUR	14,411,256	14,730,535
Cleome Index Europe Equities	EUR	141,072,964	164,097,185
Cleome Index USA Equities	USD	31,901,015	36,535,108
Cleome Index World Equities	EUR	2,554,339	2,957,039

Les types de garanties financières permis sont les suivants :

- espèces libellées dans la devise de référence du compartiment concerné ;
- titres de créance de bonne qualité (notés au moins BBB-/ Baa3 ou équivalent par une des agences de notation) émis par un émetteur du secteur public d'un pays de l'OCDE (états, supranationaux, etc.) et dont la taille d'émission est de EUR 250 millions minimum ;
- titres de créance de bonne qualité (notés au moins BBB-/ Baa3 ou équivalent par une des agences de notation) émis par un émetteur du secteur privé d'un pays de l'OCDE et dont la taille d'émission est de 250 millions EUR minimum ;
- actions cotées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union Européenne ou sur une bourse de valeurs d'un État faisant partie de l'OCDE à condition que ces actions soient incluses dans un indice important ;
- actions ou parts d'organismes de placement collectif offrant une liquidité adéquate et investissant en instruments du marché monétaire, en obligations de bonne qualité ou en actions répondant aux conditions énumérées ci-dessus.

Les contreparties liées aux positions ouvertes sur prêts de titres sont BNP Paribas Securities Services SCA, BNP Paribas, BNP Paribas Arbitrage, Natixis SA, Banco Santander, Goldman Sachs Bank Europe SE, Scotiabank, Société Générale SA., Barclays Bank, UniCredit AG, Merrill Lynch International EC et Morgan Stanley.

Les revenus suivants ont été comptabilisés durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2023 :

Compartiments	Devise	Montant brut total des revenus de prêt de titres	Coûts et frais directs et indirects déduits des revenus bruts du prêt de titres	Montant net total des prêts de titres
Cleome Index EMU Equities	EUR	43,828	17,531	26,297
Cleome Index Euro Corporate Bonds	EUR	65,198	26,079	39,119
Cleome Index Euro Government Bonds	EUR	44,152	17,661	26,491
Cleome Index Euro Long Term Bonds	EUR	812	325	487
Cleome Index Euro Short Term Bonds	EUR	24,543	9,817	14,726
Cleome Index Europe Equities	EUR	230,875	92,350	138,525
Cleome Index USA Equities	USD	262,583	105,033	157,550
Cleome Index World Equities	EUR	18,795	7,518	11,277

Les produits, nets des frais et honoraires, et les commissions de mandataire sont perçus par la SICAV.

Les frais et honoraires directs et indirects reçus par Candriam France et Candriam Luxembourg s'élèvent respectivement à 19 % et 1 % pour tous les compartiments.

Les commissions perçues par CACEIS Bank, Luxembourg Branch, s'élèvent à 20 % des produits bruts.

Candriam France et Candriam Luxembourg sont des parties liées de la SICAV.

Note 8 - Dividendes

La SICAV a distribué les dividendes suivants durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2023 :

Compartiments	Classe d'actions	Devise	Dividende	Ex-date
Cleome Index EMU Equities	C	EUR	4.07	28/04/2023
	R	EUR	3.61	28/04/2023
Cleome Index Euro Corporate Bonds	C	EUR	0.74	28/04/2023
	R2	EUR	0.97	28/04/2023
Cleome Index Euro Government Bonds	C	EUR	0.73	28/04/2023
	R2	EUR	0.64	28/04/2023
Cleome Index Europe Equities	R	EUR	4.49	28/04/2023
	Z	EUR	51.43	28/04/2023
Cleome Index USA Equities	C	USD	3.00	28/04/2023
	R	USD	2.39	28/04/2023
	R - EUR - Unhedged	EUR	2.65	28/04/2023
	Z - EUR - Unhedged	EUR	25.81	28/04/2023
Cleome Index World Equities	C	EUR	3.86	28/04/2023
	R	EUR	2.91	28/04/2023

Note 9 - Swing Pricing

Pour tous les compartiments de la SICAV, il est prévu la disposition suivante :

Les jours d'évaluation où la différence entre le montant de souscriptions et le montant de rachats d'un compartiment (soit les transactions nettes) excède un seuil fixé au préalable par le Conseil d'administration (Swing Pricing partiel), celui-ci se réserve le droit :



Autres notes aux états financiers

Note 9 - Swing Pricing (suite)

- concernant les compartiments actions, de déterminer la valeur nette d'inventaire en ajoutant aux actifs (en cas de souscriptions nettes) ou en déduisant des actifs (en cas de rachats nets) un pourcentage forfaitaire de commissions et frais correspondants aux pratiques du marché lors d'achats ou de ventes de titres pour Cleome Index EMU Equities, Cleome Index Europe Equities, Cleome Index USA Equities et Cleome Index World Equities ;
- s'agissant des compartiments à revenu fixe, d'évaluer le portefeuille-titres de ce compartiment sur la base des cours acheteurs ou vendeurs (en cas respectivement d'entrées nettes ou de sorties nettes), ou en fixant un niveau de spread représentatif du marché concerné pour Cleome Index Euro Corporate Bonds, Cleome Index Euro Government Bonds, Cleome Index Euro Long Term Bonds et Cleome Index Euro Short Term Bonds.

Au 31 décembre 2023, aucun ajustement (« swing ») n'a été effectué.

Le facteur de swing (d'ajustement) correspond au montant d'ajustement de la valeur nette d'inventaire lorsque le mécanisme de Swing Pricing est activé après que les souscriptions nettes ou rachats nets dépassent le seuil d'ajustement. Les facteurs à considérer lors de la fixation du facteur d'ajustement sont les suivants :

Pour la méthode des actions :

- commissions nettes du courtier payées par le compartiment ;
- charges fiscales (p. ex. : droit de timbre et taxe de vente).

Pour la méthode des titres à revenus fixe :

- politique de Swing Pricing ;
- en lien avec l'écart cours acheteur/cours vendeur.

Compartiments	Flux entrant maximum du facteur de swing (en %)	Flux sortant maximum du facteur de swing (en %)
Cleome Index EMU Equities	0.16	0.02
Cleome Index Europe Equities	0.21	0.02
Cleome Index USA Equities	0.02	0.04
Cleome Index World Equities	0.06	0.03

Note 10 - Liquidités en banque et courtier

Les « Liquidités en banque et courtier » présentées dans l'état des actifs nets comprennent les comptes d'espèces et les liquidités détenues auprès de courtiers sur les contrats futures et les options.

La part relative aux liquidités détenues auprès des comptes de courtiers incluse dans la rubrique « Liquidités en banque et courtier » dans l'état des actifs nets au 31 décembre 2023 se décompose comme suit :

Compartiments	Devise	Liquidités détenues auprès de courtiers
Cleome Index Euro Corporate Bonds	EUR	873,856

Note 11 - Garanties

En ce qui concerne les instruments dérivés de gré à gré, une garantie en espèces a été reçue de Caceis Bank France S.A. pour :

Compartiments	Devise	Garantie en espèces versée	Garantie en espèces reçue
Cleome Index USA Equities	USD	0	540,000

Note 12 - Changement dans la composition du portefeuille-titres

Une liste reprenant les opérations (ventes et achats) des portefeuilles d'investissement est disponible gratuitement au siège social de la SICAV.

Note 13 - Événements postérieurs à la publication des comptes

Il n'y a pas d'événements postérieurs à la fin de l'exercice.



Informations supplémentaires non auditées

Gestion des risques – calcul du risque global

Comme l'exige la circulaire CSSF 11/512, le Conseil d'Administration de la Société doit déterminer le mode de gestion des risques de la Société, en utilisant soit l'approche par l'engagement soit l'approche VaR.

Le Conseil d'Administration de la Société a choisi d'adopter l'approche par l'engagement comme méthode de détermination du risque global pour tous les compartiments de la Société.

Politique d'engagement et de vote, utilisation des droits de vote

Candriam exerce des droits de vote pour les fonds considérés.

Pour toutes les questions de sensibilisation, veuillez consulter la politique de sensibilisation et les rapports associés, lesquels sont disponibles sur le site Internet de Candriam à l'adresse suivante :

<https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>.

Vote par procuration

Depuis le 1er janvier 2004, Candriam a décidé d'exercer activement les droits de vote attachés aux actions qu'elle gère pour le compte de ses clients dans le respect de sa politique de sensibilisation. Cette décision souligne la détermination de Candriam d'assumer ses responsabilités dans le cadre de la gouvernance d'entreprise, et de pleinement exercer ses droits de vote dans les sociétés dans lesquelles elle investit. Les détails concernant les droits de vote sont disponibles sur le site <https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>.

Les réunions non votées résultent de contraintes opérationnelles / techniques définies dans notre politique de vote (pour plus de détails, veuillez vous référer à la politique de vote de Candriam) ou d'autres contraintes rencontrées au niveau de nos tiers et pour lesquelles des mesures correctives ont été définies.

Pour la SICAV actuelle, Candriam a exercé des droits de vote pour les compartiments suivants :

- Cleome Index EMU Equities
- Cleome Index Europe Equities
- Cleome Index USA Equities
- Cleome Index World Equities

Comme expliqué ci-dessus, les détails concernant les droits de vote sont disponibles sur le site <https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>. Toutes les Assemblées Générales auxquelles la Société de Gestion a participé ou auxquelles elle était représentée sont détaillées, ainsi que les résolutions votées, les votes effectifs et les justifications associées lors de l'enregistrement des votes contre la direction.

Lors de l'AGA de SAP SE, qui s'est tenue le 11 mai 2023, notre choix de vote relatif aux points 8.3 et 9 ne s'est pas reflété dans le vote effectif pour le Fonds. Les justifications du vote ont été adaptées pour refléter les préoccupations (pour plus d'informations, veuillez vous référer aux détails du vote sur <https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>). Les procédures internes ont été adaptées pour que ce type de situation ne puisse plus se produire.

Pour l'AGE de Solvay SA, qui s'est tenue le 8 décembre 2023, le comité de vote par procuration de Candriam a validé une exception à notre politique de vote concernant les points 20.2 et 20.6, qui portent tous deux sur l'élection des administrateurs au sein de Solvay. Au vu des enjeux spécifiques associés à la situation de scission, mais aussi des efforts passés et présents de Solvay en matière de diversité, Candriam a choisi de s'abstenir sur ces deux points vis-à-vis du Fonds, là où notre politique de vote aurait déclenché un vote contre, étant donné que le genre sous-représenté (ici, les femmes) comptait toujours pour un peu moins de 33 % au niveau du Conseil d'administration.

Candriam a formulé et mis en œuvre une politique de vote fondée sur quatre principes de gouvernance d'entreprise. Les décisions de vote sont prises conformément à ces principes :

1. Protection de tous les droits des actionnaires selon la règle : « une action – un vote – un dividende ».
2. Garantie d'égalité de traitement des actionnaires, y compris les actionnaires minoritaires et étrangers.
3. Communication d'informations financières correctes et transparentes.
4. Obligation redditionnelle et indépendance du Conseil d'Administration et des réviseurs d'entreprises externes.

Dans le cadre de ses décisions de vote, Candriam s'assure d'avoir obtenu toutes les informations requises pour prendre ces décisions.

Les analystes financiers et ESG de Candriam examinent les résolutions présentées aux actionnaires, en tenant compte des recommandations de vote émises par les conseillers externes en matière de gouvernance d'entreprise. Candriam conserve toutefois une entière indépendance concernant ses votes.

Cette politique de vote est disponible sur le site Internet de Candriam (*) et précise notamment :

- la définition du périmètre de vote,
- la manière dont les conflits d'intérêt sont identifiés et gérés,
- Le rôle des conseillers mandataires.

En outre, un comité de vote par procuration a été établi au sein de Candriam. Son rôle est d'évaluer la politique de vote et d'y apporter les modifications nécessaires.

Le comité de vote par procuration est composé de représentants internes des équipes Management, Operations, Risk et ESG Research & Stewardship de Candriam. Des représentants du service Legal peuvent, sur demande, assister aux réunions.

S'agissant des fonds disposant de programmes de prêt de titres, au moins 20 % de chaque position est systématiquement réservée en vue d'un vote (sauf pour les positions qui se négocient sur des marchés pratiquant le blocage des actions, auquel cas la fraction réservée peut être plus petite).



Informations supplémentaires non auditées

Pour plus d'informations sur la manière dont la Société de Gestion gère les transactions de prêt de titres durant la période de vote, veuillez consulter la politique de vote disponible Candriam à l'adresse suivante <https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>.

(*) <https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>.



Informations supplémentaires non auditées

Directive européenne sur les droits des actionnaires (SRD II) (1)

Conformément aux règles de transparence énoncées dans la directive européenne « Droits des actionnaires » et relatives à la divulgation annuelle aux investisseurs institutionnels, vous pouvez obtenir des informations complémentaires sur la stratégie d'investissement mise en œuvre par Candriam et la contribution de cette stratégie à la performance à moyen et long terme du fonds.

Vous pouvez soumettre votre demande à l'adresse suivante : <https://www.candriam.fr/contact/>.

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Web de Candriam à l'adresse suivante : <https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>

Compartiments	Taux de rotation du portefeuille (%)*
Cleome Index EMU Equities	-11.38
Cleome Index Europe Equities	-21
Cleome Index USA Equities	-21.06
Cleome Index World Equities	-0.14

* Formule utilisée : $[(Total\ achats + total\ ventes) - (total\ souscriptions + total\ rachats)] / Moyenne\ des\ actifs\ nets\ pendant\ l'année\ considérée.$

(1) Directive (UE) 2017/828 du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2007/36/CE en vue de promouvoir l'engagement à long terme des actionnaires.



Informations supplémentaires non auditées

Informations concernant la politique de rémunération :

La directive européenne 2014/91/UE modifiant la directive 2009/65/CE concernant les organismes de placement collectif en valeurs mobilières, applicable à la SICAV, est entrée en vigueur le 18 mars 2016. Elle est transposée en droit national par la loi luxembourgeoise du 10 mai 2016 transposant la directive 2014/91/UE. En raison de cette nouvelle réglementation, la SICAV est tenue de publier les informations relatives à la rémunération des salariés identifiés au sens de la Loi dans le rapport annuel.

Candriam détient une double licence, d'une part, en tant que société de gestion conformément à l'article 15 de la loi du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif et, d'autre part, en tant que gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs conformément à la loi du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs. Les responsabilités incombant à Candriam en vertu de ces deux lois sont relativement similaires et Candriam considère que son personnel est rémunéré de la même manière pour les tâches relatives à l'administration des OPCVM et des fonds d'investissement alternatifs.

Au cours de son exercice clos le 31 décembre 2023, Candriam a versé les sommes suivantes à son personnel :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : 17.425.254 euros.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : 6.348.617 euros.
- Nombre de bénéficiaires : 146.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes de Candriam ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous montrent également le montant agrégé des rémunérations globales chez Candriam.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : 5.155.684 euros.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel de Candriam dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont elle est la Société de Gestion (hors direction générale) : 2.015.066 euros.

Rémunérations versées par Candriam au personnel de sa succursale belge (i.e. Candriam - Belgian Branch), agissant en tant que gestionnaire d'investissement, durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : 25.071.403 euros.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : 8.188.525 euros.
- Nombre de bénéficiaires : 245.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes du gestionnaire d'investissement ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous indiquent également le montant agrégé des rémunérations globales au niveau du gestionnaire d'investissement.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : EUR : 6,214,566
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont il est le gestionnaire d'investissement (hors haute direction) : 4.602.623 euros.

Rémunérations versées par Candriam au personnel de sa succursale française (Candriam - Succursale française), agissant en tant que gestionnaire d'investissement, durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : 19.094.936 euros.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : 6.255.350 euros.
- Nombre de bénéficiaires : 202.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes du gestionnaire d'investissement ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous indiquent également le montant agrégé des rémunérations globales au niveau du gestionnaire d'investissement.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : 4.298.365 euros.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont il est le gestionnaire d'investissement (hors haute direction) : 3.422.966 euros.

La politique de rémunération a été révisée pour la dernière fois par le comité de rémunération de Candriam le 29 janvier 2021 et a été adoptée par le Conseil d'Administration de Candriam.



Informations supplémentaires non auditées

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012

a) Données globales

En ce qui concerne les transactions de prêts de titres et les total return swaps, la valeur de marché totale des titres prêtés au 31 décembre 2023 est la suivante :

Compartiment	Devise	Valeur d'évaluation (en termes absolus)	% du total des actifs pouvant être prêtés	% valeur nette d'inventaire totale
Cleome Index EMU Equities	EUR	7,042,333	2.70	2.69
Cleome Index Euro Corporate Bonds	EUR	8,825,731	2.13	2.09
Cleome Index Euro Government Bonds	EUR	56,827,256	23.62	23.24
Cleome Index Euro Long Term Bonds	EUR	606,963	8.68	8.52
Cleome Index Euro Short Term Bonds	EUR	14,365,371	26.40	26.06
Cleome Index Europe Equities	EUR	141,072,964	9.37	9.37
Cleome Index USA Equities	USD	31,901,015	1.67	1.67
Cleome Index World Equities	EUR	2,554,339	1.99	1.99

b) Données de concentration

Les 10 principales contreparties sur l'ensemble des transactions de prêts de titres au 31 décembre 2023 sont les suivantes :

Cleome Index EMU Equities

Contrep partie	Volumes bruts pour positions ouvertes
BARC EQTY	3,334,557
NATIXIS	2,609,911
BP2S	1,050,708
UNICREDIT AG	47,096
BNPSASS	62

Cleome Index Euro Corporate Bonds

Contrep partie	Volumes bruts pour positions ouvertes
BNP SA	2,193,500
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE EQ	1,493,675
MORGAN STANLEY EUROPE SE BONDS	1,456,388
SOCIETE GENERALE FI	1,325,474
MLI BONDS	843,206
BARC FI	816,918
BP2S	696,570

Cleome Index Euro Government Bonds

Contrep partie	Volumes bruts pour positions ouvertes
BNP SA	19,910,217
SOCIETE GENERALE EQUITIES	17,462,530
BP2STERM	5,843,353
SOCIETE GENERALE FI	5,768,748
BP2S	3,733,383
BANK OF NOVA SCOTIA	1,608,913
BNP ARBITRAGE	1,540,155
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE FI	956,463
BANCO SANTANDER	3,494

Cleome Index Euro Long Term Bonds

Contrep partie	Volumes bruts pour positions ouvertes
BNP SA	332,727
BP2STERM	132,785
SOCIETE GENERALE FI	73,739
SOCIETE GENERALE EQUITIES	67,712

Cleome Index Euro Short Term Bonds

Contrep partie	Volumes bruts pour positions ouvertes
BNP SA	5,665,788
SOCIETE GENERALE EQUITIES	5,124,361
BP2STERM	2,279,607
SOCIETE GENERALE FI	791,072
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE FI	473,879
BP2S	30,664



Informations supplémentaires non auditées

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012 (suite)

Cleome Index Europe Equities

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
BNPSASS	68,797,109
BP2S	28,520,437
NATIXIS	26,850,535
BARC EQTY	16,776,527
UNICREDIT AG	71,350
BANK OF NOVA SCOTIA	57,006

Cleome Index USA Equities

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
BP2S	30,168,416
NATIXIS	1,520,122
BANK OF NOVA SCOTIA	212,477

Cleome Index World Equities

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
BP2S	1,582,503
BNPSASS	574,828
NATIXIS	297,846
BARC EQTY	99,162

Les 10 principaux émetteurs de garanties reçues sur les activités de prêt de titres au 31 décembre 2023 sont les suivants :

Cleome Index EMU Equities

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
NOUV 2.75 04-25	1,167,077
TREA CO 2.0 09-35	1,166,888
UBS GRO 5.711 01-27	912,875
JAPA GO 0.1 03-28	367,739
HERMES INTL	333,419
ROSS STORES INC	333,411
ING GRO 3.0 02-26	325,127
MOWI ASA	260,991
CAIXABANK SA	260,988
DECHRA PHARMA	260,987

Cleome Index Euro Corporate Bonds

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
FRAN GO 2.75 02-29	2,100,029
BANKINTER FLR 04-27	1,347,015
UNIT KI 0.125 03-44	732,758
SG 4.0 01-27	522,472
EURO ST 1.8 11-46	452,303
CAIS AM 1.5 05-32	438,151
UNIT KI 0.625 03-40	297,557
JAPA GO 0.1 03-28	243,531
ING GRO 3.0 02-26	216,751
PORT OBR 4.1 04-37	198,277

Cleome Index Euro Government Bonds

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
BARC BK 0.0 12-25	7,249,435
AUST GO 4.15 03-37	6,550,676
EURO FI 3.0 07-30	5,821,968
PROV DE 0.625 04-25	5,091,738
IBERDROLA SA	2,330,585
UBS GROUP AG	2,330,574
UNICREDIT SPA	2,330,562
MERCADOLIBRE INC	2,117,418
LLOY BA 3.574 11-28	2,044,467
AFD 2.25 05-26	1,903,557



Informations supplémentaires non auditées

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012 (suite)

Cleome Index Euro Long Term Bonds

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
LAND RE 1.75 01-27	122,149
NRW 0.2 02-24	121,694
NRW 1.65 02-38	106,842
INVE FI 4.0 01-24	46,141
HYUN CA 6.2 09-30	22,966
EURO FI 3.0 07-30	19,478
UNIT ST 4.125 06-26	14,464
UBS GROUP AG	13,305
IBERDROLA SA	13,275
UNICREDIT SPA	13,274

Cleome Index Euro Short Term Bonds

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
NRW 0.2 02-24	2,086,752
NRW 1.65 02-38	2,086,502
LAND RE 1.75 01-27	1,675,919
SPAI GO 2.35 07-33	1,527,779
LLOY BA 3.574 11-28	797,229
UBS GROUP AG	740,385
DEXI CR 0.5 07-24	536,293
MERCADOLIBRE INC	514,576
AENA SME SA	512,431
SPLUNK INC	512,426

Cleome Index Europe Equities

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
ARKEMA 3.5 01-31	9,111,435
BANC SA 6.607 11-28	8,844,897
TELEFONICA	8,233,639
INTESA SANPAOLO	7,790,984
BANC NT 4.25 04-27	7,041,651
MEDTRONIC PLC	6,352,741
UBS GROUP AG	6,352,564
IBERDROLA SA	6,352,546
UNICREDIT SPA	6,352,477
NOUV 2.75 04-25	5,871,598

Cleome Index USA Equities

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
BANC SA 1.5 04-26	10,386,353
LYFT INC-A	3,016,833
ANTERO RESOURCES	3,016,831
GENERALI ASSIC	3,016,824
ALCOA CORP	3,016,817
INTERACTIVE BROK	3,016,768
WORKDAY INC-A	3,016,585
MERCADOLIBRE INC	3,015,774
TOLL BROTHERS	2,030,983
UBS GRO 5.711 01-27	532,025

Cleome Index World Equities

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
JAPA GO 0.1 03-28	553,352
ING GRO 3.0 02-26	541,878
ABN AMR 6.339 09-27	178,425
ANTERO RESOURCES	158,239
ALCOA CORP	158,232
WORKDAY INC-A	158,070
MERCADOLIBRE INC	157,194
MTU AER 0.05 03-27	76,591
IBERDROLA SA	57,474
UNICREDIT SPA	57,466



Informations supplémentaires non auditées

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012 (suite)

c) Conservation des garanties reçues

Chaque compartiment a CACEIS Bank, Luxembourg Branch comme dépositaire des garanties reçues.
Il n'y a pas de réutilisation des garanties liées aux opérations de prêt de titres.

Compartiments	Devise	Espèces	Obligations	Actions	Montant total des garanties
Cleome Index EMU Equities	EUR	0	3,997,422	5,059,310	9,056,732
Cleome Index Euro Corporate Bonds	EUR	0	8,160,548	888,858	9,049,407
Cleome Index Euro Government Bonds	EUR	0	34,002,528	26,274,105	60,276,633
Cleome Index Euro Long Term Bonds	EUR	0	461,939	133,523	595,462
Cleome Index Euro Short Term Bonds	EUR	0	9,651,961	5,078,574	14,730,535
Cleome Index Europe Equities	EUR	0	43,961,936	120,135,249	164,097,185
Cleome Index USA Equities	USD	0	11,090,619	25,444,489	36,535,108
Cleome Index World Equities	EUR	0	1,452,665	1,504,374	2,957,039

d) Données de transaction agrégées

Voici l'échéance de la garantie concernant les SFT :

Compartiments	Devise	de 1 mois à 3 mois	de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an	Maturités ouvertes	Montant total des garanties
Cleome Index EMU Equities	EUR	0	0	3,997,422	5,059,310	9,056,732
Cleome Index Euro Corporate Bonds	EUR	0	0	8,056,092	993,315	9,049,407
Cleome Index Euro Government Bonds	EUR	0	0	13,207,121	47,069,512	60,276,633
Cleome Index Euro Long Term Bonds	EUR	0	0	111,254	484,208	595,462
Cleome Index Euro Short Term Bonds	EUR	0	0	3,687,984	11,042,551	14,730,535
Cleome Index Europe Equities	EUR	0	0	43,961,936	120,135,249	164,097,185
Cleome Index USA Equities	USD	0	0	11,090,619	25,444,489	36,535,108
Cleome Index World Equities	EUR	0	0	1,452,665	1,504,374	2,957,039



Informations supplémentaires non auditées

Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)

Tous les compartiments de la SICAV relèvent de l'article 8 du SFDR.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

NON

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 79.71% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc ou à l'uranium appauvri).
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de

durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 10 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	57.79	87.43	
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	54.33	53.23	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	66.68	94.48
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2022	54.45	53.34

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	99.17%	99.43%
#2 Autres	0.83%	0.57%
#1A Durables	79.71%	78.32%
#1B Autres caractéristiques E/S	19.47%	21.11%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	32.88%	29.40%
Social	46.82%	48.91%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables que le Compartiment a tenté de réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 10 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et les émetteurs souverains.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activites\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activites).

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de notre politique de vote. Lors de l'exercice de nos droits de vote, nous prêtons une attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, nous avons exprimé nos voix à 208 réunions : pour 92,31 % d'entre elles, nous avons voté au moins une fois contre les recommandations de la direction.

S'agissant des résolutions liées aux questions environnementales ou sociales, la direction en a soumis 31, dont nous en avons soutenu 74.19 %.

Plus précisément, 10 propositions portaient sur le climat (40 % de soutien).

En outre, pour chaque point lié à l'élection des administrateurs (648 résolutions), nous avons tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé 49 résolutions au total, dont 61,22 % ont reçu notre soutien.

Plus précisément, trois résolutions portaient sur les droits humains, le climat ou la diversité et l'inclusion : nous en avons accueilli 66,67 % favorablement.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter notre tableau de bord des activités de vote [\[https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/\]](https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/),

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle exclusif de transition de risque), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative [\[https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/\]](https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/). Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Vingt-six émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique [\[https://www.cdp.net/fr/\]](https://www.cdp.net/fr/), qui alimente nos processus d'investissement : sur les 183 émetteurs de produits financiers ciblés, 96,17 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 35 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 130 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI10, PAI11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 131 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI13 (Mixité au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion des entreprises « de niveau 1 » de Candriam, les entités ayant commis les violations les plus graves des principes du Pacte mondial de l'ONU sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	57.79	98.76%	99.35%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	99.24%	99.35%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	99.24%	99.35%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
ASML HOLDING NV	Électronique et semi-conducteurs	5.36%	NLD
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	Services divers	4.56%	FRA
TOTALENERGIES SE	Pétrole	2.96%	FRA
SAP AG	Internet et services d'Internet	2.83%	DEU
SIEMENS AG PREFERENTIAL SHARE	Électrotechnique	2.69%	DEU
SANOFI	Industrie pharmaceutique	2.45%	FRA
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Électrotechnique	2.40%	FRA
L'OREAL SA	Industrie pharmaceutique	2.13%	FRA
AIR LIQUIDE SA	Chimie	1.88%	FRA
ALLIANZ SE PREFERENTIAL SHARE	Assurance	1.86%	DEU
IBERDROLA SA	Énergie et eau	1.65%	ESP
DEUTSCHE TELEKOM AG - REG SHS	Télécommunication	1.47%	DEU
BNP PARIBAS SA	Banques et autres institutions financières	1.42%	FRA
HERMES INTERNATIONAL SA	Textile et habillement	1.33%	FRA
MERCEDES-BENZ GROUP	Industrie automobile	1.27%	DEU

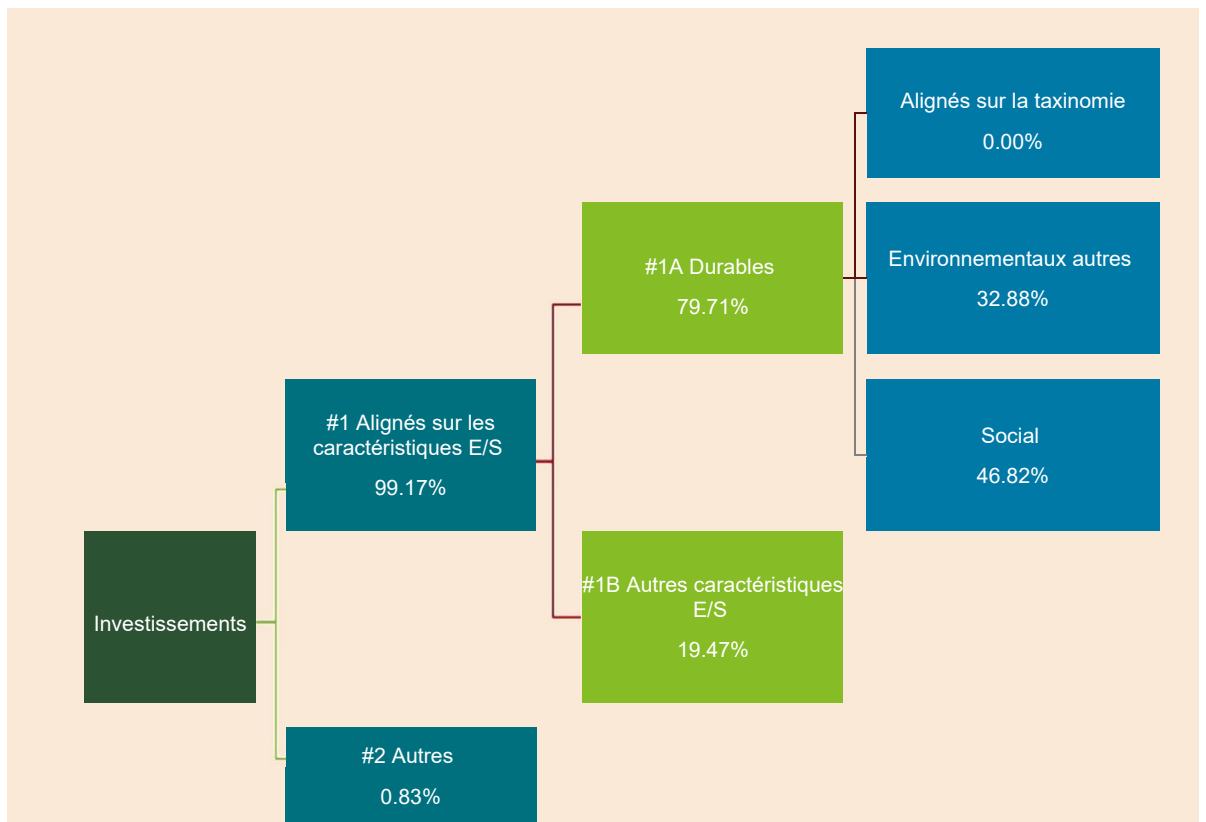
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	12.87%
Électronique et semi-conducteurs	8.32%
Industrie pharmaceutique	8.15%
Électrotechnique	6.36%
Internet et services d'Internet	6.04%
Énergie et eau	5.80%
Assurance	5.80%
Services divers	5.41%
Industrie automobile	5.11%
Pétrole	4.71%
Chimie	4.32%
Télécommunication	3.98%
Matériaux de construction	3.26%
Distribution, commerce de détail	2.66%
Tabac et boissons alcoolisées	2.57%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

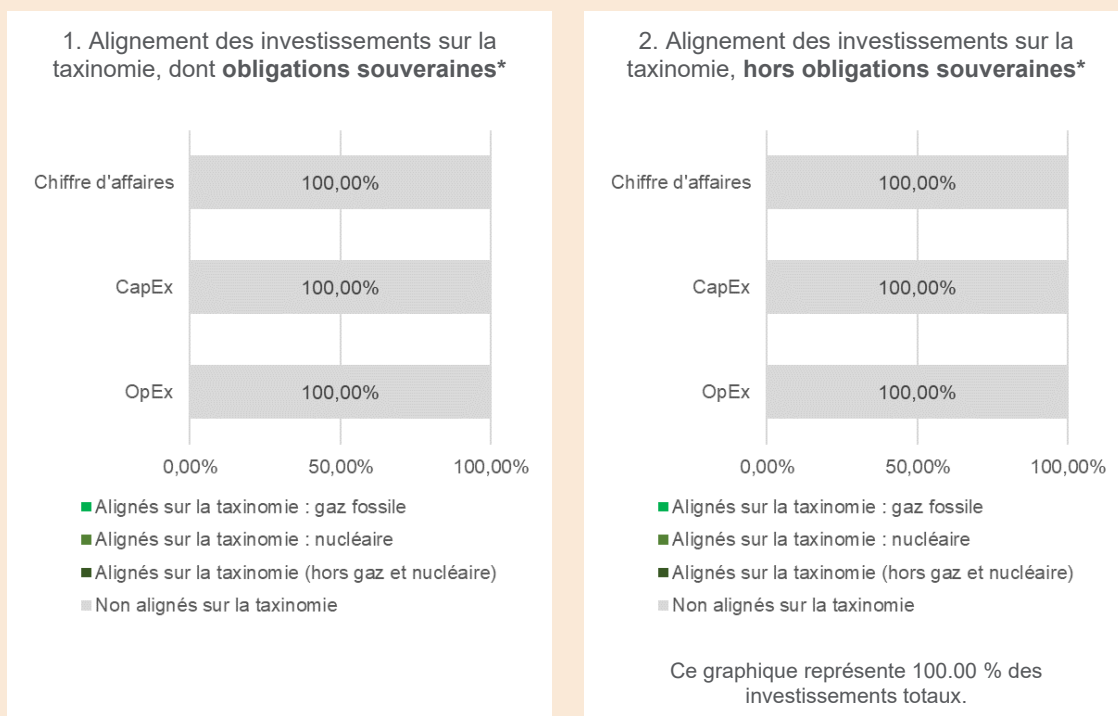


Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.


● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 32,88 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 46,82 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 0,83 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ;
- investissements dans des émetteurs ayant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et n'étant plus entièrement alignés sur l'investissement de Candriam prenant en compte les critères E/S. Ces investissements ont été vendus au cours de la période ou considérés comme d'autres investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification, qui ne respectent pas les caractéristiques environnementales ou sociales requises, ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles. Ces investissements ont respecté les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.

 **Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 57,79 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit 33,9 % de moins que l'indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, l'empreinte carbone du produit financier a diminué de 13,33 %.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone.

Le produit financier vise à obtenir un score ESG, calculé au moyen de la méthodologie ESG exclusive de Candriam, qui est supérieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score ESG de 54,33, soit 2,06 % de plus que celui de son indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les émetteurs au profil ESG plus solide. Le produit financier a investi dans un émetteur du secteur des produits chimiques de spécialité dont le profil ESG s'améliore.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

NON

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 68.34% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs
- investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 10 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	78.13	88.89	
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	53.12	52.51	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	69.89	92.06
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2022	52.39	51.95

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	98.41%	98.97%
#2 Autres	1.59%	0.95%
#1A Durables	68.34%	67.03%
#1B Autres caractéristiques E/S	30.07%	31.94%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	38.20%	36.55%
Social	30.14%	30.48%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment a tenté de réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 10 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance spécifique ou probable de chaque indicateur propre à chaque pays, afin de s'assurer que la note d'un pays reflète correctement les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Le Compartiment n'a pas l'intention d'investir dans des émetteurs privés ou dans des titres émis par des sociétés.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : (<https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>))

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle exclusif de transition de risque), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative (<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/>). Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Trente et un émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique (<https://www.cdp.net/fr/>), qui alimente nos processus d'investissement : sur les 236 émetteurs de produits financiers ciblés, 97,88 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 72 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) (<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>).

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 142 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI10, PAI11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 183 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI13 (Mixité au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion des entreprises « de niveau 1 » de Candriam, les entités ayant commis les violations les plus graves des principes du Pacte mondial de l'ONU sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	78.13	87.79%	89.28%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	98.89%	98.96%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	98.89%	98.96%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
BNP PARIBAS SA FL.R 20-32 15/01A	Autres	0.61%	FRA
TAKEDA PHARMA 0.75 20-27 09/07A	Industrie pharmaceutique	0.51%	JPN
ASR NEDERLAND NV FL.R 15-45 29/09A	Assurance	0.50%	NLD
BELFIUS BANQUE SA/NV 0.01 20-25 15/10A	Banques et autres institutions financières	0.46%	BEL
SOCIETE GENERALE SA 4.25 22-32 16/11A	Banques et autres institutions financières	0.44%	FRA
UNICREDIT SPA FL.R 22-28 18/01A	Banques et autres institutions financières	0.43%	ITA
BANCO DE SABADELL SA 1.625 18-24 07/09A	Banques et autres institutions financières	0.43%	ESP
VOLKSWAGEN INTL FIN 1.25 20-32 23/09A	Banques et autres institutions financières	0.41%	NLD
BFCM 1.75 19-29 15/03A	Banques et autres institutions financières	0.39%	FRA
DEUTSCHE BANK AG 4 22-27 29/11A	Banques et autres institutions financières	0.39%	DEU
MIZUHO FINANCIAL GRO 0.797 20-30 14/01A	Banques et autres institutions financières	0.38%	JPN
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 1.125 19-27 07/03A	Industrie pharmaceutique	0.38%	LUX
STANDARD CHARTERED 0.9 19-27 02/07A	Banques et autres institutions financières	0.38%	GBR
BPCE 1.0 19-25 01/04A	Banques et autres institutions financières	0.37%	FRA
DEUT TELEKOM INT FIN 3.25 13-28 17/01A	Banques et autres institutions financières	0.37%	NLD

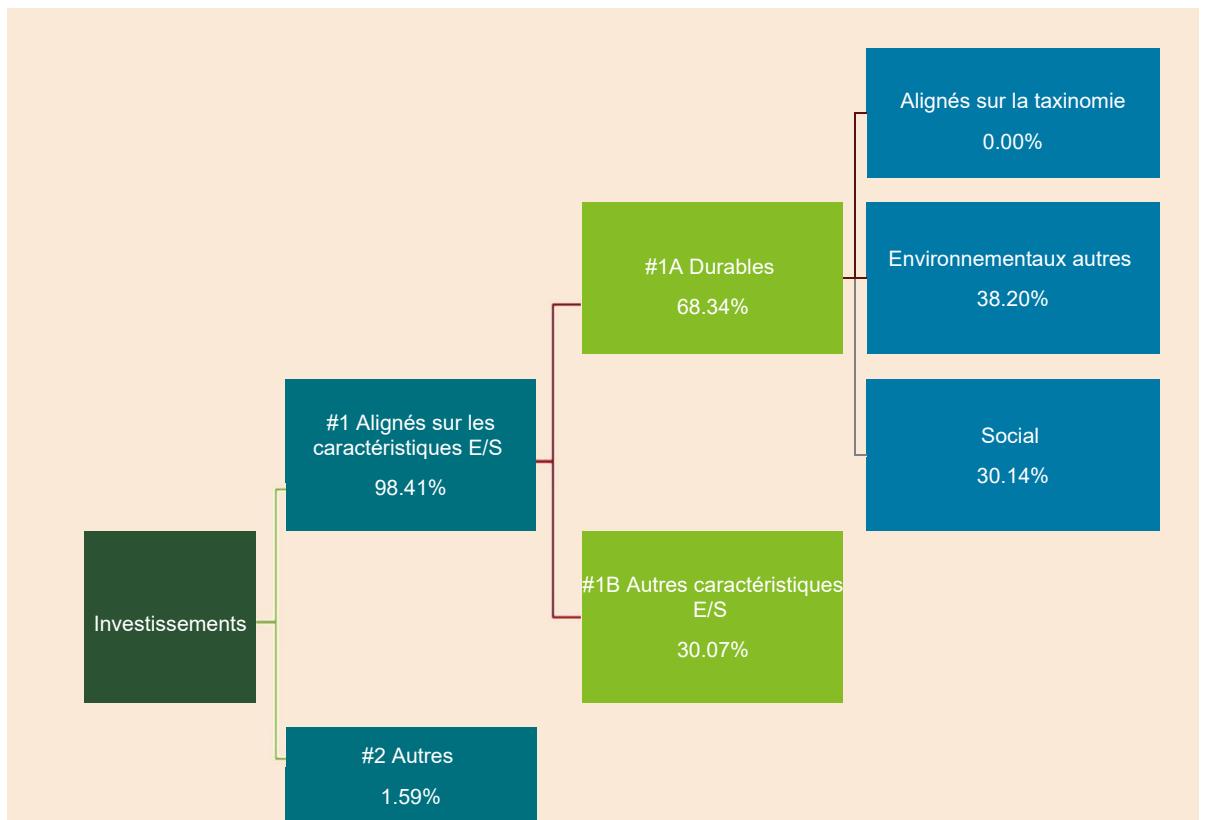
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	53.29%
Énergie et eau	5.29%
Télécommunication	4.87%
Assurance	4.58%
Industrie pharmaceutique	4.32%
Immobilier	3.35%
Pétrole	2.96%
Transport	2.30%
Internet et services d'Internet	1.98%
Tabac et boissons alcoolisées	1.82%
Électronique et semi-conducteurs	1.57%
Chimie	1.45%
Industrie automobile	1.39%
Matériaux de construction	1.33%
Industrie agro-alimentaire	1.32%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

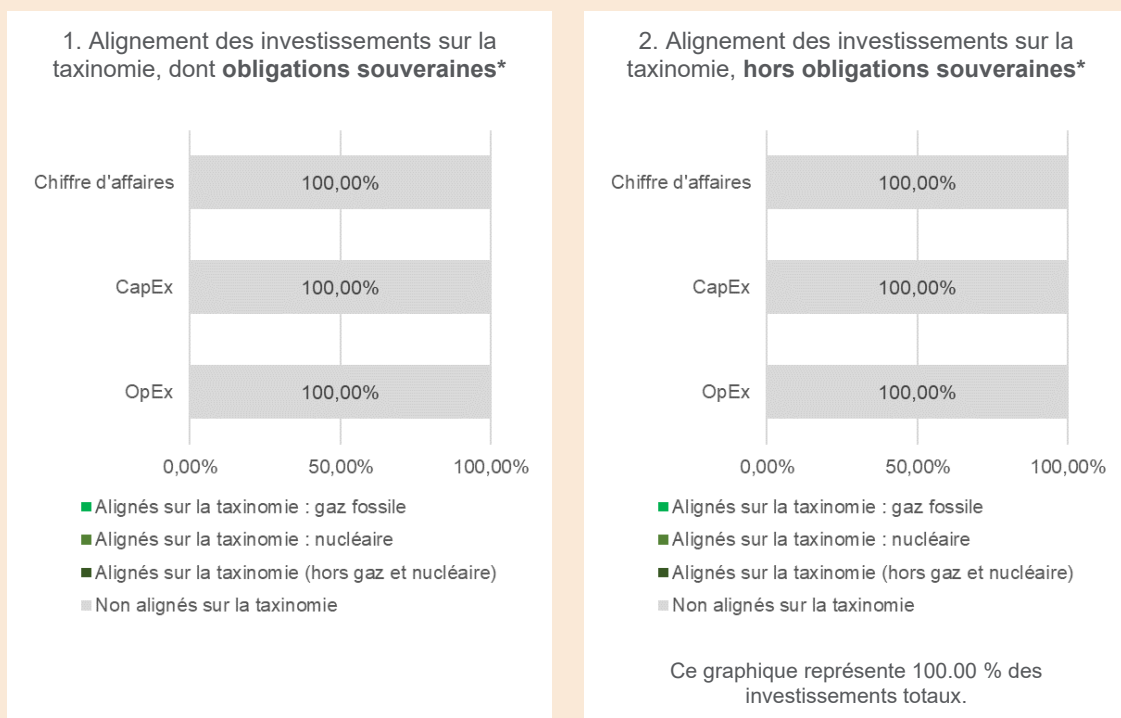


Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.


● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 38,2 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 30,14 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 1,59 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ;
- investissements dans des émetteurs ayant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et n'étant plus entièrement alignés sur l'investissement de Candriam prenant en compte les critères E/S. Ces investissements ont été vendus au cours de la période ou considérés comme d'autres investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification, qui ne respectent pas les caractéristiques environnementales ou sociales requises, ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles. Ces investissements ont respecté les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.

 **Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 78,13 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit 12,1 % de moins que l'indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone. Plus précisément, le produit financier a investi dans un émetteur du secteur des services publics dont l'empreinte carbone diminue.

Le produit financier vise à atteindre un score ESG, calculé selon la méthodologie ESG exclusive de Candriam, supérieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score ESG de 53,12, soit 1,15 % de plus que celui de son indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, le score ESG global du produit financier a augmenté de 1,38 %.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les émetteurs au profil ESG plus solide. Le produit financier a investi dans un émetteur du secteur des services publics dont le profil ESG s'améliore, et s'est désinvesti de deux émetteurs du secteur bancaire dont le profil ESG se détériore.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

NON

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 102.79% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc ou à l'uranium appauvri).
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de

durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 33 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Score ESG - Pays - Supérieur à l'indice de référence	58.42	58.30	

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Score ESG - Pays - Supérieur à l'indice de référence	2022	58.54	58.43

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	102.79%	98.33%
#2 Autres	-2.79%	1.67%
#1A Durables	102.79%	98.33%
#1B Autres caractéristiques E/S	0.00%	0.00%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	52.28%	49.80%
Social	50.51%	48.53%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables que le Compartiment a tenté de réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 33 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et les émetteurs souverains.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels nous dialoguons. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de notre engagement prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI1 à PAI6) et la biodiversité (PAI7) sont les principaux sujets que nous abordons avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

EXCLUSIONS

PAI16

Notre liste de régimes répressifs est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Nous sommes aussi extrêmement vigilants en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, nous nous appuyons sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident notre examen qualitatif des pays non démocratiques.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur notre évaluation des risques. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste de régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
16 - Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	0.00%	102.79%	102.79%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
GERMANY 6.5 97-27 04/07A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.37%	DEU
GERMANY 0.00 21-31 15/02A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.19%	DEU
ITALY 5.75 02-33 01/02S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.16%	ITA
FRANCE 0.5 15-26 25/05A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.15%	FRA
FRANCE 2.50 13-30 25/05A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.13%	FRA
GERMANY 1.7 22-32 15/08A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.10%	DEU
SPAIN 2.15 15-25 31/10A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.10%	ESP
FRANCE 1.75 13-24 25/11A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.08%	FRA
ITALY 1.60 16-26 01/06S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.07%	ITA
FRANCE 1.00 16-27 25/05A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.06%	FRA
SPAIN 0.5 21-31 31/10A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.06%	ESP
ITALY 1.50 15-25 01/06S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.05%	ITA
ITALY 5 07-39 01/08S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.05%	ITA
FRANCE 0.5 14-25 25/05A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.04%	FRA
SPAIN 1.60 5-25 30/04A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.03%	ESP

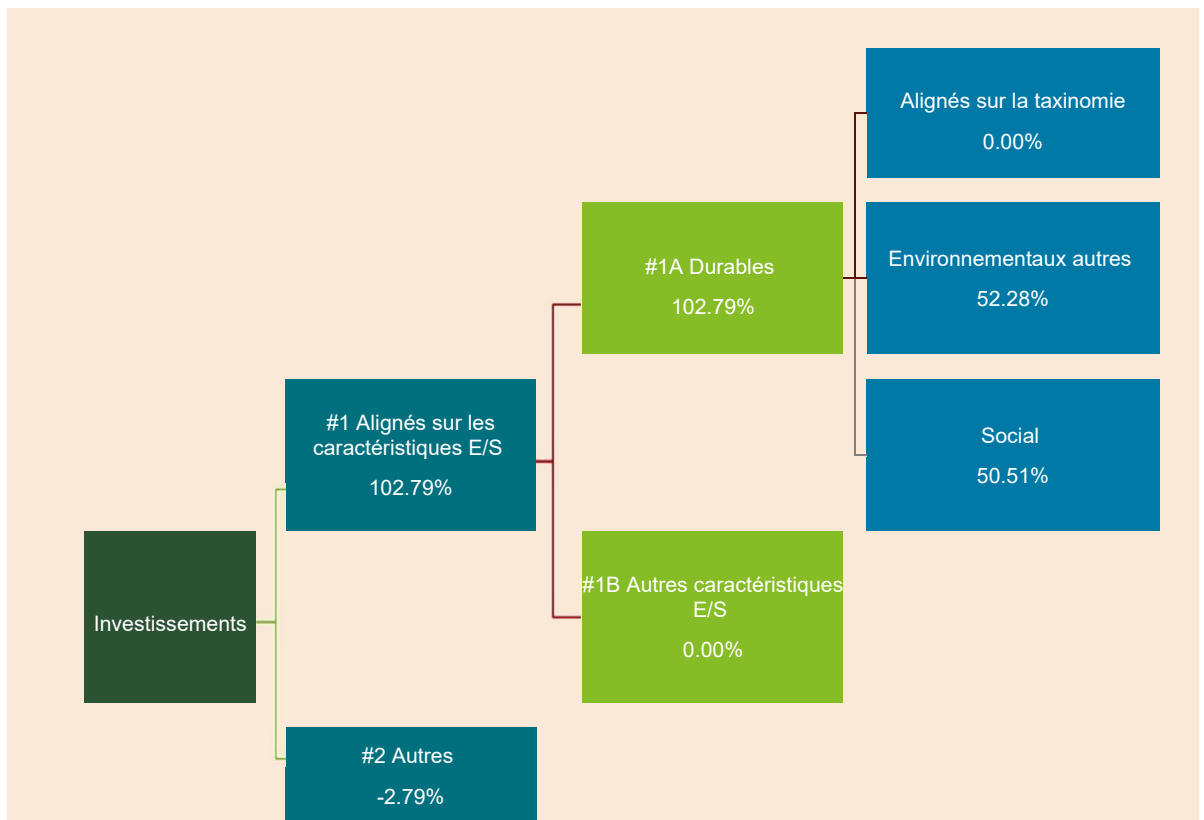
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Obligations d'États, Provinces et communes	102.83%
Fonds d'investissement	0.07%
Banques et autres institutions financières	-2.90%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

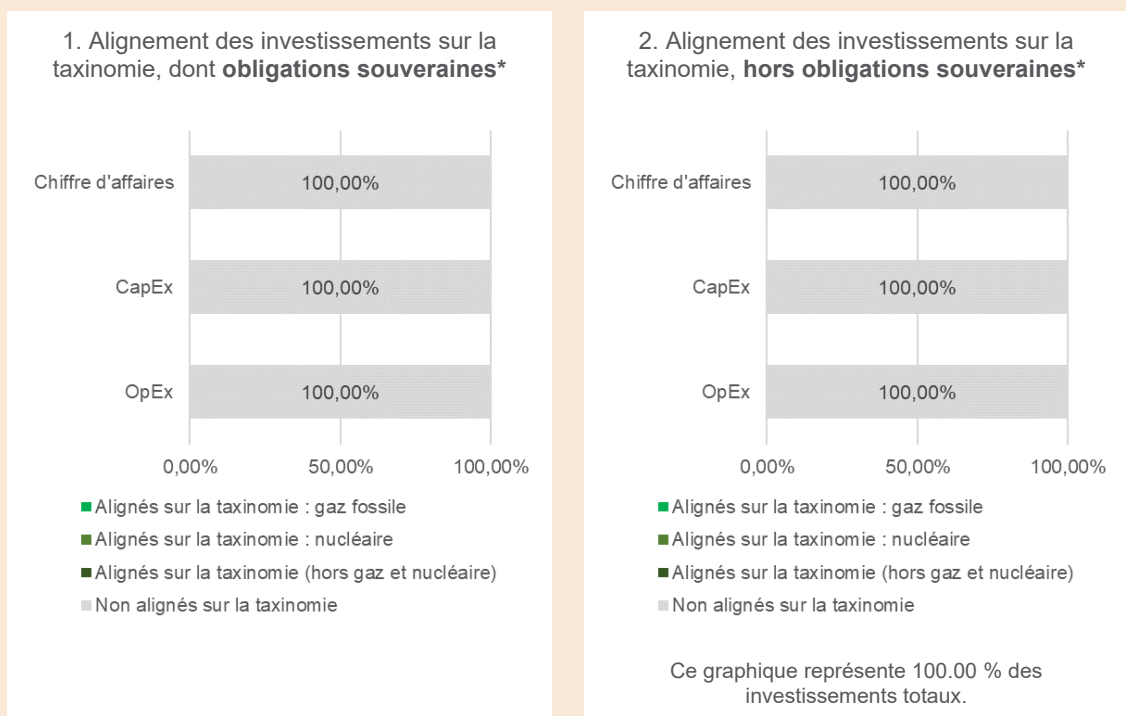


Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile
- Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.


● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 52,28 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 50,51 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour -2,79 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ;
- investissements dans des émetteurs ayant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et n'étant plus entièrement alignés sur l'investissement de Candriam prenant en compte les critères E/S. Ces investissements ont été vendus au cours de la période ou considérés comme d'autres investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification, qui ne respectent pas les caractéristiques environnementales ou sociales requises, ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles. Ces investissements ont respecté les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.

 **Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Le produit financier vise à atteindre un score ESG, calculé selon la méthodologie ESG exclusive de Candriam, supérieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score ESG de 58,42.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les émetteurs au profil ESG plus solide.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

NON

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 99.99% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc ou à l'uranium appauvri).
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de

durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 33 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Score ESG - Pays - Supérieur à l'indice de référence	58.47	58.37	

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Score ESG - Pays - Supérieur à l'indice de référence	2022	58.53	58.44

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	99.99%	99.78%
#2 Autres	0.01%	0.22%
#1A Durables	99.99%	99.78%
#1B Autres caractéristiques E/S	0.00%	0.00%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	53.10%	52.25%
Social	46.89%	47.53%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables que le Compartiment a tenté de réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 33 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et les émetteurs souverains.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels nous dialoguons. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de notre engagement prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI1 à PAI6) et la biodiversité (PAI7) sont les principaux sujets que nous abordons avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

EXCLUSIONS

PAI16

Notre liste de régimes répressifs est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Nous sommes aussi extrêmement vigilants en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, nous nous appuyons sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident notre examen qualitatif des pays non démocratiques.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur notre évaluation des risques. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste de régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
16 - Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	0.00%	99.99%	99.99%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
FRANCE 1.25 17-34 25/04A	Obligations d'États, Provinces et communes	4.48%	FRA
ITALY 5 07-39 01/08S	Obligations d'États, Provinces et communes	3.77%	ITA
FRANCE 1.25 21-38 25/05A	Obligations d'États, Provinces et communes	3.68%	FRA
GERMANY 4.00 05-37 04/01A	Obligations d'États, Provinces et communes	3.17%	DEU
ITALY 4.00 05-37 01/02S	Obligations d'États, Provinces et communes	2.90%	ITA
FRANCE 1.75 16-39 25/06A	Obligations d'États, Provinces et communes	2.64%	FRA
GERMANY 4.25 07-39 04/07A	Obligations d'États, Provinces et communes	2.46%	DEU
SPAIN 4.7 09-41 30/07A	Obligations d'États, Provinces et communes	2.40%	ESP
SPAIN 4.9 07-40 30/07A	Obligations d'États, Provinces et communes	2.31%	ESP
ITALY 5.00 03-34 01/08S	Obligations d'États, Provinces et communes	2.30%	ITA
NETHERLANDS 4.00 05-37 15/01A	Obligations d'États, Provinces et communes	2.28%	NLD
FRANCE 4.00 09-60 25/04A	Obligations d'États, Provinces et communes	2.03%	FRA
ITALY 5 09-40 01/09S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.91%	ITA
FRANCE 4.00 04-55 25/04A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.81%	FRA
BELGIUM 5.00 04-35 28/03A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.81%	BEL

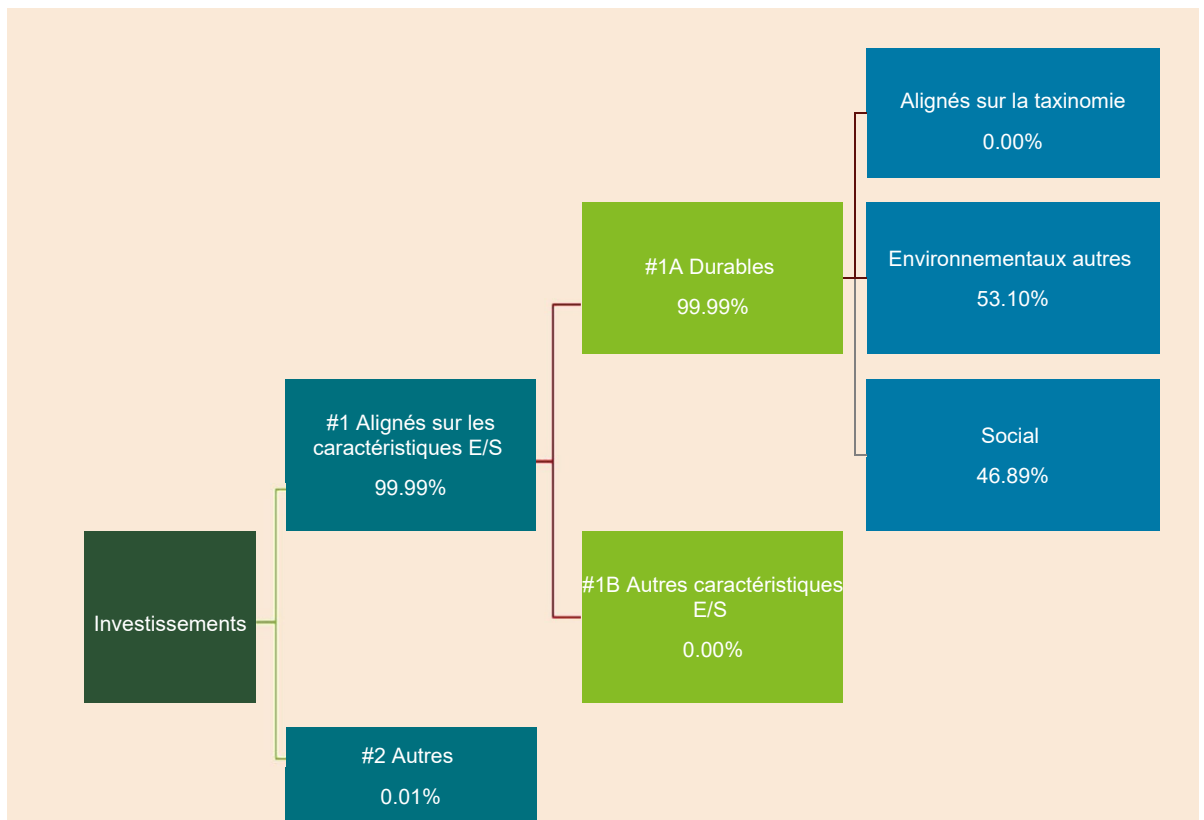
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Obligations d'États, Provinces et communes	99.98%
Fonds d'investissement	0.10%
Banques et autres institutions financières	-0.08%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



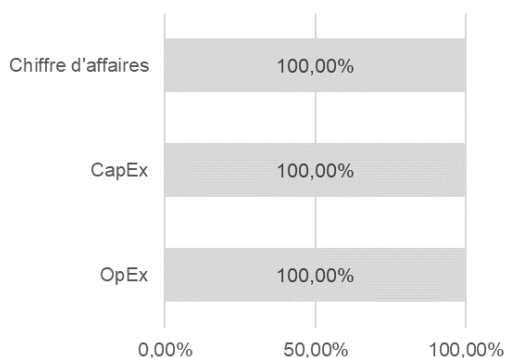
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

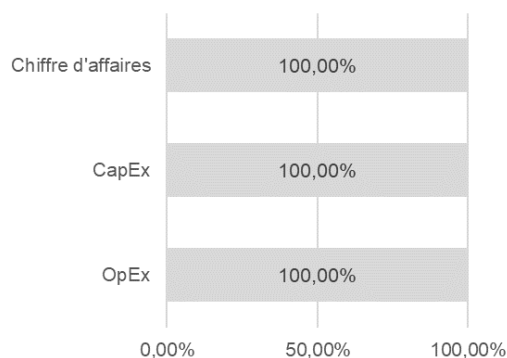
Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



- Alignés sur la taxinomie : gaz fossile
- Alignés sur la taxinomie : nucléaire
- Alignés sur la taxinomie (hors gaz et nucléaire)
- Non alignés sur la taxinomie

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



- Alignés sur la taxinomie : gaz fossile
- Alignés sur la taxinomie : nucléaire
- Alignés sur la taxinomie (hors gaz et nucléaire)
- Non alignés sur la taxinomie

Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.


● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 53,1 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 46,89 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 0,01 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ;
- investissements dans des émetteurs ayant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et n'étant plus entièrement alignés sur l'investissement de Candriam prenant en compte les critères E/S. Ces investissements ont été vendus au cours de la période ou considérés comme d'autres investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification, qui ne respectent pas les caractéristiques environnementales ou sociales requises, ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles. Ces investissements ont respecté les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre un score ESG, calculé selon la méthodologie ESG exclusive de Candriam, supérieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score ESG de 58,47.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les émetteurs au profil ESG plus solide.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

NON

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 94.70% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc ou à l'uranium appauvri).
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de

durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 33 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Score ESG - Pays - Supérieur à l'indice de référence	58.37	58.13	

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Score ESG - Pays - Supérieur à l'indice de référence	2022	58.58	58.24

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	94.70%	99.45%
#2 Autres	5.30%	0.55%
#1A Durables	94.70%	99.45%
#1B Autres caractéristiques E/S	0.00%	0.00%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	48.48%	50.98%
Social	46.22%	48.47%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables que le Compartiment a tenté de réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 33 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et les émetteurs souverains.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels nous dialoguons. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de notre engagement prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI1 à PAI6) et la biodiversité (PAI7) sont les principaux sujets que nous abordons avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

EXCLUSIONS

PAI16

Notre liste de régimes répressifs est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Nous sommes aussi extrêmement vigilants en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, nous nous appuyons sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident notre examen qualitatif des pays non démocratiques.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur notre évaluation des risques. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste de régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
16 - Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	0.00%	94.70%	94.70%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
GERMANY 0 19-24 05/04A	Obligations d'États, Provinces et communes	2.58%	DEU
ITALY 2.00 15-25 01/12S	Obligations d'États, Provinces et communes	2.55%	ITA
GERMANY 0.5 15-25 15/02A	Obligations d'États, Provinces et communes	2.50%	DEU
ITALY 2.50 14-24 01/12S	Obligations d'États, Provinces et communes	2.44%	ITA
ITALY 3.75 14-24 01/09S	Obligations d'États, Provinces et communes	2.44%	ITA
ITALY 1.85 20-25 01/07S	Obligations d'États, Provinces et communes	2.40%	ITA
FRANCE 0.00 20-26 25/02A	Obligations d'États, Provinces et communes	2.32%	FRA
GERMANY 0.00 19-24 18/10A	Obligations d'États, Provinces et communes	2.30%	DEU
GERMANY 0.00 20-25 10/10A	Obligations d'États, Provinces et communes	2.28%	DEU
FRANCE 0.00 19-25 25/03A	Obligations d'États, Provinces et communes	2.21%	FRA
GERMANY 0 20-25 11/04U	Obligations d'États, Provinces et communes	2.20%	DEU
FRANCE 1.75 13-24 25/11A	Obligations d'États, Provinces et communes	2.14%	FRA
FRANCE 1 14-25 25/11A	Obligations d'États, Provinces et communes	2.13%	FRA
FRANCE 6.00 94-25 25/10A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.97%	FRA
FRANCE 3.50 10-26 25/04A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.96%	FRA

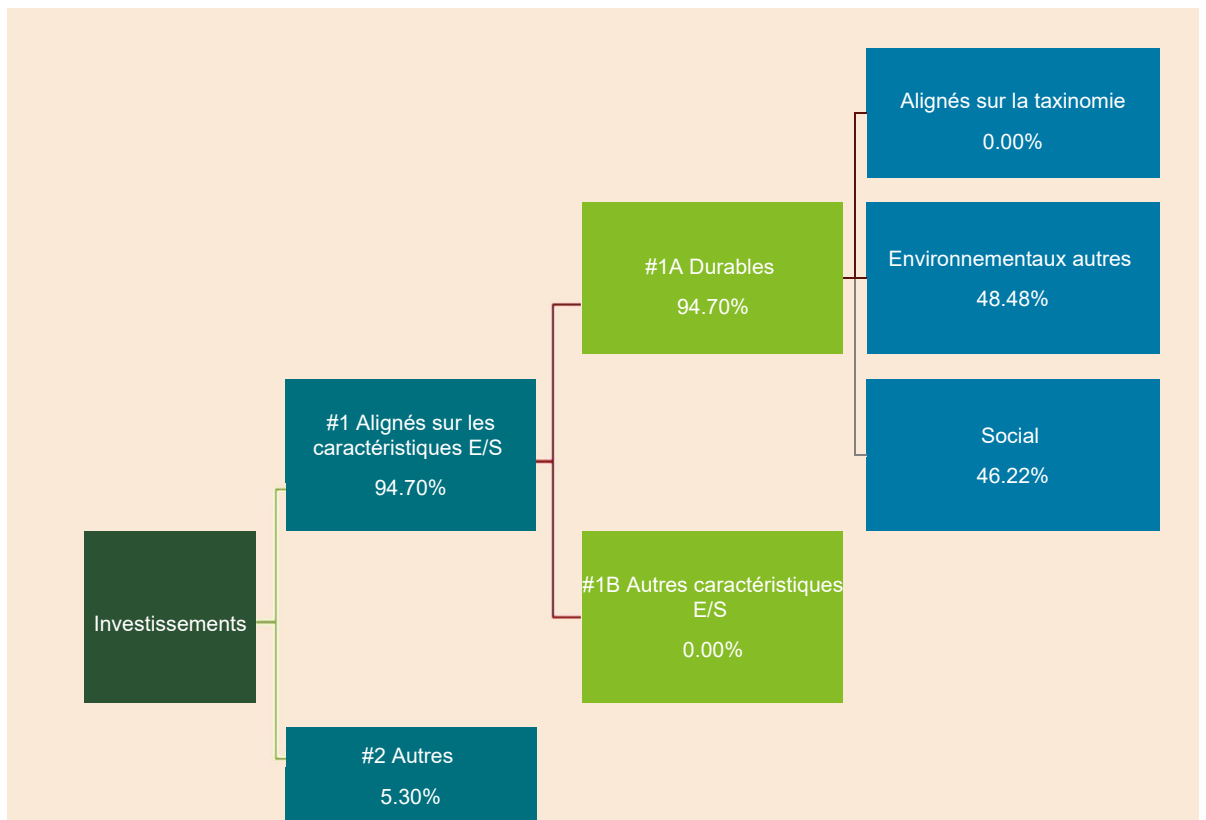
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Obligations d'États, Provinces et communes	94.69%
Banques et autres institutions financières	5.31%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

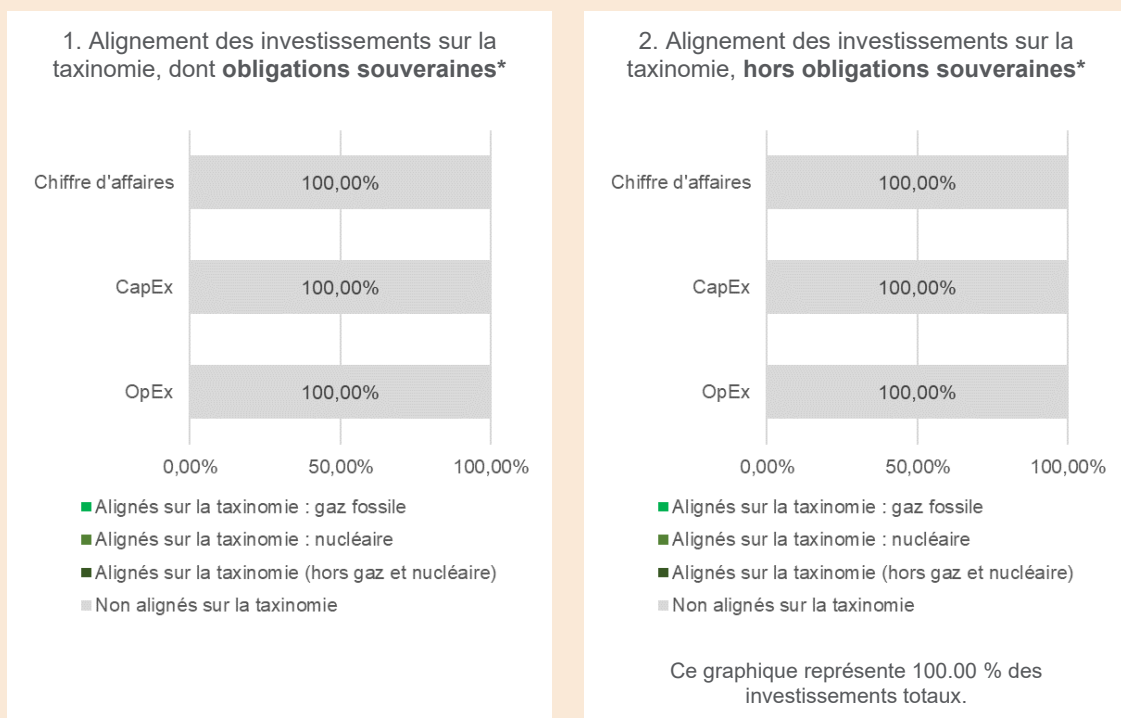


Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile
- Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.


● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 48,48 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 46,22 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 5,3 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ;
- investissements dans des émetteurs ayant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et n'étant plus entièrement alignés sur l'investissement de Candriam prenant en compte les critères E/S. Ces investissements ont été vendus au cours de la période ou considérés comme d'autres investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification, qui ne respectent pas les caractéristiques environnementales ou sociales requises, ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles. Ces investissements ont respecté les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre un score ESG, calculé selon la méthodologie ESG exclusive de Candriam, supérieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score ESG de 58,37.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les émetteurs au profil ESG plus solide.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

NON

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 76.87% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc ou à l'uranium appauvri).
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de

durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 10 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	50.34	76.15	
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	54.64	53.67	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	52.96	77.43
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2022	54.64	53.65

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	99.58%	99.67%
#2 Autres	0.42%	0.33%
#1A Durables	76.87%	73.59%
#1B Autres caractéristiques E/S	22.71%	26.09%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	28.66%	25.22%
Social	48.21%	48.37%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables que le Compartiment a tenté de réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 10 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et les émetteurs souverains.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activites\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activites).

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de notre politique de vote. Lors de l'exercice de nos droits de vote, nous prêtons une attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, nous avons exprimé nos voix à 373 réunions : pour 93,83 % d'entre elles, nous avons voté au moins une fois contre les recommandations de la direction.

S'agissant des résolutions liées aux questions environnementales ou sociales, la direction en a soumis 90, dont nous en avons soutenu 87,78 %.

Plus précisément, 14 propositions portaient sur le climat (42,85 % de soutien).

En outre, pour chaque point lié à l'élection des administrateurs (2114 résolutions), nous avons tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé 102 résolutions au total, dont 46,08 % ont reçu notre soutien.

Plus précisément, 21 résolutions portaient sur les droits humains, le climat ou la diversité et l'inclusion : nous en avons accueilli 57,14 % favorablement.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter notre tableau de bord des activités de vote [\[https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/\]](https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/),

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle exclusif de transition de risque), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative [\[https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/\]](https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/). Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Trente-deux émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique [\[https://www.cdp.net/fr/\]](https://www.cdp.net/fr/), qui alimente nos processus d'investissement : sur les 333 émetteurs de produits financiers ciblés, 95,2 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 54 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 231 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI10, PAI11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 249 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI13 (Mixité au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion des entreprises « de niveau 1 » de Candriam, les entités ayant commis les violations les plus graves des principes du Pacte mondial de l'ONU sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	50.34	99.24%	99.70%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	99.66%	99.70%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	99.66%	99.70%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
NESTLE SA PREFERENTIAL SHARE	Industrie agro-alimentaire	3.24%	CHE
ASML HOLDING NV	Électronique et semi-conducteurs	2.73%	NLD
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	Services divers	2.34%	FRA
ASTRAZENECA PLC	Industrie pharmaceutique	2.16%	GBR
NOVARTIS AG PREFERENTIAL SHARE	Industrie pharmaceutique	2.14%	CHE
SHELL PLC	Pétrole	2.12%	GBR
ROCHE HOLDING LTD	Industrie pharmaceutique	2.05%	CHE
NOVO NORDISK - BEARER AND/OR - REG SHS	Industrie pharmaceutique	1.59%	DNK
HSBC HOLDINGS PLC	Banques et autres institutions financières	1.52%	GBR
TOTALENERGIES SE	Pétrole	1.52%	FRA
SAP AG	Internet et services d'Internet	1.44%	DEU
SIEMENS AG PREFERENTIAL SHARE	Électrotechnique	1.36%	DEU
NOVO NORDISK	Industrie pharmaceutique	1.32%	DNK
UNILEVER	Industrie agro-alimentaire	1.32%	GBR
SANOFI	Industrie pharmaceutique	1.26%	FRA

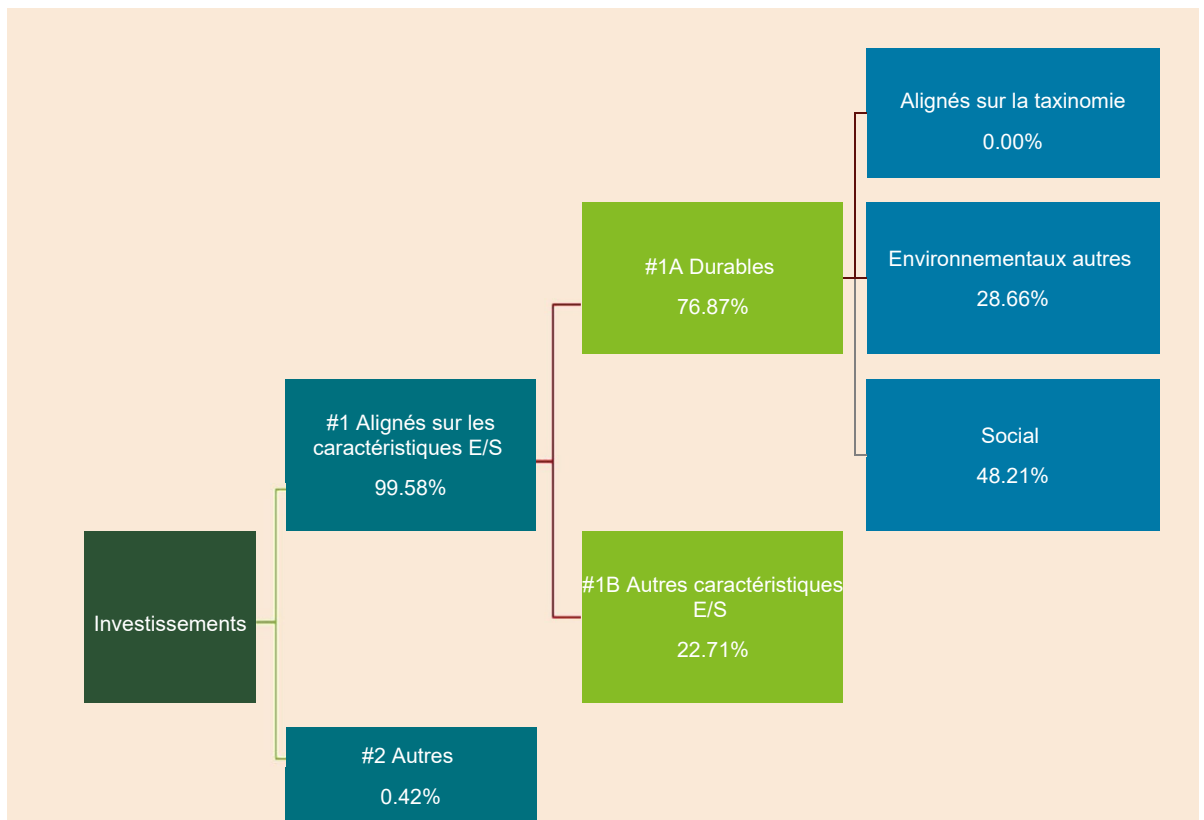
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Industrie pharmaceutique	15.08%
Banques et autres institutions financières	13.30%
Industrie agro-alimentaire	6.12%
Pétrole	5.94%
Assurance	5.35%
Énergie et eau	4.63%
Électronique et semi-conducteurs	4.37%
Services divers	4.36%
Électrotechnique	3.96%
Chimie	3.78%
Construction de machines et appareils	3.43%
Internet et services d'Internet	3.41%
Industrie automobile	3.02%
Télécommunication	2.86%
Tabac et boissons alcoolisées	2.62%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

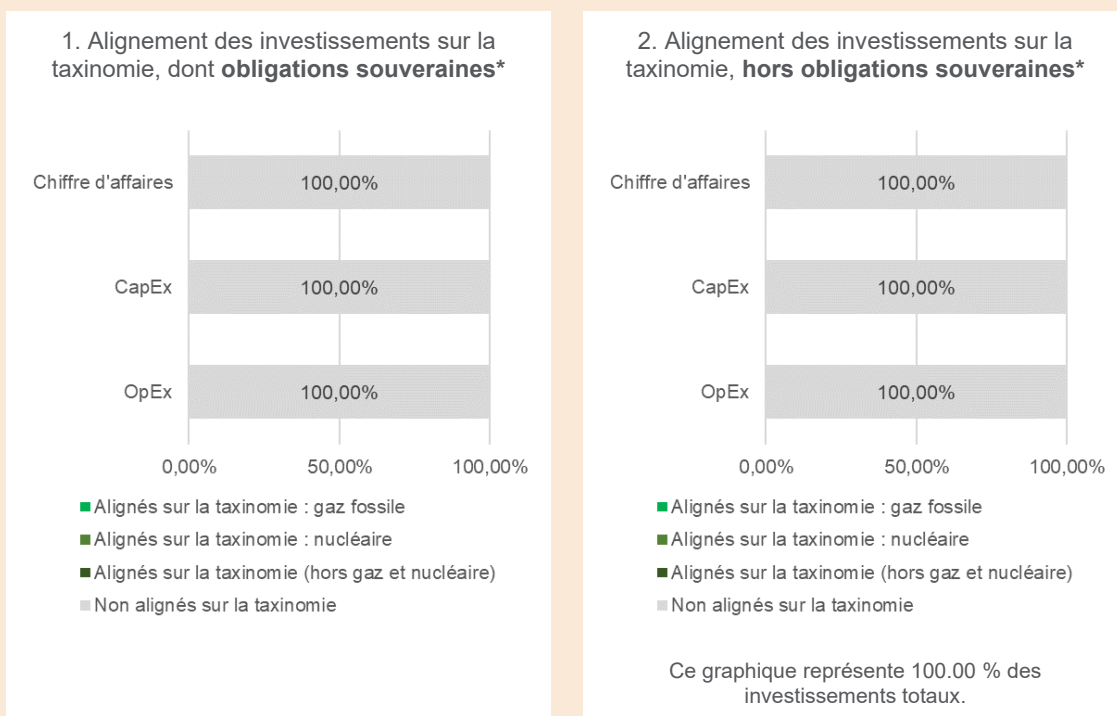


Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.


● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 28,66 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 48,21 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 0,42 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ;
- investissements dans des émetteurs ayant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et n'étant plus entièrement alignés sur l'investissement de Candriam prenant en compte les critères E/S. Ces investissements ont été vendus au cours de la période ou considérés comme d'autres investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification, qui ne respectent pas les caractéristiques environnementales ou sociales requises, ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles. Ces investissements ont respecté les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 50,34 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit 33,9 % de moins que l'indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, l'empreinte carbone du produit financier a diminué de 4,96 %.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone.

Le produit financier vise à obtenir un score ESG, calculé au moyen de la méthodologie ESG exclusive de Candriam, qui est supérieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score ESG de 54,64, soit 1,82 % de plus que celui de son indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, le score ESG global du produit financier est stable.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les émetteurs au profil ESG plus solide. Le produit financier a investi dans deux émetteurs des secteurs de la pharmaceutique et des produits chimiques de spécialité dont le profil ESG s'améliore.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

NON

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 72.82% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc ou à l'uranium appauvri).
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de

durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 10 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	23.41	35.32	
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	52.15	51.14	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	28.22	40.76
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2022	51.50	50.49

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	99.57%	99.39%
#2 Autres	0.43%	0.56%
#1A Durables	72.82%	68.82%
#1B Autres caractéristiques E/S	26.75%	30.57%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	21.86%	20.30%
Social	50.96%	48.52%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables que le Compartiment a tenté de réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 10 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et les émetteurs souverains.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activites\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activites).

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de notre politique de vote. Lors de l'exercice de nos droits de vote, nous prêtons une attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, nous avons exprimé nos voix à 463 réunions : pour 97,62 % d'entre elles, nous avons voté au moins une fois contre les recommandations de la direction.

En outre, pour chaque question lié à l'élection des administrateurs (4226 résolutions), nous avons tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé 462 résolutions au total, dont 77,71 % ont reçu notre soutien.

Plus précisément, 127 résolutions portaient sur les droits humains, le climat ou la diversité et l'inclusion : nous en avons accueilli 91,34 % favorablement.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter notre tableau de bord des activités de vote [\[https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/\]](https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/),

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle exclusif de transition de risque), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative [\[https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/\]](https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/). Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Dix émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique [\[https://www.cdp.net/fr/\]](https://www.cdp.net/fr/), qui alimente nos processus d'investissement : sur les 428 émetteurs de produits financiers ciblés, 83,88 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 32 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces

engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 260 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI10, PAI11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 193 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI13 (Mixité au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion des entreprises « de niveau 1 » de Candriam, les entités ayant commis les violations les plus graves des principes du Pacte mondial de l'ONU sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	23.41	99.53%	99.85%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	99.79%	99.85%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	99.81%	99.85%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
APPLE INC	Articles de bureaux et ordinateurs	7.35%	USA
MICROSOFT CORP	Internet et services d'Internet	6.01%	USA
AMAZON.COM INC	Distribution, commerce de détail	3.02%	USA
NVIDIA CORP	Électronique et semi-conducteurs	2.56%	USA
ALPHABET INC -A-	Internet et services d'Internet	1.81%	USA
ALPHABET INC -C-	Internet et services d'Internet	1.76%	USA
TESLA MOTORS INC	Industrie automobile	1.76%	USA
META PLATFORMS INC A	Internet et services d'Internet	1.62%	USA
UNITEDHEALTH GROUP INC	Soins de santé	1.26%	USA
EXXON MOBIL CORP	Pétrole	1.20%	USA
JPMORGAN CHASE CO	Banques et autres institutions financières	1.14%	USA
VISA INC -A-	Internet et services d'Internet	1.05%	USA
ELI LILLY & CO	Biotechnologie	1.02%	USA
JOHNSON & JOHNSON	Industrie pharmaceutique	0.99%	USA
PROCTER & GAMBLE CO	Biens de consommation divers	0.94%	USA

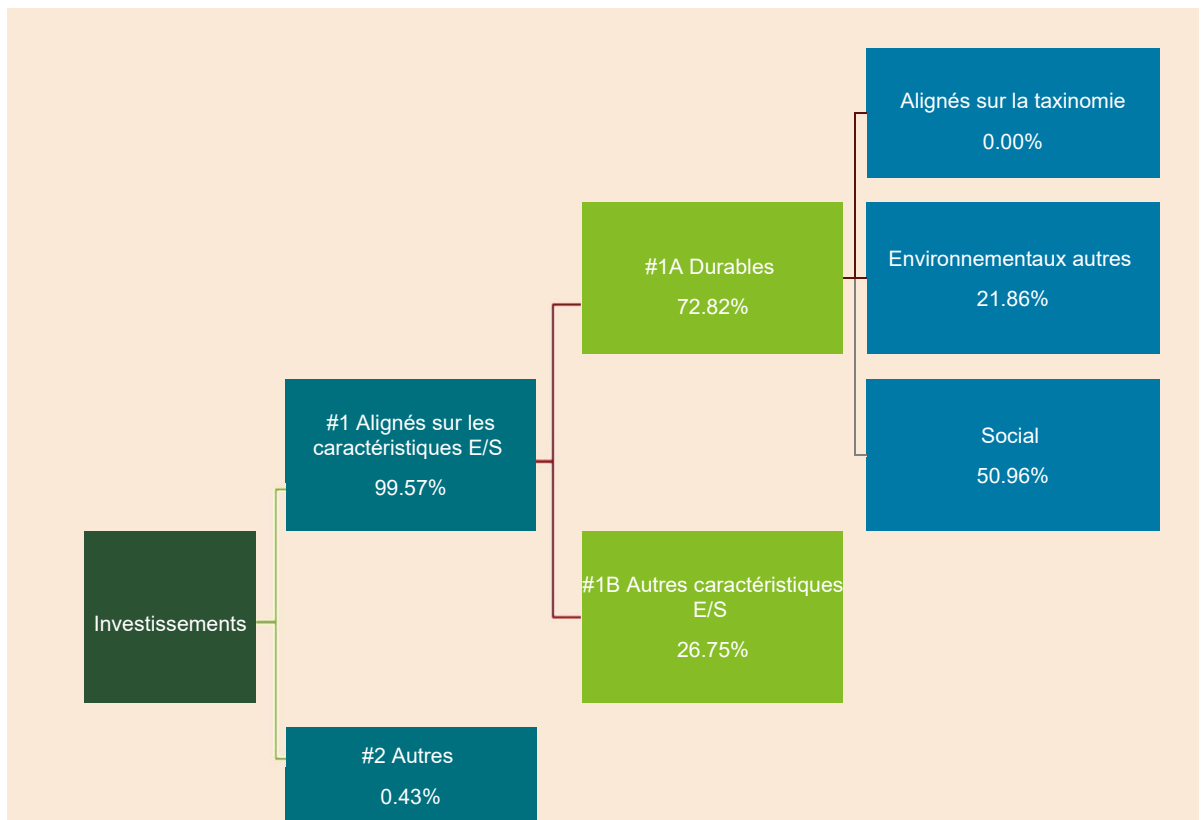
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Internet et services d'Internet	19.38%
Articles de bureaux et ordinateurs	9.71%
Banques et autres institutions financières	9.03%
Industrie pharmaceutique	7.94%
Distribution, commerce de détail	7.10%
Électronique et semi-conducteurs	7.01%
Pétrole	3.76%
Construction de machines et appareils	3.59%
Industrie agro-alimentaire	3.03%
Immobilier	2.81%
Énergie et eau	2.72%
Industrie automobile	2.42%
Assurance	2.30%
Soins de santé	2.19%
Biotechnologie	2.03%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

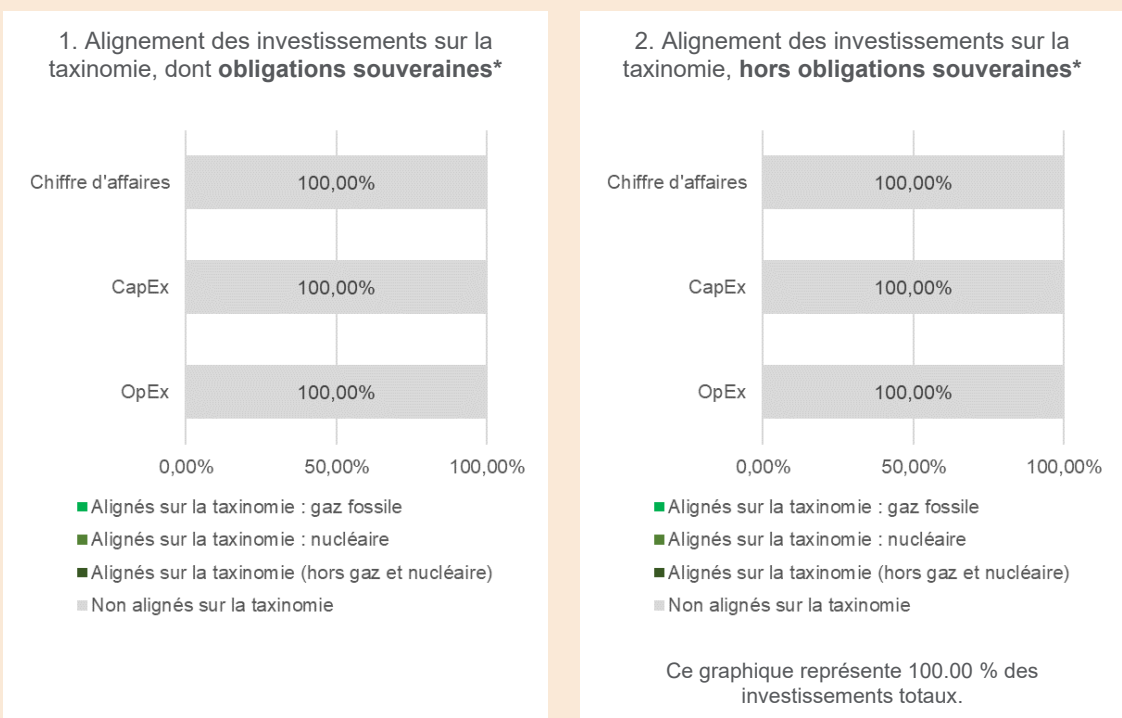


Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile
- Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.


● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 21,86 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 50,96 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 0,43 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ;
- investissements dans des émetteurs ayant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et n'étant plus entièrement alignés sur l'investissement de Candriam prenant en compte les critères E/S. Ces investissements ont été vendus au cours de la période ou considérés comme d'autres investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification, qui ne respectent pas les caractéristiques environnementales ou sociales requises, ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles. Ces investissements ont respecté les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 23,41 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit 33,72 % de moins que l'indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, l'empreinte carbone du produit financier a diminué de 17,04 %.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone. Plus précisément, le produit financier s'est désinvesti de deux émetteurs du secteur du transport ferroviaire dont l'empreinte carbone s'agrandit.

Le produit financier vise à atteindre un score ESG, calculé selon la méthodologie ESG exclusive de Candriam, supérieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score ESG de 52,15, soit 1,98 % de plus que celui de son indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, le score ESG global du produit financier a augmenté de 1,26 %.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les émetteurs au profil ESG plus solide. Le produit financier a investi dans cinq émetteurs des secteurs des services environnementaux et de gestion des installations, des équipements de soins de santé, des gaz industriels, des films et divertissements, et des semi-conducteurs dont le profil ESG s'améliore, et s'est désinvesti de quatre émetteurs des secteurs des banques diversifiées, du divertissement interactif à domicile, des films et divertissements, et des viandes et aliments emballés dont le profil ESG se détériore.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

NON

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 72.09% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc ou à l'uranium appauvri).
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de

durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 10 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	29.77	47.39	
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	52.61	51.59	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	32.27	51.74
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2022	52.08	51.03

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	99.90%	99.36%
#2 Autres	0.10%	0.64%
#1A Durables	72.09%	68.01%
#1B Autres caractéristiques E/S	27.80%	31.35%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	24.01%	22.22%
Social	48.08%	45.79%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables que le Compartiment a tenté de réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 10 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et les émetteurs souverains.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activites\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activites).

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de notre politique de vote. Lors de l'exercice de nos droits de vote, nous prêtons une attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, nous avons exprimé nos voix à 562 réunions : pour 90,57 % d'entre elles, nous avons voté au moins une fois contre les recommandations de la direction.

S'agissant des résolutions liées aux questions environnementales ou sociales, la direction en a soumis 52, dont nous en avons soutenu 84,62 %.

Plus précisément, neuf propositions portaient sur le climat (33,33 % de soutien).

En outre, pour chaque point lié à l'élection des administrateurs (4863 résolutions), nous avons tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé 523 résolutions au total, dont 70,75 % ont reçu notre soutien.

Plus précisément, 154 résolutions portaient sur les droits humains, le climat ou la diversité et l'inclusion : nous en avons accueilli 84,42 % favorablement.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter notre tableau de bord des activités de vote [\[https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/\]](https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/),

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle exclusif de transition de risque), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative [\[https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/\]](https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/). Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Trente émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique [\[https://www.cdp.net/fr/\]](https://www.cdp.net/fr/), qui alimente nos processus d'investissement : sur les 535 émetteurs de produits financiers ciblés, 93,27 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 83 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 355 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI10, PAI11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 343 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI13 (Mixité au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion des entreprises « de niveau 1 » de Candriam, les entités ayant commis les violations les plus graves des principes du Pacte mondial de l'ONU sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	29.77	99.76%	100.16%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	100.10%	100.16%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	100.13%	100.16%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
APPLE INC	Articles de bureaux et ordinateurs	5.10%	USA
MICROSOFT CORP	Internet et services d'Internet	4.19%	USA
AMAZON.COM INC	Distribution, commerce de détail	2.11%	USA
NVIDIA CORP	Électronique et semi-conducteurs	1.81%	USA
ALPHABET INC -A-	Internet et services d'Internet	1.32%	USA
TESLA MOTORS INC	Industrie automobile	1.23%	USA
ALPHABET INC -C-	Internet et services d'Internet	1.20%	USA
META PLATFORMS INC A	Internet et services d'Internet	1.16%	USA
UNITEDHEALTH GROUP INC	Soins de santé	0.85%	USA
EXXON MOBIL CORP	Pétrole	0.83%	USA
JPMORGAN CHASE CO	Banques et autres institutions financières	0.76%	USA
ELI LILLY & CO	Biotechnologie	0.73%	USA
VISA INC -A-	Internet et services d'Internet	0.72%	USA
JOHNSON & JOHNSON	Industrie pharmaceutique	0.70%	USA
BROADCOM INC - REGISTERED SHS	Articles de bureaux et ordinateurs	0.68%	USA

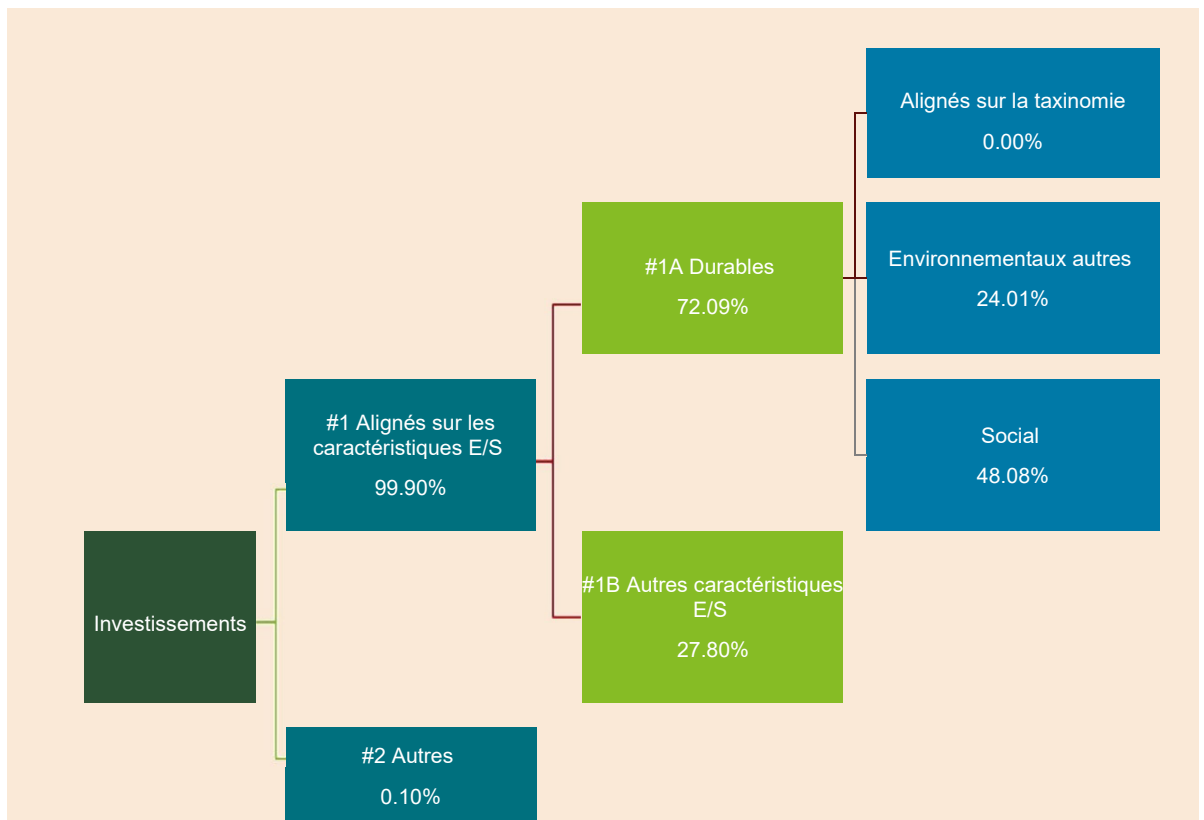
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Internet et services d'Internet	14.74%
Banques et autres institutions financières	11.69%
Industrie pharmaceutique	8.69%
Électronique et semi-conducteurs	7.17%
Articles de bureaux et ordinateurs	6.67%
Distribution, commerce de détail	5.45%
Pétrole	4.34%
Construction de machines et appareils	3.79%
Industrie agro-alimentaire	3.35%
Énergie et eau	3.08%
Assurance	2.85%
Industrie automobile	2.70%
Électrotechnique	2.52%
Immobilier	2.37%
Télécommunication	2.25%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

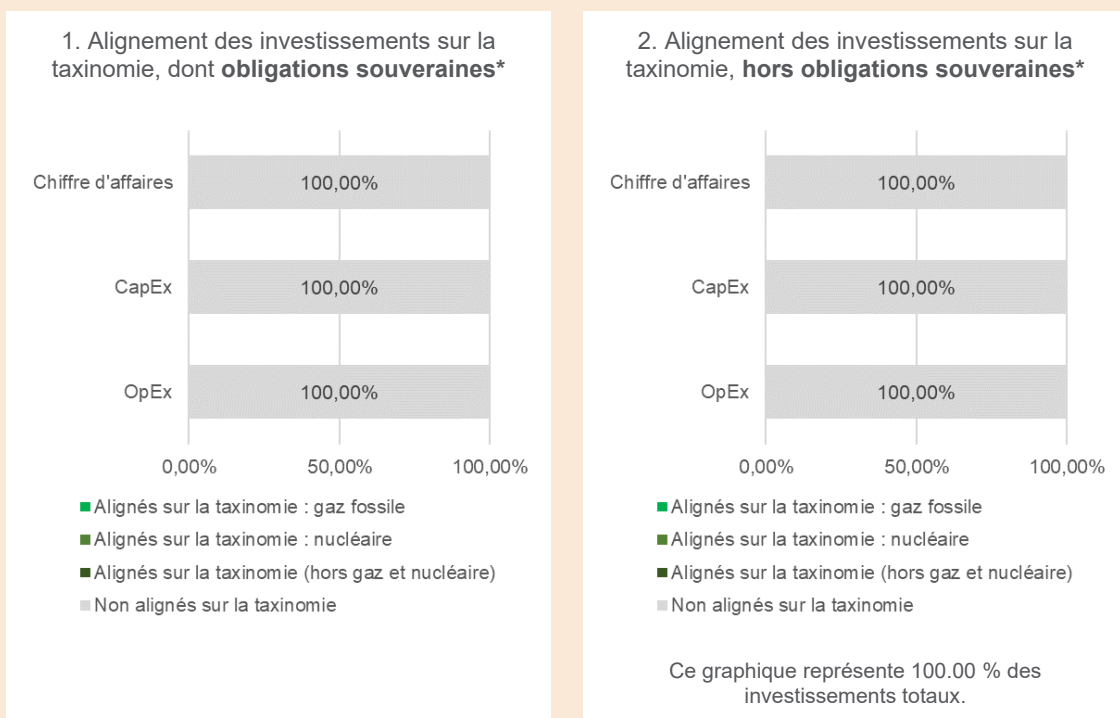


Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile
- Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.


● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 24,01 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 48,08 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 0,1 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ;
- investissements dans des émetteurs ayant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et n'étant plus entièrement alignés sur l'investissement de Candriam prenant en compte les critères E/S. Ces investissements ont été vendus au cours de la période ou considérés comme d'autres investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification, qui ne respectent pas les caractéristiques environnementales ou sociales requises, ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles. Ces investissements ont respecté les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.

 **Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 29,77 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit 37,18 % de moins que l'indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, l'empreinte carbone du produit financier a diminué de 7,75 %.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone. Plus précisément, le produit financier s'est désinvesti de cinq émetteurs des secteurs du transport ferroviaire et du courtage et de la distribution dont l'empreinte carbone s'agrandit.

Le produit financier vise à atteindre un score ESG, calculé selon la méthodologie ESG exclusive de Candriam, supérieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score ESG de 52,61, soit 1,99 % de plus que celui de son indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, le score ESG global du produit financier a augmenté de 1,02 %.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les émetteurs au profil ESG plus solide. Le produit financier a investi dans sept émetteurs des secteurs des logiciels d'application, des services environnementaux et de gestion des installations, des équipements de soins de santé, des gaz industriels, de la pharmaceutique, de l'acier et des logiciels système dont le profil ESG s'améliore, et s'est désinvesti de trois émetteurs des secteurs des produits de construction, des machines de construction et du matériel lourd de transport et des banques diversifiées dont le profil ESG se détériore.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.